

RAPPORT ANNUEL
2019



Mot du Président et du CEO

#1

7

L'essentiel de la SFPI

Mission / Stratégie 2025	8
Faits marquants de l'année 2019	10
Chiffres clés	11
Structure	13

#2

21

Investissements 2019 et perspectives 2020

Investissements 2019	22
Perspectives et réalisations de l'année 2020	25

#3

27

Rapport financier

Comptes annuels statutaires au 31 décembre 2019	28	Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2019	42
Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la Société fédérale de Participations et d'Investissement SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2019	38	Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la Société fédérale de Participations et d'Investissement SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2019	47

#4

53

Gouvernance

#5 Rapport d'activités

70

#5.1

71

Société d'investissement

#5.2

173

Holding public

#5.3

201

Missions déléguées



Koenraad Van Loo
Chief Executive Officer



Pascal Lizin
Président

Mot du Président et du CEO

2019 restera dans l'histoire de la SFPI comme une année charnière qui aura été marquée par la réalisation de deux chantiers qui vont façonner la SFPI du futur.

Depuis sa création en 2006, la SFPI a été pilotée au quotidien par le seul CEO. Son action a permis à la SFPI d'occuper une place de choix sur la carte des outils financiers du pays.

Avec l'équipe de collaborateurs de la SFPI, ils ont permis à celle-ci de trouver le bon cap en s'imposant comme un acteur de référence dans des secteurs clés de l'économie nationale comme par exemple dans l'aéronautique ou dans les sciences du vivant.

C'est encore cette équipe qui a permis à la SFPI de ne pas perdre le Nord quand une tempête comme la crise financière de 2008 a secoué le pays.

Dans ces deux situations ils ont manœuvré à merveille et très efficacement pour positionner la SFPI comme un acteur stable, crédible et efficace du secteur de la finance en Belgique.

Ce rôle déterminant pour l'économie du pays a permis également à la SFPI de se faire un nom à l'international, concrétisé par des participations dans des fonds étrangers. Les sollicitations et les nombreuses marques d'intérêts d'investisseurs étrangers lors par exemple des missions économiques

témoignent à souhait de la nouvelle notoriété de notre organisation.

Pour continuer à grandir et à développer le niveau d'excellence de la SFPI, le chantier visant à mettre en place un Comité exécutif avait été lancé dès 2018 et il a été finalisé en 2019 avec la mise sur pied au 1^{er} mai d'un Comité de quatre membres.

Cela permet au CEO d'être accompagné face aux responsabilités croissantes de sa fonction et ainsi de s'appuyer sur l'aide et l'expérience de ses trois collègues et de leurs compétences respectives.

Sous la dynamique du CEO, qui veille à allier les forces historiques de la SFPI à la modernité nécessaire pour lui permettre de continuer à grandir, les membres du Comité ont rapidement formé une équipe au service de la SFPI, de ses collaborateurs, de son Conseil d'Administration.

Immédiatement, le Comité s'est attelé à définir, ensemble avec l'ensemble des collaborateurs, les lignes directrices de la SFPI de demain, plus ambitieuse encore.

Cette saine ambition s'est traduite par la formulation d'une nouvelle stratégie 2020 – 2025 que les années à venir vont permettre de concrétiser.

Elle s'appuie sur les acquis de la SFPI mais y intègre de nouveaux accents afin de répondre aux défis nouveaux que la Belgique, et en particulier son économie, va devoir relever dans les années à venir.

Ces deux chantiers, la mise en place d'un Comité exécutif et la définition d'une nouvelle stratégie, sont les fondamentaux qui permettront à la SFPI de répondre aux nouveaux défis auxquelles elle sera confrontée.

Dans de tels moments charnières de la vie d'une entreprise, il est déterminant de s'assurer de l'alignement de l'ensemble des acteurs mais aussi des priorités du contrat de gestion qui a été négocié avec la tutelle.

Le Conseil d'Administration et les différents comités spécialisés ont unanimement partagé cette préoccupation qui dépasse les questions de personnes, les intérêts particuliers et crée une dynamique de mobilisation des forces de chacun pour avancer dans une

seule direction, celle de l'intérêt général, et par là, l'intérêt de notre pays, de notre économie et de nos citoyens.

Le but de ce mot d'introduction n'est pas de détailler la nouvelle stratégie, ce sera fait plus loin dans le document. Nous ne résistons cependant pas à attirer votre attention sur quatre thèmes qui se retrouvent dans cette feuille de route pour les cinq années à venir et qui correspondent à des défis sociétaux.

1. La transition énergétique

Les énergies fossiles ont permis quantité de développements économiques et sociétaux au XX^{ème} siècle. Toutefois leur usage de plus en plus intensif a mis en évidence que les réserves ne sont pas inépuisables mais aussi que cette consommation n'était pas sans conséquence sur l'avenir de la planète.

Ce constat largement partagé par les différents acteurs de la société a conduit de nombreux secteurs, de nombreuses entreprises à développer des réflexions en matière d'usage plus mesuré de l'énergie mais aussi d'un recours à de nouvelles formes d'énergie.

Cette transition énergétique va créer des besoins de financement difficiles à mesurer à l'heure actuelle mais leur ampleur ne laisse aucun doute : la SFPI a inscrit cette priorité au plus haut dans son agenda et jouera un rôle déterminant.

2. La gestion des actifs stratégiques

Un Etat ne diffère pas d'une entreprise en ce sens qu'il y a des actifs clés sans lesquels le niveau de risque auquel on s'expose est plus élevé.

Ce risque accru peut se matérialiser, par exemple, par une dépendance accrue à des acteurs extérieurs, par une moindre capacité à se défendre face à des agressions externes ou encore par des marges de croissance plus faibles.

Pour mitiger ces risques, il est important de connaître ce que l'on qualifie d'actifs stratégiques et de se donner les moyens, en tant qu'Etat, de conserver ou d'acquiescer ce type d'actifs.

En tant que bras armé financier de l'Etat belge, la SFPI revendique une responsabilité en la matière. Elle a déjà pu démontrer, lors de crises passées, que cela fait partie de son ADN. En inscrivant cette approche dans la stratégie 2020 – 2025, la SFPI veut souligner que cette expertise peut, voire doit, être exploitée aussi en-dehors d'une période de crise afin d'être plus fort au moment où la crise suivante arrive.

3. L'innovation (technologique)

On ne peut dissocier le bien-être de la population du rôle clé de l'innovation. Plus que jamais, l'Europe et en particulier la Belgique a l'ambition de se positionner comme acteur incontournable de l'innovation technologique. C'est en effet cette innovation qui permet aux entreprises de créer de l'emploi, de se moderniser en proposant de nouvelles solutions, de nouveaux produits et de contribuer à une société plus inclusive.

La SFPI poursuivra son ambition d'être un acteur clé, dans la perspective d'aider à créer de nouvelles références dans les secteurs les plus innovants.

4. La mobilité

Les déplacements de personnes et de marchandises sont de plus en plus nombreux, en particulier aux heures de pointe, or les infrastructures qui permettent d'organiser ces flux ne peuvent être démultipliées à l'infini.

De nombreux goulots d'étranglement apparaissent et empêchent une circulation fluide. Cette forme d'immobilité est à la source d'une perte de valeur dont l'impact sur l'économie belge est très important. De nombreux interlocuteurs, tels que des associations professionnelles mais aussi les partenaires sociaux ne manquent pas d'appeler de tous leurs



Conseil d'administration de la SFPI

(au-dessus, de gauche à droite): Jan Verschooten, Olivier Henin, Pascal Lizin, Nicolas Pire, Luc Keuleneer, Renaat Berckmoes

(au-dessous, de gauche à droite): Laurence Bovy, Valérie Potier, Wouter Everaert, Lieve Schuermans, Jeanine Windey, Koenraad Van Loo

vœux à trouver des réponses face à cet enjeu. La SFPI veut répondre présent et aider les projets qui développent aujourd'hui les réponses de demain aux problèmes de mobilité en étant un investisseur actif dans ce domaine.

Les secteurs de la mobilité et de la transition énergétique occuperont donc demain, comme nos autres secteurs clés, une place prépondérante dans la politique d'investissement qui feront de la SFPI un acteur important dans le monde des investissements en matière de « durabilité ».

Tout en avançant dans cette préparation du futur, l'équipe de la SFPI n'en a pas pour autant négligé le présent. Voici quelques chiffres qui témoignent de l'activité de la SFPI en 2019 :

- ce sont 18 nouvelles participations que la SFPI a décidé de soutenir dans leurs projets portant ainsi le nombre de sociétés dans lesquels la SFPI joue un rôle de partenaire loyal et long terme au nombre de 122 ;
- les décisions d'investissements prises en 2019 dans les nouvelles participations se montent à plus de 90 millions EUR ;
- les montants investis en 2019 tant dans les nouvelles participations qu'en tant qu'investissement de suivi se montent à 202 millions EUR ;
- l'exercice 2019 de la SFPI s'est clôturé avec un bénéfice de 55 millions EUR.

La gouvernance de nos organes de gestion fait aussi partie des priorités du Conseil d'Administration. A cet effet, sur base d'un audit du fonctionnement du Conseil réalisé par un bureau externe, nous procédons à une révision régulière d'un certain nombre de modifications permettant d'améliorer encore le fonctionnement de notre Conseil, des comités spécialisés.

Nous souhaitons également insister sur les interactions constructives et souvent alignées avec les Invest régionaux comme PMV, LRM, SRIW, Noshag, FB, et bien d'autres...

Enfin, on ne peut clôturer l'introduction du rapport d'activités 2019 sans évoquer le début de 2020.

Le monde et la Belgique ont été secoués par une crise sanitaire sans précédent. Au-delà de la dimension

sanitaire, cette crise a arrêté net les échanges au niveau mondial, les flux de personnes et de marchandises et l'activité de production d'un très grand nombre de secteurs et a surtout bouleversé le quotidien de chacun d'entre nous.

En ce début 2020, le Conseil d'Administration, face à cette crise sanitaire, a soutenu différentes initiatives internes et en particulier:

- la protection du personnel de la SFPI en organisant la continuité des activités à l'aide des outils technologiques et qui ont permis de passer en mode télé-travail sans affecter l'efficacité de l'équipe ;
- le soutien des sociétés participées qui étaient affectées par les conséquences de cette crise et l'accompagnement des travaux du gouvernement par une participation intense et très active aux travaux de l'Economic Risk Management Group co-présidé par le Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique.

La SFPI a pu démontrer à nouveau son agilité, sa force d'action et son efficacité auprès des sociétés du portefeuille mais aussi de son actionnaire. Dans ce dernier cadre, la SFPI a négocié en étroite coordination avec le gouvernement puis est intervenue en mission déléguée dans plusieurs sociétés, afin de sauvegarder les écosystèmes, comme par exemple l'aéronautique et préserver tant que possible l'emploi et la pérennité de ces sociétés.

Ces résultats n'auraient évidemment pas été possibles sans la mobilisation du Conseil d'Administration, des organes de gestion et des équipes internes. Nous tenons à les remercier vivement pour leur implication jamais démentie.

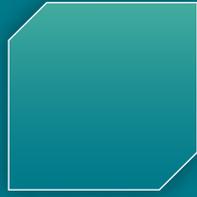
L'année 2020 n'est pas terminée, la crise sanitaire et ses conséquences se feront inévitablement sentir. L'incertitude quant au scénario de reprise reste de mise et la SFPI reste alerte et continuera plus que jamais à remplir sa mission et apporter des solutions pour répondre aux défis de notre économie et contribuer au bien-être de sa population.

Koenraad Van Loo,
Chief Executive Officer



Pascal Lizin,
Président





#1

L'essentiel de la SFPI

La Société fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI) est née en novembre 2006 de la fusion par absorption de la Société fédérale de Participations par la Société fédérale d'Investissement, conformément à la loi du 26 août 2006.

Mission / Stratégie 2025

Durant l'année 2019, la SFPI a mené un chantier de définition d'une stratégie 2025 visant à définir les priorités à mettre en œuvre durant les 5 années à venir.

Avec une augmentation conséquente de son bilan à 2,5 milliards EUR (x3) et plus de 100 lignes d'investissement (x5) depuis sa création en 2006, la SFPI entre à présent dans une nouvelle phase de son existence.

Nous avons pour vision et pour ambition de devenir le « Sovereign Wealth fund of Belgium » et d'être un moteur d'économie durable et de prospérité sociale sur le long terme grâce à des « smart capital solutions ».

S'appuyant sur les valeurs communes et reconnues d'esprit d'équipe, de respect, de compétence, d'efficacité et d'intégrité, la SFPI se veut un partenaire de confiance qui aide les entreprises belges à devenir des références dans leur secteur en leur proposant des « smart capital solutions ». La deuxième partie de notre mission consiste à préserver la stabilité à long terme de l'économie belge en contribuant à l'ancrage des actifs stratégiques par des « smart capital solutions » pour les entreprises prometteuses comme pour les entreprises bien établies.

Afin d'accomplir sa double mission, la SFPI développera un ensemble de solutions financières et non financières (directement ou par l'intermédiaire de fonds) pour les entreprises, des plus petites aux multinationales, tout au long de leurs différentes phases de vie et définira une stratégie pour l'ancrage belge des actifs stratégiques. La SFPI veut être un acteur qui compte et devenir la référence dans son activité, démontrant ainsi sa valeur ajoutée et contribuant à l'emploi et à la prospérité sociale en Belgique par ses investissements. Elle encouragera activement l'impact social et les pratiques de bonne gouvernance. Elle favorisera l'innovation en contribuant au développement des technologies émergentes et de leurs écosystèmes en Belgique. Dans ce contexte, elle aspire à être le gestionnaire de portefeuille unique pour les participations de l'État belge et à devenir le centre de compétence pour leur gouvernance.

En créant des partenariats structurels avec des fonds publics et privés en Belgique et à l'étranger afin de maximiser sa capacité d'action, la SFPI souhaite devenir le partenaire institutionnel de premier choix dans le paysage belge de l'investissement. Enfin, la SFPI souhaite aussi être un excellent lieu de travail pour ses collaborateurs et mettre en place un environnement de travail « beyond digital » et une stratégie de responsabilité sociale de l'entreprise.

Plus spécifiquement, la SFPI proposera des « smart capital solutions », c'est-à-dire du « patient » capital et quasi-capital, en tenant compte des rendements financiers et non financiers, afin de soutenir les start-ups et écosystèmes prometteurs de manière indirecte via des fonds et de faire progresser les scale-ups et les incubateurs d'écosystèmes via des investissements directs. En outre, en tant que « Sovereign Wealth fund of Belgium », la SFPI exploite sa notoriété pour renforcer la crédibilité des entreprises de son portefeuille et leur donner accès à un vaste réseau national et international.

Les demandes de financement sont toujours traitées de manière très réactive et l'approche orientée solutions restera dans l'ADN de la SFPI. Dans l'intérêt à long terme de la société et de l'économie belges, la SFPI investira principalement de manière directe sous la forme de capital et quasi-capital, dans des actifs stratégiques. Ces actifs sont des entreprises issues de la « nouvelle économie » ainsi que des entreprises d'« intérêt national ». Bien entendu, la SFPI interviendra aussi comme un centre de compétences chargé de conseiller et d'assister le Gouvernement belge sur des questions spécifiques.

Approche d'investissement

La SFPI entend intervenir à toutes les phases de vie des entreprises par son portefeuille d'investissement et d'ancrage selon une approche diversifiée :

Portefeuille d'investissement

La SFPI est fière de son histoire et s'appuie sur les atouts qu'elle a développés dans le passé, c'est pourquoi les secteurs prioritaires historiques feront l'objet

d'une analyse détaillée afin de déterminer la meilleure manière de les appréhender dans le futur (immobilier, finance, aéronautique, fonds d'investissement internationaux et soins de santé).

En outre, sur base d'une vaste enquête menée auprès de ses principaux stakeholders, la SFPI se concentrera également sur de nouveaux secteurs comme l'investissement à impact, l'énergie & « utilities » ou encore le transport & la mobilité.

Dans ses analyses d'investissements futurs, la SFPI sera attentive à la présence de valeur ajoutée en termes de durabilité, de technologie et d'infrastructure comme autant de facteurs facilitateurs confortant la nécessité de soutenir ces projets. Dans cette même perspective, les actifs liés à l'innovation et à la nouvelle économie resteront des sources importantes d'investissement direct et indirect de la SFPI étant donné leur effet catalyseur sur sa stratégie d'investissement. Au-delà de ces critères transversaux, l'emploi restera évidemment l'un des facteurs essentiels guidant les décisions d'investissement de la SFPI.

Les start-ups et les scale-ups seront financées de manière indirecte par le biais de fonds que l'on peut répartir en deux types. D'une part, les fonds spécialisés possédant une expertise sectorielle et qui investissent dans le lancement d'entreprises et les start-ups. D'autre part, les fonds de « croissance » qui s'associent à d'autres acteurs belges pour investir dans des entreprises en croissance et qui recherchent du financement. Les entreprises déjà établies possédant une première base solide de revenus mais souffrant d'un financement insuffisant seront aussi financées de manière directe par la SFPI, qui prendra des participations dans les entreprises de ses secteurs prioritaires présentant une croissance à 2 chiffres.

Enfin, mais non des moindres, la SFPI jouera un rôle actif dans les incubateurs d'écosystèmes en investissant directement dans ceux qui se spécialisent dans les nouvelles technologies et dans les secteurs prioritaires de la SFPI (exemples d'incubateurs d'écosystèmes existants : Be Central, Nxtport, Scale-ups.eu).

Portefeuille d'ancrage

Pour le portefeuille d'ancrage, nous adopterons une approche dite de « smart anchoring » qui devrait permettre à la SFPI, tenant compte des moyens dont elle dispose, d'ancrer efficacement les actifs stratégiques belges.

On entend par « actifs stratégiques » les entreprises susceptibles de jouer un rôle essentiel dans l'économie belge à l'avenir (issues de la « nouvelle économie »), mais aussi les entreprises considérées comme étant d'« intérêt national ».

Les actifs stratégiques de la « nouvelle économie » seront identifiés en recherchant, dans le paysage économique belge, les entreprises prometteuses et évoluant dans des secteurs avec un enjeu stratégique évident pour la Belgique. Le sourcing se fera principalement, mais pas exclusivement, à travers les fonds d'investissement dans lesquels la SFPI a investi. L'objectif est d'appliquer une approche de « smart dynamic anchoring », selon laquelle les actifs les plus prometteurs seront ancrés afin de sauvegarder leur valeur stratégique pour l'économie belge.

Les actifs stratégiques d'« intérêt national » seront identifiés et priorisés en fonction du potentiel d'investissement. L'objectif est d'appliquer une approche de « smart dynamic anchoring » en prenant des participations qui maximisent notre pouvoir de décision tout en minimisant l'utilisation de capitaux/de participation. Pour ce faire, nous pouvons par exemple renforcer notre pouvoir de décision par la création d'un consortium avec des investisseurs institutionnels qui partagent nos intérêts et objectifs, que ce soit en créant un fonds commun ou en négociant des conventions d'actionnaires précisant nos objectifs communs.

Afin de renforcer nos capacités d'ancrage d'actifs, nous intensifierons la coopération avec des investisseurs institutionnels régionaux et locaux et nous développerons et conserverons des liens avec des investisseurs institutionnels internationaux tels que des fonds souverains et des fonds de pension afin de co-investir dans des dossiers plus volumineux et d'échanger les meilleures pratiques.

55



millions EUR
de bénéfice

18



nouvelles sociétés
participées

Faits marquants
de **l'année**
2019

Une équipe
de

20

personnes



202

millions EUR
dans 59
sociétés

122

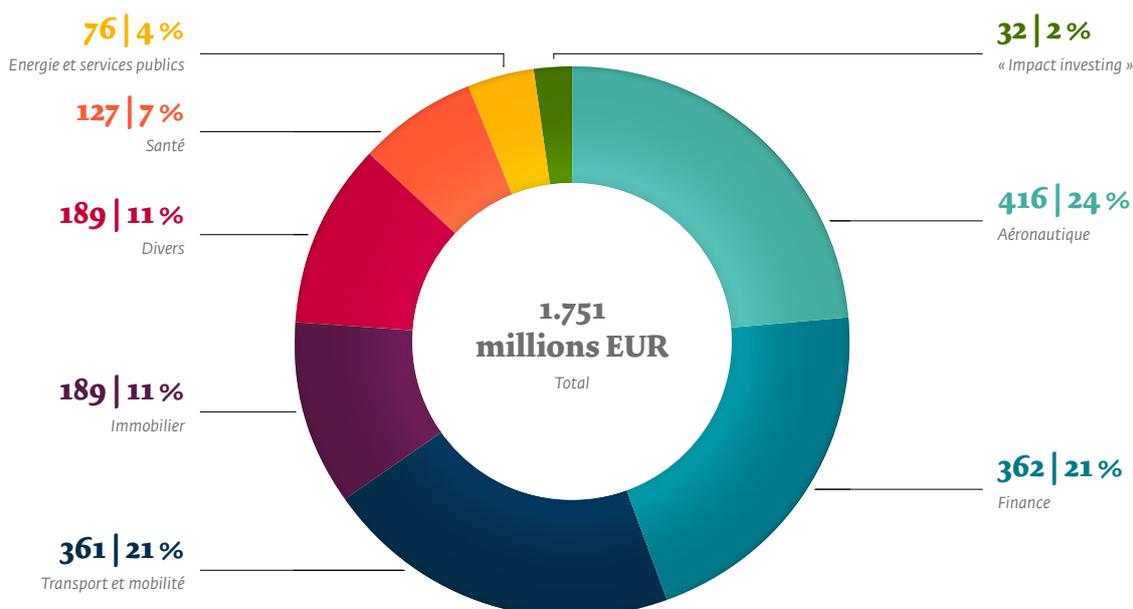


sociétés
en portefeuille

Chiffres clés

Répartition sectorielle

Graphique 1 : Répartition sectorielle du portefeuille d'investissement en tant que société d'investissement, holding public et missions déléguées en 2019, en millions EUR et en pourcentages



Au total, les secteurs d'investissement prioritaires, tels que définis dans la stratégie 2020-2025 de la SFPI, représentent 78 % de la valeur du portefeuille de la SFPI en tant que société d'investissement et holding public. Les 22 % restants correspondent quant à eux, d'une part (11 %) par le secteur real estate qui ne constitue plus un secteur stratégique en tant que tel ;

seuls certains segments du secteur immobilier sont repris dans les secteurs stratégiques retenus ; d'autre part (4 %), aux investissements dans des fonds multi-sectoriels et, (7 %) dans des participations historiques dont les principales sont la Loterie Nationale (4 %), Certi-Fed (2 %), et le Palais des Beaux-Arts (1 %).

Évolution des fonds propres

L'augmentation des capitaux propres de la SFPI entre l'exercice 2018 et l'exercice 2019 s'élève à 41 millions EUR et correspond essentiellement au bénéfice de

l'exercice 2019, soit 55 millions EUR, dont un dividende de 14 millions EUR a été distribué (25 %).

Tableau 1 : Évolution des capitaux propres de la SFPI de 2015 à 2019, en millions EUR

	2015	2016	2017	2018	2019
Capital	1.533	1.533	1.473	1.473	1.473
Bénéfice de l'exercice	84	112	115	150	55
Dividende	-20	-20	-29	-37	-14
Réserves	488	552	644	730	842
Capitaux propres	2.085	2.176	2.203	2.316	2.357

Évolution du personnel

Au cours de l'année 2019, la structure interne s'est vue renforcée par l'engagement de 2 nouveaux membres du Comité exécutif et d'un juriste. Le

Comité exécutif, composé de 3 membres outre le CEO, a été complété par une promotion interne sans nouveau recrutement.

Tableau 2 : Évolution du nombre d'employés de 2015 à 2019

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre total à la date de clôture	11	13	17	19	20

Par ailleurs, une collaboration structurelle existe avec des experts dans des domaines particuliers, à savoir un expert dans le domaine des assurances, un

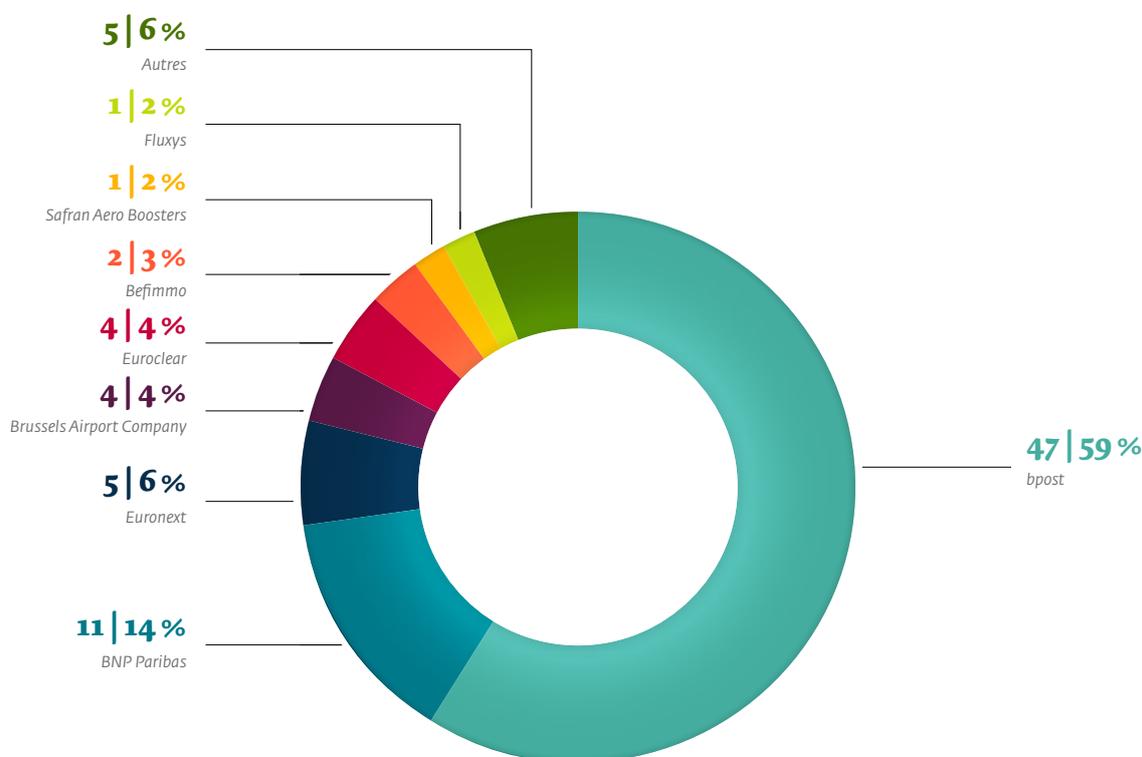
expert en biotechnologie et un expert dans le domaine international.

Contribution au résultat 2019

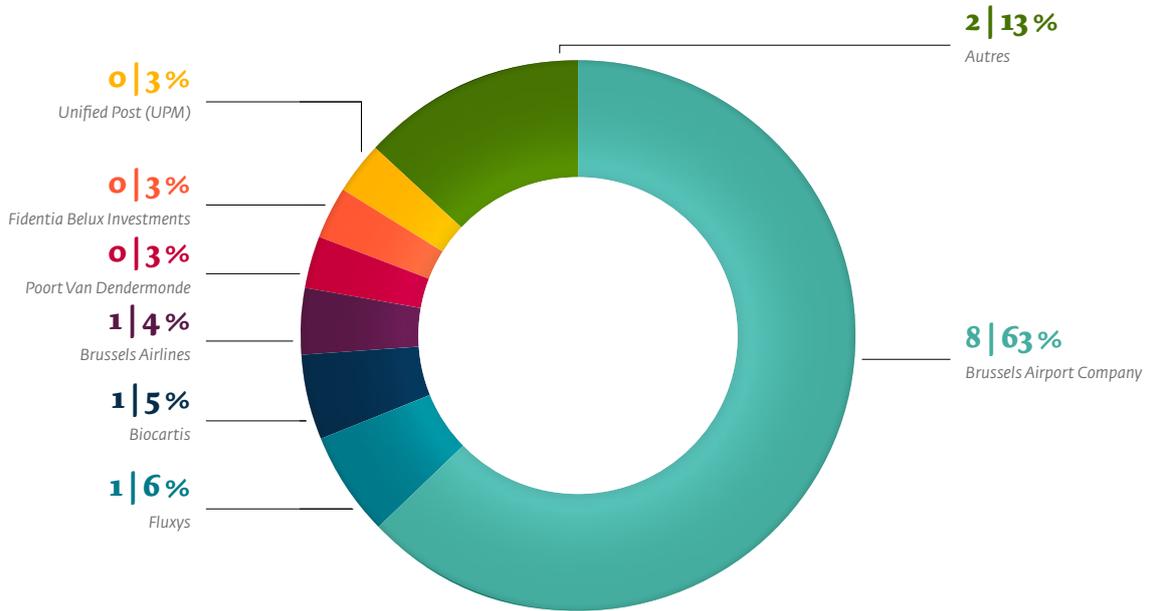
Les dividendes reconnus par la SFPI en 2019 représentent 80 millions EUR. Les intérêts des prêts

portant sur l'année 2019 représentent quant à eux 13 millions EUR.

Graphique 2 : Contribution des participations au total des dividendes reconnus en 2019, en millions EUR et en pourcentages



Graphique 3 : Contribution des participations au total des intérêts reconnus en 2019, en millions EUR et en pourcentages



Structure

La SFPI remplit donc trois fonctions : elle agit en qualité de société d'investissement, elle assume la fonction de holding public et elle accomplit toutes les missions qui lui sont confiées par des lois spé-

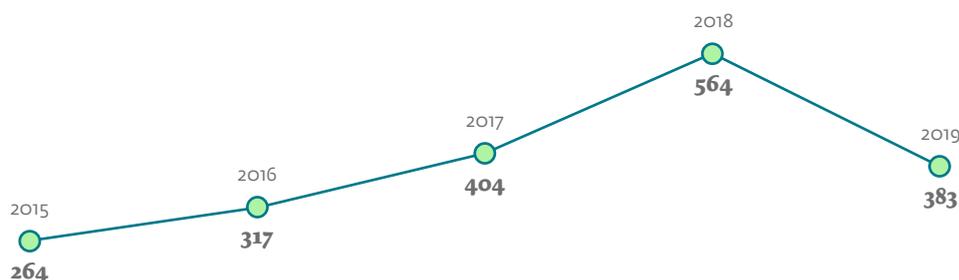
ciales ou par des arrêtés royaux. Ces trois piliers ont chacun leurs caractéristiques propres et diffèrent également les uns des autres par leur taille.

La SFPI en sa qualité de société d'investissement

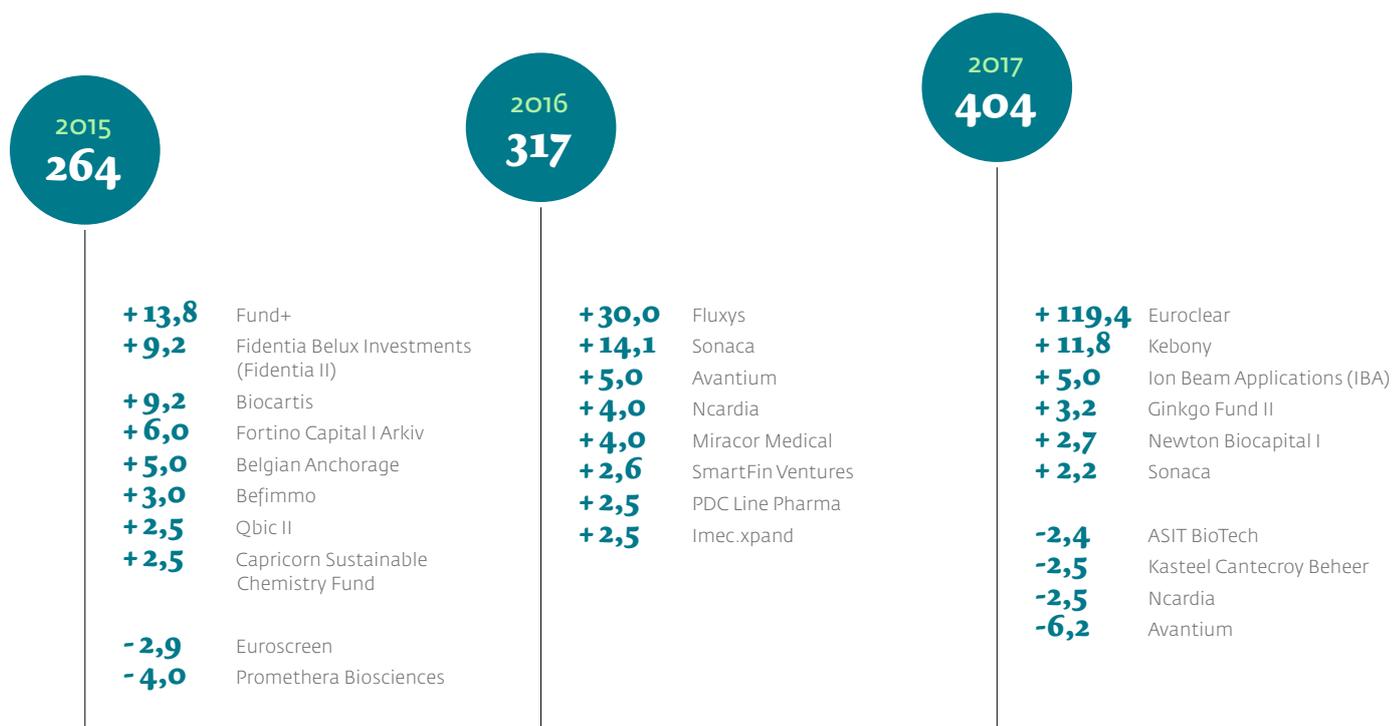
En sa qualité de société d'investissement, la SFPI tente de contribuer au développement d'entreprises privées susceptibles d'offrir une plus-value sociétale intéressante. Dans ce segment d'activité, la SFPI agit entièrement de sa propre initiative.

Les informations détaillées relatives au portefeuille de société d'investissement au 31 décembre 2019 sont reprises dans la deuxième partie du rapport annuel 2019.

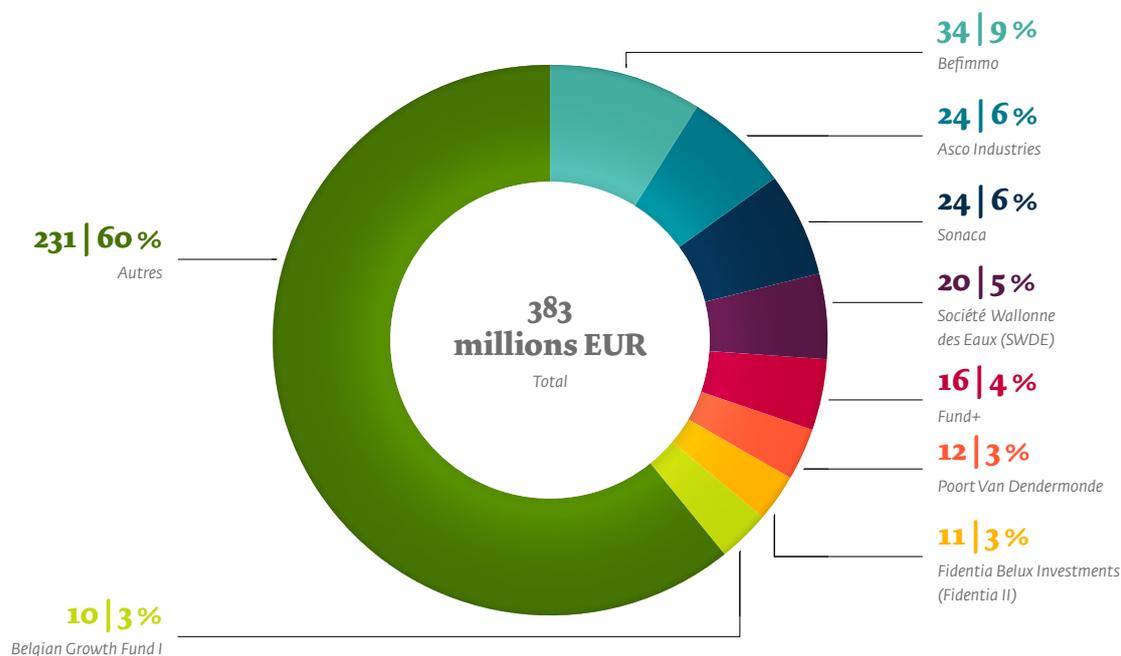
Graphique 4 : Évolution globale du portefeuille société d'investissement de 2015 à 2019, en millions EUR



Graphique 6 : Principaux mouvements du portefeuille société d'investissement de 2015 à 2019, en millions EUR



Graphique 5 : Contribution des participations à la valeur du portefeuille société d'investissement au 31 décembre 2019, en millions EUR et en pourcentages



2018
564

2019
383

- + 10,0** Belgian Growth Fund I
- + 6,0** China-Belgium Technology Innovation Industry Fund
- + 5,0** Inbiose
- + 4,0** Sonaca
- + 4,0** Sabena Aerospace Engineering
- + 4,0** Imcyse
- + 3,0** Calyos
- 52,0** Fluxys (transfert de portefeuille)
- 60,0** Euronext (transfert de portefeuille)
- 119,0** Euroclear (transfert de portefeuille)

La SFPI en sa qualité de holding public

En sa qualité de holding public, la SFPI acquiert des participations en vue de les ancrer dans le paysage économique belge. Ce segment d'activité compte également des participations qui ont été intégrées par le gouvernement dans le capital de la SFPI dans le cadre de la poursuite d'une gestion rationnelle et centrale des participations de l'État.

Dans la plupart des cas, il s'agit soit d'actifs stratégiques soit de participations qui ont été prises dans la période précédant la fusion de 2006 entre la SFI et

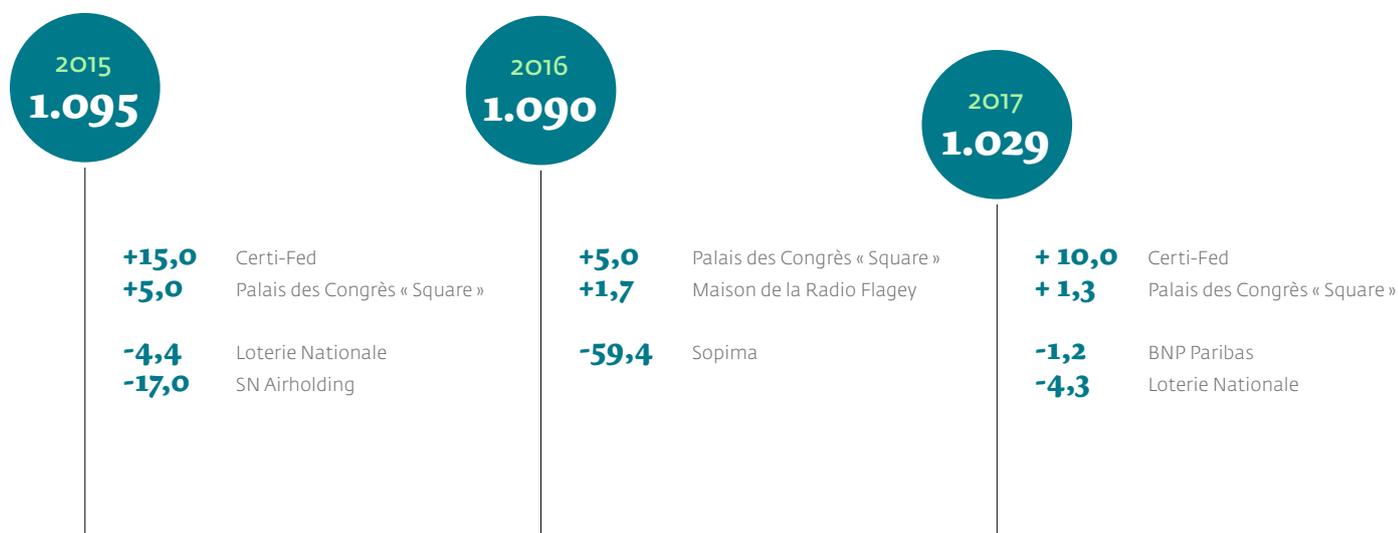
la SFP ; l'exception la plus importante est la transaction autour d'une partie des actions de BNP Paribas, exécutée en 2013.

Les informations détaillées relatives au portefeuille holding public au 31 décembre 2019 sont reprises dans la deuxième partie de ce rapport annuel 2019.

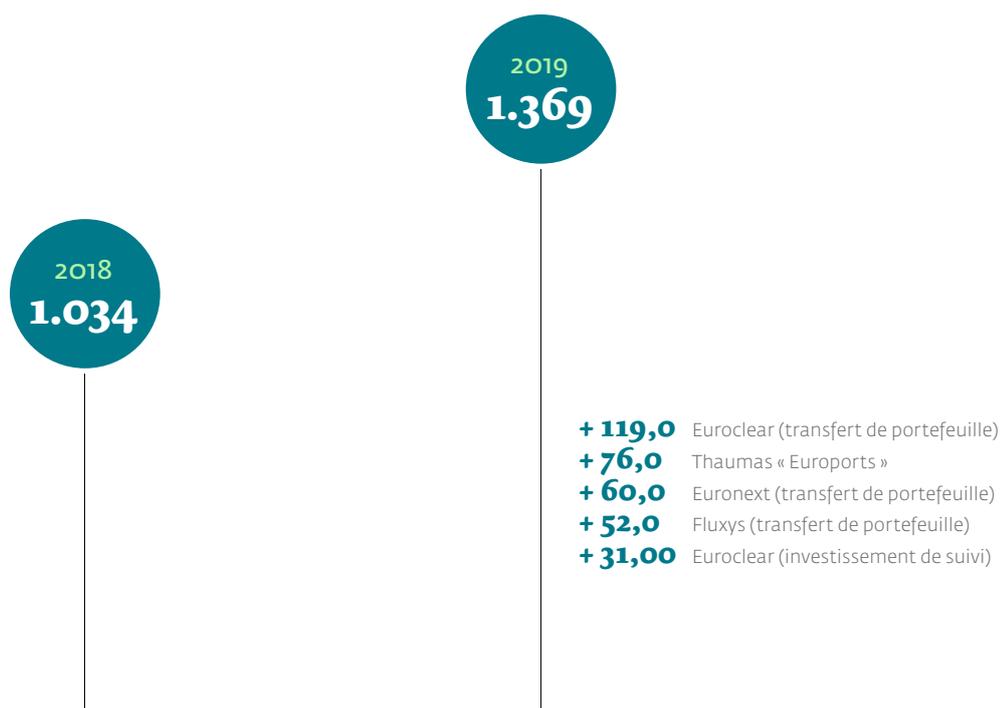
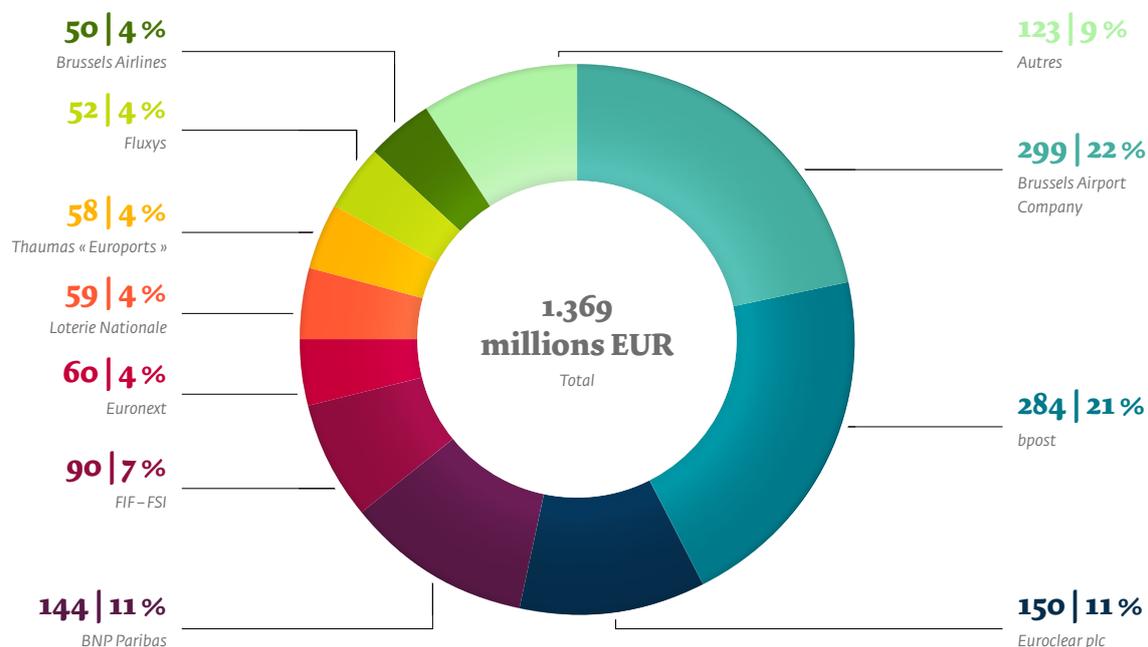
Graphique 7 : Évolution globale du portefeuille holding public de 2015 à 2019, en millions EUR



Graphique 9 : Principaux mouvements du portefeuille holding public de 2015 à 2019, en millions EUR



Graphique 8 : Contribution des participations à la valeur du portefeuille holding public au 31 décembre 2019, en millions EUR et en pourcentages



La SFPI en sa qualité de mandataire des autorités (missions déléguées)

Dans ce segment d'activité, la SFPI prend des participations et réalise des investissements sur la base d'une décision formelle du gouvernement. Celui-ci met les fonds nécessaires à la disposition de la SFPI pour chaque mission déléguée. L'État a généralement recours à cette faculté lorsque l'investissement concerné est soit trop risqué, soit supérieur aux ressources de la SFPI, et lorsque le gouvernement estime que l'investissement répond à un besoin sociétal important. Le financement de ces investissements, les risques qui y sont associés et le produit de ceux-ci, relèvent du gouvernement. La SFPI enregistre donc les missions déléguées pour le compte du gouvernement à leur valeur initiale d'investissement au moyen d'une écriture hors bilan.

En 2019, l'accord entre actionnaires de Vitrufin (détenue par la SFPI en mission déléguée) qui avait été signé en mai 2017 afin de garantir une perspective de stabilité de l'actionnariat pour une période de 2 ans, est arrivé à échéance. Suite à cet accord et à la simplification de la structure du capital qui en a découlé, la liquidation de la société Vitrufin a été mise en œuvre dans le courant de l'exercice 2019 et la SFPI de même que les autres actionnaires de Vitrufin détiennent dorénavant des parts directement dans Ethias.

Les informations détaillées relatives au portefeuille missions déléguées au 31 décembre 2019 sont reprises dans la deuxième partie de ce rapport annuel 2019.

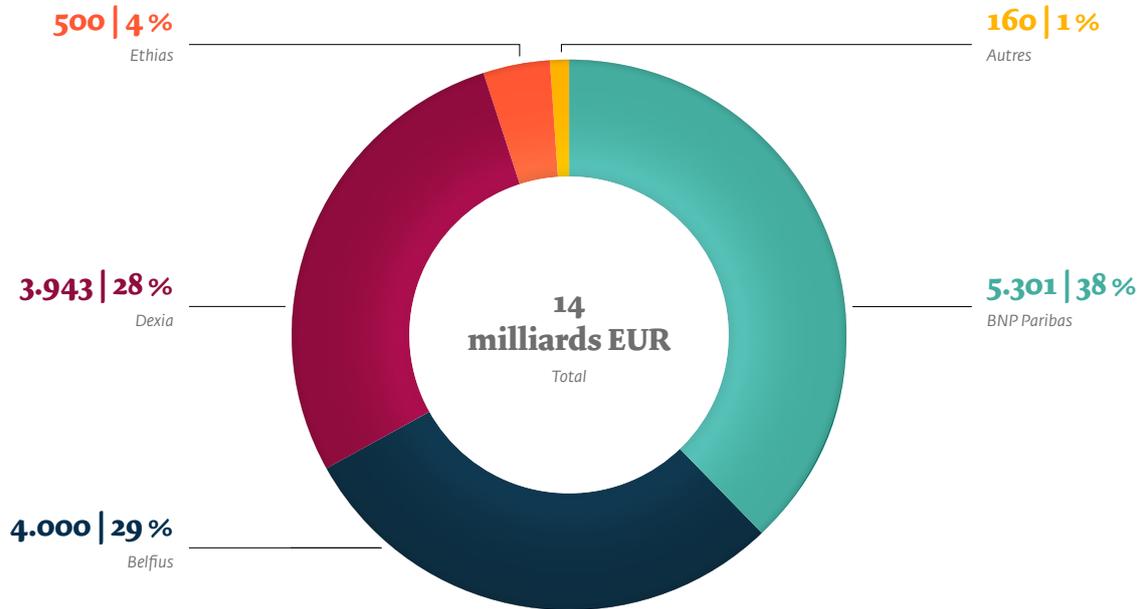
Graphique 10 : Évolution globale du portefeuille missions déléguées de 2015 à 2019, en millions EUR



Graphique 12 : Évolution détaillée du portefeuille missions déléguées de 2015 à 2019, en millions EUR



Graphique 11 : Contribution des participations à la valeur du portefeuille missions déléguées au 31 décembre 2019, en millions EUR et en pourcentages



+ 500,0 Ethias

- 582,0 Vitrufin (Ethias Finance)



#2

Investissements 2019 et perspectives 2020

Investissements 2019

En 2019, le Conseil d'administration de la SFPI a décidé de nouveaux engagements (dont une partie a déjà été réalisée en 2019) pour plus de 90 millions EUR dans de nouveaux projets d'investissements :

Capricorn digital Growth Fund : 10 millions EUR

Ce fonds est dédié aux jeunes entreprises qui développent des technologies et applications innovantes au départ des possibilités offertes par la science des données et l'intelligence artificielle, centré sur la santé digitale et l'industrie 4.0. La SFPI a décidé d'y investir 10 millions EUR desquels 25% ont été libérés en 2019.

Volta Ventures II : 10 millions EUR

Ce fonds technologique est dédié aux jeunes entreprises actives dans le domaine des logiciels et internet situées au Benelux. La SFPI a marqué son accord pour investir à concurrence de 15% de la taille du fonds avec un maximum de 10 millions EUR, pour autant qu'au minimum, un montant équivalent au montant investi par la SFPI soit réinvesti en Belgique. La SFPI est intervenue dans un premier closing fin 2019 pour un montant de 5 millions EUR et dans un second closing début 2020 pour un montant de 1 million EUR. Une libération de 12,5% de cet investissement a déjà été réalisé.

Bioque Factory Fund : 10 millions EUR

Bioque Factory Fund est un fonds d'investissement belge, biotech, dédié aux investissements dans le secteur de la santé. La SFPI a marqué son accord pour un investissement dans ce fonds, à concurrence de 10% de sa taille, sans toutefois excéder 10 millions EUR. Un premier closing a eu lieu en 2020 dans lequel la SFPI a participé à hauteur de 6 millions EUR, desquels 15% ont été libérés.

Regenero Impact Fund : 10 millions EUR

Ce fonds « impact » multisectoriel est dédié aux entreprises qui développent des solutions qui tendent à répondre aux enjeux sociaux ou environnementaux actuels. La SFPI a décidé d'investir 10 millions EUR dans ce fonds et a acquis une participation de 4 millions EUR en 2020.

9.5 Magnitude Ventures : 6 millions EUR

9.5 Magnitude Ventures est un fonds dédié aux sociétés technologiques innovantes early-stage et scale-up. La SFPI a décidé de faire un investissement

de l'ordre de 15% de la taille du fonds ne dépassant pas 6 millions EUR. La SFPI a investi 4 millions EUR en 2019 et 1 million EUR début 2020. A ce jour, la SFPI détient 15% du fonds et a libéré 25% de son investissement.

LSP 6 : 6 millions EUR

Ce fonds d'investissement européen est dédié aux entreprises innovantes dans les secteurs de la santé et de la biotechnologie. Il se caractérise par une diversité, en termes d'activités (oncologie, endocrinologie, etc.) et de stade de développement (série A à série C). La SFPI a marqué son accord pour un investissement de 6 millions EUR dans ce fonds en conditionnant celui-ci à ce que le fonds réinvestisse 100% des fonds investis par la SFPI en Belgique. Un investissement de 6 millions EUR a été réalisé par la SFPI dans ce fonds début 2020, dont 35% ont été libérés.

Inbiose : 5 millions EUR

Inbiose est une société spécialisée dans la production de glucides spéciaux, non disponibles sur le marché, pour les mettre à disposition du secteur de la nutrition et de la santé. Elle produit notamment des sucres que l'on peut également trouver dans le lait humain et qui permettent de produire du lait infantile avec des propriétés protectrices dites comparables à celles du lait maternel sur le plan du développement du système immunitaire. Cette société est une spin-off de l'université de Gand. La SFPI a décidé d'investir 5 millions EUR dans Inbiose et a réalisé cet investissement en 2019.

OncoDNA : 5 millions EUR

OncoDNA est une société belge qui cherche à améliorer les thérapies contre le cancer en développant des solutions innovantes. Ses technologies permettent d'améliorer la collecte et l'échanges de données de manière à aider les oncologues à déterminer des stratégies de traitement et de suivi plus adaptées à chaque profil de tumeur en particulier. OncoDNA collabore avec des laboratoires et des institutions dans le monde entier. La SFPI a marqué son accord pour un investissement de maximum 5 millions EUR dans OncoDNA. La SFPI a acquis des actions pour 2,5 millions EUR en 2019 et pour 2 millions EUR en 2020.

The White Fund : 5 millions EUR

Ce fonds est dédié aux sociétés early-stage qui développent des technologies innovantes au service de la médecine et dont l'ambition est de regrouper les

acteurs et de consolider l'écosystème du secteur Medtech en Belgique. La SFPI a marqué son accord pour un investissement de 5 millions EUR dans ce fonds, desquels 3 millions EUR ont été appelés lors d'un premier closing en 2019, libérés à concurrence de 25%.

Industrya Fund : 5 millions EUR

Industrya Fund est une plateforme d'innovation dédiée à la recherche, l'identification, l'accompagnement et au financement des start-ups et scale-ups industrielles. La SFPI a décidé d'y investir 5 millions EUR.

Imcyse : 3,5 millions EUR

Imcyse est une société belge, spin-off de la K.U.Leuven, qui cherche à développer des solutions notamment pour le traitement du diabète. La technologie d'Imcyse est innovante et prometteuse ce qui lui a permis de gagner en crédibilité, notamment aux yeux de fonds d'investissements internationalement réputés. La SFPI a marqué son accord pour un investissement de 3,5 millions, réalisé en 2019.

AuXin Surgery : 2,5 millions EUR

AuXin Surgery est une société biotechnologique qui développe des dispositifs médicaux destinés à améliorer la précision dans les interventions chirurgicales en matière de méthode de dissection. La SFPI a décidé d'investir 2,5 millions EUR dans cette société et a participé à une première souscription en 2020 pour 1 million EUR.

Skeyes : 2,5 millions EUR

skeyes est une entreprise publique autonome dont la mission est d'assurer la sécurité du trafic aérien dans l'espace aérien dont la Belgique est responsable (anciennement Belgocontrol). Celle-ci prévoit de créer une filiale dédiée au développement et à la commercialisation de services liés à la circulation de drones, et dont l'intérêt particulier sera donné aux infrastructures critiques (aéroports, ports maritimes, établissements pénitentiaires, etc.). La SFPI a marqué son accord pour un investissement de 2,5 millions EUR affecté à la création de cette filiale. Début 2020, la SFPI a donc investi 2,5 millions EUR sous forme de prêt convertible.

Texere Biotech : 2,5 millions EUR

Société qui a développé une technique entièrement robotisée de traitement du tissu osseux pour la production de greffons osseux. La SFPI a décidé d'investir 2,5 millions EUR dans Texere, dont 1 million EUR a été investi en janvier 2020 sous forme de participation au capital et 0,5 million EUR sous forme de prêt.

Scale II : 2,5 millions EUR

Scale II est un fonds dédié au financement des sociétés innovantes, qui débutent leur croissance (early scale-up) situées principalement en Belgique. La SFPI a marqué son accord pour un investissement de 2,5 millions EUR dans ce fonds. Un investissement de 1 million EUR a été réalisé en 2019 dont 25% ont été libérés.

The Factory Fund : 2 millions EUR

Ce fonds constitué en 2019 est dédié au financement de jeunes sociétés technologiques principalement en Belgique. La SFPI a décidé d'investir 2 millions EUR dans ce fonds, dont 0,5 million EUR ont déjà été souscrits.

Sky-Hero : 2 millions EUR

Cette société est active dans la conception, la fabrication et la distribution de drones « indoor ». Leurs drones sont notamment utilisés par des services de sécurité. La SFPI a marqué son accord pour un investissement de 2 millions EUR, desquels 1 million EUR a été souscrit en 2019.

Unifly : 2 millions EUR

Unifly est une spin-off de l'Institut de recherche technologique VITO qui développe et exploite des logiciels pour la gestion du trafic aérien des drones afin d'améliorer la sécurité de la navigation aérienne. La SFPI a marqué son accord pour un investissement de 2 millions EUR, qu'elle a réalisé en 2019.

Synthèse des flux financiers liés aux investissements de 2019

Nouveaux investissements et investissements de suivi sous forme de capital (en millions EUR)

Euroports (Thaumas - Agenor)	76
Euroclear Holding SA	31
Belgian Growth Fund I commV	10
Capricorn Scorpio Fund	6
Palais des Congrès	5
Inbiose	5
Imcyse	4
Newton Biocapital I	3
Calyos	3
Capricorn digital Growth Fund	3
OncoDNA	3
Unifly	2
Epics Therapeutics	2
Biodiscovery 5	2
PDC Line Pharma	1
Innovation Fund	1
Pharmafluidics	1
Bioxodes	1
Qbic II Fund Arkiv	1
Fidentia Belux Investments	1
Ncardia	1
Sky-Hero	1
Vesalius Biocapital III	1
9.5 Magnitudes Ventures	1
profinpar Fund	1
Belgian Infrastructure Fund-I4B	1
Ginkgo Fund II	1
Smartfin Ventures	1
White Fund	1
Minoryx Therapeutics	1
Volta Ventures II	1
V-Bio Ventures Fund	1
Bone Therapeutics	1
iTeos	1
iStar Medical	1
Normandy Hadrontherapy	1
Accessia GMP	1
Capricorn ICT Arkiv	1
Épimède	1

TOTAL 176

Nouveaux investissements et investissements de suivi sous forme de prêt (en millions EUR)

Biocartis	8
Sabena Aerospace Engineering	4
Sonaca	4
Normandy Hadrontherapy	2
Epimède	2
iStar Medical	2
Fidentia Belux Investments	1
PDC Line Pharma	1
Kebony AS	1
Nucleis	1
Scale-Ups	1
NxtPort	1

TOTAL 26

Perspectives et réalisations de l'année 2020

Crise covid-19

La crise mondiale de santé publique résultant de l'épidémie de la nouvelle maladie du coronavirus, connue sous le nom de covid-19, a provoqué une volatilité et une perturbation considérables des marchés financiers depuis le début du mois de mars 2020. En outre, les mesures de confinement provoquent des effets très graves sur l'économie de notre pays, notamment pour quelques secteurs particulièrement touchés.

Le Conseil d'administration de la SFPI a marqué son accord pour la création d'une enveloppe d'urgence en raison de cette crise. Celle-ci est répartie comme suit :

- D'une part une enveloppe de 150 millions EUR destinée à soutenir les entreprises de son portefeuille les plus touchées par la crise du covid-19 mais dont le business plan demeure viable ;
- D'autre part, une enveloppe de 50 millions EUR, à des investissements dans des entreprises en dehors du portefeuille de la SFPI, qui développent des solutions destinées à mieux lutter à l'avenir contre les épidémies (actuelle et futures), à déployer le tissu économique et industriel belge dans ce domaine, ou à permettre une sortie ordonnée de la crise sanitaire.

Sur l'enveloppe de 150 millions EUR, la SFPI a décidé d'investir 68,5 millions EUR dans les sociétés Asco Industries (30 millions EUR), Sonaca (25 millions EUR), Sabena Aerospace Engineering (7,5 millions EUR), Air Belgium (3 millions EUR) et NxtPort (3 millions EUR). Ces investissements ont été réalisés en 2020 pour 67 millions EUR.

Sur l'enveloppe de 50 millions EUR, la SFPI a décidé d'investir 16 millions EUR dans les sociétés Univercells (10 millions EUR) et ExeVir Bio (6 millions EUR). A ce jour 8,5 millions EUR ont fait l'objet d'investissement suite à ces décisions.

En outre, dans le cadre des missions déléguées, la SFPI a accepté des missions déléguées pour 315 millions EUR dans les sociétés Brussels Airlines (290 millions EUR) et AviaPartner (25 millions EUR). Ces dossiers ont déjà fait l'objet d'investissement en missions déléguées pour 28 millions EUR.

Autres opérations importantes réalisées en 2020

Par ailleurs, deux opérations importantes ont été réalisées début 2020, à savoir :

- Le rachat à Dassault Belgique Aviation de la totalité de sa participation de 96,85% dans Société Anonyme Belge de Constructions Aéronautiques (« SABCA ») par une nouvelle joint-venture (« Blueberry ») constituée par Sabena Aerospace et la SFPI. L'investissement réalisé par la SFPI à l'issue de cette opération représente 79 millions EUR ;
- La sortie de la participation Masthercell (plateforme de production de lots de thérapies cellulaires en conditions GMP) en raison de son rachat par l'entreprise américaine Catalent. En seulement 26 mois, la SFPI a atteint un multiple de 4,5 ; en effet, sur un investissement de 5 millions EUR, la SFPI a réalisé une plus-value de 18 millions EUR.



#3

Rapport financier

au 31 décembre 2019

Comptes annuels statutaires au 31 décembre 2019

Bilan

ACTIF (en milliers EUR)	2019	2018
ACTIFS IMMOBILISES	<u>1.688.163</u>	<u>1.531.772</u>
Immobilisations incorporelles	1	1
Immobilisations corporelles	5.572	6.011
Immobilisations financières	1.682.590	1.525.760
Entreprises liées	171.572	171.330
<i>Participations</i>	171.572	171.330
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	909.805	808.592
<i>Participations</i>	749.924	644.973
<i>Créances</i>	159.880	163.619
Autres immobilisations financières	601.213	545.838
<i>Actions et parts</i>	540.863	492.553
<i>Créances et cautionnements en numéraire</i>	60.351	53.285
ACTIFS CIRCULANTS	<u>697.318</u>	<u>826.128</u>
Créances à plus d'un an	55.000	55.000
Autres créances	55.000	55.000
Créances à un an au plus	23.503	28.380
Créances commerciales	0	19
Autres créances	23.503	28.361
Placements de trésorerie	1.705	4.121
Autres placements	1.705	4.121
Valeurs disponibles	614.494	736.929
Comptes de régularisation	2.616	1.698
TOTAL DE L'ACTIF	2.385.481	2.357.900

PASSIF (en milliers EUR)	2019	2018
CAPITAUX PROPRES	<u>2.356.856</u>	<u>2.315.755</u>
Capital	1.473.399	1.473.398
Capital souscrit	1.473.399	1.473.398
Primes d'émission	28.894	28.894
Plus-values de réévaluation	14	0
Réserves	143.906	141.167
Réserve légale	143.906	141.167
Bénéfice reporté	710.643	672.296
PROVISIONS & IMPÔTS DIFFÉRÉS	<u>496</u>	<u>617</u>
Provisions pour risques et charges	496	617
DETTES	<u>28.129</u>	<u>41.528</u>
Dettes à plus d'un an	10.200	0
Dettes financières	10.200	0
Dettes à un an au plus	17.803	41.436
Dettes commerciales	977	900
<i>Fournisseurs</i>	977	900
Dettes fiscales, salariales et sociales	316	277
<i>Impôts</i>	12	0
<i>Rémunérations et charges sociales</i>	304	277
Autres dettes	16.510	40.259
Comptes de régularisation	127	92
TOTAL DU PASSIF	2.385.481	2.357.900

Compte de résultats

CHARGES (en milliers EUR)	2019	2018
COÛT DES VENTES ET DES PRESTATIONS	10.191	9.528
Services et biens divers	6.282	6.104
Rémunérations, charges sociales et pensions	3.308	3.024
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	486	521
Réductions de valeurs sur créances commerciales	26	140
Provisions pour risques et charges (utilisations et reprises)	-5	-1.787
Autres charges d'exploitation	82	145
Charges d'exploitation non récurrentes	12	1.381
CHARGES FINANCIERES	33.670	36.337
Charges financières récurrentes	555	2.027
<i>Charges des dettes</i>	84	12
<i>Réductions de valeur sur actifs circulants</i>	228	1.162
<i>Autres charges financières</i>	243	852
Charges financières non récurrentes	33.115	34.310
IMPÔTS SUR LE RESULTAT	4.184	1.880
Impôts	4.184	1.880
TOTAL DES CHARGES	48.045	47.745
PRODUITS (en milliers EUR)	2019	2018
VENTES ET PRESTATIONS	8.681	55.754
Autres produits d'exploitation	7.734	7.612
Produits d'exploitation non récurrents	947	48.142
PRODUITS FINANCIERES	94.145	141.786
Produits financiers récurrents	92.766	141.286
<i>Produits des immobilisations financières</i>	91.266	139.610
<i>Produits des actifs circulants</i>	1.436	1.378
<i>Autres produits financiers</i>	64	298
Produits financiers non récurrents	1.380	500
TOTAL DES PRODUITS	102.826	197.540
Bénéfice de l'exercice à affecter	54.781	149.796

Commentaires des comptes statutaires

Le total du bilan s'élève à 2.385,5 millions EUR par rapport à 2.357,9 millions EUR durant l'exercice social précédent. L'exercice se clôture avec un bénéfice net de 54,8 millions EUR par rapport à un bénéfice net de 149,8 millions EUR à la fin de l'exercice social précédent.

L'augmentation du total du bilan (+27,6 millions EUR) s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation des actifs immobilisés de +156,4 millions EUR pour les porter à 1.688,2 millions EUR au 31 décembre 2019. Cette augmentation provient principalement de l'augmentation des immobilisations financières de +156,8 millions EUR qui s'explique, quant à elle, essentiellement par les investissements de suivi dans Euroports (Thaumas – Agenor) (75,8 millions EUR) et Euroclear Holding (30,6 millions EUR) ainsi que l'investissement dans le Belgian Growth Fund I (10,3 millions EUR). La variation détaillée des immobilisations financières est, en outre, reprise ci-dessous :

1. Dans les entreprises liées		241.800 EUR
1.1 Participations		<u>241.800</u>
Investissement de suivi	5.000.000	
• Palais des Congrès	5.000.000	
Réductions de valeur actées	-4.758.200	
• Zephyr-Fin	-21.820	
• Certi-Fed	-992.916	
• Palais des Congrès	-3.743.464	
Reprise de réductions de valeur	0	

2. Dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation		101.212.841 EUR
2.1 Participations		<u>104.951.268</u>
Acquisitions et investissements de suivi	126.884.847	
• Euroports (Thaumas - Agenor)	75.750.000	
• Belgian Growth Fund I commV	10.260.500	
• Capricorn Scorpio Fund	6.372.430	
• Inbiose	5.000.000	
• Newton Biocapital I	2.975.000	
• Calyos	2.899.989	
• Capricorn digital Growth Fund	2.500.000	
• Epics Therapeutics	1.699.988	
• PDC Line Pharma	1.499.968	
• Innovation Fund	1.485.000	
• Pharmafluidics	1.368.201	
• Bioxodes	1.300.000	
• Qbic II Fund Arkiv	1.200.000	
• Fidentia Belux Investments (Fidentia II)	1.030.769	
• N-Cardia	1.000.000	
• Sky-Hero	1.000.000	
• 9.5 Magnitudes Ventures	937.500	
• profinpar Fund	900.000	

• Belgian Infrastructure Fund-I4B	850.000	
• Ginkgo Fund II	822.000	
• Smartfin Ventures	750.000	
• White Fund	750.000	
• Volta Ventures II	662.500	
• iStar Medical	557.635	
• Accessia GMP	500.000	
• Capricorn ICT Arkiv	500.000	
• Épimède	500.000	
• Qbic Feeder Fund *	425.990	
• Seeder Fund	300.000	
• Scale II	267.500	
• Performa Cleantech Investment Fund - Brésil	254.114	
• BE Central	250.005	
• Capricorn Health-Tech Fund	250.000	
• BGF Management	49.000	
• The Factory Fund	15.000	
• Fundco_EP Fund Co	1.757	
Conversions du prêt pour apport en capital		<u>9.565.387</u>
• IRE ELiT	3.240.000	
• iStar Medical	2.249.997	
• Bioxodes	1.550.915	
• NXPort	1.150.000	
• PDC Line Pharma	1.024.475	
• BE Central	350.000	
Différences de cours de change		<u>-120.261</u>
• Tara India Fund IVTrust	-34.425	
• Performa Cleantech Investment Fund - Brésil	-85.836	
Remboursements de capital		<u>-7.030.644</u>
• Performa Cleantech Investment Fund - Brésil	-128.265	
• Vives II	-162.132	
• QBIC Feeder Fund	-251.190	
• Capricorn Health-Tech Fund	-500.000	
• Capricorn ICT Arkiv	-500.000	
• Theodorus III	-740.000	
• Fortino Capital I Arkiv	-4.749.057	
Remboursement de prime d'émission		<u>-270.631</u>
• Biloba (Gingko Fund I)	-270.631	
Ventes de titres		<u>-950.632</u>
• Fundco_EP Fund Co	-7	
• Newton Biocapital I	-950.625	
Transferts de catégorie		<u>-4.000.200</u>
• Vesalius Biocapital III	-1.500.000	
• Air Belgium	-2.500.200	
Réductions de valeur actées		<u>-20.487.453</u>
• N-Cardia	-16.470	
• Maison de la Radio Flagey	-30.228	
• Épimède	-321.444	

• Smartfin Ventures	-2.000.000	
• Loterie Nationale	-4.379.000	
• A Capital China Outbound Fund (Fonds Miroir)	-5.953.766	
• Kebony AS	-7.786.545	
Reprise de réductions de valeur		<u>982.145</u>
• Vives II	982.145	
Transfert de catégorie de la réduction de valeur		<u>378.711</u>
• Air Belgium	378.711	

2.2 Créances

-3.738.428

Acquisitions et investissements de suivi		<u>8.306.171</u>
• Epimède	1.860.151	
• iStar Medical	1.500.000	
• Fidentia Belux Investments (Fidentia II)	1.030.769	
• PDC Line Pharma	1.024.475	
• Kebony AS	841.404	
• Nucleis	800.000	
• Scale-Ups	700.000	
• NxtPort	528.874	
• Bioxodes	20.497	
Apports en capital		<u>-9.565.387</u>
• Be Central	-350.000	
• PDC Line Pharma	-1.024.475	
• NxtPort	-1.150.000	
• Bioxodes	-1.550.915	
• iStar Medical	-2.249.997	
• IRE ELiT	-3.240.000	
Remboursement de créances		<u>-37.327</u>
• Accessia Pharma	-6.250	
• SwiMove	-31.077	
Réductions de valeur actées / Perte d'intérêts		<u>-2.450.768</u>
• Bioxodes	-24.723	
• Kebony AS	-2.426.045	
Différence de cours de change		<u>8.883</u>
• Kebony AS	8.883	

3. Dans les autres immobilisations financières

55.374.564 EUR

3.1 Participations

48.308.997

Acquisitions et investissements de suivi		<u>44.118.011</u>
• Euroclear Holding SA	30.582.000	
• Imcyse	3.500.045	
• OncoDNA	2.500.000	
• Unifly	1.999.973	
• Biodiscovery 5	1.540.000	
• Vesalius Biocapital III	1.000.000	
• Minoryx Therapeutics	704.160	

• V-Bio Ventures Fund	576.889	
• Bone Therapeutics	569.500	
• iTeos Therapeutics	564.516	
• Normandy Hadrontherapy	528.640	
• Nanocyl	52.288	
Conversions du prêt pour apport en capital		<u>6.424.060</u>
• Sequana Medical	6.024.060	
• Sabena Aerospace Engineering	400.000	
Réduction de capital		<u>-33.496</u>
• Vesalius Biocapital I	-33.496	
Vente de titres		<u>-800.003</u>
• Epigan	-800.003	
Transferts de catégorie		<u>4.000.200</u>
• Air Belgium	2.500.200	
• Vesalius Biocapital III	1.500.000	
Réductions de valeur actées		<u>-5.418.560</u>
• Nanocyl	-7.192	
• V-Bio Ventures Fund	-106.674	
• Avantium Holding	-300.348	
• Biocartis	-369.881	
• Bone Therapeutics	-662.014	
• Air Belgium	-1.955.308	
• ASIT Biotech	-2.017.144	
Reprises de réductions de valeur		<u>397.495</u>
• Air Belgium	216.721	
• Avantium Holding	180.774	
Transfert de catégorie de la réduction de valeur		<u>-378.711</u>
• Air Belgium	-378.711	
3.2 Créances		<u>7.065.568</u>
Acquisitions et investissements de suivi		<u>17.692.943</u>
• Biocartis	7.515.611	
• Sabena Aerospace Engineering	4.000.000	
• Sonaca	3.750.000	
• Normandy Hadrontherapy	1.956.510	
• ASIT Biotech	450.000	
• Endo Tools Therapeutics	20.822	
Remboursements de créances		<u>-10.227.376</u>
• Nanocyl	-125.971	
• Sabena Aerospace Engineering	-371.429	
• Comet Traitements	-380.918	
• Comet Sambre	-746.697	
• Biocartis	-8.602.361	
Conversion du prêt pour apport en capital		<u>-400.000</u>
• Sabena Aerospace Engineering	-400.000	

- Une diminution des actifs circulants de -128,8 millions EUR pour les porter à 697,3 millions EUR au 31 décembre 2019. Cette diminution résulte essentiellement de la diminution des valeurs disponibles (-122,4 millions EUR).
- Une augmentation des fonds propres de +41,1 millions EUR pour les porter à 2.356,9 millions EUR au 31 décembre 2019. Cette augmentation résulte de l'affectation du résultat proposée ci-dessous.
- Une diminution des dettes de -13,4 millions EUR pour les porter à 28,1 millions EUR au 31 décembre 2019. Celles-ci sont principalement composées du dividende (13,7 millions EUR) représentant 25% du résultat net de l'exercice 2019.

La diminution des dettes de -13,4 millions EUR s'explique pour l'essentiel par la diminution de la dette relative au dividende 2019 par rapport à celle de 2018 (-23,8 millions EUR) partiellement compensée par la contraction de nouveaux emprunts auprès des sociétés AG Insurance, Belfius, Ethias et KBC (10,2 millions EUR) dans le cadre du Belgian Growth Fund I.

L'exercice 2019 se clôture par un bénéfice net de 54,8 millions EUR, comparé à 149,8 millions EUR à la fin de l'exercice social précédent, soit une diminution de -95,0 millions EUR.

Les produits de l'exercice 2019 représentent 102,8 millions EUR (contre 197,5 millions EUR en 2018), soit une diminution de -94,7 millions EUR par rapport à l'année précédente. Cette diminution s'explique par les éléments suivants :

- Produits financiers :

Les produits financiers ont diminué de -47,6 millions EUR pour être portés à 94,1 millions EUR. Cette diminution s'explique principalement par la réduction des dividendes perçus en 2019 (-49,0 millions EUR) dont les principales causes portent sur les dividendes de bpost (-23,7 millions EUR), Brussels Airport Company (-18,7 millions EUR) et Credibe absorbée en 2018 (-10,0 millions EUR).

Les cinq principales participations de la SFPI en termes de génération de revenus financiers en 2019 ont été :

- bpost : dividende de 46,8 millions EUR,
- Brussels Airport Company : intérêts de 8,2 millions EUR et dividende de 3,6 millions EUR,
- BNP Paribas : dividende de 10,9 millions EUR,
- Euronext : dividende de 4,9 millions EUR,
- Euroclear (participation acquise en 2018 par la SFPI) : dividende de 3,5 millions EUR.

- Produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation représentent 8,7 millions EUR et ont, quant à eux, diminué de -47,1 millions EUR, en raison de la plus-value qui avait été dégagée en 2018 suite à l'absorption de Credibe (48,1 millions EUR). Par ailleurs, la sortie de la société Epigan réalisée en 2019 a dégagé une plus-value de 0,8 million EUR. Les autres produits d'exploitation, qui ont connu un niveau stable par rapport à 2018, sont composés essentiellement des commissions de gestion dont celle de Belfius qui s'est élevée, en 2019, à 4,0 millions EUR.

Les charges de l'exercice 2019 représentent 48,0 millions EUR (contre 47,7 millions EUR en 2018) soit une augmentation de 0,3 million EUR par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique par les éléments suivants :

- Charges financières :

Les charges financières ont diminué de -2,7 millions EUR pour être portées à 33,7 millions EUR. Celles-ci sont principalement composées des réductions de valeur des immobilisations financières (33,1 millions EUR) enregistrées principalement sur les sociétés suivantes :

- Kebony : 10,2 millions EUR,
- A Capital China Outbound Fund : 6,0 millions EUR,
- La Loterie Nationale : 4,4 millions EUR,
- Le Palais des Congrès : 3,7 millions EUR,
- ASIT Biotech : 2,0 millions EUR.

- Coût des ventes et prestations :
Le coût des ventes et prestations représente 10,2 millions EUR fin 2019, contre 9,5 millions EUR fin 2018. Ils sont principalement composés des services et biens divers (6,3 millions EUR) et des rémunérations (3,3 millions EUR).
- Impôts :
L'exercice se clôture avec un impôt de 4,2 millions EUR par rapport à un impôt de 1,9 millions EUR à la fin de l'exercice social précédent en raison de l'épuisement des reports des exonérations pour capital à risque.

Affectation du résultat

Les comptes annuels présentent un bénéfice de l'exercice 2019 de 54,8 millions EUR. Compte tenu du bénéfice reporté de l'exercice précédent de 672,3 millions EUR, le bénéfice à affecter est de 727,1 millions EUR. L'Assemblée générale a approuvé à l'unanimité, la proposition du Conseil d'administration d'affecter ce bénéfice de 727,1 millions EUR comme suit :

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS (en milliers EUR)	2019	2018
BENEFICE A AFFECTER	727.078	717.235
Bénéfice de l'exercice à affecter	54.781	149.796
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	672.296	567.439
AFFECTATION AUX CAPITAUX PROPRES	2.739	7.490
A la réserve légale	2.739	7.490
RESULTAT A REPORTER	710.643	672.296
REMUNERATION DU CAPITAL	13.695	37.449

Evolution des chiffres clés du bilan et du compte de résultats de la SFPI depuis 2014

BILAN (en millions EUR)	2014	2015	2016	2017	2018	2019
ACTIF	2.049,2	2.114,3	2.217,6	2.246,2	2.357,9	2.385,5
Immobilisations financières	1.274,2	1.296,5	1.338,9	1.370,5	1.525,8	1.682,6
Créances à long terme	50,0	50,0	50,0	50,6	55,0	55,0
Créances à court terme	33,9	23,7	23,6	16,7	28,4	23,5
Trésorerie	689,7	743,2	803,9	807,0	736,9	616,2
Autres postes	1,3	0,9	0,9	1,4	11,8	8,2
PASSIF	2.049,2	2.114,3	2.217,6	2.246,2	2.357,9	2.385,5
Fonds propres	2.021,1	2.084,7	2.176,3	2.203,4	2.315,8	2.356,9
<i>Capital souscrit</i>	1.532,7	1.532,7	1.532,7	1.473,4	1.473,4	1.473,4
<i>Prime d'émission</i>	28,9	28,9	28,9	28,9	28,9	28,9
<i>Réserves</i>	118,2	122,3	127,9	133,7	141,2	143,9
<i>Résultat reporté</i>	341,3	400,8	486,8	567,4	672,3	710,6
Provisions et impôts différés					0,6	0,5
Dettes à court terme	28,1	29,6	41,2	42,8	41,5	28,1
<i>Dont la dette relative au dividende</i>	20,0	20,0	20,0	28,8	37,4	13,7
COMPTE DE RESULTATS (en millions EUR)	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Produits d'exploitation récurrents	0,6	0,6	20,9	4,3	7,6	7,7
Charges d'exploitation récurrentes	-6,7	-5,2	-5,0	-6,4	-8,1	-10,2
Produits financiers récurrents	135,5	112,1	130,7	135,3	141,3	92,8
Charges financières récurrentes	-0,7	-1,7	-0,6	-2,6	-2,0	-0,6
Produits exceptionnels	4,9	0,8	2,0	3,1	48,6	2,3
Charges exceptionnelles	-23,9	-22,3	-32,4	-15,7	-35,7	-33,1
Résultat avant impôts	109,8	84,3	115,6	118,1	151,7	59,0
Impôts et régularisations d'impôts	-0,5	-0,6	-4,0	-2,9	-1,9	-4,2
RÉSULTAT NET	109,3	83,7	111,6	115,2	149,8	54,8
Dividende de l'exercice	20,0	20,0	20,0	28,8	37,4	13,7

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la Société fédérale de Participations et d'Investissement SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de FPIM-SFPI SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 28 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de FPIM-SFPI SA durant 13 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 2.385.480.960 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 54.781.264.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2019 ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des autres informations contenues dans le rapport annuel, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1^{er}, 8^o du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Nous tenons à mettre évidence que :

- pour l'établissement du bilan social, l'entité se base sur les données du secrétariat social ;
- les données relatives aux efforts de formations reposent en partie sur des estimations faites par la direction.

Mention relative aux documents à déposer conformément à l'article 3:12, § 1^{er}, 5^o et 7^o du Code des sociétés et des associations

Les documents suivants, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1, 5^o et 7^o du Code des sociétés et des associations reprennent – tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu – les informations requises par ce Code et ne comprennent pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mission :

- le document indiquant les informations suivantes, sauf si celles-ci sont déjà fournies de façon distincte dans les comptes annuels :
 - a) le montant, à la date de clôture de ceux-ci, des dettes ou de la partie des dettes garanties par les pouvoirs publics belges ;
 - b) le montant, à cette même date, des dettes exigibles, que des délais de paiement aient ou non été obtenus, envers des administrations fiscales et envers l'Office national de sécurité sociale ;

- c) le montant afférent à l'exercice clôturé, des subsides en capitaux ou en intérêts payés ou alloués par des pouvoirs ou institutions publics ;
- la liste des entreprises dans lesquelles la société détient une participation. La liste susvisée est complétée, le cas échéant, par un aperçu des entreprises dans lesquelles la Société assume une responsabilité illimitée en qualité d'associé ou membre à responsabilité illimitée ;
- Le rapport sur les paiements aux gouvernements ;
- Le rapport de rémunération ;
- Les comptes annuels des entreprises dans lesquelles la société déposante assume une responsabilité illimitée ;
- Le procès-verbal ou les rapports concernant des conflits d'intérêts et/ou contrats ;

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- La société n'a pas respecté les dispositions du Code des sociétés et des associations en matière de délais de convocation de l'assemblée générale et de remise au commissaire et aux actionnaires des documents requis. Pour le reste, nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Les décisions de l'organe de gestion dans lesquelles les administrateurs ont un conflit d'intérêts direct ou indirect figurent dans le rapport annuel. Nous avons évalué les conséquences patrimoniales pour la Société des décisions prise en conflit d'intérêt telles que décrites dans le procès-verbal de l'organe d'administration.

Anvers, le 12 mars 2020

Mazars Réviseurs d'Entreprises SC
Commissaire
Représenté par



Anton Nuttens
Réviseur d'entreprises

Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2019

Bilan consolidé

ACTIF (en milliers EUR)	2019	2018
ACTIFS IMMOBILISES	1.551.903	1.342.807
Frais d'établissement		
Immobilisations incorporelles	1	1
Ecart de consolidation positifs		
Immobilisations corporelles	14.526	16.608
Terrains et constructions	4.892	5.326
Installations, machines et outillage	267	178
Mobilier et matériel roulant	502	629
Autres immobilisations corporelles	8.865	3.621
Immobilisations en cours et acomptes versés		6.854
Immobilisations financières	1.537.376	1.326.198
Entreprises mises en équivalence	725.347	596.291
<i>Participations</i>	581.920	449.888
<i>Créances</i>	143.427	146.403
Autres entreprises	812.029	729.907
<i>Participations, actions et parts</i>	720.927	643.815
<i>Créances</i>	91.102	86.092
ACTIFS CIRCULANTS	895.143	1.034.953
Créances à plus d'un an	70.353	73.360
Créances commerciales	1.559	1.709
Autres créances	68.794	71.651
Stocks et commandes en cours	36.451	36.451
Stocks	36.451	36.451
<i>Immeubles destinés à la vente</i>	36.451	36.451
Créances à un an au plus	98.389	37.117
Créances commerciales	1.136	1.643
Autres créances	97.253	35.474
Placements de trésorerie	37.368	40.843
Autres placements	37.368	40.843
Valeurs disponibles	647.168	842.681
Comptes de régularisation	5.414	4.501
TOTAL DE L'ACTIF	2.447.046	2.377.760

PASSIF (en milliers EUR)	2019	2018
CAPITAUX PROPRES	2.411.751	2.351.435
Capital	1.473.399	1.473.399
Capital souscrit	1.473.399	1.473.399
Primes d'émission	28.893	28.893
Plus-values de réévaluation	101.760	82.911
Réserves consolidées	743.577	702.110
Ecart de consolidation négatifs	63.869	63.869
Subsides en capital	253	253
INTERETS DE TIERS	14.323	14.900
Intérêts de tiers	14.323	14.900
PROVISIONS, IMPOTS DIFFERES ET LATENCES FISCALES	1.759	1.931
Provisions pour risques et charges	1.759	1.931
Grosses réparations et gros entretien	1.263	1.314
Autres risques et charges	496	617
Impôts différés et latences fiscales		
DETTES	19.213	9.494
Dettes à plus d'un an	10.200	
Dettes financières	10.200	
Dettes à un an au plus	5.685	5.784
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	1	1
Dettes commerciales	2.393	1.971
<i>Fournisseurs</i>	2.393	1.971
Dettes fiscales, salariales et sociales	480	407
<i>Impôts</i>	83	41
<i>Rémunérations et charges sociales</i>	397	366
Autres dettes	2.811	3.405
Comptes de régularisation	3.328	3.710
TOTAL DU PASSIF	2.447.046	2.377.760

Compte de résultats consolidé

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDE (en milliers EUR)	2019	2018
Ventes et prestations	11.428	10.951
Chiffre d'affaires	2.148	2.304
Autres produits d'exploitation	8.299	8.637
Produits d'exploitation non récurrents	981	10
Coût des ventes et prestations	18.965	21.754
Approvisionnements et marchandises		
Services et biens divers	12.882	12.407
Rémunérations, charges sociales et pensions	4.086	4.136
Amortissements et réductions de valeur	1.148	1.070
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	26	140
Provisions pour risques et charges	-55	-1.787
Autres charges d'exploitation	807	777
Amortissements sur écarts de consolidation		5.010
Charges d'exploitation non récurrentes	71	1
Bénéfice (Perte) d'exploitation	-7.537	-10.804
Produits financiers	46.681	41.633
Produits financiers récurrents	45.296	40.857
<i>Produits des immobilisations financières</i>	41.505	37.139
<i>Produits des actifs circulants</i>	3.499	3.214
<i>Autres produits financiers</i>	292	504
Produits financiers non récurrents	1.385	776
Charges financières	31.842	27.656
Charges financières récurrentes	3.583	2.125
<i>Charges des dettes</i>	100	49
<i>Réductions de valeur</i>	3.476	1.162
<i>Autres charges financières</i>	7	914
Charges financières non récurrentes	28.259	25.531
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts	7.302	3.173
Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales		
Impôts sur le résultat	4.437	2.118
Impôts	4.437	2.821
Régularisations impôts		-703
Bénéfice (Perte) de l'exercice	2.865	1.054
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	75.459	90.729
Résultats en bénéfice	75.851	94.480
Résultats en perte	-392	-3.751
Bénéfice (Perte) consolidé	78.324	91.783
Part des tiers	-577	179
Part du groupe	78.901	91.604

Commentaires des comptes consolidés

Note préliminaire

Conformément à l'article 3:97, 1^o de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations, les participations inférieures à 10 millions EUR (~ 0,5% du total consolidé de la SFPI) ne sont pas reprises en consolidation. Cette règle est d'application depuis l'année 2013.

Périmètre et méthode de consolidation

Le périmètre de consolidation s'établit comme suit au 31 décembre 2019 :

Intégration globale :

- Palais des Congrès
- FIF-FSI
- SBI
- Certi-Fed

Mise en équivalence :

- Brussels Airport Company
- bpost
- IRE ELiT
- Palais des Beaux-Arts
- Fidentia Green Buildings
- Loterie Nationale
- Fund+
- Belgian Growth Fund I
- Thaumás

Vu la cessation des activités de la société Zephyr-Fin (filiale détenue à 100% par la SFPI), celle-ci est de facto exclue de la consolidation.

La société Kasteel Cantecroy Beheer est sortie du périmètre de consolidation en 2019.

Les autres participations de moins de 20% ne sont pas reprises dans la consolidation.

Commentaires des comptes consolidés

Le total bilantaire augmente de +69,3 millions EUR et passe de 2.377,8 millions EUR à 2.447,1 millions EUR, soit une augmentation de + 3%.

Les principales évolutions sont les suivantes :

À l'actif

- Augmentation des immobilisations financières de +211,2 millions EUR pour les porter à 1.537,4 millions EUR au 31 décembre 2019. Cette augmentation provient principalement de :
 - Pour les entreprises mises en équivalence : +129,1 millions EUR, à savoir :
 - Quote-part dans le résultat de l'exercice : +75,5 millions EUR, dont bpost pour +54,3 millions EUR et Brussels Airport Company pour +18,2 millions EUR ;
 - Elimination des dividendes perçus : -51,3 millions EUR, à savoir bpost (-46,8 millions EUR), Brussels Airport Company (-3,6 millions EUR) et la Loterie Nationale (-0,9 million EUR) ;

- Autres variations : +104,9 millions EUR, expliquées par l'entrée dans le périmètre de consolidation de la société Thaumás (+75,8 millions EUR) et du Belgian Growth Fund I (+10,3 millions EUR), et l'incorporation des plus-values de réévaluation de Brussels Airport Company (+18,8 millions EUR) ;
- Pour les autres entreprises : +82,1 millions, à savoir :
 - Acquisitions de participations et investissements de suivi : +119,1 millions EUR (dont Euroclear +30,6 millions EUR, Capricorn Digital Growth Fund +10,0 millions EUR, Capricorn Scorpio Fund +6,4 millions EUR, Sequana Medical +6,0 millions EUR et Volta Ventures +5,3 millions EUR) ;
 - Mutations des montants non appelés : -10,7 millions EUR (dont Capricorn Digital Growth Fund -7,5 millions EUR et Magnitude Ventures 9.5 -2,8 millions EUR) ;
 - Augmentation nette des créances : +5,0 millions EUR (dont Sabena Aerospace Engineering +3,6 millions EUR) ;
 - Cessions de participations et réductions de capital : -11,1 millions EUR (dont Fortino Capital I Arkiv -4,7 millions EUR et Newton Biocapital I -2,9 millions EUR) ;
 - Réductions de valeur : -20,2 millions EUR (dont Kebony -7,8 millions EUR, Fonds Miroir -5,9 millions EUR et ASIT Biotech -2,0 millions EUR) ;
- Augmentation des créances à court terme de +61,3 millions EUR ;
- Diminution des valeurs disponibles de -195,5 millions EUR ;
- Diminution des créances à long terme de -3,0 millions EUR ;
- Diminution des immobilisations corporelles de -2,1 millions EUR.

Au passif

- Augmentation des réserves consolidées de +41,5 millions EUR, résultant principalement de la quote-part du groupe dans le résultat consolidé (+78,9 millions EUR) et du paiement du dividende de la SFPI à l'État (-37,4 millions EUR) ;
- Augmentation des plus-values de réévaluation de +18,8 millions EUR, provenant de Brussels Airport Company ;
- Augmentation des dettes de +9,7 millions EUR, expliquée principalement par la contraction de nouveaux emprunts dans le cadre du Belgian Growth Fund I.

Résultat consolidé

Le bénéfice consolidé 2019 s'élève à 78,3 millions EUR contre 91,8 millions EUR l'an dernier, soit une diminution de -13,5 millions EUR.

La part du groupe se chiffre à un bénéfice de 78,9 millions EUR contre 91,6 millions EUR en 2018, soit une diminution de -12,7 millions EUR. La part des tiers se solde par un bénéfice de -0,6 million EUR contre 0,2 million EUR en 2018.

Ce bénéfice consolidé résulte de :

SFPI: total 10,2 millions EUR

Intégration globale		Mise en équivalence	
FIF - FSI	0,7	bpost	54,3
Certi-Fed	-2,6	Brussels Airport Company	18,2
Palais des Congrès « Square »	-3,9	Fund+	3,2
Société Belge d'Investissement International (SBI)	-1,4	Loterie Nationale	0,2
		IRE ELIT	-0,1
		Belgian Growth Fund I	-0,3

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la Société fédérale de Participations et d'Investissement SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de SFPI-FPIM SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 28 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de SFPI-FPIM SA durant 13 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant bilan consolidé au 31 décembre 2019, l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat, l'état consolidé des variations des capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes, contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, dont le total du bilan consolidé s'élève à € 2.447.046.262,49 et dont l'état consolidé du résultat net se solde par un bénéfice de l'exercice de € 78.324.415,54.

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle les organes d'administration ont mené ou mèneront les affaires du Groupe.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses[leurs] aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur cet élément.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Nous attirons l'attention sur les dispositions faites par la direction suite à la crise sanitaire du COVID 19, qui fait état des effets potentiels des événements survenus dès le mois de février, sur l'organisation et la rentabilité future de la société, les mesures qu'elle a prises actuellement ainsi que celles qu'elle compte prendre.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Autres mentions

La société n'a pas respecté les dispositions d'article 3 :35 du Code des sociétés et des associations en matière de délais de convocation de l'assemblée générale et de remise au commissaire et aux actionnaires des documents requis. Pour le reste, nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des sociétés, ou à partir de 1 janvier 2020 du Code des sociétés et des associations.

Anvers, le 29 avril 2020

Mazars Réviseurs d'Entreprises SC
Commissaire
Représenté par

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Anton Nuttens', is written over a faint, light blue circular stamp or watermark.

Anton Nuttens
Réviseur d'entreprises



#4

Gouvernance

Conformément à la loi du 2 avril 1962 et aux règles de bonne gouvernance, la composition du conseil d'administration est équilibrée et le conseil est assisté par trois comités. L'attention nécessaire est consacrée aux conflits d'intérêts, ainsi qu'à la transparence des rémunérations. La SFPI attache en outre une importance particulière à la relation avec son actionnaire.

Actionnariat et assemblée générale

Relation avec les pouvoirs publics

Toutes les actions et tous les droits de vote de la SFPI sont aux mains de l'autorité fédérale.

L'État remplit deux fonctions vis-à-vis de la SFPI : actionnaire et commanditaire d'opérations en cas de missions déléguées.

En vertu de sa loi organique, la SFPI est en effet parfois chargée de mener des missions déléguées. Les conditions auxquelles sont soumises les interventions de la SFPI sont en principe fixées dans une convention propre à chaque projet. Chaque mission est accomplie au moyen des fonds que l'État transfère au préalable à la SFPI.

Afin d'assurer la fluidité du fonctionnement de ces missions, la SFPI est titulaire d'un compte courant interne au nom de l'État sur lequel sont enregistrées toutes les recettes et toutes les dépenses liées à l'accomplissement des missions qui, conformément à la loi, doivent être en principe préfinancées par l'État.

Conseil d'administration

Organisation du conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de douze membres, dont deux revêtent le statut d'administrateur indépendant. Contrairement aux autres membres qui ont été nommés par arrêté royal, ces administrateurs indépendants sont nommés par l'assemblée générale sur proposition d'un jury externe.

Il est prévu que les membres du conseil d'administration totalisent au maximum trois mandats d'administrateur dans des sociétés commerciales. Au moins un tiers des membres compte au maximum un mandat d'administrateur dans une société commerciale. Ces restrictions ne sont pas applicables aux mandats exercés dans les filiales et, plus généralement, dans le cadre de missions dont un administrateur a été chargé par la société.

Seuls les mandats dans des sociétés en dehors du périmètre de la SFPI doivent être pris en compte pour l'application de la limite chiffrée au cumul des mandats.

La même précision vaut en sens inverse, c'est-à-dire pour les mandats exercés par les administrateurs de la SFPI dans le cadre d'un mandat ou d'une fonction principale auprès d'une entité autre que la SFPI.

En d'autres termes, les mandats exercés dans le cadre de l'exécution d'un mandat principal auprès de la SFPI ou d'une entité tierce à la SFPI doivent être comptabilisés comme formant un seul et même mandat avec ce mandat principal.

Le conseil d'administration compte autant de membres d'expression francophone que néerlandophone. Au moins un tiers des administrateurs est de l'autre sexe que les autres membres.

Le président remplit la fonction de conseiller vis-à-vis de l'administrateur délégué et peut être chargé par le conseil d'administration d'exécuter des missions spéciales. Dans le cadre de l'exécution de la gestion journalière, la société est représentée par l'administrateur délégué. Dans les autres cas, la société est représentée, sauf délibération spéciale du conseil d'administration, par le président et l'administrateur délégué, ou par l'un d'entre eux et un autre administrateur.

On dénombre trois comités dont les membres ont été choisis au sein du conseil d'administration : le comité stratégique, le comité d'audit et le comité de rémunération. Au moins un des administrateurs indépendants est à chaque fois désigné dans le comité d'audit et dans le comité de rémunération.

Les administrateurs indépendants établissent annuellement un rapport qui est incorporé au rapport annuel.

Le commissaire du gouvernement, qui peut participer aux séances du conseil d'administration, prend connaissance de toutes les décisions de l'assemblée générale et du conseil d'administration, et peut se faire communiquer toutes les informations utiles.

Règlements d'ordre intérieur

En vue d'une application correcte et transparente des règles en matière de bonne gouvernance, le conseil d'administration a approuvé les documents suivants :

- le règlement d'ordre intérieur du conseil d'administration,
- le règlement d'ordre intérieur de l'administrateur délégué,
- le règlement d'ordre intérieur du comité stratégique,
- le règlement d'ordre intérieur du comité d'audit,
- le règlement d'ordre intérieur du comité de rémunération.

Composition du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont désignés en fonction de la complémentarité de leurs compétences en matière d'analyse financière, d'aspects juridiques, d'affaires économiques et d'investissements internationaux.

Le conseil d'administration a tenu onze séances au cours de l'exercice comptable 2019.

Au cours de l'année 2019, le conseil d'administration était composé comme suit :

- Koenraad Van Loo, administrateur délégué
- Pascal Lizin, président
- Olivier Henin, vice-président
- Renaat Berckmoes, vice-président
- Jeanine Windey, administratrice indépendante
- Lieve Schuermans, administratrice indépendante
- Laurence Bovy, administratrice
- Jan Verschooten, administrateur
- Wouter Everaert, administrateur
- Luc Keuleneer, administrateur
- Nicolas Pire, administrateur
- Valérie Potier, administratrice

Le commissaire du gouvernement de la SFPI, invité à chaque séance du conseil d'administration, est monsieur Sven De Neef, chef de cabinet du ministre des Finances.

Madame Alexandra Vanhoudenhoven a assuré le rôle de secrétaire du conseil d'administration.

Rémunérations

Le (La) président(e), les vice-présidents, ainsi que les membres du conseil d'administration reçoivent une indemnité fixe, dont le montant a été établi par l'assemblée générale. La rémunération de l'administrateur délégué est fixée par le conseil d'administration sur proposition du comité de rémunération. Le comité de rémunération intervient également dans l'établissement de toute indemnité versée aux membres des organes de gestion, ainsi qu'aux membres de la direction de la société.

La rémunération prévue pour la fonction d'administrateur délégué s'élevait depuis 2014 à 290.000 EUR par an (indexable), dont une partie variable et y compris les assurances, une voiture de fonction et l'utilisation du smartphone. La rémunération octroyée en 2019 à l'administrateur délégué pour l'exercice de sa fonction au sein de la SFPI, à côté des avantages en nature repris ci-dessous, est de 245.281 EUR.

Dans le cadre de sa fonction au sein de la SFPI, Monsieur Lizin, en tant que président, s'est vu octroyer une rémunération de 43.840 EUR et a pu bénéficier de l'usage d'un véhicule de société pour l'exercice de son mandat.

Les indemnités suivantes ont été octroyées aux membres des organes de gestion. Chaque administrateur, excepté l'administrateur délégué, reçoit une rémunération fixe de 11.155 EUR par an. La rémunération du président du conseil d'administration, en cette qualité, s'élève à 22.310 EUR contre 16.732 EUR par an pour chacun des deux vice-présidents.

Les indemnités et rémunérations suivantes ont donc été versées en 2019 (en EUR) :		
	Rémunérations pour les fonctions exercées au sein de la société	Indemnités en tant que membre du conseil d'administration
Le président : Pascal Lizin	43.840	22.310
L'administrateur délégué	245.281	
Les vice-présidents (ensemble)		33.465
Les autres membres du conseil (ensemble)		89.240

L'administrateur délégué bénéficie d'une pension de retraite et de survie fixée par le conseil d'administration. En 2019, la société a participé au financement de l'assurance de l'administrateur délégué pour un montant de 64.037 EUR. L'administrateur délégué a également bénéficié d'un véhicule de société et de l'utilisation d'un smartphone dont l'avantage en nature représente 5.165 EUR.

Le taux de présence des administrateurs aux différentes sessions du conseil d'administration sur l'ensemble de l'année 2019 a été le suivant :

- 89,4% d'administrateurs présents
- 9,8% d'administrateurs représentés
- 0,75% d'administrateurs excusés

Comité stratégique

Le comité stratégique se compose de quatre membres, à savoir le (la) président(e) et les deux vice-présidents du conseil d'administration, ainsi que l'administrateur délégué.

Les membres suivants ont été désignés dans le comité stratégique en 2019 :

- Pascal Lizin, président
- Koenraad Van Loo
- Olivier Henin
- Renaat Berckmoes

Le comité stratégique a tenu onze séances au cours de l'exercice 2019.

Les membres du comité stratégique, à l'exception de l'administrateur délégué, perçoivent un jeton de présence de 1.200 EUR par réunion.

Indemnités des membres du comité stratégique pour les séances tenues en 2019 (en EUR)	
Le président : Pascal Lizin	13.200
Les autres membres (ensemble)	25.200

Le taux de présence des administrateurs aux différentes sessions du comité stratégique sur l'ensemble de l'année 2019 est de :

- 97% d'administrateurs présents.
- 3% d'administrateurs excusés.

Comité d'audit

Le comité d'audit se compose de trois membres, dont un au moins un possède le statut d'administrateur indépendant.

Les membres suivants ont été désignés dans le comité d'audit en 2019 :

- Lieve Schuermans, présidente
- Luc Keuleneer
- Nicolas Pire

Le comité d'audit a tenu six séances au cours de l'exercice 2019.

Les membres du comité d'audit reçoivent un jeton de présence de 400 EUR par séance, tandis que la présidente se voit octroyer la somme de 600 EUR à chaque réunion.

Indemnités des membres du comité d'audit pour les séances tenues en 2019 (en EUR)	
La présidente	3.600
Les autres membres (ensemble)	4.800

Le taux de présence des administrateurs aux différentes sessions du comité d'audit sur l'ensemble de l'année 2019 est de :

- 100% d'administrateurs présents.



Le Comité exécutif : Tom Feys, Céline Vaessen, Koenraad Van Loo, Michaël Vanloubbeek

Comité de rémunération

Le comité de rémunération se compose de quatre membres, dont un au moins un possède le statut d'administrateur indépendant.

Les membres suivants ont été désignés dans le comité de rémunération en 2019 :

- Jeanine Windey, présidente
- Pascal Iizin
- Lieve Schuermans
- Jan Verschooten

Le comité de rémunération a tenu cinq séances au cours de l'exercice 2019 (2 séances classiques et 3 séances spéciales dans le cadre de la sélection du comité exécutif).

Les membres du comité de rémunération reçoivent un jeton de présence de 400 EUR par séance, tandis que la présidente se voit octroyer la somme de 600 EUR à chaque réunion (excepté pour les séances spéciales).

Indemnités des membres du comité de rémunération pour les séances tenues en 2019 (en EUR)

La présidente	2.400
Les autres membres (ensemble)	6.000

Le taux de présence des administrateurs aux différentes sessions du comité de rémunération sur l'ensemble de l'année 2019 est de :

- 100 % d'administrateurs présents

Comité exécutif

Le Comité exécutif a été constitué conformément à l'article à l'article 3bis §16 de la Loi de 1962. Il assiste l'Administrateur délégué dans la gestion opérationnelle. Le Comité exécutif comprend l'Administrateur délégué et trois autres membres désignés par le conseil d'administration pour un terme de six ans, renouvelable, et qui peuvent être révoqués par le conseil d'administration.

Le Comité exécutif est devenu opérationnel le 1^{er} mai 2019. Au 31 décembre 2019, il se composait comme suit :

- Koenraad Van Loo, Administrateur délégué, président du comité
- Michaël Vanloubbeek, Directeur finance et administration
- Tom Feys, Directeur investissements
- Céline Vaessen, Directeur investissements

Rapport des administrateurs indépendants

Conformément à l'article 3bis, § 18 de l'Arrêté royal du 28 septembre 2006 pris en exécution de l'article 8 de la loi du 26 août 2006 portant fusion de la Société fédérale d'Investissement et de la Société fédérale de Participations, les soussignés ont remis, en leur qualité d'administrateurs indépendants, le rapport sur l'exercice de leur mandat durant l'année 2019 qui doit être repris intégralement dans le rapport annuel de la société.

L'exercice 2019 a à nouveau été caractérisé par une augmentation de l'activité de la société ; celle-ci s'est traduite par une croissance du bilan (de 27,6 millions EUR) à 2,39 milliards EUR. Le résultat de l'exercice s'élève à 54,8 millions EUR dont 13,7 millions EUR seront distribués au titre du dividende.

Les transactions les plus marquantes en 2019 (en raison de leur ampleur budgétaire) concernent les investissements de suivi dans Euroports de 75,8 millions EUR et dans Euroclear de 30,6 millions EUR.

La société a poursuivi l'extension de son portefeuille en y intégrant 18 nouvelles participations dans des entreprises, des fonds et des investissements de suivi. Parmi les nouvelles participations, relevons celle prise dans le Belgian Growth Fund I (fonds de fonds qui s'inspire d'un modèle analogue réussi au Danemark, visant à soutenir les entreprises belges à potentiel de croissance). Ces investissements représentent des engagements financiers de quelques 262 millions EUR. Tout comme lors de l'exercice précédent, la SFPI a réalisé des investissements de suivi à hauteur d'un montant total de quelque 147 millions EUR, notamment donc en faveur d'Euroports et d'Euroclear.

Le montant des réductions de valeur sur les immobilisations financières s'élève à 33,1 millions EUR pour l'exercice 2019.

En Belgique, l'I4B (Infrastructure 4 Belgium Fund) créé en 2018 pour financer des investissements en infrastructures, a fait appel à la SFPI pour un montant de 850.000 EUR en 2019.

Tous les projets retenus ont fait l'objet d'une évaluation préalable. Ils ont été sélectionnés ensuite sur la base de leur contribution potentielle aux intérêts de l'économie et de la société belge en général.

Nous soulignons par ailleurs le rôle clé joué par la SFPI lorsqu'elle agit en mission déléguée pour l'État.

Le tour d'horizon des investissements donne l'occasion aux administrateurs indépendants de préciser que l'examen de ces dossiers s'est appuyé sur des informations suffisamment documentées, qui ont été mises à la disposition des administrateurs de telle sorte que, forts de leur connaissance satisfaisante des dossiers, ces derniers ont toujours pu participer efficacement aux débats.

Dans le même ordre d'idées, les administrateurs indépendants confirment que les délibérations au sein du conseil se sont toujours déroulées dans un esprit sincère et ouvert, ce qui a favorisé la prise de décisions intégrant de manière équilibrée les différents intérêts en jeu.

Le contrat de gestion approuvé en juillet 2018 prévoyait le renforcement de la SFPI et de son modèle organisationnel, grâce notamment au recrutement de nouveaux collaborateurs. C'est ainsi que la société a engagé en 2019 un CFAO et deux CIO lesquels forment désormais, avec le CEO, le nouveau Comité exécutif.

Enfin, les administrateurs indépendants soulignent – pour autant qu'ils ont pu le vérifier – que la société est gérée correctement, que la société et toutes les personnes concernées ont agi correctement, conformément aux dispositions légales et réglementaires et, le cas échéant, dans le respect des règles en matière de conflits d'intérêts.

Bruxelles, septembre 2020

Jeanine Windey, administratrice indépendante
Lieve Schuermans, administrateur indépendant

Rapport du comité de rémunération

1.- Conformément à l'article 3bis § 17 de l'arrêté royal du 28 septembre 2006, pris en exécution de l'article 8 de la loi du 26 août 2006 portant fusion de la Société fédérale d'Investissement et la Société fédérale de Participations, un comité de rémunération a été institué qui est composé de quatre membres parmi lesquels un administrateur indépendant, à qui fut confiée la présidence.

2.- Au cours de l'année 2019, le Comité des Rémunérations (ci-après, « le RemCom ») s'est réuni 3 fois, aux dates suivantes : le 1^{er} février 2019, le 2 avril 2019 et le 9 décembre 2019. Chacune des réunions a fait l'objet d'un procès-verbal, régulièrement approuvé. Il y a lieu de préciser que RemCom du 2 avril 2019, dont les points à l'ordre du jour étaient réduits, s'est déroulé, à titre exceptionnel, par échange de courriers électroniques entre ses membres qui, à l'unanimité, avaient convenu de procéder de la sorte pour une question de timing du point sur lequel ils devaient se prononcer.

Tous les points discutés impliquant un avis ou une recommandation furent communiqués régulièrement au conseil d'administration le plus proche (ci-après, le « Conseil »).

3.- **Constitution du Comité Exécutif.** Le rapport annuel du RemCom afférent à l'année 2018 avait déjà communiqué l'information de l'achèvement du processus de sélection des futurs membres du comité exécutif (ci-après, « l'ExCom ») qui avait été suspendu par le ministre de tutelle durant l'été 2018. C'est ainsi que le rapport de l'an dernier a déjà fait état de l'achèvement, par le RemCom, lors de sa réunion du 1^{er} février 2019, de la mission qui lui avait été confiée en 2018 par le conseil d'administration. C'est en effet à l'issue de cette réunion que le RemCom fut en mesure d'établir la liste des personnes dont il proposerait la nomination au Conseil d'administration. Le RemCom estime important de rappeler que le processus de sélection des candidats fut mené avec grand soin et en suivant une méthodologie rigoureuse et *in fine* que le choix des candidats retenus fut effectué sur la base de critères objectifs.

C'est lors de sa réunion du 5 février 2019 que le conseil d'administration, après la présentation documentée faite par le RemCom, a décidé de s'aligner sur sa recommandation et, dans la foulée, désigné à l'issue de sa séance, Monsieur Michaël Vanloubbeeck à la fonction de CFAO, Monsieur Tom Feys, à celle de CIO Finance et Infrastructures et Madame Céline Vaessen à celle de responsable de la **New Economy & Societal Benefit**. Cette dernière était une candidate interne à la SFPI.

4.- **Evaluation de l'administrateur délégué.** Cette tâche incombe chaque année au RemCom. L'évaluation s'effectue sur la base des objectifs que le CEO a identifiés, en règle, au début de l'année et soumis au RemCom. Pour la 1^{ère} fois, l'évaluation du CEO avait à tenir compte de l'incidence de la constitution de l'ExCom, devenu opérationnel depuis le mois de mai 2019. Aussi, l'appréciation faite par le CEO de la réalisation de ses objectifs intègre désormais les tâches éventuellement déléguées à l'ExCom. A ce propos, l'année 2019 présentait la particularité que cet exercice était difficile à accomplir complètement, vu les circonstances – temps de mise en route de cette nouvelle organisation –.

4.1.- Pour faciliter le processus d'évaluation et prendre en compte les travaux de l'Excom qui agit sous l'autorité du CEO, le RemCom a rappelé l'importance de l'établissement d'un document structuré, avec une répartition des objectifs par trimestre, aux fins de mieux identifier leur urgence. La procédure a encore été affinée lors du RemCom de 3 février 2020, en accord avec le CEO et les représentants de l'ExCom, le premier veillant au respect par ces derniers des missions leur déléguées.

4.2.- Il a pu être observé que, pour l'année rapportée, l'administrateur délégué avait été dans l'épure de ses objectifs et avait donc, relativement aux éléments essentiels de ces derniers, rempli sa mission et partant assuré le suivi du rôle de la SFPI dans les diverses missions qui sont les siennes. Certes, le RemCom restera attentif à la mise en place complète de la standardisation des notes de supports et des dossiers d'investissements ainsi qu'à la bonne évaluation des investissements dans chacun des secteurs concernés et de leur pondération. L'année 2020 a déjà montré que ce souhait avait été davantage rencontré par le CEO assisté des membres de l'Excom chacun dans sa sphère de compétence et que tout devrait être en place dans les quelques mois à venir.

Aussi, le RemCom fait le constat d'une poursuite et d'un renforcement de la professionnalisation de l'organisation interne et donc le bilan est très positif et atteste de l'adéquation de la structure SFPI pour répondre aux objectifs qui sont les siens.

Le 20 septembre 2020

La Présidente
Jeanine Windey

Gestion des risques

Nous établissons ci-après un aperçu des principaux risques auxquels se trouve exposée la société sur la base de ses activités et compte tenu de sa structure financière.

Missions déléguées

Dans le cadre des opérations réalisées pour le compte des pouvoirs publics, la SFPI est liée sur le plan juridique, mais les coûts, ainsi que les recettes, relèvent des pouvoirs publics. La loi du 2 avril 1962 stipule que l'État procure à la SFPI les ressources financières nécessaires à l'accomplissement de toute mission qui lui serait éventuellement confiée et à la couverture des charges qui en découlent. Les opérations exécutées par la SFPI en application de ces missions sont présentées de façon distincte dans les comptes.

Les opérations de grande envergure de 2008-2009 avec les banques sont organisées selon cette disposition. Pour de telles opérations, la SFPI n'a donc aucun risque financier à supporter dans la mesure où l'État en assume les conséquences financières. Les coûts des litiges portant sur ces opérations sont également à la charge de l'État.

Les missions déléguées sont comptabilisées hors bilan et les participations sont, en outre, comptabilisées à leur valeur initiale d'investissement.

Solvabilité

La société a contracté des emprunts auprès des sociétés AG Insurance, Belfius, Ethias et KBC pour un montant total de 10.200.000 EUR dans le cadre du Belgian Growth Fund I à la seule fin d'optimiser la structure de l'investissement. La société n'a aucune autre dette financière.

Actifs financiers et créances à long terme

Pour le solde, les seuls risques potentiels se situent du côté des participations. Tous les éléments pertinents à disposition à la date du présent rapport annuel ont été pris en considération pour l'établissement d'éventuelles corrections de valeurs, lesquelles figurent dans le « rapport financier » de la société. Les valorisations sont calculées sur une base individuelle, conformément aux règles d'évaluation de la société.

Actions juridiques contre SAirGroup et diverses sociétés du groupe (en lien avec la faillite de Sabena)

La SFPI, l'État belge et Zephyr-Fin détenaient les participations suivantes dans Sabena :

- SFPI : 1.119.412.313 actions (en mission déléguée) et 81.452.000 actions (pour compte propre) ;
- État belge : 640.748.000 actions ;
- Zephyr-Fin : 895.323.084 actions.

Le capital social total de la Sabena était représenté par 5.426.200.508 actions.

1. Action civile devant les juridictions belges :

Dans le cadre des opérations de liquidation de la faillite de la Sabena, la SFPI, l'État belge et Zephyr-Fin ont introduit une action civile devant les juridictions belges, contre SAirGroup et diverses sociétés de son groupe, qui est toujours en cours.

La Cour d'appel de Bruxelles a rendu le 27 janvier 2011 un arrêt déclarant non fondées certaines demandes formées par la SFPI, l'État belge et Zephyr-Fin, visant à mettre en cause la responsabilité civile de SAirGroup et de SAirLines. Pour le surplus, la Cour a réservé à statuer sur les autres demandes, liées à l'instruction pénale, en raison de l'application de la règle « le pénal tient le civil en état ».

Les trois parties précitées se sont pourvues en cassation. Par son arrêt prononcé le 4 décembre 2014, la Cour de cassation a rejeté leurs pourvois. Par conséquent, l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Bruxelles en date du 27 janvier 2011 est devenu définitif en ce qui concerne les demandes qu'il avait tranchées.

La cause reviendra ultérieurement devant la Cour d'appel de Bruxelles, qui aura alors à se prononcer sur les demandes laissées en suspens.

...

2. Procédures pénales devant les juridictions belges

...

À ce stade, à la suite d'une plainte de SAirGroup et de SAirLines, un dossier pénal est toujours en cours, le dossier 2004/082 (désormais référence 2019/109), qui a été ouvert du chef d'infractions liées à l'état de faillite et d'abus de biens sociaux. Il semblerait que seule la Sabena (en tant que société en faillite) ait été mise en cause dans le cadre de cette instruction et aucun élément dans le dossier ne semble a priori susceptible de constituer une charge à l'encontre de l'État belge, de la SFPI ou de sa filiale Zephyr-Fin.

Action juridique contre la SFPI concernant l'achat d'actions ASTRID

La SFPI a acquis les actions ASTRID auprès du Holding Communal, à présent en liquidation, en mission déléguée, au sens de l'article 2, § 3 de la loi du 2 avril 1962. Par conséquent, le risque financier n'incombe pas à la SFPI, mais à l'État.

Le cabinet Deloitte s'est vu confier la tâche de déterminer le prix de vente de ces actions en 2011. Toutefois, la situation financière précaire dans laquelle se trouvait le Holding Communal à l'époque a contraint l'affaire à être traitée de toute urgence, amenant l'expert à évaluer, dans son dernier rapport, les actions entre 52 et 61 millions EUR. Le Holding Communal réclame à présent le paiement d'un montant de 56 millions EUR.

Il subsiste depuis lors une divergence d'interprétation de l'estimation de la valeur des actions ASTRID entre la SFPI et le Holding Communal. Conformément à la décision du gouvernement et dans l'attente de nouvelles instructions, la SFPI s'en est tenue au paiement de la somme de 52 millions EUR pour le transfert des actions.

Le Holding Communal a assigné la SFPI, afin que celle-ci soit condamnée au paiement du solde supposé du prix de rachat de 4 millions EUR. Compte tenu du fait que la SFPI agit en mission déléguée pour le compte de l'État belge, ce dernier est intervenu volontairement dans l'action en cours.

La 9^{ème} Chambre du tribunal de commerce néerlandophone de Bruxelles a tranché l'affaire par un jugement du 8 janvier 2016.

Le tribunal a débouté le liquidateur du Holding Communal de toutes ses demandes et a condamné la demanderesse aux frais et dépens de l'instance.

Le tribunal a considéré en substance que par le second avenant au contrat initial, les parties ont irrévocablement consenti à une cession d'actions pour un prix de 52 millions EUR, à charge pour le Holding Communal de prouver qu'il y avait un accord entre parties pour le prix de 56 millions EUR, preuve que, selon le tribunal, le Holding Communal ne rapporte pas.

Le 8 juin 2016, le liquidateur du Holding Communal a interjeté appel contre ce jugement. L'affaire est pendante devant la 5^{ème} chambre de la Cour d'appel de Bruxelles (2016/AR/998). Un calendrier d'échange de conclusions a été convenu. Toutes les parties ont échangé leurs conclusions et conclusions de synthèse. L'affaire est ainsi en état d'être plaidée depuis le 15 mai 2017. Le site de la Cour d'appel de Bruxelles indique actuellement une date de plaidoiries estimée au mois de septembre 2020.

Suspension de vol du Boeing 737 MAX

En 2019, la suspension de vol du Boeing 737 MAX n'a eu que des conséquences limitées sur les comptes de la Sonaca, cette dernière terminant l'exercice 2019 sur un résultat positif. La SFPI restera toutefois vigilante en 2020 quant à l'impact éventuel et temporaire du maintien de cette suspension de vol sur la participation qu'elle détient dans la Sonaca.

Politique en matière de conflits d'intérêts

À la SFPI, les règles applicables en matière de prévention et de gestion des conflits d'intérêt vont au-delà de celles prévues par le Code des sociétés et des associations. Elles sont reprises aux articles 39 et suivants de la charte de gouvernance de la SFPI.

Aucune décision prise par le conseil d'administration de la société au cours de l'exercice social 2019 n'a requis l'application de l'article 523 du Code des sociétés/article 7:96 du Code des sociétés et des associations.

En application de l'article 3^{ter} §2 de la loi du 2 avril 1962 et de la disposition 40 de la charte de gouvernance d'entreprise, les conflits de fonctions suivants ont été déclarés :

- a) Lors de la réunion du conseil d'administration du 5 février 2019, Monsieur Wouter Everaert a fait état d'un potentiel conflit de fonctions en rapport avec une décision d'investissement à prendre dans le dossier « Euroports », en raison de sa fonction chez Participatiemaatschappij Vlaanderen, société qui a investi conjointement avec la société dans le groupe Euroports. À la même date, Madame Lieve Schuermans a fait

état d'un potentiel conflit de fonctions en rapport avec une décision d'investissement dans Inbiose, car elle avait presté des services professionnels pour cette société. De même, Monsieur Pascal Lizin a fait état d'un potentiel conflit de fonctions en rapport avec une décision d'investissement dans Oncodna ; la demande d'investissement ayant été adressée par l'administrateur délégué d'une société dans laquelle siège Monsieur Pascal Lizin (Kitozyme).

- b) Lors de la réunion du conseil d'administration du 12 février 2019, Monsieur Wouter Everaert a réitéré sa déclaration en rapport avec la décision d'investissement à prendre dans le dossier « Euroports ».
- c) Lors de la réunion du conseil d'administration du 19 mars 2019, Monsieur Wouter Everaert a fait état d'un potentiel conflit de fonctions en rapport avec une décision d'investissement dans la société « Pharmafluidics » du fait la présence de Participatiemaatschappij Vlaanderen dans l'actionnariat de cette société.
- d) Lors de la réunion du conseil d'administration du 30 avril 2019, Monsieur Wouter Everaert a fait état d'un potentiel conflit de fonctions en rapport avec une décision d'investissement dans le fonds « Birdhouse Growth Ventures » dans la mesure où Participatiemaatschappij Vlaanderen-ARKimedes examinait également l'opportunité d'investir dans ce projet.
- e) Lors de la réunion du conseil d'administration du 4 juin 2019, Monsieur Wouter Everaert a fait état d'un potentiel conflit de fonctions en rapport avec un investissement complémentaire dans « Euroclear » dans la mesure où ledit investissement complémentaire était envisagé conjointement avec Participatiemaatschappij Vlaanderen. Pour le même motif, Monsieur Wouter Everaert fait état d'un potentiel conflit de fonctions en rapport avec un investissement dans le fonds « Capricorn Digital Growth Fund ».
- f) Lors de la réunion du conseil d'administration du 3 septembre 2019, Monsieur Wouter Everaert a fait état d'un potentiel conflit de fonctions en rapport avec un investissement dans le fonds « Bioqube Factory », dans la mesure où Participatiemaatschappij Vlaanderen était également sollicitée pour un investissement dans ce fonds.
- g) Lors de la réunion du conseil d'administration du 15 octobre 2019, Monsieur Wouter Everaert a fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec une décision d'investissement dans le fonds « LSP 6 » du fait la présence de Participatiemaatschappij Vlaanderen dans l'actionnariat de ce fond.
- h) Lors de la réunion du conseil d'administration du 26 novembre 2019, Madame Valérie Potier a fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec un investissement complémentaire dans Air Belgium du fait de sa fonction à la Sogepa (vendeur des actions que la société envisageait d'acquérir). Monsieur Olivier Henin a fait état d'un potentiel conflit de fonctions en rapport avec un investissement complémentaire dans Sabena Aerospace du fait de son mandat au sein de cette société. Monsieur Wouter Everaert a fait état d'un potentiel conflit de fonctions en rapport avec une décision d'investissement complémentaire dans la société « Sequana Medical » du fait la présence de Participatiemaatschappij Vlaanderen dans l'actionnariat de cette société. Et enfin, Monsieur Renaat Berckmoes a fait état d'un potentiel conflit d'intérêt en rapport avec le dossier « Volta Ventures II » dans la mesure où il s'agissait d'un fonds concurrent à l'un des fonds géré par « Fortino Capital Partners » au sein de laquelle il exerce un mandat.

Dans chacune de ces hypothèses, les administrateurs concernés se sont abstenus de délibérer et de voter sur le point de l'ordre du jour touché par le potentiel conflit de fonction.

Politique en matière de confidentialité et de détention de participations

Dans le cadre de ses activités, la SFPI intervient financièrement, par l'acquisition de participations ou autrement, auprès d'entreprises, tant directement ou indirectement, et à la fois d'initiative et en mission déléguée.

La SFPI est dans ce contexte amenée à recueillir des informations relatives à ces entreprises ou, plus largement, aux secteurs de l'économie dans lesquels opèrent ces entreprises. Ces informations lorsqu'elles ne relèvent pas du domaine public, sont confidentielles et ne peuvent être divulguées à des tiers.

Ces informations ne peuvent pas davantage être utilisées par les personnes qui exercent des fonctions au sein de la SFPI, pour réaliser ou faire réaliser des opérations concernant leur patrimoine ou le patrimoine d'un tiers, en dehors du cadre des tâches qui leur incombent dans le cadre de leurs fonctions.

Il est vrai que lorsque ces informations concernent des sociétés dont les titres sont admis à la négociation sur un marché réglementé, les règles relatives aux abus de marché au sens du Règlement européen n°596/2014 du 16 avril 2014, comportent une série de dispositions destinées à prévenir l'utilisation abusive d'informations non accessibles au public.

Mais cette réglementation a été jugée insuffisante au regard de la nécessité de garantir un accès équitable aux informations parfois sensibles que les personnes qui exercent des fonctions au sein de la SFPI peuvent consulter dans le cadre de leurs activités, et d'éviter l'utilisation abusive de ces informations.

La SFPI a donc arrêté, sur une base volontaire, un ensemble de règles *ad hoc* régissant les transactions sur les titres des entreprises de son portefeuille et la publicité de telles transactions auxquelles doivent adhérer tous les administrateurs et membres du personnel de la SFPI. Ils s'engagent en permanence à la plus stricte transparence sur la détention (par eux ou par des personnes qui leur sont liées) de titres dans toutes les sociétés dans lesquelles la SFPI investit, tant directement qu'indirectement. Ces règles s'inspirent de la réglementation précitée en matière d'abus de marché et de la réglementation MiFID applicables aux entreprises d'investissement réglementées.

Tous les administrateurs et collaborateurs de la SFPI, à tous les niveaux de son organisation, sont tenus à un devoir strict de confidentialité pour toutes les informations auxquelles ils peuvent accéder en raison de leurs responsabilités professionnelles et qui ne relèvent pas du domaine public, notamment les informations relatives aux entreprises en faveur desquelles la SFPI a investi ou envisage d'investir.

Les conseillers externes sont tenus par des engagements de confidentialité écrits et appropriés de confidentialité ou par le secret professionnel.

Les informations confidentielles qui constituent des données personnelles ne peuvent être divulguées que conformément à la politique vie privée de la SFPI.

Contrôle

Le contrôle de la situation financière de la SFPI et de ses comptes annuels est confié à un commissaire nommé par l'assemblée générale de la SFPI parmi les membres de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Le commissaire de la société est Mazars Réviseurs d'entreprise SC SCRL (dont le siège est sis à l'avenue Marcel Thiry 77, bte 4, à 1200 Bruxelles et dont le numéro d'entreprise est le 428.837.889), représenté par Monsieur Anton Nuttens.

La société est également soumise à la tutelle administrative exercée à l'intervention d'un commissaire du gouvernement. Celui-ci peut s'opposer à l'exécution de toute mesure qui serait contraire soit aux lois et arrêtés, aux statuts ou au contrat de gestion, soit aux objectifs prioritaires de la politique financière de l'État. Le commissaire du gouvernement est Monsieur Sven De Neef.

En outre, la Cour des comptes procède annuellement à un audit financier de la société en vertu de l'article 5, § 3 de la loi du 29 octobre 1846 relative à l'organisation de la Cour des comptes.

La SFPI a enfin institué une fonction d'audit interne, qui est une fonction indépendante et permanente conçue pour améliorer, par le biais de missions d'audits financier et opérationnel, la performance et la gouvernance de la société. Afin de garantir l'indépendance et améliorer la qualité de l'audit interne, la fonction d'audit interne est confiée à des consultants externes. L'auditeur interne de la société est DSD Associates Audit & Advies BV BVBA (dont le siège est sis à Attenrodestraat 43, à 3391 Meensel-Kiezegem et dont le numéro d'entreprise est le 828.471.555).

L'Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2019 a renouvelé le mandat de commissaire de Mazars Réviseurs d'entreprises SCRL pour une durée de trois années. Aucun autre changement n'est intervenu au niveau des responsables du contrôle en 2019.

Ambition en matière de responsabilité sociétale et de diversité

La SFPI considère que la prise en compte des questions sociétales et de gouvernance dans sa politique d'investissement contribue de manière importante au progrès économique. Elle entend favoriser, au travers de ses participations et investissements, le développement d'une économie durable en Belgique. C'est pourquoi elle privilégie les investissements en faveur d'entreprises qui se soucient de cette thématique et encourage les entreprises dans lesquelles elle détient des participations à adopter et renforcer leurs pratiques responsables.

Cette volonté se traduit par des actions à divers niveaux.

Les interventions financières font suite à un projet qui est analysé par rapport à des critères à la fois financiers et sociétaux (retombées pour l'emploi, attention portée à l'éthique et au respect des droits de l'homme, initiatives afin de réduire l'empreinte écologique, promotion de la diversité, etc.), l'objectif étant de rechercher un équilibre entre performances financières et sociétales et de prioriser les investissements responsables.

Une attention particulière est également portée à la prévention des risques liés aux investissements dans des paradis fiscaux.

En 2019, la priorité a continué d'être donnée aux entreprises qui cherchent par des approches innovantes à répondre à des enjeux sociétaux, par exemple en démontrant un impact positif sur au moins 1 des 17 objectifs de développement durable de l'ONU : améliorer un diagnostic, prévenir ou traiter des maladies, contribuer au bien-être des patients, soutenir le développement de solutions technologiques au service d'une société durable et plus propre, ou encore, créer des emplois de qualité.

La société a également entamé un exercice destiné à définir sa nouvelle stratégie pour les cinq années à venir. Les investissements durables et ayant un impact durable sur la société constitueront l'un des grands axes de la stratégie de la Société dans les années à venir.

La SFPI participe également à la hausse des normes en matière de responsabilité sociétale dans les entreprises dans lesquelles elle détient une participation. Elle est attentive à la manière dont ces entreprises appréhendent leur responsabilité sociétale et organisent leur gouvernance. Et elle en tient compte, ensuite, dans toutes ses décisions ultérieures de gestion de ses participations.

Dans le but de renforcer son action sur ces thématiques, la société a rédigé en 2019 des « Lignes directrices en matière de bonne gouvernance dans les entreprises dans lesquelles la société détient une participation ou un intérêt ». Dans ces guidelines internes, la société insiste notamment sur la croissance durable, les enjeux sociaux et écologiques des activités des entreprises de son portefeuille.

Il est également demandé aux administrateurs qui veillent à la représentation de ses intérêts au sein des entreprises de son portefeuille, qu'il favorise, dans la mesure du possible, le développement de hauts standards en matière de travail, d'éthique, d'environnement et de bonne gouvernance, en adhérant à la « charte relative à l'exercice d'une fonction d'administrateur dans une société dans laquelle la Société fédérale de Participations et d'Investissement détient une participation ».

Pour plus d'informations au sujet des sociétés du portefeuille de la SFPI, il est renvoyé aux rapports des entreprises elles-mêmes. Le contenu concret à donner à la *Corporate Social Responsibility* est propre à chaque entreprise en fonction de la nature et la localisation de ses activités.

Dans le même temps, la SFPI cherche à améliorer ses propres comportements. En 2019, elle a continué à faire vivre les valeurs fondamentales qu'elle défend, par l'intermédiaire de ses administrateurs et collaborateurs auxquels il est demandé d'agir quotidiennement en conformité avec les principes de son code d'éthique et de déontologie et de sa charte de gouvernance.

La SFPI attend également de ses partenaires et fournisseurs qu'ils fassent preuve d'une éthique irréprochable et qu'ils se conforment aux législations et réglementations applicables en matière fiscale, sociale et environnementale. Dans ses relations supranationales, la SFPI se réfère aux principes reconnus par la communauté internationale en matière de droits de l'homme, d'égalité et de non-discrimination, de protection de l'environnement, de lutte contre le blanchiment et la corruption et de prévention du financement du terrorisme.

La société encourage par ailleurs tous ses collaborateurs à privilégier en permanence la piste du recyclage, la réduction au maximum de l'utilisation d'eau et d'énergie et l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement. Elle s'est également volontairement dotée de règles internes très exigeantes en matière de conflits d'intérêts, de confidentialité, de traitement des avantages susceptibles d'être perçus comme une forme de corruption et de transactions sur titres. Elle attend de l'ensemble de ses administrateurs et collaborateurs une totale loyauté à cet égard.

Enfin, la société a décidé de financer deux Chaires académiques l'une auprès de l'Académie royale de Belgique, l'autre auprès de la *Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten*. Les chercheurs ont été désignés en 2019.

La SFPI, en tant que société d'intérêt public, se veut également exemplaire en matière de diversité. Elle s'efforce de créer une culture de mixité et d'inclusion à tous les échelons de son organisation.

Conformément à l'article 3bis de la loi du 2 avril 1962, outre le respect d'une parité linguistique, au moins un tiers des membres de son conseil d'administration sont de sexe différent de celui des autres membres. En 2019, le conseil d'administration de la SFPI comptait quatre femmes sur douze et deux des trois comités consultatifs étaient présidés par des femmes.

La composition du conseil d'administration de la SFPI est en outre fixée de façon à rassembler suffisamment de profils complémentaires et variés en termes d'âge, de sexe, de parcours académique et d'expérience professionnelle. L'objectif est de limiter au maximum le risque de pensée unique et de contribuer à la richesse des débats.

Convaincue que la collaboration, les efforts collectifs et les talents complémentaires des hommes et des femmes permettront aux institutions financières de tirer le meilleur parti d'une intelligence collective précieuse, la SFPI a par ailleurs adhéré en 2018 à la charte « Diversité des genres en finances ». Elle s'est ainsi engagée à soutenir la progression des femmes vers des postes de direction dans le secteur financier.

En cohérence avec son adhésion à cette charte, la société a promu en 2019 une *investment manager* au grade de Directrice des Investissements afin de siéger au sein du comité exécutif. Trois femmes sont également chargées de la coordination des trois services dit d'appui (HR, Finance et Legal).

De façon plus générale, le personnel de la société se compose d'un large panel de profils. Les activités de la société requièrent une grande variété de talents, de métiers et de fonctions laquelle contribue à des interventions financières judicieuses fondées sur des appréciations globales et multidisciplinaires.

La SFPI poursuit dans cette optique une politique de ressources humaines inclusive, basée sur les talents et dans le cadre de laquelle le bien-être de ses collaborateurs est primordial. Elle attache une grande importance à la diversité et à l'égalité des chances de tous ses employés, quels que soient leur genre, leur sexe, leur orientation sexuelle, leur pays d'origine, leur origine sociale, leurs moyens financiers, leur handicap, ... Elle propose des opportunités de développement personnel et professionnel gratifiantes à tous les niveaux de l'entreprise. Elle est soucieuse d'offrir un environnement de travail épanouissant, sécurisé et respectueux de la vie privée de ses collaborateurs et demande à chacun de traiter les personnes avec lesquelles il travaille avec respect et dignité.

La SFPI est convaincue que la diversité constitue un élément important d'une saine gouvernance et la promeut aussi au travers de ses participations et investissements. Elle valorise ainsi la mixité et la complémentarité des compétences et des expériences lors de la désignation des personnes appelées à siéger au sein des sociétés de son portefeuille.



#5.1

Rapport d'activités

Société d'investissement

Société d'investissement

par ordre alphabétique

9.5 Magnitude Ventures	154
A Capital China Outbound Fund (Fonds Miroir)	131
Accessia Pharma	141
Air Belgium	163
Asco Industries	78
ASIT BioTech	159
Avantium	108
BeCentral	153
Befimmo	76
Belgian Anchorage	111
Belgian Growth Fund I	84
Belgian Infrastructure Fund - I4B	158
Biloba (Ginkgo Fund I)	113
Biocartis	85
BioDiscovery 5	112
Bioxodes	106
Bone Therapeutics	129
Calyos	118
Capital-E II Arkiv	121
Capricorn Digital Growth Fund	122
Capricorn Health-Tech Fund	147
Capricorn ICT Arkiv	143
Capricorn Sustainable Chemistry Fund	123
Chapelle Musicale	164
China-BelgiumTechnology Innovation Industry Fund	90
Cisoid	166
Comet Sambre	109
Comet Traitements	109
Datang - SFPI Venture Capital Fund	93
Endo Tools Therapeutics	115
Epics Therapeutics	142
Épimède	89
Fidentia Belux Investments (Fidentia II)	83
Fidentia Green Buildings	160
Fortino Capital I Arkiv	130
Fund+	81
Ginkgo Fund II	87
Ion Beam Applications (IBA)	92
Imcyse	107
imec.xpand	126
Inbiose	98
Innovation Fund	100
Inventures II	146
IRE ELiT	95
iStar Medical	94
iTeos Therapeutics	155

Kebony	116
Masthercell	97
Minoryx Therapeutics	138
Miracor Medical	102
Nanocyl	152
Ncardia Belgium	128
Newton Biocapital I Fund	88
Normandy Hadrontherapy/NHA (IBA)	127
Nucleis	144
NxtPort	149
OncoDNA	124
PDC Line Pharma	96
Performa Cleantech Investment Fund - Brésil	103
PharmaFluidics	119
Poort Van Dendermonde	82
Profinpar Fund	120
Qbic Feeder Fund	114
Qbic II Fund Arkiv	104
Rx/Seaport	169
Sabena Aerospace Engineering	86
Safran Aero Boosters	101
Scale II	165
Scale-ups.eu	145
Seeder Fund	150
Sequana Medical	91
Sinnolabs Hong Kong Limited	167
Sky-Hero	151
SmartFin Ventures	133
Société Wallonne des Eaux (SWDE)	80
Sonaca	79
Stater Belgium	137
SwiMove	157
Synergia Medical	135
Tara India Fund IVTrust	105
The Faktory Fund	170
Theodorus III	140
Theodorus IV	148
Unifly	134
Unified Post (UPM)	99
V-Bio Ventures Fund I Arkiv	132
Vesalius Biocapital I	136
Vesalius Biocapital III	125
Vives II	117
Volta Ventures II	162
White Fund	161
Xylowatt	168

Société d'investissement

Composition du portefeuille des investissements au 31.12.2019 en millions EUR

Société d'investissement	Pourcentage de détention du capital (%)	Nombre de parts bénéficiaires	Participation en capital ou en parts bénéficiaires (millions EUR)	Prêt (millions EUR)	Valeur dans le portefeuille (millions EUR)
Befimmo	2,46	0	34,49	0,00	34,49
Asco Industries	0,00	256	24,31	0,00	24,31
Sonaca	7,39	0	20,07	3,75	23,82
Société Wallonne des Eaux (SWDE)	0,01	0	20,00	0,00	20,00
Fund+	20,18	0	15,67	0,00	15,67
Poort Van Dendermonde	0,81	0	0,00	11,99	11,99
Fidentia Belux Investments (Fidentia II)	14,50	0	5,61	5,61	11,21
Belgian Growth Fund I	48,03	0	10,26	0,00	10,26
Biocartis Group	0,32	0	0,94	7,50	8,44
Sabena Aerospace Engineering	9,25	0	1,06	6,37	7,43
Ginkgo Fund II	10,78	0	7,28	0,00	7,28
Newton Biocapital I	17,67	0	6,52	0,00	6,52
Épimède	20,00	0	0,58	5,88	6,46
China-Belgium Technology Innovation Industry Fund	14,29	0	6,37	0,00	6,37
Sequana Medical	8,76	0	6,02	0,00	6,02
Ion Beam Applications (IBA)	0,19	0	0,67	5,00	5,67
Datang - SFPI Venture Capital Fund	45,00	0	5,56	0,00	5,56
iStar Medical	11,72	0	5,31	0,00	5,31
IRE ELiT	49,93	0	5,25	0,00	5,25
PDC Line Pharma	21,18	0	5,02	0,00	5,02
Masthercell	16,67	0	5,00	0,00	5,00
Inbiose	10,41	0	5,00	0,00	5,00
Unified Post (UPM)	0,00	0	0,00	5,00	5,00
Innovation Fund	13,80	0	4,97	0,00	4,97
Safran Aero Boosters	1,78	0	4,75	0,00	4,75
Miracor Medical	6,15	0	2,50	2,00	4,50
Performa Cleantech Investment Fund - Brésil	14,72	0	4,39	0,00	4,39
Qbic II Fund Arkiv	20,37	0	4,20	0,00	4,20
Tara India Fund IV Trust	20,65	0	4,01	0,00	4,01
Bioxodes	23,08	0	3,85	0,00	3,85
Imcyse	6,70	0	3,50	0,00	3,50
Avantium	4,48	0	3,44	0,00	3,44
Comet Sambre	7,03	0	2,07	1,23	3,30
Belgian Anchorage	2,92	0	3,29	0,00	3,29
BioDiscovery 5	2,03	0	3,22	0,00	3,22
Biloba (Ginkgo Fund I)	24,27	0	3,11	0,00	3,11
Qbic Feeder Fund	18,37	0	3,06	0,00	3,06
EndoTools Therapeutics	9,12	0	2,00	1,02	3,02
Kebony AS et Kebony Belgium	15,20	0	0,00	3,00	3,00
Vives II	11,68	0	2,93	0,00	2,93
Calyos	18,07	0	2,90	0,00	2,90
PharmaFluidics	16,22	0	2,82	0,00	2,82
Profinpar Fund	30,95	0	2,80	0,00	2,80
Capital-E II Arkiv	8,04	0	2,67	0,00	2,67
Capricorn Digital Growth Fund	20,65	0	2,50	0,00	2,50
Capricorn Sustainable Chemistry Fund	11,56	0	2,50	0,00	2,50
OncoDNA	7,91	0	2,50	0,00	2,50

Société d'investissement	Pourcentage de détention du capital (%)	Nombre de parts bénéficiaires	Participation en capital ou en parts bénéficiaires (millions EUR)	Prêt (millions EUR)	Valeur dans le portefeuille (millions EUR)
Vesalius Biocapital III	8,92	0	2,50	0,00	2,50
imec.xpand	8,56	0	2,50	0,00	2,50
Normandy Hadrontherapy/NHA (IBA)	7,88	0	0,53	1,96	2,49
Ncardia Belgium	16,28	0	2,43	0,00	2,43
Bone Therapeutics	5,99	0	2,30	0,00	2,30
Fortino Capital I Arkiv	10,82	0	2,22	0,00	2,22
A Capital China Outbound Fund (Fonds Miroir)	50,00	0	2,15	0,00	2,15
V-Bio Ventures Fund 1 Arkiv	6,58	0	2,03	0,00	2,03
SmartFin Ventures	41,89	0	2,00	0,00	2,00
Unifly	3,51	0	2,00	0,00	2,00
Synergia Medical	11,05	0	2,00	0,00	2,00
Vesalius Biocapital I	6,67	0	1,98	0,00	1,98
Stater Belgium	28,00	0	1,95	0,00	1,95
Comet Traitements	7,26	0	1,58	0,31	1,89
Minoryx Therapeutics	4,59	0	1,83	0,00	1,83
Theodorus III	24,69	0	1,76	0,00	1,76
Accessia Pharma	25,00	0	1,50	0,24	1,74
Epics Therapeutics	13,61	0	1,70	0,00	1,70
Capricorn ICT Arkiv	15,06	0	1,65	0,00	1,65
Nucleis	17,20	0	0,70	0,80	1,50
Scale-ups.eu	24,56	0	0,70	0,70	1,40
Inventures II	15,81	0	1,35	0,00	1,35
Capricorn Health-Tech Fund	11,89	0	1,35	0,00	1,35
Theodorus IV	20,30	0	1,27	0,00	1,27
NxtPort	23,72	0	1,17	0,00	1,17
Seeder Fund	18,29	0	1,05	0,00	1,05
Sky-Hero	14,28	0	1,00	0,00	1,00
Nanocyl	6,97	0	0,21	0,76	0,97
BeCentral	31,20	0	0,85	0,10	0,95
9.5 Magnitude Ventures	14,99	0	0,94	0,00	0,94
iTeos Therapeutics	2,71	0	0,93	0,00	0,93
SwiMove	49,00	0	0,31	0,62	0,93
Belgian Infrastructure Fund - I4B	33,33	0	0,85	0,00	0,85
ASIT BioTech	6,31	0	0,36	0,45	0,81
Fidentia Green Buildings	21,33	0	0,80	0,00	0,80
White Fund	15,08	0	0,75	0,00	0,75
Volta Ventures II	14,93	0	0,66	0,00	0,66
Air Belgium	9,01	0	0,38	0,00	0,38
Chapelle Musicale	3,55	0	0,36	0,00	0,36
Scale II	13,38	0	0,27	0,00	0,27
Cissoïd	16,86	0	0,26	0,00	0,26
Sinnolabs Hong Kong Limited	16,67	0	0,08	0,00	0,08
Xylowatt	4,39	0	0,06	0,00	0,06
Rx/Seaport	9,80	0	0,05	0,00	0,05
BGF Management	49,00	0	0,05	0,00	0,05
The Faktory Fund	15,00	0	0,02	0,00	0,02
Total			318,35	64,29	382,64

Befimmo



Befimmo est une SIR (société immobilière réglementée) spécialisée dans la mise à disposition d'espaces de bureaux situés principalement à Bruxelles, dans les autres villes belges et au Grand-Duché de Luxembourg.

Son portefeuille comprend aujourd'hui une centaine d'immeubles de bureaux, pour une surface globale de plus de 900.000 m² (surface hors sol), dont une grande partie est louée à long terme à des institutions publiques (\pm 60%). La juste valeur de son portefeuille a été évaluée au 31 décembre 2019 à 2.788,6 millions EUR.

Cotée sur Euronext Brussels, Befimmo développe une stratégie saine et réfléchie visant à optimiser ses résultats dans la durée.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

2019 a été marqué par la mise en pratique concrète selon sa nouvelle approche en six axes stratégiques (monde du travail, exemplarité, utilisation des ressources, dialogue, mobilité, intégration dans la ville) définie en 2018.

En parallèle, 2019 a vu les efforts se concentrer sur les deux projets de redéveloppement en cours : Quatuor et ZIN.

La construction de Quatuor sera terminée dans le courant du premier semestre 2021 et ses espaces sont déjà pré-loués pour un tiers.

ZIN est quant à lui dans la phase finale d'instruction de permis, mais a déjà été récompensé du prix « be. exemplary 2019 » délivré par les autorités régionales. Par ailleurs, les surfaces de bureaux sont 100% pré-louées, ayant remporté le marché public organisé par l'autorité régionale flamande.



Dans le portefeuille

34,49
millions EUR

Détention du capital



2,46 %

Résultat net

197.759.000
EUR

Pied de bilan

2.858.647.000
EUR

Nombre d'emplois

86
personnes

ENJEUX EN 2020

2020 verra sans doute la continuation de la rotation du portefeuille, via la cession de certains actifs ainsi que de nouveaux investissements. Cette année sera également sous le signe de la transformation, avec la réalisation du plan d'action à l'horizon 2030.

Befimmo

Asco Industries



Asco Industries est active dans le développement et la production de composants complexes à destination du domaine aéronautique, ainsi que dans leur assemblage.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- En 2018, le résultat opérationnel d'Asco Industries a augmenté par rapport à l'année 2018 et s'élève à 11,2 millions EUR. Le chiffre d'affaires d'Asco a été influencé positivement par des changements dans le cours spot EUR/USD mais également pas l'arrêt de l'A380 ainsi que par l'augmentation des cadences de l'Embraer E2 et de l'Airbus A220.
- En 2019, Asco a été la victime d'une « cyberattaque » qui a une des conséquences sur les activités opérationnelles, surtout à Zaventem (impact de 15,3 millions EUR).
- L'exercice 2018 se clôture néanmoins sur un bénéfice de 1 million EUR, contre 3,8 millions EUR en 2018.
- L'emploi chez Asco Industries a légèrement diminué pour s'établir à 789 travailleurs (ETP).
- La SFPI détient 256 parts bénéficiaires de cette société, ce qui lui a permis de percevoir pour l'année 2019 un montant de 1,14 million EUR au titre de rémunération de ces parts bénéficiaires.
- En mai 2018, S.R.I.F. (la société mère d'Asco Industries) a été achetée à 100% par l'américain Spirit Aerosystems, fournisseur super tier 1 en aérostructure, moyennant respect de certaines conditions suspensives.

ENJEUX 2020

- Tout comme d'autres entreprises actives dans le secteur aéronautique, les perspectives 2020 ne sont pas bonnes.
- L'arrêt de la production du Boeing 737 MAX en janvier 2020 suite aux problèmes de certification aura des conséquences pour Asco avec les diminutions de volumes de vente et de livraison du 737 MAX.

- La crise du Covid-19 aura également des conséquences sur Asco avec impact important sur les résultats 2020.
- La vente d'Asco à Spirit Aerosystems n'a pas encore été finalisée.
- Pour faire face à la crise du Covid-19, la SFPI a décidé de renforcer le haut de bilan d'Asco Industries via l'acquisition de nouvelles parts bénéficiaires d'Asco pour un montant de 30 millions EUR. Cette intervention se ferait en cas de non réalisation du deal Asco-Spirit Aerosystems.

Dans le portefeuille 24,31 millions EUR	Nombre de parts bénéficiaires 256
Résultat net 1 million EUR	Pied de bilan 265,9 millions EUR
Nombre d'emplois 789 personnes	

Sonaca



© SONACA



Le groupe Sonaca est actif dans le développement et la production d'éléments de structures aérospatiales. Fournisseur d'Airbus, d'Embraer, de Dassault et de Bombardier, la société est également active dans les programmes militaires et spatiaux.

Avec l'acquisition de LMI Aerospac (États-Unis) en juin 2017, le groupe Sonaca a changé de dimension en doublant de taille et en devenant ainsi le partenaire de tous les grands avionneurs mondiaux. La SFPI a participé à cette acquisition via une augmentation de capital. La participation de la SFPI dans le groupe Sonaca est passée en 2017 de 3,02% à 7%.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Le groupe Sonaca a connu une année 2019 en progrès significatif par rapport à l'année 2018 et ce malgré des volumes de production inférieurs au budget pour le Boeing 737 Max.
- LMI aerospace, la filiale américaine du groupe Sonaca, a réalisé une belle progression avec un cash flow d'exploitation positif supérieur à 40 millions USD. Les filiales canadienne et brésiliennes n'ont pas atteint leurs objectifs financiers, suite à des difficultés opérationnelles temporaires.
- Le chiffre d'affaires 2019 de la Sonaca SA s'est stabilisé à 328 millions EUR avec un résultat d'exploitation de 28 millions EUR

(34 millions EUR en 2018). Suite à des réductions de valeur sur Sonaca USA (-101 millions EUR), la Sonaca SA termine l'année 2019 sur une perte de -75,8 millions EUR (bénéfice de 41,2 millions EUR en 2018).

- D'un point de vue consolidé, les ventes et prestations du groupe Sonaca sont en augmentation de 3,6% pour atteindre 782 millions EUR et le cash flow d'exploitation a bondi à 85 millions EUR, en hausse de 37% par rapport à 2018.
- Le résultat net opérationnel du groupe Sonaca est positif et s'élève à 9,9 millions EUR (après prise en compte de l'amortissement de l'écart de consolidation concernant LMI).

ENJEUX EN 2020

Deux événements récents incontournables vont affecter l'activité du groupe Sonaca en 2020, dans une mesure encore difficile à évaluer avec précision :

- Une diminution drastique de la production du Boeing 737 max. Ce programme représente 40% de l'activité de LMI Aerospace.
- L'impact de la crise du Covid-19 qui a fortement touché la chaîne de production aéronautique ainsi que les compagnies aériennes.

Pour faire face à la crise du Covid-19, les actionnaires ont décidé de renforcer le haut de bilan de la Sonaca. La SFPI est intervenue via la conversion d'un prêt en capital (3,75 millions EUR) ainsi que par une augmentation de capital de 25 millions EUR.

Dans le portefeuille 23,82 millions EUR	Détention du capital  7,39%	Résultat net -11,7 millions EUR	Pied de bilan 904,5 millions EUR	Nombre d'emplois 4.630 (groupe)
--	--	--	---	--

Société Wallonne des Eaux (SWDE)



© SWDE



La SWDE est une personne morale de droit public constituée sous la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée.

Ses missions, au nombre de six, sont fixées dans un contrat de gestion. On y trouve notamment : garantir la qualité de l'eau – sécuriser l'approvisionnement – maîtriser le prix de l'eau – contribuer au développement durable – fournir un service optimal aux clients – renforcer la gouvernance de l'eau.

Elle s'est approprié certaines ambitions dans la valorisation du savoir-faire wallon dans le secteur de la production et de la distribution d'eau, et les prestations de nature humaine ou d'aide au développement en matière d'accès à l'eau potable.

La SFPI demeure engagée à concurrence des 20 millions EUR déjà appelés. Elle détient toujours 2.000 parts de catégorie D, dont 800 parts ont été appelées. Le solde des 50 millions EUR (soit 30 millions EUR) qui faisaient l'objet de sa souscription initiale ne sera pas appelé ensuite de l'avenant conclu en 2019 qui revoit également le mode de calcul de la rémunération préférentielle au profit de la SFPI.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Maintien du Coût Vérité de Distribution (CVD) à 2,62 EUR/m³.
- Modernisation du réseau par l'injonction de 140 millions EUR en termes d'investissement, soit une augmentation de 10% par rapport à 2018.
- Amélioration continue du bilan carbone de la société, en intégrant des objectifs de durabilité, protection des biosphères et favorisant l'économie circulaire.
- Excellent résultat sur le plan de la qualité de l'eau avec un taux de conformité de 99,73%.

ENJEUX EN 2020

- Impact climatique sur les ressources en eau (recharge des nappes phréatiques).
- Accroissement de l'interconnexion entre les réseaux.
- Rationalisation de la gouvernance dans le secteur de l'eau.
- Fuites sur le réseau.
- Impact Covid sur : production immobilisée – solvabilité des clients/recouvrement – consommation globale – organisation et protection des travailleurs.
- Devenir de la prise de participations de la SFPI dans le capital de la SWDE.

Dans le portefeuille	Détention du capital	Résultat net : bénéfice de	Pied de bilan	Nombre d'emplois
20,00 millions EUR	0,01%	2,6 millions EUR	2,1 milliards EUR	1.349 FTE

Fund +

Fund + est une société anonyme dont le siège social est sis à Louvain, créée en mai 2015. Son capital souscrit, à la suite de divers remaniements liés au succès de l'exit réalisé sur la participation dans la société OGEDA, s'établit à 101 millions EUR, constitué de 129.669 titres.

Son objet social est d'agir en tant que société d'investissement et de financement d'entreprises ou d'entités actives dans les sciences du vivant, plus particulièrement dans les technologies, les développements et les applications relatives à ce domaine. Il s'agit d'un fonds « evergreen », sans limite dans le temps.

À la suite de divers remembrements du capital du fonds, la SFPI détient aujourd'hui 26.164 titres de Fund+, ce qui représente 20,18% du fonds et permet à la SFPI de revendiquer le statut d'investisseur de référence dans le fonds.



ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Réduction de valeur sur Octimet.
- Atteinte du 1^{er} milestone OGEDA qui a conduit à l'obtention de 18 millions EUR.
- 208 projets ont été examinés dont 18 ont conduit à mener d'une « due diligence » avec une part importante (surtout dans l'aspect « feeder fund ») des projets belges.

ENJEUX EN 2020

- Evolution de la participation dans Promethera.
- Suivi des investissements dans Novadip.
- Arrivée de 2 nouveaux administrateurs en la personne de Luc Debruyne et Gérard Lamarche.
- Financement de l'initiative VIB dans le domaine du COVID qui a vu la création de la société Exevir, qui avec le soutien à la société Indigo et ONA Therapeutix, porte à 16 sociétés le portefeuille du fonds.
- Entrée en bourse sur le NASDAQ de la société iTeos et nouvelle tranche de revenus liée à l'opération OGEDA.
- Gestion des liquidités et suite des impacts COVID-19 sur les sociétés participées.

Dans le portefeuille 15,67 millions EUR	Détention du capital  20,18 %	Résultat net 16 millions EUR	Pied de bilan 105,6 millions EUR	Nombre d'emplois 0,8 FTE
--	--	---	---	---------------------------------------



Poort Van Dendermonde



En avril 2013, la SFPI a participé au refinancement du contrat de partenariat public-privé qui portait sur la construction d'un centre pénitentiaire de 432 places dans la région de Termonde, contrat que la Régie des Bâtiments avait signé, pour le compte du SPF Justice, avec le consortium Poort Van Dendermonde en date du 23 juin 2011.

Dans le portefeuille

11,99
millions EUR

Détention du capital

0,81%

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Le 23 juillet 2019, toutes les procédures de recours à l'encontre de la construction de la prison ont été rejetées, ce qui a mis fin à 11 ans de litiges et permet au projet de finalement se concrétiser.
- Fin décembre 2019, le montant à rembourser (accru des intérêts) s'élevait à 14,39 Millions EUR, soit un accroissement de 402.000 EUR par rapport à la situation fin 2018.

ENJEUX EN 2020

- Le crédit-pont octroyé par la SFPI a permis à ce projet de poursuivre son développement et de ne pas davantage rallonger les délais. Les moyens apportés par le pool de financeurs en janvier 2020 ont permis de rembourser le crédit de la SFPI, de libérer la garantie, et de racheter ses parts dans le projet.
- Pose de la première pierre en septembre 2020 et fin de la construction en 2022.



Fidentia BeLux Investments (Fidentia II)

Fidentia BeLux Investments SCA (FBLI) est un fonds immobilier agréé AIFMD qui est gouverné par les principes suivants :

- Investissement dans des immeubles à usage principal de bureaux.
- Les immeubles doivent être sis en Belgique ou au Luxembourg.
- Les immeubles doivent être revêtus à terme d'une certification en tant qu'immeuble vert.
- L'investissement dans l'immeuble s'apprécie au cas par cas et est compris entre 10 et 30 millions EUR.
- Le fonds s'investit soit dès la conception et la construction de l'immeuble, soit pour améliorer un immeuble existant.
- Le rendement attaché à la participation est de 3,25% annuel sur l'ensemble du montant investi (c'est-à-dire 6,5% annuel sur la partie de 50% constituée par les emprunts subordonnés), le solde du rendement est lié à la réalisation de plus-values sur les immeubles détenus en portefeuille (objectif de TRI de 10%).

A fin 2019, FBLI détenait dans son portefeuille les immeubles Solaris et Web, ainsi que 50% du projet Möbius II, à Bruxelles ; l'immeuble Jans et le projet Buzzcity, à Luxembourg.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- L'exercice 2019 a vu la finalisation du dernier investissement de FBLI : 50% des parts du projet Möbius II, en collaboration avec Immobil. La tour Möbius II, entièrement passive, sera située sur le boulevard Albert II dans le quartier nord. Elle totalisera 33 000 m² de bureaux.
- En perspective de cet investissement, une augmentation de capital et émission de nouvelles obligations a été effectuée à hauteur de 13 millions EUR.

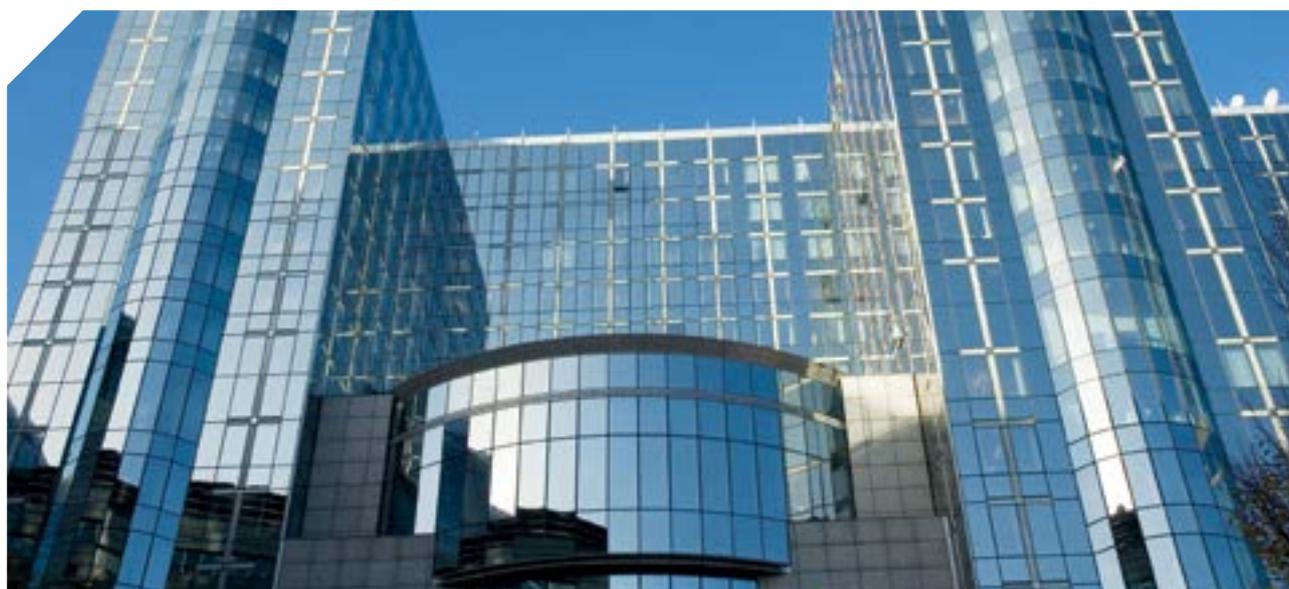
ENJEUX EN 2020

- Commercialiser les projets de développement afin de les valoriser et d'en sécuriser le financement.
- Commencer l'arbitrage du portefeuille en vue des premiers exits.



Dans le portefeuille	Détention du capital	Durée du fonds	Date de création	Taille du fonds	Nombre d'assets gérés
11,21 millions EUR	 14,5%	6 à 10 ANS	2016	77 millions EUR	5

Secteur : Immobilier – Environnement – Energie



Belgian Growth Fund I



Le « Belgian Growth Fund » est un fonds de fonds qui s'inspire d'un modèle analogue réussi au Danemark et soutiendra des fonds (d'une certaine taille) qui investissent dans des entreprises belges aux perspectives prometteuses et qui les aident à grandir, y compris à l'international. Le BGF veut renforcer, avec des mises de fonds plus importantes, la capacité financière des entreprises belges à fort potentiel de croissance. Ces entreprises, garantes d'un pouvoir important d'innovation et d'emplois supplémentaires, pourront ainsi rester sur le territoire belge et être dirigées et se développer à l'international au départ de la Belgique.

Outre le financement issu de la SFPI à concurrence de 124,3 millions EUR, le Belgian Growth Fund s'est procuré des moyens d'investissements institutionnels auprès notamment de PMV, BNP Paribas, AG Insurance, Belfius Insurance, Ethias, KBC Verzekeringen, VDK Bank et Crelan.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Le BGF I a vu jour en avril 2019 et a réussi, grâce à 2 tours de levées de fonds (juillet et octobre), à collecter pour 278,4 millions EUR d'engagement, dont 10% ont été libérés. Le dernier tour de financement, qui s'est clôturé en juin 2020 a permis de porter le montant du fonds à 312 millions EUR.
- Le fonds a réalisé 3 investissements sur l'année pour un montant total d'engagement de 65 millions EUR. Il s'agit de Fortino Capital II Growth, de Smartfin Capital II et de Sofindev V.

ENJEUX EN 2020

- L'équipe continue la recherche d'opportunités. La première partie de 2020 a été marquée par deux nouveaux investissements : Gilde Healthcare V et Forbion Growth Opportunities I pour des engagements de respectivement 15 et 20 millions EUR.

Dans le portefeuille 10,26 millions EUR	Détention du capital  48,03%	Durée du fonds 18* ANS	Date de création 2019	Taille du fonds 312 millions EUR	Nombre d'assets gérés 3
--	---	-------------------------------------	---------------------------------	---	-----------------------------------

Secteur : *Multisectoriel*

* avec une possibilité de prolongation pour deux périodes d'un an



Biocartis

L'entreprise biotech malinoise Biocartis développe la dernière génération de tests moléculaires destinés à fournir des résultats plus rapides et plus précis que les méthodes de diagnostic traditionnelles. Des avancées dans ce domaine profitent tant aux patients qu'au secteur médical dans son ensemble et aux systèmes de tiers payant. En 2014, l'entreprise a lancé le système Idylla, un mini labo entièrement automatisé, qui est capable d'établir un diagnostic clinique rapide, extrêmement précis et commode à interpréter sur la base de pratiquement tout échantillon biologique (tissu tumoral, urine et plasma sanguin) dans quasi tous les environnements.

Biocartis n'a de cesse de continuer à développer et à commercialiser de nouveaux tests pour diverses affections, en particulier dans le domaine de l'oncologie, le segment qui affiche la croissance la plus élevée sur le marché mondial des tests cliniques.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Augmentation de capital réussie à la fin janvier, lui permettant de collecter 55,5 millions EUR, suivie par l'émission d'un emprunt obligataire convertible à 5 ans qui lui a apporté 150 millions EUR supplémentaires.

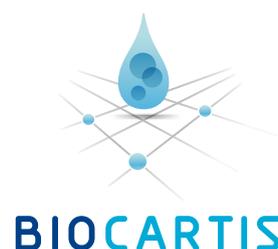
- Mise en œuvre de la nouvelle stratégie « Go-to-Market » sur le marché US : l'équipe de vente de Biocartis commercialise désormais elle-même le système Idylla.
- Expansion de ses activités commerciales en Asie à la faveur de la signature d'un accord de distribution avec l'entreprise japonaise Nichirei Biosciences et de la constitution d'une joint-venture avec la société chinoise Wondfo.
- Conclusion de partenariats additionnels avec Bristol-Myers Squibb et Kite Pharma en vue de développer des tests dans le domaine de l'immuno-oncologie, mais aussi de continuer à étendre la palette de tests Idylla pour la détection du cancer colorectal (intestin).

ENJEUX EN 2020

- Biocartis a dû ajuster ses objectifs en raison de la crise du coronavirus. L'entreprise continue à se concentrer sur la croissance de ses installations Idylla : elle aspire à commercialiser de 300 à 350 nouveaux appareils d'ici à la fin 2020. Par ailleurs, Biocartis ambitionne d'accroître de 30 % ses ventes de cartouches.
- L'entreprise se consacre entièrement au développement d'un test diagnostic facile, rapide et hautement performant pour la détection du coronavirus qui peut s'avérer utile notamment dans les services de soins intensifs dans les hôpitaux, si on le combine avec le test Idylla IVD SeptiCyté, marqué CE.

Dans le portefeuille 8,44 millions EUR	Détention du capital 0,32 %	Résultat net : -64,1 millions EUR	Pied de bilan 268,3* millions EUR	Nombre d'emplois 465 personnes
---	---------------------------------------	--	--	---

* dont 178,5 millions EUR de liquidités



Sabena Aerospace Engineering



Dans le portefeuille 7,43 millions EUR	Détention du capital  9,25 %	Résultat net -77.358 EUR	Pied de bilan 45,7 millions EUR	Nombre d'emplois 326 personnes
---	---	---------------------------------------	--	---

Sabena Aerospace est une société active dans le marché de la maintenance, de la réparation et de l'entretien (MRO – Maintenance, Repair and Overhaul) des avions, aussi bien pour des compagnies aériennes que pour des opérateurs gouvernementaux/la défense.

Sabena Aerospace développe avant tout ses activités au départ de l'aéroport de Zaventem, mais aussi en Afrique.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Fin 2015, la SFPI est entrée au capital de Sabena Aerospace (7,58%) et lui a également accordé un prêt de 2 millions EUR (aujourd'hui en partie remboursé).
- Comme en 2018, Sabena Aerospace a dû faire face au ralentissement économique en Afrique et a pris les mesures pour maintenir sa présence dans les aéroports africains présentant le meilleur potentiel.
- Sabena Aerospace a augmenté fortement son activité « base maintenance militaire » en 2019 et la SFPI a soutenu ce nouveau programme en finançant une partie du besoin en fonds de roulement.
- En 2019, la croissance des activités engineering de Sabena Aerospace a été continue et a poursuivi les activités de ses Business Unit « Component » et « Operational Support ».
- Dans ce contexte, Sabena Aerospace termine l'année 2019 avec un chiffre d'affaires de 53,6 millions EUR, en augmentation par

rapport à 2018 si on ne tient pas compte des revenus non récurrents. Sabena Aerospace est également revenue à la rentabilité opérationnelle globale mais clôture l'année 2019 sur un légère perte de 77.358 EUR (bénéfice de 144.000 EUR en 2018).

ENJEUX EN 2020

- Le 10 février 2020, Sabena Aerospace et SFPI ont conclu un accord avec Dassault pour l'achat de plus de 96% des actions de la société SABCA. Ce rapprochement SABCA/Sabena Aerospace permettra de renforcer la position de la nouvelle société, Blueberry, notamment en matière de financement, de politique d'achat, de formation et de commercialisation de ses services.
- Depuis fin février 2020, Sabena Aerospace fait face aux conséquences imprévisibles de la crise du COVID-19 qui entraîneront une réduction significative de ses activités au service des compagnies aériennes de transport passager (interdiction vol et réduction du trafic) ainsi qu'une réduction sensible de ses activités au service des compagnies aériennes de transport de fret et aux opérateurs aérien de la Défense.
- Sabena Aerospace a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection de la santé de ses stakeholders ainsi que pour réduire ses couts durant cette période de fort ralentissement économique global.
- Pour faire face à la crise du Covid-19, la SFPI a décidé d'accorder un prêt de 7,5 millions EUR à Sabena Aerospace.

Ginkgo Fund II



Le fonds se positionne dans le créneau « durable » de la stratégie de la SFPI. En effet, sa plus-value essentielle résulte de la remise sur le marché immobilier de friches industrielles polluées en zone urbaine et périurbaine. Il facilite l'accès au logement dans ces zones pour de nombreux habitants, participe à l'amélioration du paysage urbain des villes en y intégrant des projets immobiliers cohérents par rapport aux politiques urbanistiques menées par les villes concernées, mais aussi en présentant des spécificités/qualités de l'immobilier moderne (matériau utilisé, taille du logis, respect de l'environnement).

Le fonds garantit d'investir au minimum 28 millions EUR en Belgique.

Il s'agit de la seconde collaboration avec Ginkgo, la SFPI ayant déjà investi dans le fonds Ginkgo I en 2010. Le fonds prend la forme d'une SICAR, c'est-à-dire une société d'investissement en capital à risque luxembourgeoise, épaulée par un FPCI français.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Depuis 2018, les neuf dossiers en portefeuille ont consommé 96,25% des fonds propres de Ginkgo II, le fonds est ainsi totalement investi et ne prévoit pas de nouveaux investissements.
- Toute l'énergie est donc portée sur le développement des actifs en portefeuille.

ENJEUX EN 2020

- Obtention du permis pour le site d'Uccle. Pour rappel, cet ancien site de l'imprimerie Illochroma a été acquis en 2018, et totalise 4,14ha avec la parcelle adjacente, également acquise. Il est également question de développer un outil de financement spécifique pour ce site.

Dans le portefeuille 7,28 millions EUR	Détention du capital  10,78 %	Date de création 2016	Taille du fonds 160 millions EUR	Nombre d'assets gérés 9
---	--	---------------------------------	---	-----------------------------------

Secteur : **Brownfields** : reconversion de sites pollués



Newton Biocapital Fund



**NEWTON
BIOCAPITAL**

Le fonds a été créé en avril 2017 sous la forme d'une pricaf privée pour une durée de 10 ans (extensible pour 2 fois un an). Son actionnariat était notamment composé de SRIW, SFPI, Sambrinvest, Investsud, Belfius, Pierre Drion ainsi que deux des partenaires qui gèrent le fonds.

Les sociétés cibles du fonds sont les sociétés actives dans le domaine du traitement des maladies chroniques du type inflammatoires, neurodégénératives, cardiovasculaires et cancéreuses, soit tout domaine relevant du secteur des « sciences du vivant », de la santé.

Le fonds s'adresse tant aux sociétés belges qu'aux sociétés européennes, sachant que l'accent pour les sociétés belges sera mis sur les dossiers « early stage », du type spin-off universitaire, afin de les structurer tant du point de vue financier à moyen-long terme que du point de vue « corporate governance ». L'ambition du fonds est d'être un lead investor pour le développement de celles-ci. Pour ce qui concerne le volet européen, le fonds s'adressera à des sociétés plus matures qui devraient assurer le rendement à court-moyen terme du fonds. La SFPI a souscrit lors de la constitution de la société pour un montant de 7 millions EUR (engagement global de 20 millions EUR). En 2018, le fonds a vu son capital de l'ordre de 41 millions EUR passer à 82 millions EUR. À cette occasion, la SFPI a complété son engagement à concurrence de 11 millions EUR, conformément à son engagement d'effectuer au moins le même effort que la Development Bank of Japan (DBJ) entrée au capital en 2018, pour un mon-

tant global de 8 millions EUR. La SFPI détient 20.075 titres du fonds et avec 17,67% du capital, elle en est le premier actionnaire. Les montants libérés, après l'appel intervenu en 2019, s'élèvent à 40% des engagements qui atteignent 113,637 millions EUR. Le fonds gèrait 8 participations fin 2019.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Perte de 2,97 millions EUR, pas encore d'exits réalisés.
- Investissement de suivi dans la société Acticor notamment.
- 2 nouveaux investissements : Metabolys et EditForce.
- Mise à jour de la stratégie d'investissement qui actualise les caractéristiques des futurs investissements encore à réaliser en Europe et au Japon (long range plan).
- Adoption d'un « code de conduite », guide éthique de l'investissement du fonds.

ENJEUX EN 2020

- Modification de la gouvernance par la modification du nombre d'administrateurs qui passe à 7 dont 4 indépendants.
- Suivi financier des participations : Epics – DIM 3 – Synergia notamment.
- Mise en œuvre du « long range plan ».
- Evolution du cours de Sequana Medical (société cotée dans laquelle NBC ne peut plus investir).
- Evolution du rapport de change yen/EUR.

Dans le portefeuille 6,52 millions EUR	Détention du capital  17,67%	Date de création 2017	Durée du fonds 10 ANS	Nombre d'assets gérés 8
---	---	---------------------------------	------------------------------------	-----------------------------------

Secteur : Médical

Épimède

La société Épimède a été constituée en tant que pricaf privée de droit belge pour une durée de 12 ans, en date du 15 juillet 2015. Ce fonds a pour vocation d'investir dans le capital à risque de petites et moyennes entreprises technologiques, principalement de la Région wallonne, en leur permettant de se développer grâce aux fonds investis. Les secteurs prioritaires à considérer dans ce contexte sont les suivants : technologie de l'informatique, technologie de l'information, technologie de la biologie, technologie de la santé, sciences de l'ingénieur, cleantech, services aux entreprises.

Son capital souscrit est constitué de 10.400 actions représentatives d'un montant de 10.400.000 EUR.

Outre leur apport au capital de la SA Épimède, chaque actionnaire a accepté de consentir un prêt à la société. Il s'ensuit que le total des fonds souscrits à ce jour s'établit à 30 millions EUR, accru des 20 millions EUR octroyés sous forme de prêts en 2017.

Il y a une collaboration étroite avec l'université de Liège. Le fonds gère actuellement 9 participations.

La SFPI a souscrit initialement pour 2.000 actions en libérant 1 million EUR et a soldé en 2016 la libération de ses engagements à concurrence de 1 million EUR supplémentaire. Par ailleurs, lors de l'entrée au capital de BNP Paribas Fortis, la SFPI a accru de 80 actions sa présence dans le fonds afin d'assurer une parité de tous les investisseurs dans le capital du fonds, soit 20 %. Elle détient donc actuellement 2.080 actions du fonds, à côté des autres actionnaires que sont Noshagt, L'intégrale, BNP Paribas Fortis et Ethias.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- ASIT n'a pas obtenu de feu vert des autorités réglementaires suite au non-succès de la phase III. La société est en PRJ depuis février 2020.
- LASEA clôture avec un chiffre d'affaires en hausse de 18% par rapport à 2018.
- Oncoradiomics : nouveau CEO – Lead partner dans consortium financé par IMI // financement dans un outil de diagnostic dans lutte contre le coronavirus.
- Redressement de la situation chez Ncardia après la fermeture de sa filiale à Cologne.

L'exercice 2019/2020 se clôture sur une perte à reporter de 3,2 millions EUR, l'assemblée générale de novembre 2020 devra se prononcer sur la continuité des activités du fonds, car les fonds propres s'inscrivent en négatif pour 1,6 million EUR pour un total bilantaire de 32,24 millions EUR et une reportée de 12 millions EUR.

Cette situation est essentiellement liée à l'impact de certaines réductions de valeur, prudentes, l'absence d'exit à ce stade et le poids des intérêts liés aux emprunts de ses actionnaires. Le fonds n'a pas de problèmes de trésorerie.

ENJEUX EN 2020

- Devenir de la société ASIT.
- Financement de la société Novadip, IMCYSE et Endotools.
- Impact COVID.



Dans le portefeuille 6,46 millions EUR	Détention du capital  20,00 %	Date de création 2015	Durée du fonds 12 ANS	Taille du fonds 32,25 millions EUR	Nombre d'assets gérés 9
---	--	---------------------------------	------------------------------------	---	-----------------------------------

Secteur : **Multisectoriel**

China – Belgium Technology Innovative Industry Fund (CBTIIF)



Suite à la signature d'un MoU avec Wuxi Capital en aout 2018 et d'une lettre d'intention lors de la visite du premier ministre chinois à Bruxelles en octobre 2018, la SFPI a investi début 2019 dans un nouveau fonds d'investissement sino belge, le China – Belgium Technology Innovative Industry Fund (CBTIIF), aux côtés de Wuxi Capital et de JIC.

- La gestion de ce fonds sera assuré par JIC Jiahao et épaulé par Capricorn scorpio investment management qui facilitera le sourcing de projet belges.
- Lors de la Mission Economique Belge en Chine (novembre 2019), une session particulière a été organisée pour présenter le CBTIIF.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Le capital de ce fonds est de 350 millions RMB ; la SFPI y participe à concurrence de 50 millions RMB et les partenaires chinois pour 300 millions RMB.
- Le CBTIIF a une durée de 6 ans et se focalise sur des investissements dans des entreprises en croissance aussi bien en Chine qu'en Europe.

ENJEUX EN 2020

- La crise du Covid-19 n'a pas facilité le closing d'un premier dossier, surtout avec les restrictions de voyage entre la Chine et l'Europe.
- Une prolongation de la crise pourrait avoir des conséquences sur la stratégie d'investissement du CBTIIF.



Dans le portefeuille 6,37 millions EUR	Détention du capital  14,29%	Date de création 2019	Durée du fonds 6 ANS	Taille du fonds 350 millions RMB	Nombre d'assets gérés 0
---	---	---------------------------------	-----------------------------------	---	-----------------------------------

Secteur : **Multisectoriel**

Sequana Medical

Sequana Medical est à l'origine une entreprise suisse d'appareils médicaux qui a développé une petite pompe implantable innovante destinée à réguler l'équilibre hydrique dans le corps humain, ce qui améliore sensiblement la qualité de vie des patients.

Sa pompe alfa brevetée a été autorisée dans l'UE pour le traitement de la rétention d'eau dans la cavité abdominale (dénommée ascite) des patients souffrant d'une maladie du foie grave et/ou d'un cancer. Le système a été conçu de telle sorte que l'hydratation excédentaire est évacuée vers la vessie, où elle est éliminée par la voie naturelle. Une seconde application axée sur l'hydratation en cas d'insuffisance cardiaque est testée actuellement chez des patients et pourra être lancée sur le marché au plus tôt en 2025.

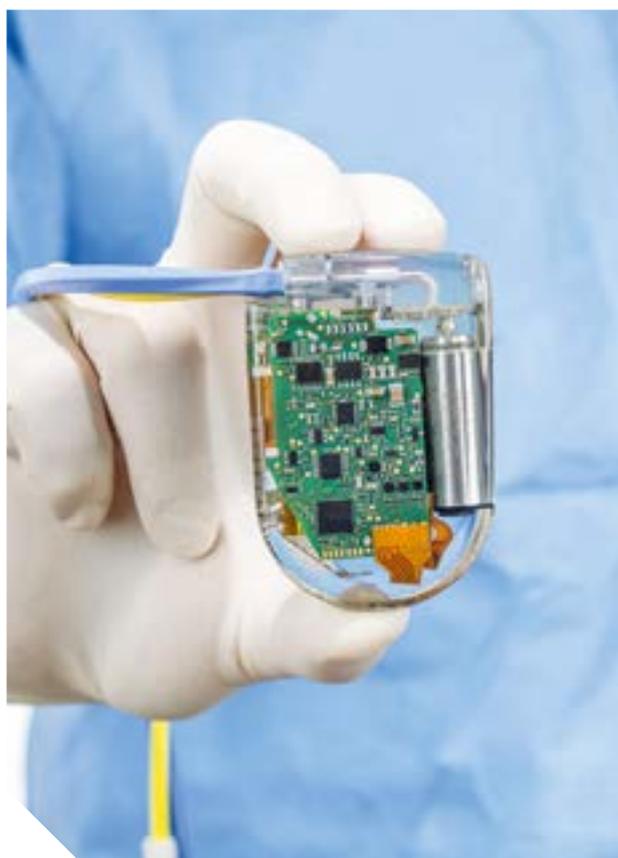
- Reprise des implantations et recrutement de patients dans le cadre de l'étude POSEIDON en vue d'obtenir son autorisation et son remboursement aux États-Unis et au Canada pour le traitement de l'ascite hépatique récurrente et réfractaire, consécutive à la cirrhose. Les premiers résultats intermédiaires seront publiés au deuxième trimestre de 2021.
- Poursuite du « Red Desert trial » lancé aux États-Unis qui servira à obtenir l'agrément de la FDA pour le traitement des patients résistants aux diurétiques et souffrant d'insuffisance cardiaque. Les premiers résultats sont attendus au premier semestre de 2021.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Introduction de Sequana Medical sur Euronext Bruxelles, ce qui lui a permis de lever 27,5 millions EUR.
- Intégration du premier patient dans l'étude POSEIDON sur la pompe alfa en vue d'obtenir son autorisation et son remboursement aux États-Unis et au Canada pour le traitement de l'ascite hépatique récurrente et réfractaire.
- La première étude chez les humains relative portant sur l'hydratation en cas d'insuffisance cardiaque a démontré que la thérapie à dose simple était sûre et bien supportée et conduisait à une élimination du sodium, pertinente sur le plan clinique, en produisant des résultats consistants.
- Intégration de la pompe alfa dans les directives thérapeutiques allemandes pour les complications de la cirrhose : la pompe alfa est considérée comme une solution performante et sûre selon les normes actuelles en matière de soins (paracentèse), ce qui facilitera considérablement son acceptation par le marché.

ENJEUX EN 2020

- Renforcement de la surface financière de Sequana pour faire face aux retards intervenus dans les études cliniques, avec une première opération de capital de 19 millions EUR en janvier, suivie par une émission d'une combinaison d'emprunts subordonnés et convertibles (7,3 millions EUR) en juillet. Ces opérations permettent à Sequana de prolonger son cash runway jusqu'au second semestre de H2 2021.



© SEQUANA MEDICAL

sequanamedical

Dans le portefeuille 6,02 millions EUR	Détention du capital  8,76 %	Résultat net : -15 millions EUR	Pied de bilan 9,4* millions EUR	Nombre d'emplois 8 personnes
---	---	--	--	---

* dont 5,6 millions EUR de liquidités

Ion Beam Applications (IBA)



La société Ion Beam Applications (IBA) a développé une activité en tant que leader mondial dans le domaine du diagnostic des cas de cancers (dosimétrie) ainsi que dans celui du développement d'outils innovants permettant de les traiter via la protonthérapie.

La société IBA est cotée en bourse pour +/-60% de son actionnariat.

La SFPI détenait fin 2019 une quadruple source d'approvisionnement financier de la société :

- Souscription à une augmentation de capital de 1 million EUR. Elle détient à ce jour 58.200 titres de la société.
- Allocation d'un emprunt subordonné de 9 millions EUR, qui a finalement été consacré à concurrence de 5 millions EUR à l'acquisition de parts dans Belgian Anchorage (holding faitier qui assure l'ancre de l'actionnariat d'IBA en Belgique).
- Engagement à soutenir financièrement le projet d'hadronthérapie en Normandie (à concurrence de 5 millions EUR). Ce montant a été porté à 6 millions EUR en février 2019.
- Allocation d'un emprunt subordonné (signé en mars 2018) à concurrence de 5 millions EUR.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Accroissement de l'effort financier pour un million EUR dans le projet Adronthérapie.
- Lissage de la période de remboursement et du paiement des intérêts liés à l'emprunt subordonné.
- Croissance de 10% des revenus à 283 millions EUR, pour un REBIT positif et un profit net de 7,6 millions EUR. Cette croissance est soutenue tant par le placement/commande d'unités de protonthérapie ou autres accélérateurs que par les activités de service et la dosimétrie (finalement conservée dans les activités de la société).
- La trésorerie se consolide à 46 millions en fin d'année.
- Distribution d'un dividende à 0,076 EUR/action.
- En 2019, IBA a occupé un tiers du marché mondial en vendant 9 unités de protonthérapie et si l'on retient les unités dites compactes, IBA a installé plus de la moitié de celles-ci grâce au Proteus ONE. Elle poursuit également ses activités de R&D via le programme FLASH.

ENJEUX EN 2020

- Impact COVID-19 sur rythme des opérations "froides" mais également sur le timing de construction (cf les sous-traitants) des unités.
- 1^{er} patient traité par protonthérapie en Belgique.

Dans le portefeuille	Détention du capital	Résultat net :	Pied de bilan	Nombre d'emplois
5,67 millions EUR	0,19%	7,6 millions EUR	452 millions EUR	1.100 personnes*

* dans le monde

Datang-SFPI Venture Capital Fund



En mai 2011, la SFPI a décidé de rapatrier l'investissement initial de 8,5 millions EUR pour réinvestir une partie des dividendes octroyés par le China Belgium Direct Equity Investment Fund (CBDEIF) dans la création d'un fonds d'investissement à capital-risque avec Datang Telecom Industry Group. Ce fonds est opérationnel depuis le 5 juin 2012. Le capital de ce fonds est de 100 millions RMB (12,5 millions EUR), la SFPI y participe à concurrence de 45 millions RMB et Datang Capital pour 55 millions RMB. Contrairement au CBDEIF, le fonds Datang-SFPI se concentre sur des investissements dans des PME qui se trouvent à un stade précoce de leur développement et sont de préférence actives dans le secteur de la télécommunication ou de la haute technologie.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Le fonds Datang-SFPI a déjà investi dans un premier projet belge, Let's Face (6 millions RMB), dans la société Rongbang Computer Science (20 millions RMB) et dans Zhongtian Green Tech. Co. (10 millions RMB).
- Un audit réalisé par les autorités chinoises en 2017 et 2018, sur toutes les entreprises chinoises détenues par l'État, y compris donc sur le fonds Datang-SFPI, a eu pour effet, dans le cadre des règles chinoises en vigueur, que le fonds n'a pu réaliser aucun nouvel investissement pendant la durée de l'audit.

Celui-ci s'est terminé sur une note positive et le fonds a repris ses activités.

- En 2018, la maison mère du fonds Datang-SFPI, et Wuhan Fiberhome Technologies Group ont fusionné pour former la société CICT - China Information and Communication Technologies Group Corporation. Cette nouvelle structure est dès lors l'un des plus grands acteurs du secteur du matériel de télécommunication en Chine.
- Le fonds est donc actif dans un nouvel environnement plein d'opportunités et source d'adaptations au nouveau contexte. Une augmentation de capital, assortie d'une plus grande capacité d'action pour le fonds, est éventuellement envisagée.

ENJEUX EN 2020

- La fin de l'audit et l'assimilation relative de la fusion signifient que le fonds pourra renouer avec des investissements effectifs en 2020. Le fonds Datang-SFPI sera dès lors particulièrement actif dans le sourcing de nouveaux projets avec le soutien actif de CICT. La pandémie du covid 19 n'a évidemment pas facilité ces nouvelles activités.
- Des projets prometteurs, dont plusieurs belges, sont en préparation.
- Une première sortie par le biais d'une introduction en bourse de Zhongthian, avec l'aide et un éventuel apport en capital de Haitong Fortis Management Company, le Fund Manager du CBDEIF, est en phase de préparation.

Dans le portefeuille 5,56 millions EUR	Détention du capital  45 %	Date de création 2012	Durée du fonds 10 ANS	Taille du fonds 100 millions RMB	Nombre d'assets gérés 3
---	---	---------------------------------	------------------------------------	---	-----------------------------------

Secteur : **Multisectoriel**

iStar Medical



La société iStar, fondée en 2010, est issue de la mise en exploitation du biomatériau STAR développé par l'Université de Washington à Seattle, aux États-Unis. Le matériau fait l'objet d'un brevet, et iStar Medical en possède la licence exclusive pour toutes les applications ophtalmiques. iStar Medical détient aussi la licence de fabrication de celui-ci.

La société iStar Medical propose des implants oculaires permettant de réduire la pression du liquide aqueux dans l'œil, principal facteur de risque du développement du glaucome. C'est essentiellement la structure spécifique du matériau de l'implant, et non le matériau lui-même, qui assure un drainage efficace de ce liquide. Ce drainage permet de limiter l'évolution du glaucome et, partant, la compression du nerf optique, source de cécité. La valeur ajoutée du design de l'implant réside dans une forte bio-intégration de celui-ci avec les tissus voisins, ce qui accroît son efficacité, réduit le risque de rejet ou de « cicatrice » indésirable.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Augmentation des volumes des prestations liées au transfert de frais de développement vers l'actif.
- Accélération des dépenses pour les études cliniques du MINInject.
- Augmentation de capital de 25 millions EUR.
- Poursuite de l'amélioration du mécanisme de pose de l'implant.

ENJEUX EN 2020

- Impact COVID sur opérations « froides ».
- Anticipation de l'appel de cash auprès des historiques - trésorerie.
- Design de l'étude FDA/PMA => coûts du positionnement// challenge de remboursement.
- Belle opportunité sur le marché de MIGS dernière génération pour des indications non rencontrées à ce jour.
- Excellents résultats des études cliniques Star II et III qui sont en ligne avec les attentes (glaucome – stabilité – safety et efficacy).



Dans le portefeuille 5,31 millions EUR	Détention du capital  11,72 %	Résultat net : - 6,2 millions EUR	Pied de bilan 19,5 millions EUR	Nombre d'emplois 23 personnes
---	--	--	--	--

IRE ELIT

La société a pour objet l'étude, la production et la commercialisation de radiopharmaceutiques et de tous produits y liés, l'analyse radiologique et la caractérisation des déchets radioactifs, l'expertise et la gestion des déchets radioactifs, en ce compris le démantèlement de sources radioactives, ainsi que les études relatives au monitoring radiologique (surveillance du territoire air-eau-sol).

Elle articule ses activités autour de deux unités opérationnelles : l'unité de « services » ou BUS (Business Unit Services) et l'unité radiopharmaceutique (RPH).

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

UNITÉ DE « SERVICES » - BUS

L'unité de service BUS a été vendue à l'IRE. La vente s'est opérée le 29 juin 2019, avec une date d'effet comptable au 1^{er} janvier 2019 (5,2 millions EUR).

UNITÉ RADIOPHARMACEUTIQUE

- Le chiffre d'affaires de 2019 a significativement augmenté par rapport à celui de 2018 (+ 155%) pour atteindre 8.136.000 EUR. Cette hausse significative du chiffre d'affaires provient essentiellement de la vente de générateurs.
- Abandon de la production de générateurs 188W/188Re, avec pour conséquence l'enregistrement, à charge du présent exercice, d'un amortissement exceptionnel de 311.000 EUR sur la cellule d'élution qui y était exclusivement dédiée.
- Accroissement des réseaux de distribution et des capacités de production.

- Extensions des zones d'Autorisation de Mise sur le Marché européen (AMM) pour le générateur 68Ge68Ga.

Au final, compte tenu des pertes cumulées de la société au 31 décembre 2018 (22 millions EUR), les actionnaires s'étaient engagés à :

- Augmenter le capital par incorporation de créances (6,48 millions EUR), avec émission de 1024 actions nouvelles :
 - 3,24 millions EUR pour la SFPI par incorporation du solde de son prêt.
 - 3,24 millions EUR pour l'IRE par incorporation d'une partie de ses prêts, sans possibilité pour l'IRE de réclamer le remboursement de tout ou partie du solde de ses prêts avant que la société ne soit opérationnellement rentable
- Réduire le capital par apurement de l'intégralité des pertes comptables reportées au 31 décembre 2018.

Ces opérations ont fait l'objet de l'Assemblée générale extraordinaire du 3 juin 2019 conduisant à ce que le nouveau capital de la société s'élève à 5.950.966 EUR.

ENJEUX EN 2020

- Retard de l'approbation FDA sur PSMA (à combiner avec générateur) de Telix (ex-ANMI).
- Retard en France sur le volet imagerie.
- Concurrence exacerbée de Eckart Ziegler.
- Ralentissement des activités cliniques habituelles liées au COVID-19.
- IRE-Elit sera en mono-produit, risque si le marché se retourne ou si difficultés techniques dans la chaîne de production, livraison ou si concurrence s'accroît...



Résultat de l'exercice

-140.000
EUR

Dans le portefeuille

5,25
millions EUR

Détention du capital

49,93 %

Nombre d'emplois

29,4
FTE

Pied de bilan

15.866.000
EUR

PDC Line Pharma



PDC*line
pharma
ADVANCED CANCER
VACCINES



La société est une spin-off de l'Établissement français du sang (EFS) et est installée à Angleur (activité de R&D et contrôle de qualité). Elle est active dans le domaine de l'immuno-oncologie, c'est-à-dire dans la production de vaccins thérapeutiques afin de lutter contre le cancer (en vue d'activer la réponse immunitaire du corps humain dès qu'il est en présence de cellules cancéreuses). La technologie repose sur la production d'une lignée de cellules dendritiques plasmacytoïdes (ou « plasmacytoid dendritic cells » (PDC)) qui sont exposées, in vitro, à des antigènes tumoraux (peptides spécifiques de cellules tumorales présentes dans le patient). Elles sont ensuite irradiées et injectées au patient afin de susciter auprès des lymphocytes T cytolytiques (CD8+) une réaction anticancer.

La société dispose de 2 produits : l'un dans le domaine du mélanome (Phase 1, first in human) – l'autre dans le domaine du poumon (préparation des aspects réglementaires, production et clinique en cours pour débiter une phase 1/2).

La SFPI a versé un montant de 2,5 millions EUR et a acquis 27.174 titres de la société, ce qui la place à 23,7% du capital. En février 2019, la SFPI a octroyé un montant de 1 million EUR au titre d'obligations convertibles qu'elle a convertie lors de l'augmentation de capital de décembre 2019 (7.954 titres nouveaux), à l'occasion de laquelle elle a également souscrit pour 1,5 millions EUR afin d'acquérir 8.152 titres nouveaux. La SFPI détient aujourd'hui 43.280 titres de la société, soit +/- 19%.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Accréditation GMP pour le site « GIGA » délivré par Agence Fédérale des Médicaments et Produits de Soins pour la production « in house » du vaccin poumon.
- Accord de licence et de partenariat avec LG Chem finalisé pour développement et commercialisation du vaccin PDC Lung. Enjeu à la clef est de 123 millions EUR – reçu up-front de 1,2 million EUR ;
- Autorisation de lancer, en Belgique et en France, la phase I/II clinique pour le candidat vaccin PDC Lung (cancer autre que petites cellules) pour 66 patients.
- Accueil de Mme Channa Debruyne, en tant que CMO, (ancienne division vaccin GSK – MAGE-A3 cancer) qui a mené des essais cliniques en immunothérapie dans les indications cancéreuses poumons et mélanomes.
- Closing d'un round B de financement à concurrence de 20 millions EUR qui intègre la venue du fonds Korea Investment Partners.

ENJEUX EN 2020

- Infusion des premiers patients.
- Amélioration de la production : homogénéité et qualité des lots ;
- Approbation par EMA du plan CMC.
- Résultat de l'étude « académique » sur le mélanome – fortification de la base de données relatives au mécanisme d'action de PDC Lung – partenariats pour néo-antigènes.
- Impact Covid : recrutement des patients – disponibilité des pneumologues – contacts pre-IPO en Corée – poursuite des relations pour développement avec LG-Chem.
- Accueil de Mondher Majhoubi en tant que Président du CA.

Dans le portefeuille 5,02 millions EUR	Détention du capital  21,18 %	Nombre d'emplois 22 FTE	Résultat net -2,6 millions EUR	Pied de bilan 21,2 millions EUR
---	--	--------------------------------------	---	--

Masthercell

Située sur le parc technologique de Gosselies, Masthercell est une plateforme de production de lots de thérapies cellulaires en conditions GMP qui s'est créée fin 2011, début 2012, par une action conjointe de la Région wallonne et du pôle de compétitivité wallon BIOWIN.

Masthercell permet notamment aux entreprises de thérapie cellulaire ne disposant pas de capacités de production en interne de produire des lots destinés aux essais cliniques et à la production commerciale.

En plus de son offre de production, Masthercell propose également à ses clients une gamme de services afin de les accompagner dans leurs développements (accompagnement dans les levées de fonds, la phase réglementaire, etc.). La SFPI a maintenu sa présence au sein du capital de Masthercell (MTC) au même niveau que fin 2017, à savoir qu'elle détenait 665 actions de catégorie B et ce, après avoir converti son emprunt en equity (soit 16,67% pour un investissement de 5 millions d'euros).

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

La société a initié des discussions, dès la moitié de l'année 2019, au travers de ces actionnaires avec la société Catalent Inc. qui était à la recherche d'un maillon CDMO dans le domaine de thérapie cellulaire et génique.

Ces discussions ont conduit la SFPI à céder ses parts dans Masthercell SA Belgique au travers d'une convention signée en février 2020. Parmi les points à retenir, on relève :

- Paiement de l'ensemble des dettes encore ouvertes par les anciens actionnaires/clients au profit de MTC Belgium.
- Confirmation par Catalent du plan de développement de MTC Belgium, soit nouveau site à Gosselies et 300 emplois à l'horizon 2021.
- Confirmation de MTC Belgique en tant que centre d'excellence et de R&D pour l'ensemble du groupe.
- Injection, à termes, de plusieurs millions EUR dans MTC Belgique lié à un potentiel d'emplois de l'ordre de 800-1000 ETP.



Dans le portefeuille

5,00
millions EUR

Détention du capital

16,67%

MaSTherCell

The global cell and gene therapy CDMO partner

Inbiose



© INBIOSE



Inbiose est une jeune entreprise industrielle de biotechnologie qui a été constituée en spin-off de l'Université de Gand en 2013. Elle produit des sucres spéciaux au moyen d'une fermentation faisant intervenir des microorganismes particuliers. L'entreprise a réussi à produire de manière rentable du lactose maternel naturel (HMO ou oligosaccharides de lait humain) à partir de sucrose (extrait de betterave sucrière) et de lactose. Ces hydrates de carbone spéciaux s'avèrent des nutriments essentiels pour la croissance et le développement du nouveau-né.

Inbiose a choisi de mettre en œuvre une stratégie de type « asset light », consistant à mettre sa plateforme technologique brevetée au service de partenaires disposant des moyens financiers et de production nécessaires pour lancer des lactoses humains sur le marché des poudres de lait pour bébé et des compléments alimentaires. Pour ce faire, l'entreprise gantoise a conclu un accord avec la multinationale américaine DuPont en vue de produire et de commercialiser à grande échelle deux HMO sous forme de poudre.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Perception du paiement d'étape d'un montant de 1,8 million USD de la part de DuPont pour sa production de HMO 3FK en recourant à la fermentation.

- Renforcement du capital à hauteur de 8 millions EUR, apportés notamment par la SFPI, Qbic Arkiv Fund et Qbic Feeder Fund.
- Dépôt, par DuPont, de la demande d'ajout du 3FL aux nutriments autorisés en Europe et aux États-Unis.
- Clôture de la première phase du projet lancé avec le concours de UC San Diego/Gates Foundation qui investit, dans les pays du tiers-monde, dans le développement de traitements efficaces et bon marché contre les infections bactériennes.

ENJEUX EN 2020

- Se positionner stratégiquement dans un secteur HMO en pleine mutation en raison de l'intérêt croissant du marché pour les lactoses humains et leur effet favorable sur la santé publique. Ainsi, Glycom, un producteur danois de HMO, a été racheté par l'entreprise néerlandaise DSM et son concurrent allemand Jennewein est tombé dans l'escarcelle de la société danoise Chr. Hansen, spécialisée dans la production d'ingrédients naturels pour les industries agroalimentaire et pharmaceutique
- Assurer la continuité des activités journalières en respectant les mesures de précaution instaurées dans le cadre du Covid-19.
- Décrocher, comme client de DuPont, au moins un des grands producteurs de lait en poudre pour bébé (Abbott, Danone, Nestle, Mead Johnson) pour la vente du principal lactose maternel.
- Préparer et introduire la demande visant à autoriser 4 nouveaux HMO comme nutriments en Europe et aux États-Unis.

<p>Dans le portefeuille</p> <p>5,00</p> <p>millions EUR</p>	<p>Détention du capital</p> <p>10,41%</p>	<p>Résultat net :</p> <p>-2,4</p> <p>millions EUR</p>	<p>Pied de bilan</p> <p>13,1*</p> <p>millions EUR</p>	<p>Nombre d'emplois</p> <p>47</p> <p>personnes</p>
--	--	--	--	---

* dont 9,6 millions EUR de liquidités

Unified Post (UPM)



Fondée en 2001 et basée à La Hulpe, l'entreprise fintech UnifiedPost Group est spécialisée dans l'optimisation du traitement électronique des flux de factures et d'autres documents professionnels.

Forte de 350 collaborateurs dont 150 en Belgique, elle se démarque en se positionnant comme un one stop shop pour ses clients (plateforme unique) et en présentant des solutions préconfigurées sectoriellement. En 2018, la SFPI a participé, au même titre que PMV et des investisseurs privés, au financement de la société en vue d'une future introduction en bourse. Celui-ci s'est fait au moyen d'une obligation convertible à laquelle la SFPI a souscrit pour un montant de 5 millions EUR.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Internationalisation avant l'introduction en bourse :
 - Acquisition de Fitek (Estonie, Slovaquie, Serbie) en mars.
 - Acquisition de Prime Document (Royaume Uni) en novembre.
- Obtention de l'accréditation PSD2, essentielle pour le offrir une plateforme complète de paiement.
- Signature d'un important contrat avec ECMA en France pour la digitalisation dans le secteur des PME.

ENJEUX EN 2020

- Se concentrer sur la préparation de l'introduction en bourse, sans oublier la gestion au jour du jour du groupe.



Dans le portefeuille	Détention du capital	Résultat net :	Pied de bilan	Nombre d'emplois
5,00 millions EUR	0,00 %	22,1 millions EUR	111,297 millions EUR	757 personnes

Innovation Fund



L’Innovation Fund est un fonds dédié à la chimie et aux sciences du vivant (ce qui inclut les technologies de recyclage, les appareils médicaux, l’hygiène et la cosmétologie). Le fonds s’adresse à des sociétés en croissance dans un périmètre qui inclut la Belgique et les régions avoisinantes. Il est doté, depuis l’augmentation de capital de 2019, d’un capital de 35,1 millions EUR, et compte essentiellement, en qualité d’actionnaires, des industriels des secteurs concernés (Solvay, Total, BASF, Carmeuse, etc.), ce qui assure un sourcing fluide de dossiers et un soutien privilégié aux sociétés retenues dans le périmètre du fonds.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- 2019 a été l’année la plus active de l’Innovation Fund, avec 6 nouveaux investissements et 9 refinancements d’investissements existants, ainsi qu’un exit.
- L’augmentation de capital du mois de septembre a permis d’accueillir la SRIB, Essencia et la VUB au sein du fonds. Cela porte le nombre d’actionnaires à 39.
- A la fin de l’exercice, 16,5 millions EUR ont été investis dans 25 sociétés. Parmi celles-ci, 11 sont dans les technologies de process, 5 dans les sciences du matériel, 5 dans les biosciences, 3 dans l’économie circulaire et 1 dans les medical devices.

ENJEUX EN 2020

- Continuer la croissance du portefeuille en vue d’atteindre 30 participations à fin 2020.
- Continuer à soutenir le développement des sociétés investies.



Dans le portefeuille

4,97
millions EUR

Détention du capital

13,80 %

Durée du fonds
+ date de création

EVERGREEN

Taille du fonds

35,1
millions EUR

Nombre
d’assets gérés

25

Secteur du fonds (si spécifique) / Multisectoriel si plusieurs secteurs sont concernés : **Innovation – chimie – industrie 4.0**

Safran Aero Boosters

Safran Aero Boosters est une société active dans le domaine de la motorisation et des systèmes de transfert d'énergie et de fluides à destination de véhicules aéronautiques ou spatiaux.

Safran Aero Boosters fournit également des prestations d'ingénieur, d'assistance et d'études.

La SFPI détient 1,78% des actions de Safran Aero Boosters.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- De nouveau d'excellents résultats chez Safran Aero Boosters. Le chiffre d'affaires de 2019 a progressé à nouveau pour atteindre 851 millions EUR, soit 8,1% d'augmentation par rapport à 2018. Le résultat d'exploitation s'établit à 197 millions EUR, soit 23,2 % du chiffre d'affaires.
- Ces très bonnes performances sont dues à une hausse significative des ventes des moteurs Leap-1A (motorisant l'A320 Neo) et Leap-1B (en motorisation exclusive du B737 MAX). Ce dernier connaît néanmoins une baisse de cadence en fin d'année suite

à l'arrêt de la chaîne de montage Boeing en décembre 2019 suite à l'obligation de « grounding » déclarée par la FAA en début d'année.

- La continuité de la progression des ventes sur le GEnX a également contribué à ces très bonnes performances.
- L'entrée en service du Boeing 777X et du moteur GE9X est décalée.
- Safran Aero Boosters a clôturé l'exercice avec un résultat net de 179,4 millions EUR (21,1% du chiffre d'affaires) contre 142,4 millions EUR en 2018.

ENJEUX EN 2020

- Suite à l'arrêt et aux diminutions de cadence de production du B737 MAX, début 2020, Safran Aero Booster a adapté sa production de moteur Leap 1B.
- Depuis le mois de mars 2020, Safran Aero Booster est fortement impactée par la crise du Covid-19 qui a de lourdes conséquences sur la chaîne de production aéronautique ainsi que les compagnies aériennes.

Dans le portefeuille	Détention du capital	Résultat net :	Pied de bilan	Nombre d'emplois
4,75 millions EUR	 1,78 %	179,4 millions EUR	1.539,7 millions EUR	1.541 personnes



© SAFRAN AERO BOOSTERS



Miracor Medical



© MIRACOR

La SA Miracor était sise en Autriche et a rapatrié ses activités pour s'installer en Belgique (Province de Liège).

Elle est active dans le secteur dit des « Medical Devices ». Plus particulièrement, elle a développé une technique utilisée dans le cadre des infarctus du myocarde afin de réduire l'importance de la zone nécrosée du tissu du ventricule gauche, ce qui permet de prévenir une récurrence d'arrêt cardiaque présente chez 25% des patients traités – dénomination PICSO (pression dans le sinus coronaire).

En 2017, la SFPI a participé à hauteur de 2 millions EUR au tour de financement qui a vu l'émission de titres de catégorie D auxquels sont associés, notamment, les droits suivants : liquidation preference right – clause anti-dilution – droit de préemption, et la SFPI a octroyé un emprunt pour un montant de 2 millions EUR dont on retient qu'il y a une tranche de 1 million EUR convertible moyennant un discount de 10% et que la SFPI a reçu 200.000 warrants exerçables à l'occasion de toute augmentation de capital à venir. En 2018, sa nouvelle participation à concurrence de 500.000 EUR lui permet de détenir 6,15% du capital de la société au travers de 5.653.550 actions (mêmes conditions que lors de la levée de fonds de septembre 2017).

miracor
medical

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Démarrage de l'étude européenne randomisée PiCSO-AMI-I dont l'objectif est de traiter 144 patients. Les résultats de cette étude, connus dans la seconde moitié de 2021, devraient renforcer les résultats des études précédentes (un peu plus de 190 patients traités) et confirmer ainsi les effets positifs de la thérapie PiCSO pour les patients traités.
- Obtention par la FDA du « Breakthrough Designation Device ». Ce « certificat » constitue en fait une sorte de chemin accéléré vers (a) l'approbation par la FDA du design de l'étude clinique américaine « étude IDE » et (b) permettra d'accéder automatiquement aux programmes de remboursement des organismes payeurs américains une fois la fin de l'étude dans le courant de 2024, ce qui permettra un accès plus rapide au marché américain.
- Accélération des programmes de R&D en vue d'obtenir le marquage CE de la console et du cathéter, par ailleurs obtenus en février 2020 et juin 2020.
- Lancement de la levée de fonds Series-E, clôturée en août 2020.

ENJEUX EN 2020

- Enrôlement des patients pour les études PICSO-AMI-I, retard potentiel COVID.
- US IDE approbation pour console et cathéter.
- Finaliser protocole pour la prochaine génération PICSO.

Dans le portefeuille 4,50 millions EUR	Détention du capital  6,15 %	Résultat net - 6 millions EUR	Pied de bilan 29,3 millions EUR	Nombre d'emplois 14,5* FTE
---	---	--	--	---

*(22 FTE si on prend en compte les consultants)

Performa Cleantech Investment Fund – Brésil



En janvier 2013, la SFPI a décidé d'investir 25,9 millions BRL dans un fonds d'investissement brésilien actif dans les secteurs de l'efficacité énergétique, du traitement et de la gestion des effluents ainsi que des déchets solides au Brésil (le « Fonds Performa »).

Ce fonds est dédié à des investissements dans des entreprises en phase de démarrage qui ont un caractère innovant et qui permettent d'importants retours sur investissement.

Le capital souscrit du Fonds Performa s'élève au total à 175,9 millions BRL, majoritairement apporté par la BNDES, la Banque de développement économique et social du Brésil, partenaire de la SFPI.



ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Le fonds Performa est aujourd'hui complètement investi avec des prises de participations/prêts dans 9 sociétés dont Global Yeast, une société belge pionnière de la fermentation de l'éthanol de deuxième génération. PMV, le Vlaams Instituut voor Biotechnologie (VIB) et le Gemma Frisius Fonds (KUL) ont également co-investi dans cette société.
- En 2019, la société Contech a été refinancée et le fonds a réinvesti en capital dans la société Global Yeast (+1,4 million BRL).
- Le fonds devrait sortir des sociétés Tecverde et Intellipost.

ENJEUX EN 2020

- Le fonds Performa continuera son processus de désinvestissement. En février 2020, le fonds est sorti de la société Tecverde et Intellipost.
- La volatilité du réal brésilien face à l'euro reste cependant une menace sur cette participation de la SFPI.
- La crise du Covid-19 est également un élément qui impacte les résultats du fonds.

Dans le portefeuille 4,39 millions EUR	Détention du capital  14,72 %	Date de création 2013	Durée du fonds 10 ANS	Taille du fonds 175,9 millions BRL	Nombre d'assets gérés 9*
---	--	---------------------------------	------------------------------------	---	------------------------------------

Secteur : **Cleantech**

*(dont 2 write-off)

Qbic II Fund Arkiv



Qbic II Fund Arkiv est le fonds qui a succédé à Qbic Feeder Fund, le fonds interuniversitaire belge de capital d'amorçage qui avait vu le jour en mai 2012. Tout comme son prédécesseur, Qbic II s'est donné pour mission de soutenir sur le plan financier et stratégique les spin-offs fondées sur la base de recherches scientifiques menées à l'Université de Gand, à la VUB (Vrije Universiteit Brussel), à l'Université d'Anvers et à la Vlaamse Instelling voor Technologisch Onderzoek (VITO). Par ailleurs, le fonds s'emploie à mettre en place une collaboration poussée avec l'Université d'Hasselt et de Liège, IMEC et plusieurs hôpitaux belges.

Au total, Qbic II dispose de capitaux à hauteur de 58,9 millions EUR, à investir à un stade précoce dans une vingtaine d'entreprises.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Intégration dans le portefeuille de trois nouveaux investissements : iFlux (technique de mesure visant à détecter la pollution dans la nappe phréatique), EyeDPharma (traitement innovant de certaines maladies oculaires avec, comme première application, la guérison du glaucome) et UniDManufacturing (déve-

loppement et production d'implants et de produits pharmaceutiques)

- Deux investissements additionnels au sein du portefeuille existant – Blue Foot Membranes (épuration des eaux usées d'origine industrielle et ménagère) et Aloxy (surveillance et contrôle sans fil d'appareils spécifiques dans les secteurs de la chimie, du pétrole et du gaz) – ont bénéficié d'un financement supplémentaire en tant que spin-off récente respectivement de VITO, IMEC et de l'Université d'Anvers

ENJEUX EN 2020

- Combler les besoins plus élevés de liquidités pour plusieurs entreprises du portefeuille en raison de la disparition soudaine de revenus budgétés et du ralentissement du processus de vente.
- Allongement de la durée des tours de financement, parce que les restrictions de déplacement instaurées pour lutter contre la pandémie de coronavirus entravent la recherche d'investisseurs extérieurs.
- Démarrage des préparatifs du lancement de Qbic III en 2021 avec l'ambition d'étendre le nombre de centres d'expertise partenaires et de renforcer les relations de travail avec ses (co) investisseurs.

Dans le portefeuille 4,20 millions EUR	Détention du capital  20,37%	Durée du fonds 10* ANS	Date de constitution 27/12/2016	Taille du fonds 58,9 millions EUR	Nombre de participations gérées 9**
---	---	-------------------------------------	------------------------------------	--	---

Secteur : **Multisectoriel**

* reconductible 2 ans moyennant l'accord des actionnaires
** à fin 2019

Tara India Fund IV Trust



En janvier 2015, la SFPI a investi dans un fonds de private equity indien actif dans l'investissement à impact sociétal (le « Fonds Tara IV »). Tara IV se focalise sur les secteurs suivants : la santé, l'agro-industrie durable, l'éducation, les énergies renouvelables et les applications sociales des technologies de l'information. Ce fonds est dédié à des investissements dans des entreprises en phase de démarrage et de croissance qui ont un caractère innovant.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- En 2015, la SFPI s'est engagée pour 11,6 millions USD (8,5 millions EUR), aux côtés de la SRIW entre autres (pour 2,5 millions EUR) et de la Sowalfin.
- Le capital souscrit du Fonds Tara IV s'élève à 3,5 milliards INR (correspondant à 50 millions USD actuellement), majoritairement apportés par la SFPI, IL&FS, SIDBI (agence publique

indienne d'aide aux PME), LIC (Life Insurance Corporation of India) et DfID (agence d'aide au développement anglaise). Korys a également participé au dernier tour de financement de Tara IV, amenant ainsi la participation des investisseurs belges à presque un tiers des parts du fonds.

- IIML, filiale d'asset management d'IL&FS est le gestionnaire du fonds, en collaboration avec KOIS, un fund manager belge. difficultés rencontrées par l'un des actionnaires, le groupe IL&FS, a des conséquences directes sur le gestion du fonds qui a été ralentie en 2019.

ENJEUX EN 2020

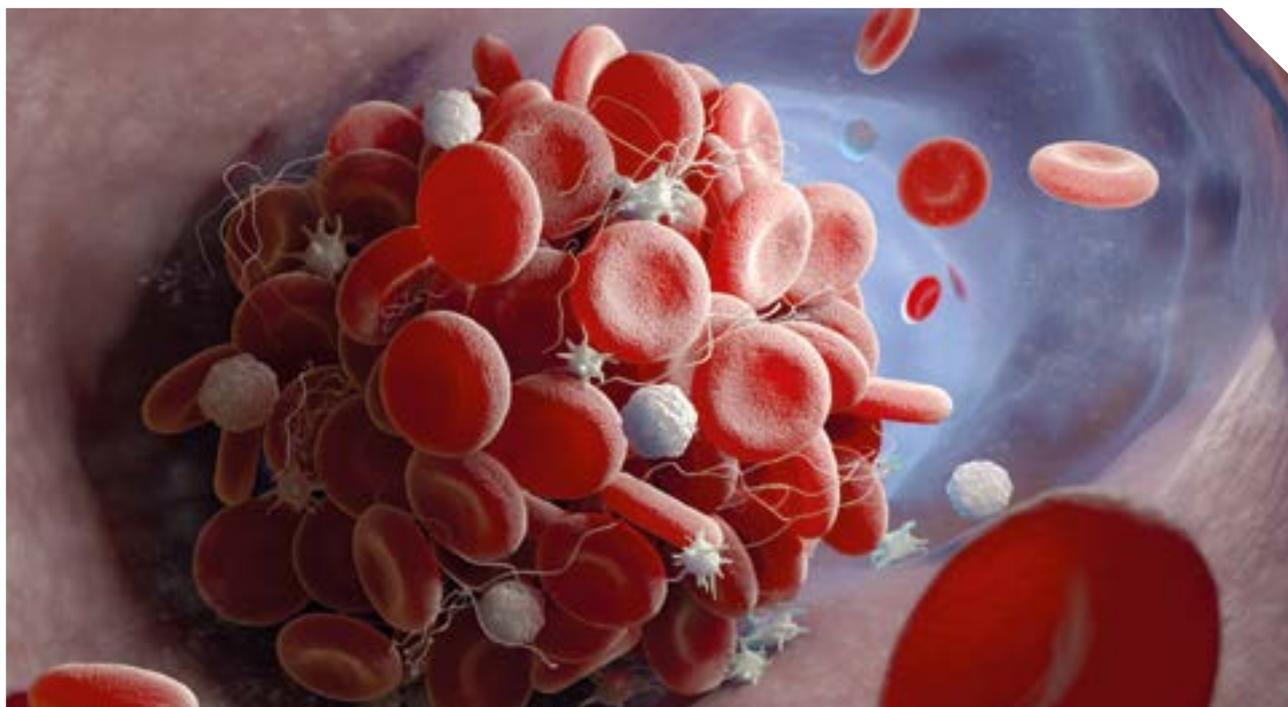
- Le portefeuille du fonds Tara IV souffre du « lockdown » causé par l'épidémie lié au Covid 19 en Inde.
- Les difficultés du groupe IL&FS n'ont toujours pas été résolues. Un nouveau gestionnaire de fonds devrait être nommé en 2020.

 | Tara India Fund IV

Dans le portefeuille 4,01 millions EUR	Détention du capital  20,65 %	Date de création 2015	Durée du fonds 8+2 ANS	Taille du fonds 3,5 milliards INR	Nombre d'assets gérés 10
---	--	---------------------------------	-------------------------------------	--	------------------------------------

Secteur : **Impact sociétal**

Bioxodes



La société Bioxodes développe une molécule qui présente l'avantage d'être un puissant anticoagulant sans engendrer de risques d'hémorragie. Le caractère innovant découle du fait que la molécule s'adresse aux facteurs XI et XII de la coagulation, combinant de manière unique un effet anti-inflammatoire et anticoagulant.

La société a pu valider en clinique le profil de sécurité de son anticoagulant de nouvelle génération et prépare les prochaines études cliniques. L'objectif est maintenant de prouver son efficacité dans des applications à très fort besoin médical non rencontré comme la circulation extracorporelle et la prévention de la thrombo-inflammation.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- 1^{ère} étude phase I chez volontaires sains : innocuité – pharmacocinétique – bio-activité.
- Sécurisation de la production, qualité/quantité, des lots auprès d'un nouveau CMO.
- Publication dans JACC de la pertinence des facteurs XI et XII comme cibles en chirurgie cardiaque associée à une circulation extracorporelle.
- Conversion de l'emprunt de la SFPI en actions, ce qui lui permet d'acquérir 358.891 actions privilégiées – la SFPI détient depuis lors 23% du capital de la société.

ENJEUX EN 2020

- Préparer une levée de fonds pour poursuivre les développements cliniques.
- Diriger la réorganisation du Conseil d'administration.
- Renforcer le Management.
- Gérer le risque lié au Covid sur études cliniques => retard potentiel.



Dans le portefeuille 3,85 millions EUR	Détention du capital  23,08 %	Résultat net -1,3 millions EUR	Pied de bilan 10,26 millions EUR	Nombre d'emplois 6 FTE
---	--	---	---	-------------------------------------

Imcyse

IMCYSE est une société de biotechnologie créée en 2010 par le Professeur Saint-Remy (spin-off de la KU Leuven). Elle développe des thérapies curatives innovantes dans le domaine des maladies inflammatoires et auto-immunes chroniques et des pathologies allergiques. La technologie d'IMCYSE permet également d'envisager le développement de thérapies dans de multiples autres domaines tels que la transplantation, les maladies infectieuses ou encore l'oncologie et la thérapie génique.

Le plan de développement d'IMCYSE se focalise sur deux indications prioritaires que sont le diabète de type 1 et la sclérose en plaques, projets les plus avancés de la société qui ont motivé la SFPI à participer, en juin 2019, à l'augmentation de capital de la société à concurrence de 3,5 millions EUR entièrement libérés.

La SFPI détient à ce jour 152.046 titres de la société ainsi que 14.269 warrants, ce qui représente 6% du capital de la société IMCYSE.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- L'ensemble des montants engagés en juin 2019, soit 28 millions EUR ont été appelés.
- Finalisation de l'étude clinique pour l'indication diabète de type 1 avec un suivi des patients traités.
- Renforcement du management avec, au niveau du conseil d'administration, nomination de 3 vice-présidents (R&D, Cliniques & Régulation, Finances).
- Obtention de subsides à hauteur de 7,1 millions EUR.

ENJEUX EN 2020

- Impact Covid peut entraîner du retard dans relations avec sous-traitants et études cliniques.
- Désignation d'un nouveau CEO.
- Préparation de la phase 1b/2 pour l'indication diabète.
- Déménagement au « liège science park ».



© IMCYSE



Dans le portefeuille 3,50 millions EUR	Détention du capital  6,70%	Résultat net -4 millions EUR	Pied de bilan 26,4 millions EUR	Nombre d'emplois 28 FTE
---	--	---	--	--------------------------------------

Avantium



Avantium NV est une société néerlandaise spécialisée dans le développement et la commercialisation de solutions chimiques renouvelables.

Le groupe assure le développement de processus et de produits durables à partir de matériaux d'origine biologique, notamment par l'utilisation de sa technologie YXY qui permet de produire du PEF, un plastique entièrement nouveau (alternative au PET) et de grande qualité, créé à partir de sucres industriels d'origine végétale, contrairement au PET qui est fabriqué à base de combustibles fossiles.

Par ailleurs, Avantium propose des prestations de recherche et de développement en catalyse avancée à destination des secteurs de la chimie, de la raffinerie et de l'énergie.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Le choix stratégique de la réorientation du projet de commercialisation du PEF et sa mise en œuvre, en fonction des capitaux disponibles, seront déterminants pour le redressement de la société et de son cours de bourse en forte chute depuis l'annonce de la sortie de BASF de la joint-venture en 2018.

ENJEUX EN 2020

- Compte tenu de l'évolution du dossier et de la décision de ne plus vouloir construire l'usine en Belgique, la SFPI a décidé de se désengager de ce dossier devenu non stratégique.
- 91% de la participation a déjà été cédée sur les marchés sur la première partie de l'année.

Dans le portefeuille 3,44 millions EUR	Détention du capital  4,48 %	Résultat net -23,5 millions EUR	Total bilan 96,5 millions EUR	Nombre d'emplois 209 personnes
---	---	--	--	---



Comet Sambre – Comet Traitements



Comet Sambre est une société active dans le recyclage des métaux ferreux et non ferreux en vue de la préparation et de la commercialisation de matières premières secondaires à destination de l'industrie sidérurgique et métallurgique. Elle exerce également des activités d'exportation au départ des sites côtiers ou fluviaux où elle est présente. Le site principal d'exploitation est situé à Obourg, où elle dispose d'un des plus grands broyeurs d'Europe.

Comet Traitements est une société active dans le traitement et la valorisation des résidus de broyage de ferrailles et autres résidus industriels. Elle a développé des techniques et procédés permettant d'enrichir les lots destinés à être commercialisés via des processus de concentration des fines particules, de valorisation des plastiques (extrusion ou distillation) et des minéraux. Elle a également participé aux programmes mis sur pied par la Région wallonne (craquage catalytique via le projet Phoenix et « Reverse Metallurgy »).



cometsambre



comettraitements

La SFPI détient une participation d'environ 7% dans chacune de ces sociétés et leur a attribué des emprunts pour un montant global de 7,5 millions EUR. La situation actionnariale de la SFPI n'a pas évolué au cours de l'année 2019.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

COMET SAMBRE :

- Augmentation des tonnes vendues qui compensent la baisse des prix.
- Changement au sein du conseil d'administration.
- Excellente situation de trésorerie.

COMET TRAITEMENT :

- Augmentation notable des investissements.
- Augmentation de 22% du chiffre d'affaires.
- Poursuite des activités de recherche sur les projets Biloix et Phoenix/Phoebus.

ENJEUX EN 2020

Pour Comet Sambre, une attention particulière devra être portée en 2020 aux volets suivants :

- Normes de pollution – installation des filtres et récupération des poussières;
- Impact Covid sur activité : personnel – accès aux matières à traiter - absentéisme.
- Ralentissement économique – volume à l'exportation – impact chiffre d'affaires.
- Risque habituel lié aux fluctuations de la ferraille.

Pour Comet Traitements, une attention particulière devra être portée en 2020 aux volets suivants :

- Projet pick-it// tri et séparation automatique de fractions aluminium de différentes natures;
- Accroissement de la qualité (concentration de matériaux valorisables) des lots à délivrer.

COMET SAMBRE

Dans le portefeuille 3,30 millions EUR	Détention du capital  7,03 %	Résultat net : bénéfice de 840.000 EUR	Pied de bilan 56,5 millions EUR	Nombre d'emplois 73 personnes
---	---	---	--	--

COMET TRAITEMENTS

Dans le portefeuille 1,89 million EUR	Détention du capital  7,26 %	Résultat net 2,6 millions EUR	Pied de bilan 50,6 millions EUR	Nombre d'emplois 112 personnes
--	---	--	--	---

Belgian Anchorage



La SCRL Belgian Anchorage (BA) détient et gère pour le compte des fondateurs et des petits porteurs belges des titres d'IBA, afin d'en assurer l'ancrage belge. Son siège social est situé à Woluwe-Saint-Pierre. Le rendement annuel attendu dépend des dividendes versés par IBA, celui-ci étant toutefois fixé à minimum 2% l'an.

La SFPI a versé la somme de 4.994.842,23 EUR pour acquérir 51.669 actions de BA (total des actions BA : 1.769.084), soit 2,92% du capital de la société, auprès d'actionnaires existants. Le prix de rachat a été fixé en accord avec la SRIW au montant de 96,67 EUR/action de BA. La participation dans IBA passe de 20,6% à 20,59%, impactée par l'exercice des options par le personnel d'IBA. La valeur comptable des titres IBA au sein de BA est actuellement de 14,94 EUR contre 18,43 EUR fin 2018.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Réduction du capital : la SFPI a recueilli 9.100 EUR.
- La société n'a pas vendu d'actions IBA en 2019.
- Renégociation de plan de remboursement des dettes avec SRIW et Belfius.

ENJEUX EN 2020

- Modification des statuts et de la dénomination de la société qui devient « Sustainable Anchorage » ;
- Modification de la Gouvernance ensuite du décès du CEO de la société.
- Ajustement du calendrier financier avec celui d'IBA.

Dans le portefeuille 3,29 millions EUR	Détention du capital  2,92%	Résultat net -21,8 millions EUR	Pied de bilan 93 millions EUR	Nombre d'emplois 0 FTE
---	--	--	--	-------------------------------------

Biodiscovery 5



Biodiscovery 5 est la 5^{ème} génération du fonds Biodiscovery qui a pour objectif d'investir dans le développement de produits thérapeutiques et de dispositifs médicaux/de diagnostic.

Un investissement type sera dans la phase de développement, en aval des étapes de recherche et soutenue par des entrepreneurs expérimentés. En général, le fonds investit, en tant qu'investisseur de référence, 5 à 15 millions EUR dans un tour de financement initial de 10 à 40 millions EUR. Au total, un investissement dans une société pourra atteindre 10 à 25 millions EUR, pour une position dans le capital de 15 à 35 %.

Le fonds Biodiscovery 5 a récolté 345 millions EUR aux termes de sa campagne de souscription dont 46% ont été appelés aux termes de l'année 2019. Créée en 2018, le fonds est constitué pour 10 ans reconductible pour 2 fois un an.

Aux côtés de Meusinvest qui a souscrit pour un montant de 3 millions EUR, la SFPI a financé le fonds Biodiscovery 5 à concurrence de 7 millions EUR. Grâce à cette intervention, la SFPI est présente au sein du comité des investisseurs. Conformément au souhait du conseil d'administration de la SFPI, celle-ci a négocié, avec la société Edmond de

Rothschild (devenu Andera Partners entretemps) qui porte le projet, le contenu d'un accord parallèle qui prévoit :

- Un engagement de best effort pour investir en Belgique ;
- Des opportunités de co-investissements en Belgique ;
- Une possibilité pour la SFPI de proposer à l'examen du fonds des dossiers d'investissement.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Le fonds géré par Andera Partners est actuellement investi dans 20 sociétés, soit 5 sociétés supplémentaires par rapport à 2018.
- 69,4 millions EUR ont été investis en 2019, tenant compte de 7 opérations de refinancement dans des sociétés du portefeuille.
- Le capital appelé représente 46 % des moyens disponibles du fonds, soit 158 millions EUR pour une valeur d'actif net de 149,65 millions EUR.
- Un dossier belge, Agomab à Gand, a été financé.

ENJEUX EN 2020

- Rester attentif aux projets belges potentiels – Nyxoah.
- Impact Covid sur les sociétés en portefeuille.
- Exit potentiel sur la société Corvidia.
- Financement du fonds Biodiscovery 6.



Dans le portefeuille 3,22 millions EUR	Détention du capital  2,03 %	Date de création 2017	Durée du fonds 10 (+2) ANS	Taille du fonds 344 millions EUR	Nombre d'assets gérés 21
---	---	---------------------------------	---	---	------------------------------------

Secteur : Life Science

Biloba (Ginkgo Fund I)

L'activité du fonds Ginkgo (I) réside dans l'acquisition, la réhabilitation et l'aménagement de terrains ou de friches polluées (industrielles ou autres) sises en zone urbaine en France ou en Belgique en vue de leur remise sur le marché immobilier, principalement sous forme de projets résidentiels, mais aussi de projets commerciaux et de bureaux. L'entreprise utilise pour ce faire les techniques les plus adaptées à l'environnement global du sol et à la pollution à traiter.

La SFPI a investi en 2010 dans ce fonds via une SOPARFI (Biloba) créée en collaboration avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) française.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- 31/12/2019, 90,98% des capitaux engagés ont été libérés, tandis que 25,16 millions EUR ont été distribués aux actionnaires.
- Les deux principaux projets du fonds continuent leur développement :
 - À Mont-Saint-Guibert, les quatre premiers lots sont finalisés, la construction du 5^{ème} a démarré et le permis du 6^{ème} a été approuvé en décembre 2019.
 - A Lyon, le PLU a été approuvé en mai, le permis modificatif a été approuvé en décembre, et un bail a été signé avec Metro en juin.

ENJEUX EN 2020

- La valorisation et la mise sur le marché du principal actif : Lyon Gerland.
- La cession progressive des actifs en vue de la liquidation du fonds.



Dans le portefeuille	Détention du capital	Date de création	Durée du fonds	Taille du fonds	Nombre d'assets gérés
3,11 millions EUR	 24,27%	2010	10 (+2) ANS	80,8 millions EUR	7

Secteur : **Brownfields** : reconversion de sites pollués



Qbic Feeder Fund



Qbic est un fonds interuniversitaire de capital à risque et d'amorçage qui investit dans des spin-offs et de jeunes entreprises innovantes qui entretiennent des liens technologiques avec les universités partenaires de Qbic et des instituts de recherche. L'Université de Gand, la VUB, l'université d'Anvers interviennent en partenaires de première ligne et donnent à Gbic un accès précoce à leur portefeuille de spin-offs. Qbic Feeder Fund, qui a été constitué conjointement à Qbic Arkiv Fund en 2012, a investi au total dans dix-huit entreprises spin-off et se situe actuellement dans une phase de désinvestissement.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Investissements additionnels à hauteur de 3,5 millions EUR dans Mind4Energy (développeur de logiciels destinés aux installations industrielles de panneaux solaires), HySopt (optimisation numérique des installations de ventilation et de chauffage), PharmaFluidics (nouvelle génération de fléaux de séparation pour l'analyse d'échantillons biologiques) et Indigo (mesure du glucose, sans piquer le doigt, chez les patients diabétiques).

- Exit du gestionnaire wallon des infrastructures d'éclairage public, SmartNodes, qui a été repris par le groupe français Lacroix, ce qui a permis à Qbic de récupérer 1,68 fois sa mise initiale.
- Poursuite de la réalisation de la vente de l'entreprise technologique gantoise Co-scale à la filiale espagnole de l'entreprise de logiciels américaine New Relic.

ENJEUX EN 2020

- La sortie d'entreprises du portefeuille de Qbics est entravée ou retardée par le climat économique actuel qui rend les investisseurs potentiels beaucoup plus prudents. Dans cette période difficile, les parties concernées ne trouvent pas toujours un terrain d'entente sur les conditions de vente précises.
- Trouver le bon équilibre entre la recherche active de repreneurs pour les entreprises du portefeuille qui ne correspondent plus à la philosophie d'investissement du fonds et le soutien sélectif des entreprises de croissance prometteuses qui contribueront à développer l'écosystème des sciences de la vie.

Dans le portefeuille 3,06 millions EUR	Détention du capital  18,37%	Durée du fonds 12 ANS	Date de création 2012	Taille du fonds 40,7 millions EUR	Nombre de participations gérées 15*
---	---	------------------------------------	---------------------------------	--	---

Secteur : **Multisectoriel**

*à fin 2019

Endo Tools Therapeutics

Endo Tools Therapeutics (ETT) est une société qui se situe sur le marché de la gastro-entérologie, et propose des dispositifs médicaux qui peuvent être utilisés par un gastro-entérologue (et/ou un chirurgien, selon les pays) pour suturer ou apposer des tissus dans le tube digestif. L'apposition de tissus peut être utilisée par exemple dans la lutte contre l'obésité, dans le cadre d'un suivi pluridisciplinaire, en vue de modifier le fonctionnement de l'estomac (modification de la motilité et du volume).

L'ensemble des moyens dédiés au développement des activités de la société ont été entièrement libérés en 2018, pour un total de 3 millions EUR.

La SFPI détient 552 actions de la société, soit 9,12% du capital ainsi qu'un prêt d'un million EUR qui porte un intérêt de 4% entièrement alloué début 2019.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Lancement des discussions avec un acteur industriel qui pourrait monter dans l'actionnariat : « Cook Medical » qui a développé, dans d'autres indications, des méthodes non invasives d'intervention.

- Clinique : obtention de résultats durables sur la réduction du poids et sur le diabète pour les patients traités et supérieur aux concurrents.
- Création d'un centre d'excellence en Tchéquie, idem en voie d'installation en UK et Italie.
- Mise sur pied du comité d'avis scientifique.
- Pré soumission de l'étude FDA en US a été approuvée.
- Mise en place d'une étude en vue du remboursement de la technique d'intervention (Pays-Bas, France).
- Application dans le phénomène « NASH » (foie gras non alcoolique) dans le foie, indication explorée en recherche et développement.

ENJEUX EN 2020

- Levée de fonds à réaliser à concurrence de 12 millions EUR.
- Impact du Covid sur les études cliniques en cours et plus généralement sur les volumes d'opérations dites « chirurgie froide »;
- Devenir des études en Tchéquie suite au décès du promoteur local.
- Avancée des projets de remboursement en France et aux Pays-Bas.
- Projet aux USA.



Dans le portefeuille 3,02 millions EUR	Détention du capital  9,12%	Résultat net -2 millions EUR	Pied de bilan 4,03 millions EUR	Nombre d'emplois 11,2 FTE
---	--	---	--	--

Kebony



© KEBONY

© KEBONY



Natural wood
Made to last

Kebony est à l'origine une entreprise norvégienne d'ennoblement du bois disposant d'une unité de production opérationnelle dans le port d'Anvers. Son produit phare est une alternative qualitative au bois dur tropical, fabriquée à partir de pin d'origine durable et à croissance rapide. Une nouvelle technologie permet de traiter le bois sélectionné en profondeur avec de l'alcool furfurylique produit à partir de déchets de tiges de canne à sucre. Après séchage et polymérisation, le bois de pin au départ tendre devient durable, robuste et stable, sans le moindre ajout de substances toxiques. Le bois Kebony se prête donc très bien aux projets de construction prestigieux ainsi qu'à l'aménagement de terrasses, de revêtements de façade, de sentiers de jardin et de clôtures pour le consommateur final.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Forte croissance du chiffre d'affaires (+ 29 % y-o-y), tant sur son marché domestique, les pays scandinaves, qu'en Allemagne où son produit premium Kebony Clear s'avère très prisé pour l'aménagement de terrasses.
- Engagement d'un Wood Sourcing en Supply Chain manager pour mieux faire correspondre le processus de production à la demande saisonnière et rendre plus performantes les opérations logistiques.

- Nouveau tour de financement par le biais d'une émission d'un emprunt convertible réservé aux actionnaires (50 millions NOK) qui a servi de financement de transition en vue d'une plus grande opération de capital visant à renforcer sa part de marché en Europe continentale et à développer ses activités américaines.

ENJEUX EN 2020

- Gérer au mieux les interruptions de la chaîne logistique consécutives à la pandémie de coronavirus, qui peut entraîner des retards dans l'approvisionnement en bois Radiata en provenance de Nouvelle-Zélande qui, à leur tour, ont une incidence sur le planning de production et les ventes réalisées.
- Élaborer un partenariat destiné à assurer l'approvisionnement et la stabilisation du prix d'achat de l'alcool furfurylique qui représente 30 % du prix de revient de Kebony Clear.
- Satisfaire ses besoins élevés en fonds de roulement : l'entreprise norvégienne doit à nouveau rechercher des moyens financiers supplémentaires.

Dans le portefeuille 3,00 millions EUR	Détention du capital  15,20 %	Résultat net - 118,1 millions NOK*	Pied de bilan 566,3** millions EUR	Nombre d'emplois 95 personnes
---	--	---	---	--

* (1 EUR = +/- 11 NOK)

** dont 18,3 millions NOK de liquidités

Vives II



Vives II est un fonds d'investissement technologique trans-frontalier qui investit dans les spin-offs novatrices de l'Université catholique de Louvain (UCL).

Le management du fonds Vives II est assuré par la Sopartec, la société de transfert de technologie et d'investissement de l'UCL.

- Depuis sa création, le fonds Vives II a investi dans dix-sept sociétés pour un montant de 21 millions EUR et a déjà réalisé 5 sorties et (un write-off).
- En 2019, le fonds Vives II a continué sa politique d'investissement de suivi dans 8 entreprises (pour un montant de 2,6 millions EUR) et poursuivi les premières sorties.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Vives II dispose d'un capital engagé de 41,5 millions EUR, ce qui le place parmi les plus importants fonds de spin-offs universitaires d'Europe en termes de taille. La SFPI y contribue à concurrence de 5 millions EUR.
- Les actionnaires se composent d'investisseurs belges et français des secteurs publics et privés. Le fonds européen d'investissement (FEI) participe également avec un investissement de 15 millions EUR.

ENJEUX EN 2020

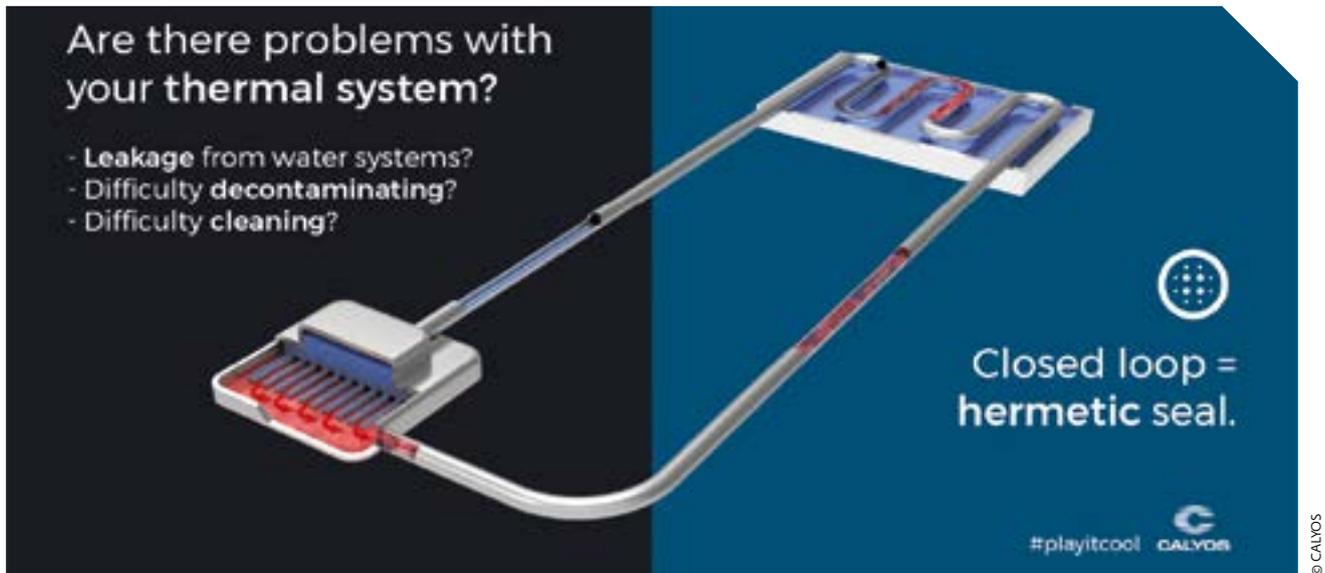
- Le fonds Vives II devra continuer activement sa politique de suivi d'investissement en 2020 de manière à faire croître les sociétés investies et de continuer les sorties.



Dans le portefeuille 2,93 millions EUR	Détention du capital  11,68 %	Date de création 2011	Durée du fonds 12 (+1+1+1) ANS	Taille du fonds 42,8 millions EUR	Nombre d'assets gérés 12
---	--	---------------------------------	---	--	------------------------------------

Secteur : Multi (seed et early stage)

Calyos



Calyos est une société technologique qui conçoit et fabrique des systèmes thermiques diphasiques pour le refroidissement d'électroniques de puissance et de composants électroniques. Calyos opère sur un éventail de marchés industriels et dispose d'un portefeuille de propriété intellectuelle pour protéger sa technologie.

La technologie de Calyos (Loop Heat Pipe) est disruptive et totalement passive. Elle n'a pas besoin de pompes, ni d'énergie pour fonctionner, ce qui en fait une solution verte, silencieuse, économique et particulièrement fiable. A l'origine, Calyos est une spin-out technologique de la société Euro Heat Pipes (EHP), leader européen des solutions de gestion thermique diphasique dans le secteur spatial acquis par Airbus en 2017. Calyos se concentre sur l'adaptation de cette technologie sur les marchés non-spatiaux.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Clôture du projet John Cockerill (CMI) avec la finalisation de la livraison des 750 systèmes pour le refroidissement d'électronique.
- Livraison d'un prototype de 3eme génération pour le projet S2R d'Alstom.
- Projets de recherche avec Airbus et autres projets R&D financés par la Région Wallonne.
- Développement d'un prototype de la technologie pour les Data Centres (projet Pre-série financé par la Région Wallonne).

ENJEUX EN 2020

- Changement du CEO et mise en place d'une nouvelle dynamique commerciale et managériale.
- Développement commercial afin d'augmenter le pipeline d'affaires et les perspectives de revenus.
- Mise en place d'un business plan 2021-2025 afin d'évaluer les besoins pour atteindre le seuil de rentabilité.
- Concrétisation de projets à revenus récurrents (fabrication) dans les industries ferroviaire, électronique, de la défense et de l'énergie.
- Business Development dans les secteurs Automobile et IT (Data Centre).



PharmaFluidics

PharmaFluidics a été constituée en 2010 au sein du département Techniques d'ingénierie chimique et Chimie industrielle de la VUB (Vrije Universiteit Brussel) avant d'intégrer en 2014 le cluster biotech gantois, une plateforme idéale pour collaborer avec ses pairs sectoriels. L'entreprise développe, produit et commercialise une nouvelle génération de fléaux de séparation servant à détecter des molécules dans des mélanges complexes et à analyser des échantillons biologiques. La technologie s'avère intéressante notamment pour les biomarqueurs de substances qui permettent d'identifier certaines maladies.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Conclusion d'un partenariat OEM avec Thermo Fisher
- Confirmation d'un pacte R&D important avec IMEC visant à développer sa prochaine génération de fléaux de séparation μ PAC.
- Extension de la gamme de produits en y intégrant des colonnes de captage et développement du dispositif commercial pour exploiter le marché des deep & precision proteomics.

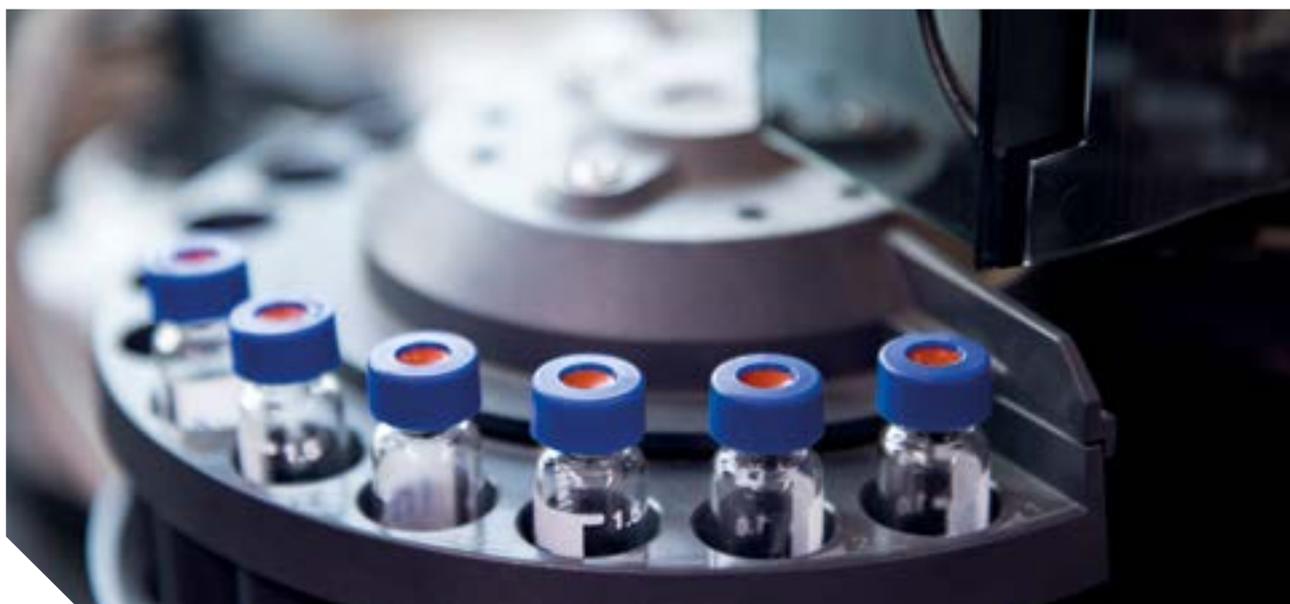
- Renforcement du capital à hauteur de 3 millions EUR en vue de lancer la première génération de colonnes analytiques sur le marché de la recherche et de développer la deuxième génération destinée aux volumes plus importants.

ENJEUX EN 2020

- Augmentation de la productivité opérationnelle en transférant le processus de production au fabricant de puces français, muRata.
- Réorganisation des équipes de vente pour faire face à l'annulation des congrès et aux limitations de déplacement instaurées pour lutter contre la pandémie de Covid-19.
- Repositionnement du management team et recrutement d'un président indépendant pour préparer au mieux l'entreprise à une éventuelle sortie.
- Émission d'un emprunt convertible réservé aux actionnaires, combiné à un emprunt PMV/Z pour un montant de 4,5 millions EUR, en vue de se donner les moyens d'envisager une intégration poussée avec un acteur spécialisé sur le marché du diagnostic et des instruments.

Dans le portefeuille 2,82 millions EUR	Détention du capital  16,22 %	Résultat net -4,1 millions EUR	Pied de bilan 5,1* millions EUR	Nombre d'emplois 12 personnes
---	--	---	--	--

* dont 2,6 millions EUR de liquidités



 PharmaFluidics

Profinpar Fund

Profinpar Fund est un fonds d'entrepreneurs, investisseur de capital à risque, dont l'approche est centrée sur la relation de partenariat avec les PME familiales et leurs actionnaires. La particularité de la proposition de Profinpar tient à ce qu'elle allie une offre de capitaux à risque et l'expertise de ses 63 investisseurs-entrepreneurs.

L'objectif de Profinpar Fund est d'intervenir comme partenaire actif, comme catalyseur à la croissance, en soutenant la transmission ou l'optimisation des entreprises. Il s'agit donc d'investir du capital à risque et d'accompagner l'équipe dirigeante grâce à l'expertise des investisseurs-entrepreneurs du fonds, eux-mêmes actionnaires et dirigeants d'entreprises tierces.

Au-delà des capitaux investis dans le fonds, ces investisseurs mettent à disposition leurs compétences autant sectorielles que fonctionnelles ainsi que leurs réseaux afin de soutenir les PME partenaires et ce, tant dans la phase d'analyse d'une opportunité d'investissement que dans la phase de détention.

Profinpar Fund finance la croissance et le développement, intervient en cas de transmission et/ou d'optimisation d'entreprises. L'objectif est d'investir dans une douzaine de PME avec des investissements en capital compris entre 2 et 6 millions EUR.

Profinpar Fund investit dans des PME ou des entreprises familiales de taille moyenne dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions EUR et dont la valeur d'entreprise oscille entre 2 et 20 millions EUR. Le fonds vise des sociétés localisées en Belgique, au Luxembourg et dans le nord de la France. Une attention particulière est accordée aux entreprises de niche ainsi qu'aux secteurs en consolidation.



ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- En 2019, Profinpar a réalisé trois nouveaux investissements pour un total de 11,4 millions EUR :
 - Unica : entreprise bruxelloise active dans la conception et la fabrication de laveuses-essoreuses industrielles.
 - Precimetal : qui détient des fonderies de précision et un atelier mécanique de finition en Wallonie et en France.
 - Nexum group : prestataire de service de conseil et formation en gestion du changement.
- A fin 2019, 56% des fonds, soit 21,1 millions EUR ont été appelés. Ceux-ci ont été investis dans 7 sociétés

ENJEUX EN 2020

- La gestion d'une participation en grande difficulté à fin 2019.
- La continuation de l'accroissement du portefeuille de Profinpar, autant en nombre de participations qu'en valeur.

PROFINPAR

Dans le portefeuille 2,80 millions EUR	Détention du capital  30,95 %	Date de création 2017	Durée du fonds 11 (+1+1+1) ANS	Taille du fonds 37,7 millions EUR	Nombre d'assets gérés 7
---	--	---------------------------------	---	--	--------------------------------------

Secteur : PME

Capital-E II Arkiv

En raison du succès du fonds Capital-E I (dédié à la microélectronique), les gérants ont créé un nouveau fonds en 2012 : Capital-E II. Ce fonds successeur s'investit également dans la microélectronique ainsi que dans les matériaux avancés pour les technologies vertes. En février 2015, il a collecté 25,7 millions EUR de capital supplémentaire, apporté principalement par le Fonds européen d'investissement.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Départ du managing partner Pascal Vanluchene, la gestion étant poursuivie par les deux partners restants.
- Quatre investissements complémentaires dans des entreprises déjà présentes dans son portefeuille (Acceleran, EoSemi, SiOptica et SureCore) pour un montant total de 2,5 millions EUR

- Arrêt des activités de l'entreprise télécom française E-Blink en raison de l'incapacité du concepteur de module pour réseaux sans fil à attirer des capitaux additionnels pour financer son business plan.

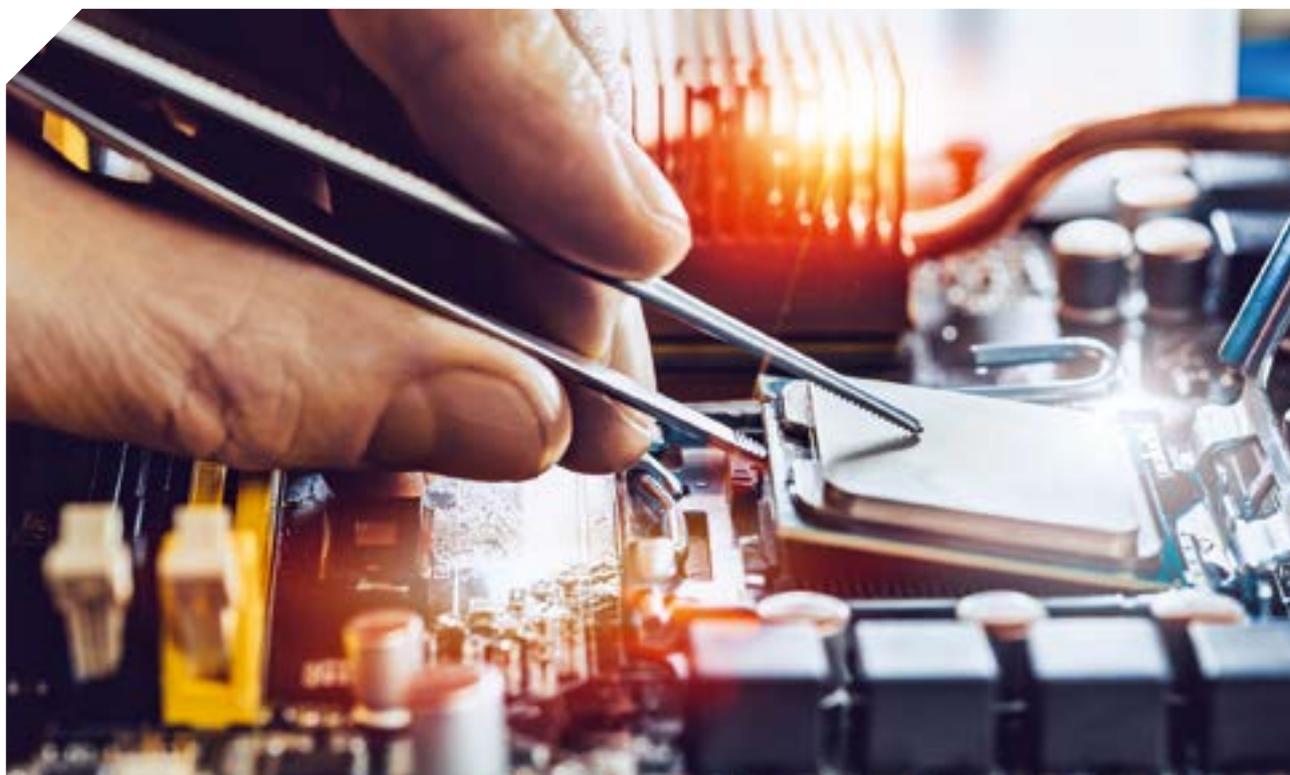
ENJEUX EN 2020

- Recours aux programmes de financement Covid-19 pour amortir les répercussions négatives du covid sur les activités des entreprises du portefeuille : à travers KfW pour Silicon Line, le « British coronavirus business relief » pour SureCore et l'État français pour Silicon Mobility.
- Accent mis sur la surveillance continue et le suivi actif des participations restantes, avec l'ambition de réaliser la meilleure sortie possible.

Dans le portefeuille 2,67 millions EUR	Détention du capital  8,04 %	Durée du fonds 10* ANS	Date de création 2012	Taille du fonds 55,6 millions EUR	Nombre de participations gérées 9**
---	--	-------------------------------------	---------------------------------	--	---

Secteur : *Technologie*

* reconductible 2 x 1 an
** 9 à l'origine, il en reste 6



Capricorn Digital Growth Fund



Capricorn Digital Growth Fund SA, un fonds fermé (sous la forme d'une Pricaf privée) ayant une durée de 10 ans (2 fois extensible de 3 ans maximum), constitué le 28 juin 2019, investit dans des entreprises actives dans le secteur des TIC (« digital technologies ») au sens large. Le fonds cible surtout les entreprises orientées données qui utilisent l'intelligence artificielle plus particulièrement pour des applications dans le domaine des soins de santé (« digital healthcare & connected medtech ») et la numérisation des processus d'entreprises (« Business 4.0 »).

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2019

Depuis le mois de juin 2019, la SPFI est actionnaire du Capricorn Digital Growth Fund avec un investissement total de 10 millions EUR dans un fonds de 48,4 millions EUR. Actuellement, 25% du capital ont été libérés. Le fonds reste ouvert à de nouveaux investisseurs et vise un closing final au terme de l'année 2020.

Pendant les 6 mois de l'exercice 2019, le fonds n'avait pas encore réalisé d'investissement, mais avait déjà établi un « deal-flow pipeline » de 400 entreprises appartenant à la cible du fonds. Un premier investissement est attendu au premier semestre de 2020. L'exercice s'est clôturé sur une perte de 0,5 million d'euros, imputable aux coûts de démarrage et de gestion.

ENJEUX EN 2020

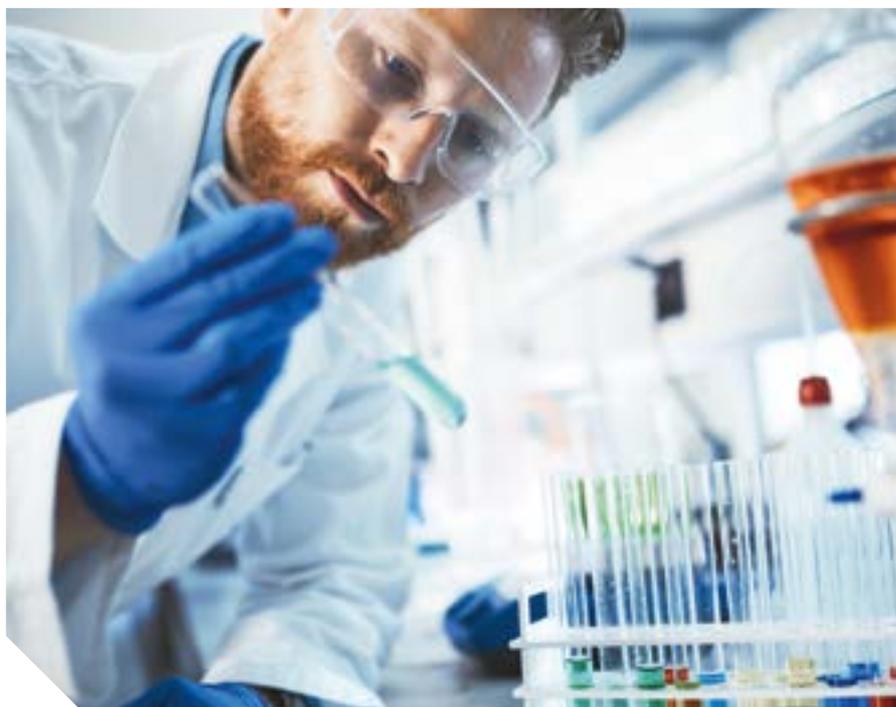
En 2020, l'objectif est d'effectuer quelques investissements initiaux afin de commencer à construire le portefeuille. Le fonds continuera à élargir la base de données de son « deal flow » et développera avec des entrepreneurs des contacts pour préparer l'avenir. Enfin, l'équipe consacra encore du temps à lever de nouveaux capitaux en vue de hisser les moyens du fonds à quelque 75 millions d'euros.

Dans le portefeuille 2,50 millions EUR	Détention du capital  20,65 %	Date de création 2019	Durée du fonds 10* ANS	Taille du fonds 48,4** millions EUR	Nombre d'assets gérés 0
---	--	---------------------------------	-------------------------------------	--	-----------------------------------

Secteur : TIC/technologies numériques

* (avec 2 prolongations possibles)
** (à fin 2019, encore ouvert à des investisseurs supplémentaires)

Capricorn Sustainable Chemistry Fund



Le Capricorn Sustainable Chemistry Fund investit dans des entreprises qui développent des technologies innovantes qui sont à la base de la nouvelle génération d'entrepreneuriat chimique durable. Les produits finis sont utilisés en tant que molécule fonctionnelle, polymère ou fibre. Ces matériaux trouveront des applications dans l'ensemble des secteurs de la chimie, du conditionnement, des textiles, des transports et de la construction.

Le fonds prévoit également des applications dans le domaine de l'agroalimentaire et de l'alimentation animale, avec un fort accent sur la valeur alimentaire marginale et sur l'effet antibactérien et antiviral. Étant donné que le fonds vise une nouvelle génération de matières premières, des secteurs comme ceux de l'agriculture, du traitement des déchets, de la purification de l'eau et d'autres secteurs industriels plus larges (grâce à la valorisation des déchets et des émissions de gaz) en sont aussi les bénéficiaires. Le fonds investit en outre dans des processus de transformation chimique novateurs visant l'efficacité et la durabilité.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- En 2019, le fonds n'a pas conclu de nouveaux dossiers mais a effectué un investissement de suivi dans la société DMC Biotechnologies, qui se spécialise dans la fabrication de produits chimiques biobasés en utilisant la fermentation, ce qui le rend plus abordables que via d'autres procédés.
- Cette année a connu une grave incendie dans une des participations, BlackBear Carbon, ainsi que le remplacement de son CEO.
- L'équipe du fonds a été renforcée par la venue d'une professionnelle de l'investissement international en tant que key executive et membre de conseil d'administration, ainsi que par l'arrivée d'un investment associate
- 2019 a vu naître la formalisation d'une charte du comité d'audit et le premier rassemblement de ce comité,

ENJEUX EN 2020

- Continuer le sourcing de dossiers de qualité en lien avec la Belgique.
- Continuer le développement des sociétés déjà en portefeuille.

Dans le portefeuille 2,50 millions EUR	Détention du capital  11,56 %	Date de création 2017	Durée du fonds 10 ANS	Taille du fonds 86,5 millions EUR	Nombre d'assets gérés 4
---	--	---------------------------------	------------------------------------	--	-----------------------------------

Secteur : *Chimie durable et matériaux de demain*

OncoDNA

La société est active dans la caractérisation génétique et protéine des échantillons de tissus envoyés pour analyse par des oncologues. Elle a été constituée en décembre 2012 et bénéficie d'une forte collaboration avec l'Institut de Pathologie Génétique, collaboration qui lui a évité d'effectuer de lourds investissements dans le domaine de l'analyse médicale.

Elle a développé une base de données propriétaire (OncoKDO) qui permet un diagnostic précis du cancer et des suggestions de traitement en fonction du profil de la tumeur soumise à analyse. Elle a également développé une plateforme/forum d'échanges (OncoSHARE) entre praticiens et patients qui permet, au regard d'un profil de tumeur déjà analysé, de connecter les personnes concernées afin de les aider dans la pose d'un diagnostic. En 2018, la société a lancé une nouvelle plateforme Bio-IT (OncoKDM) qui permet l'intégration et l'interprétation de données issus directement de centres de cancers.

A ce jour, la société propose quatre types de tests à l'attention des oncologues dans le cadre du traitement de tout type de cancer de stage 3 et 4. Elle est présente dans plus de 35 pays via une équipe de vente directe et un réseau de distributeurs.

La SFPI a souscrit en février 2019 à 400.000 titres de la société en investissant 2,5 millions EUR, elle détient 9,05% de l'actionnariat. Elle est notamment présente au capital aux côtés de Sambrinvest et de la SRIW.

Elle s'est engagée à investir 2,5 millions EUR complémentaires dans un tour global de 15 millions EUR.

Suite à l'entrée de Vesalius Biocapital dans l'actionnariat de la société fin 2019, la SFPI ne détient plus que 7,24% du capital de la société fin 2019.



© ONCODNA

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Levée de fonds à concurrence de 19 millions EUR.
- Croissance du chiffre d'affaires de 42%, soit 5,4 millions EUR.
- Mise en place d'un partenariat avec Kura Oncology (US), phase 3 ;
- Certification ISO13485 pour OncoKDM.
- Lancement d'OncoKDM en tant que CE/IVD => plateforme d'interprétation SAAS qui permet aux laboratoires de télécharger des données de séquençage DNA et recevoir leurs interprétations cliniques.
- Croissance à concurrence de 7.000 patients des données analysées en 2019.

ENJEUX EN 2020

- Acquisition de la société Integragen ;
- Bouclage du financement des activités pour mettre en œuvre le nouveau business plan ;
- Investissement complémentaire de la SFPI avec une représentation des investisseurs publics au conseil d'administration de la société ;
- Impact Covid sur activités de la société en termes de parts de marché : distributeurs et clients ;
- Stratégie pour obtention des remboursements – accroissement des bases de données

Dans le portefeuille	Détention du capital	Résultat net	Pied de bilan	Nombre d'emplois
2,50 millions EUR	 7,91%	-3,2 millions EUR	10,2 millions EUR	31,2 FTE

Vesalius Biocapital III



Vesalius Biocapital III a été constitué en 2017 dans le prolongement de Vesalius Biocapital I, comme fonds de capital à risque européen dans le domaine des sciences de la vie. Le fonds s'est fixé comme objectif de développer un portefeuille équilibré, comprenant une dizaine d'entreprises mettant au point de nouveaux médicaments, diagnostics, dispositifs médicaux et applications pour soins de santé numériques.

En matière thérapeutique, il vise les entreprises dont les études précliniques sont bien avancées ou déjà terminées. Dans le domaine des medical devices & e-health, il s'intéresse aux entreprises dont le produit est (quasi) au point et est en passe d'être commercialisé. Vesalius Biocapital, qui investit généralement aux côtés d'autres capital-risqueurs, s'est donné un horizon de placement de 4 à 8 ans pour ses participations en portefeuille. Le fonds y opère souvent comme lead investor.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Clôture du fonds intervenue le 30 avril 2019, avec comme principaux investisseurs le Fonds européen d'investissement (FEI), SMS Investments, la SFPI, LRM et Diepensteyn.
- Poursuite du développement du portefeuille avec trois nouveaux investissements dans le segment des soins de santé numériques : (1) l'entreprise américaine DEAR Health qui propose aux prestataires de soins une plateforme informatique

« Managed Care » fondée sur l'intelligence artificielle ; (2) l'entreprise portugaise Tonic App qui développe à destination des médecins une app professionnelle pour faciliter leurs échanges d'informations ; (3) l'entreprise belge OncoDNA qui a conçu, forte de sa grande banque de données, une plateforme numérique qui aide les médecins à poser un diagnostic précis et à personnaliser le traitement des tumeurs cancéreuses.

- Octroi d'un emprunt convertible à Rejuvenate Biomed qui a été constituée sur le campus d'innovation de Johnson & Johnson à Beerse. La jeune entreprise souhaite s'investir dans le développement et la commercialisation de médicaments destinés à rester en bonne santé jusqu'à un âge très avancé.

ENJEUX EN 2020

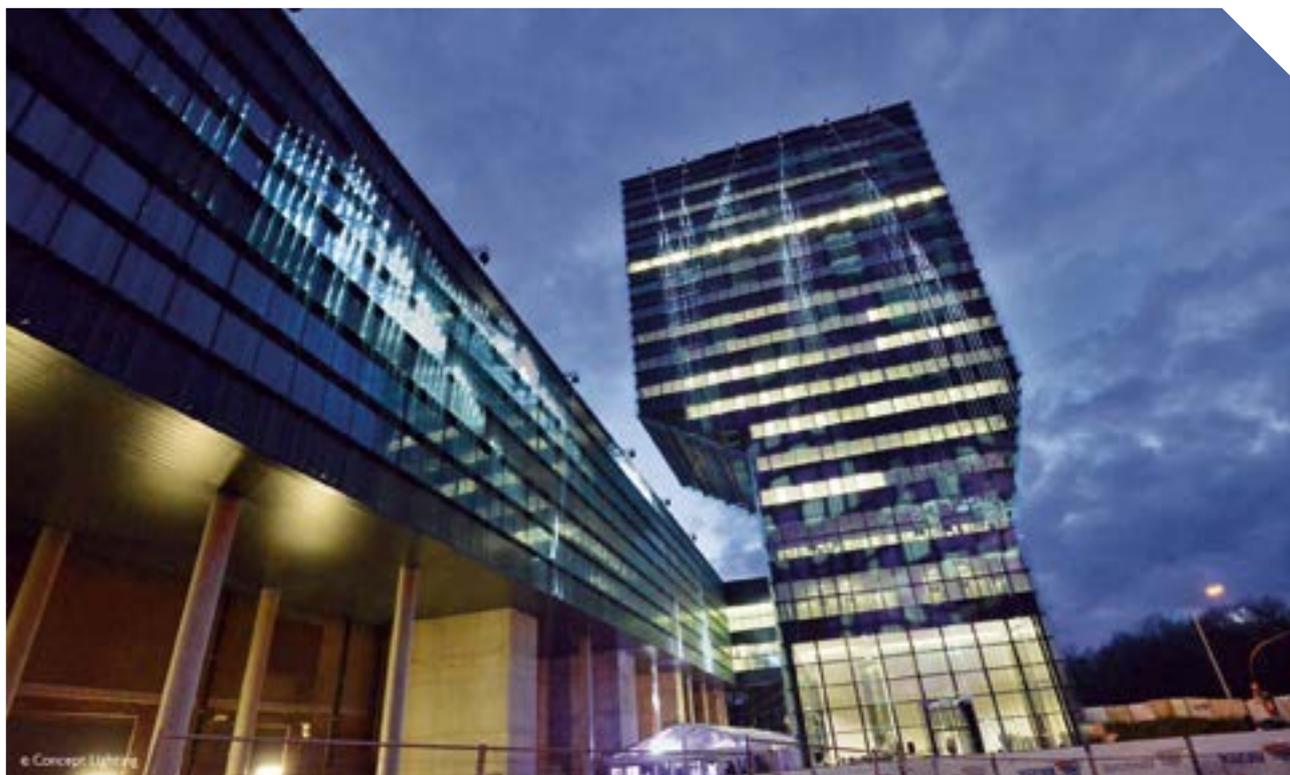
- Impact négatif des mesures Covid-19 sur les activités de plusieurs entreprises du portefeuille – suspension d'études (pré) cliniques, annulation de congrès et restrictions en matière de déplacements – ce qui ralentit considérablement la conclusion d'accords de coopération commerciale et la collecte de capitaux auprès d'investisseurs extérieurs.
- Nouvelles opportunités dans le domaine des soins de santé numériques, qui seront la nouvelle référence à l'ère post-corona.
- Prudence redoublée pour la poursuite du portefeuille d'investissement, vu les retombées négatives du Covid-19 sur les business plans et les besoins de cash des entreprises, ainsi que sur la formation d'un consortium international d'investisseurs.

Dans le portefeuille 2,50 millions EUR	Détention du capital  8,92 %	Durée du fonds 10* ANS	Date de création 2017	Taille du fonds 119,5 millions EUR	Nombre de participations gérées 7
---	---	-------------------------------------	---------------------------------	---	---

Secteur : Santé

* reconductible 2 x 1 an, moyennant l'accord des actionnaires et de la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) au Luxembourg

Imec.xpand



© IMEC.XPAND

Le fonds Imec.xpand est une initiative novatrice visant à investir dans de jeunes entreprises innovantes, qui combine tous les avantages du traditionnel venture capital, du corporate venture capital et du transfert technologique. Il cible les entrepreneurs qui veulent faire partie de la prochaine vague d'innovation basée sur la nanoélectronique dans des applications intelligentes pour une société durable (smart health, smart mobility, smart cities, smart industries, smart energy). Ces entrepreneurs pourront bénéficier du soutien du centre mondialement connu de R&D Imec en matière de technologie, d'expertise et d'infrastructure (approche plateforme). Le fonds a été créé en février 2017 avec des capitaux souscrits de 58,8 millions EUR lors d'un premier tour de financement.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Le fonds poursuit sa mission, en 2019, en réalisant 4 nouveaux investissements (Pharrowtech, Psi Quantum, Pulsify Medical et Micedi) pour un montant total de 10,65 millions EUR.
- Un capital Call de 15% des montants souscrits a été initié en fin d'année, portant les capitaux libérés à hauteur de 40% du total souscrit.

ENJEUX EN 2020

- Plusieurs nouveaux dossiers prometteurs sont actuellement à l'étude pour un investissement.
- Accompagner, soutenir les sociétés du portefeuille dans leur croissance.

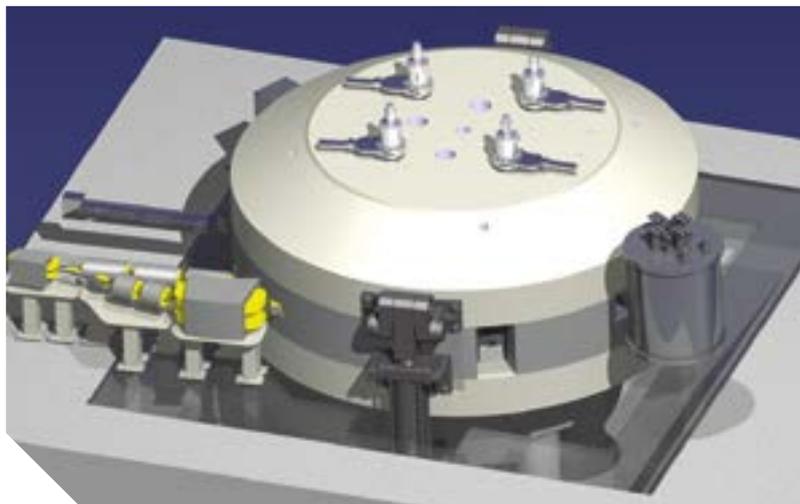
imec xpand

Dans le portefeuille 2,50 millions EUR	Détention du capital  8,56 %	Date de création 2017	Durée du fonds 10* ANS	Taille du fonds 117 millions EUR	Nombre d'assets gérés 9
---	---	---------------------------------	-------------------------------------	---	-----------------------------------

Secteur : Fonds axé sur les nanotechnologies

*avec une possibilité de prolongation pour deux périodes d'un an

Normandy Hadrontherapy / NHa (IBA)



La solution technologique proposée par Normandy Hadrontherapy (ci-après NHa) vise à permettre à l'hadronthérapie (protonthérapie et traitement par faisceau carbone) d'être plus accessible aux centres de traitements cliniques. La solution technologique proposée par NHa vise à remplacer le synchrotron par un cyclotron isochrone, qui est un équipement plus compact, nettement moins onéreux et plus facile à opérer et à maintenir que les synchrotrons utilisés à l'heure actuelle.

La technologie proposée est plus simple, plus compacte et moins onéreuse (prix de vente de 100 millions EUR contre 150 millions EUR pour la concurrence).

Elle consiste à irradier des cellules cancéreuses (tumeurs) au moyen d'un faisceau de particules (protons, carbone ou autres ions), tout en limitant au maximum l'irradiation des tissus sains et donc les effets secondaires pour les patients. La SFPI a investi dans ce projet, notamment aux côtés de la SRIW, pour un montant global de 6 millions EUR depuis juillet 2019 dans un tour de financement qui a permis de lever 21 millions EUR en obligations et 6,7 millions en capital. La SFPI a souscrit aux 2 instruments et détient 97.136 actions de la société NHa. L'exposition de 6 millions EUR repose essentiellement sur le volet « equity » pour 1,5 million EUR, car le volet obligataire est couvert par des garanties. Le taux d'intérêt sur ce volet obligataire est de 4% capitalisés. La SFPI est représentée au sein du Comité Stratégique et de Surveillance.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Transfert des éléments de propriété pour la technologie de IBA vers NHa.
- Adaptation du planning des travaux pour la réalisation de la 1ère machine à destination de CYCLHAD.
- Développement d'un « teaser » commercial à destination des états ayant marqué de l'intérêt pour le procédé (USA – Russie...)

ENJEUX EN 2020

- Délivrance de Interface Building Document.
- Interaction positive avec SIGMAPHI (« design » de la bobine qui compose le C400-ions).
- Identification des sous-traitants pour les éléments « métalliques » de la machine (culasse et usinage des pièces).
- Réallocation des ressources humaines sur le développement du projet, également dans ces volets « recherche et développement » sur SRTH 000 qui doit être livré en 2024 à CYCLHAD (1^{er} client et partenaire de l'initiative).
- Conclure une seconde commande.
- Moindre dépendance à l'égard de la sous-traitance.
- Concurrence japonaise qui implique une action sur les coûts de production et la gestion financière.

<p>Dans le portefeuille</p> <p>2,49</p> <p>millions EUR</p>	<p>Détention du capital</p>  <p>7,88 %</p>	<p>Résultat net</p> <p>?</p> <p>millions EUR</p>	<p>Pied de bilan</p> <p>?</p> <p>millions EUR</p>	<p>Nombre d'emplois</p> <p>?</p>
--	--	---	--	---

Ncardia Belgium

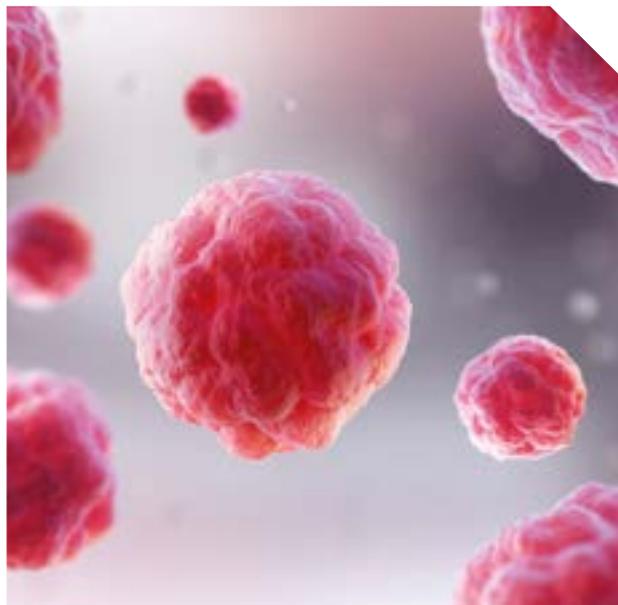
La société est sise dans le Biopark de Gosselies et possède des antennes aux Pays-Bas et en Allemagne, ainsi qu'aux États-Unis. Constituée en 2014 sous la dénomination « Pluriomics », elle change de nom en décembre 2017, suite à l'augmentation de capital intervenue au travers d'un rapprochement avec la société allemande Axiogenesis, pour devenir Ncardia.

La société a développé un processus de production de cellules souches pluripotentes induites (iPSC). La pluripotence induite consiste à « reprogrammer » une cellule différenciée en cellule souche en réactivant l'expression des gènes associés au stade embryonnaire (stade pluripotent). Des études ont montré que plusieurs types de cellules humaines peuvent être reprogrammés en cellules souches pluripotentes, parmi lesquelles les cellules de la peau, les cellules sanguines, etc. Ceci démontrerait le caractère universel de la pluripotence induite et donc le fait qu'elle puisse bénéficier de plusieurs applications (musculaires, cardiaques, neuronales).

La société Ncardia produit ce type de cellules dans le domaine cardiaque, que l'on appelle des cardiomyocytes. Ces cellules peuvent notamment être utilisées pour mesurer sur le plan safety/toxicity/efficacy de nouvelles molécules produites par les groupes Pharma. Cette technologie permet d'éviter le recours au modèle animal. Récemment, Ncardia s'est lancée dans le développement de ses propres molécules en repositionnant des molécules existantes dans des indications en cardiologie.

Parmi ses actionnaires, on retrouve Vesalius, SRIW et Sambrinvest. Le capital de la société est représenté par 309.022 actions, et la SFPI possède 41.000 titres de la société Ncardia, 24.000 de catégorie A et 17.000 de catégorie B. À ces derniers sont associés 10 warrants anti-dilutifs et ce, après un investissement de 4 millions EUR au cours de l'année 2017.

En 2019, la société a procédé à une augmentation de capital à concurrence de 5 millions EUR en 2 phases, à l'issue de laquelle la SFPI détient 65.722 titres soit 15,19% du capital de celle-ci.



ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Clôture du processus de redressement judiciaire de la filiale allemande et transfert des activités du site de Cologne vers Gosselies.
- Création de la filiale thérapeutique Celyntra (insuffisance cardiaque – repurposing).
- Amélioration de la technologie de production des cellules iPSCA à destination de la thérapie cellulaire.

ENJEUX EN 2020

- Evolution du modèle de développement de la société, signer la 1ère convention de partenariat avec une « big pharma » active en thérapie cellulaire.
- Accroissement des activités sur le site à Gosselies – mise en œuvre d'une production GMP.
- Etoffement du portefeuille de brevets (immune cells).
- Réussir une nouvelle levée de fonds à concurrence de 4 millions EUR.



Ncardia
Stem cell experts

Dans le portefeuille	Détention du capital	Résultat net	Pied de bilan	Nombre d'emplois
2,43 millions EUR	 16,28 %	-3,2 millions EUR	14,3 millions EUR	38,6 FTE

Bone Therapeutics

Bone Therapeutics (BT) est une société cotée, leader dans le développement de produits de thérapie cellulaire destinés à la réparation et à la prévention des fractures et aux interventions de fusion vertébrale.

Sa technologie unique lui permet de produire des cellules osseuses actives capables de générer un environnement osseux sain et de favoriser la régénération osseuse. Ses produits cellulaires innovants ont été développés pour le traitement des fractures sévères avec retard ou absence de consolidation, ainsi que pour le traitement de maladies dégénératives, telles que l'ostéonécrose et l'ostéoporose. Aujourd'hui, les traitements existants pour ces conditions sont chers, souvent très invasifs, associés à des complications et à des risques considérables, et ils manquent parfois même d'efficacité. Les produits de Bone Therapeutics, quant à eux, sont administrables par une approche percutanée mini-invasive sans chirurgie ouverte ne nécessitant pas de longue période d'hospitalisation et ont déjà donné des résultats cliniques encourageants et s'adressent à des besoins médicaux non satisfaits importants.

La SFPI est entrée dans le capital de Bone Therapeutics en 2015, en acquérant 401.406 titres. Fin 2018, elle détenait 589.923 titres. En juin 2019, Bone a levé 8,5 millions EUR et conformément au mandat par le Conseil d'administration de la SFPI, celle-ci a acquis 153.919 titres nouveaux au prix de 3,7 EUR. Elle détient fin 2019 un total de 743.842 titres de la société.



ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Augmentation des moyens financiers à concurrence de 8,5 millions EUR.
- Clôture de la production de l'ensemble des lots cliniques pour phase III JTA-004 et ALLOB phase IIb.
- Extension de la certification GMP par les autorités réglementaires (AFMPS).
- Succès de la phase IIA pour ALLOB en fusion vertébrale.
- Confirmation de l'arrêt du programme PREOB (Accord avec Asahi Kasei).
- Soumission CTA pour phase III JTA-004 (6 pays européens + Hong Kong).
- Nouveau CEO en la personne de Miguel Forte :
- Mouvements au niveau du Conseil d'administration et des équipes.

ENJEUX EN 2020

- Sécurisation de la trésorerie via une nouvelle augmentation de capital d'au moins 15 millions EUR.
- Impact Covid sur rythme des recrutements des patients pour les 2 études cliniques, sur l'organisation du travail pour le personnel.
- Clôture de l'enrôlement des patients pour phase III JTA-004 – activation du recrutement ALLOB phase IIB en Europe (fracture du tibia).
- Entamer les discussions avec FDA pour trajet clinique de JTA-004 aux Etats-Unis.
- Devenir des unités de production en thérapie cellulaire (SCTS).



Dans le portefeuille 2,30 millions EUR	Détention du capital  5,99%	Résultat net -10,3 millions EUR	Pied de bilan 22,4 millions EUR	Nombre d'emplois 58 FTE
---	--	--	--	--------------------------------------

Fortino Capital I Arkiv



Fortino Capital I Arkiv est un fonds d'investissement qui investit dans les entreprises technologiques à fort potentiel de croissance et celles qui subissent une transformation numérique, principalement sur le territoire du Benelux. Le fonds a été créé début 2016 pour une durée de 10 ans, avec une possibilité de prolongation pour deux périodes d'un an. La phase d'investissement se terminera en principe début 2020.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Le fonds comporte encore dix participations au 31/12/2019. L'année a été marquée par trois désinvestissements (Zentric en février, Melita en août et PieSync en novembre) avec de belles plus-values, ce qui a permis à Fortino Capital I de réaliser 2 réductions de capital en 2019.
- En matière d'investissements, seul des investissements de suivi (6) ont été fait sur 2019 pour un montant global de 4,25 millions EUR.

ENJEUX EN 2020

- La préparation en vue d'éventuels désinvestissements intéressants reste un axe d'attention pour l'équipe.
- Un capital call est prévu en 2020 (Q3) afin de rééquilibrer la position de liquidité.



Dans le portefeuille 2,22 millions EUR	Détention du capital  10,82 %	Date de création 2016	Durée du fonds 10* ANS	Taille du fonds 80,15 millions EUR	Nombre d'assets gérés 10
---	--	---------------------------------	-------------------------------------	---	------------------------------------

Secteur : Fonds Multisectoriel

*avec une possibilité de prolongation pour deux périodes d'un an

A Capital China Outbound Fund (Fonds Miroir)

En 2007, le gouvernement belge a conclu un protocole avec la SFPI pour créer un « fonds miroir » au CBDEIF (voir ailleurs dans ce rapport annuel), en collaboration avec le China Investment Corporation (CIC), le plus grand fonds souverain chinois.

Ce fonds miroir est destiné à investir dans des entreprises européennes et belges à fort potentiel de croissance en Chine et en Europe.

Le capital souscrit en 2012 reste inchangé à 17 millions EUR, avec les seuls apports du China Investment Corporation (CIC) et de la SFPI.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Avec 4 investissements (dont 2 belges), le fonds miroir a investi l'intégralité de son capital.
- En 2019, le fond est sorti de sa participation dans la société Epigan avec un multiple de 2. Par contre la société Sunpartners Technologies (active dans le secteur de l'énergie novatrice,

assurant le développement, notamment, de surfaces vitrées absorbant l'énergie solaire) est en liquidation.

- Le fonds miroir détient encore une participation dans la société danoise Bang & Olufsen.
- A la demande des actionnaires, Certi-Fed a repris temporairement la gestion du fonds miroir en septembre 2019, en attendant la nomination de Toppako Capital.

ENJEUX EN 2020

- Toppako Capital a été nommé gestionnaire du fonds miroir à l'assemblée générale de juin 2020.
- Toppako devra veiller à maximiser la sortie de la dernière participation.



Dans le portefeuille	Détention du capital	Date de création	Durée du fonds	Taille du fonds	Nombre d'assets
2,15 millions EUR	 50,00 %	2012	8 (+2) ANS	17 millions EUR	3*

Secteur : **Multisectoriel**

* (dont 2 write-off)

V-Bio Ventures Fund I Arkiv



Le fonds V-Bio Ventures a démarré ses activités en 2015 après un premier tour de financement de 63 millions EUR ; il compte comme principaux investisseurs le Fonds européen d'investissement (FEI), PMV, Korys (famille Colruyt) et KULeuven.

Dans le courant de 2016, BNP Paribas Fortis, GIMV, la SFPI et UGent en sont également devenus actionnaires. Un des fondateurs de V-Bio Ventures est le Vlaams Instituut voor Biotechnologie (VIB) qui, à travers son réseau d'universités flamandes, offre au fonds un accès privilégié projets de recherche innovants (start-ups) dans le domaine des soins de santé en vue d'aider, de soutenir et de faire croître de jeunes entreprises prometteuses.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Poursuite du développement du portefeuille en sciences de la vie, avec entrée dans le capital d'Augustine Therapeutics, une spin-off du VIB et de la KUL, active dans le traitement des affec-

tions neuromusculaires et qui vise en premier lieu à développer une thérapie innovante pour les patients qui souffrent de la maladie de Charcot-Marie-Tooth, une affection héréditaire provoquant une atrophie musculaire progressive.

- Cinq investissements additionnels dans les entreprises du portefeuille existant (Confo Therapeutics, Oxular, Octimet Oncology, Apeha.bio et AgomAb Therapeutics) pour un montant total de 3,5 millions EUR.
- Fin 2019, V-Bio Ventures avait investi son capital à hauteur de 32,4 millions EUR.

POINT D'ATTENTION POUR 2020

- En vue de l'échéance de la période d'investissement fixée à fin 2020, le fonds va compléter son portefeuille en y ajoutant cinq participations dans le domaine de l'agrobiotech, des médicaments antiviraux contre le Covid-19, de l'immunothérapie pour le traitement de maladies auto-immunes, de la prévention des maladies infectieuses chez les animaux et des antidouleurs.

Dans le portefeuille	Détention du capital	Date de création	Durée du fonds	Taille du fonds	Nombre d'assets
2,03 millions EUR	 6,58 %	2015	12* ANS	75,9 millions EUR	10

Secteur : Santé

*reconductible 2x 1 an, moyennant l'accord des Limited Partners

SmartFin Ventures



SmartFin est un fonds qui a été créé en février 2017 et qui a pour objectif de prendre des participations minoritaires dans des sociétés en stade précoce actives dans les nouvelles technologies dites intelligentes appliquées à l'industrie de la finance (FinTech), de même que dans les technologies associées telles que la sécurité, le Big Data, l'intelligence artificielle et les logiciels d'entreprise.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Début mars 2019, SmartFin a pris une participation de 12% dans Deliverect. Cette dernière a développé une plateforme connectant et intégrant l'ensemble des plateformes de commandes en ligne auprès de restaurants (Deliveroo, Takeaway, Uber Eats, etc.).

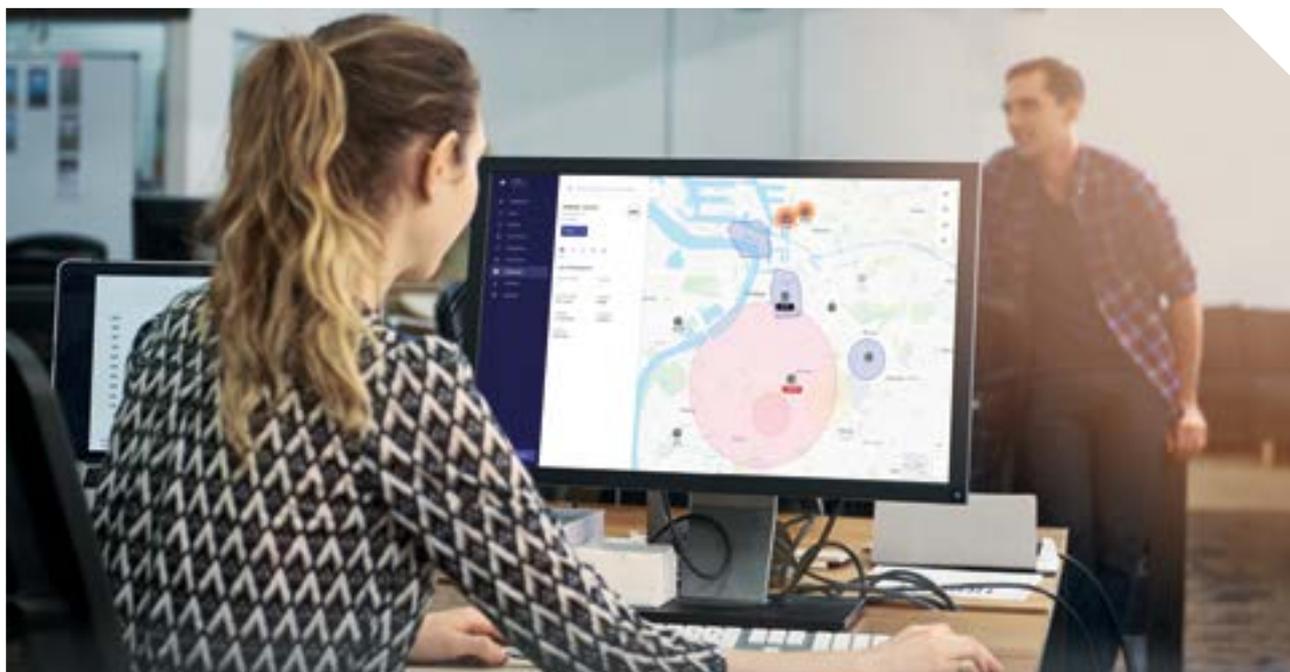
ENJEUX EN 2020

- SmartFin Ventures a réalisé quelques investissements de suivi sur 2020 (Deliverect, Bright Analytics et The Glue) et pourrait encore rechercher une opportunité d'investissement supplémentaire.
- Il est à noter que SmartFin Ventures a procédé à la dépréciation comptable de sa participation dans B-Hive (compartiment B/ financé par la contribution de la SFPI), pour 2 millions d'EUR. B-Hive a été mis en liquidation depuis (2020).
- SmartFin Ventures se concentre sur la gestion de ses participations afin de les supporter dans leurs croissances en vue d'optimiser leurs futures cessions.

Smartfin
VENTURES

Dans le portefeuille	Détention du capital	Date de création	Durée du fonds	Taille du fonds	Nombre d'assets
2,00 millions EUR	 41,89%	2017	12 ANS	16,71 millions EUR	5

Fonds Fintech et secteurs / technologies associées



© UNIFLY

Unifly est une entreprise qui a développé une plate-forme permettant l'échange d'informations entre les pilotes de drones, les autorités et les usagers de l'espace aérien (en dessous de 500 pieds).

Avec un investissement de 2 millions EUR en capital, la SFPI a participé au dernier tour de financement aux côtés des actionnaires existants. Le prestataire de service de la navigation aérienne allemand, Deutsche Flugsicherung, a injecté 13 millions EUR et les actionnaires historiques dont Qbic, PMV et Terra Drone ont également participé à concurrence de 1,6 million EUR.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- L'augmentation de capital de 2019 va permettre à Unifly de poursuivre le développement de son logiciel mais également les ventes à l'international et ainsi de renforcer la position d'Unifly en tant que leader mondial de la gestion du trafic aérien sans pilote.
- Unifly a lancé de nouveaux produits comme le BLIP (broadcast location & identity platform), des tests/essais ont également été réalisés au port d'Anvers (SAFIR) et au Japon avec Terra Drone.

- Unifly s'est également renforcée avec la nomination d'un CTO, M. Steven Noels.
- Avec Nav Canada, prestataire de service de la navigation aérienne canadien, Unifly a de nouveau gagné un marché public pour la gestion du trafic de drones et de la sécurité opérationnelle.

ENJEUX EN 2020

- Les principaux clients d'Unifly ont été lourdement impactés par la crise du Covid-19 en termes de revenus avec comme conséquence des reports de certains projets dont les solutions innovatrices pour les drones.
- Le management a été fortement renforcé avec la nomination d'un nouveau CFO et d'un nouveau CEO.
- La législation européenne sur les drones a été reportée en janvier 2021, cela devra permettre le développement de nouveaux business.



<p>Dans le portefeuille</p> <p>2,00 millions EUR</p>	<p>Détention du capital</p> <p>3,51%</p>	<p>Résultat net</p> <p>-3,9 millions EUR</p>	<p>Pied de bilan</p> <p>13,2 millions EUR</p>	<p>Nombre d'emplois</p> <p>30,6 FTE</p>
---	---	---	--	--

Synergia Medical

Synergia Medical a été créée en 2013 et est active dans le domaine des dispositifs médicaux. La société a pour but le développement et la commercialisation de dispositifs implantables actifs. Pour cela, elle a récemment réalisé son round A de financement d'un montant de 8,1 millions EUR. La société emploie actuellement treize équivalents temps plein de haut niveau, en majorité des ingénieurs dans le domaine électronique, mécanique et biomédical. Ensemble, ils apportent une grande expérience en management de projets à l'échelle nationale et internationale, et la capacité d'amener un concept de recherche et développement vers la mise sur le marché.

Depuis sa création, Synergia Medical travaille sur le développement d'une première version d'un neurostimulateur pour l'épilepsie. Utilisant des fibres optiques en lieu et place de fils électriques, le neurostimulateur élaboré a pour objectif d'être compatible avec l'imagerie par résonance magnétique et d'être doté de fonctionnalités permettant d'améliorer la thérapie, l'usage et le confort pour le médecin et pour le patient.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

Durant l'année 2019, Synergia Medical s'est attelé à :

- Continuer les activités de R&D.
- Étoffer son portefeuille de brevets.
- Préparer et entamer l'étude sur les animaux de grande taille (moutons).
- Développer le réseau des médecins leaders d'opinion en épilepsie et recruter les hôpitaux pour l'étude clinique.
- Poursuivre l'activité réglementaire avec l'organisme notifié DEKRA en Europe et mener un processus de pré-soumission avec la FDA américaine.
- Renforcer la structure managériale de l'entreprise, ainsi que sa réputation auprès de grands acteurs du secteur.

ENJEUX EN 2020

- Organiser dans les temps l'augmentation de capital qui permettra à Synergia d'atteindre les résultats précliniques.
- Ne pas prendre de retard dans les tests de vérification et dans la fabrication des produits.



Dans le portefeuille	Détention du capital	Résultat net	Pied de bilan	Nombre d'emplois
2,00 millions EUR	 11,05 %	-2,52* millions EUR	4,98 millions EUR	13

* (expliqué par activités de R&D)

Vesalius Biocapital I



Vesalius Biocapital I a été constitué en 2007 à l'initiative de Value4Growth et ING dans le but d'investir dans de jeunes entreprises biotech européennes en croissance. Le fonds vise différents segments : (I) les nouvelles méthodes d'évaluation et de développement de médicaments ; (II) la thérapie cellulaire pour maladies mortelles ; (III) les diagnostics moléculaires et instruments médicaux innovants ; (IV) les technologies de plateforme novatrices.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Le fonds a été mis en liquidation le 1^{er} octobre et Vesalius Biocapital Partners a été désigné comme liquidateur. La procédure de liquidation du fonds devrait durer trois ans.

- Deux investissements additionnels ont été effectués : 1 million EUR pour Apitope (spécialisée dans la guérison des maladies auto-immunes) et 0,4 million EUR pour un nouveau lancement de Complix (qui développe des corps alfa comme nouveau type de médicament).

POINT D'ATTENTION POUR 2020

- Toute l'action du fonds sera concentrée sur le désinvestissement des participations existantes : pour certaines entreprises en portefeuille, il constituera un dossier en vue d'une introduction en bourse et, pour d'autres, il cherchera des partenaires industriels et commerciaux.



Dans le portefeuille	Détention du capital	Date de création	Durée du fonds	Taille du fonds	Nombre d'assets
1,98 million EUR	 6,67%	2007	12 ANS	77 millions EUR	8*

Secteur : Santé

*à l'origine, il en reste 5

Stater Belgium

Suite à la fusion/absorption de Credibe (anciennement l'Office Central de Crédit Hypothécaire-OCCH), la participation de 28% qu'elle détenait dans Stater Belgique est détenue désormais en direct par la SFPI. Le solde de la participation est entre les mains de Stater Pays-Bas. Stater est une société spécialisée dans le « servicing » de crédits pour le compte de tiers, qui a été créée en 2001 par un apport du département administratif de l'OCCH/Credibe. La société gère administrativement le portefeuille de débiteurs douteux de l'ancien Credibe, qui a été également repris par la SFPI depuis la fusion.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- En mars 2019, ABN AMRO, l'actionnaire de Stater Pays-Bas, a vendu 75% de ses actions au groupe indien Infosys. Ce dernier est actif dans l'informatique, la consultance et l'externalisation de services.

- Mener à bien la reprise du portefeuille d'un très grand client en prenant en compte l'accroissement des équipes, la satisfaction du client et en maintenant les coûts sous contrôle, ce qui semble être en bonne voie.

ENJEUX EN 2020

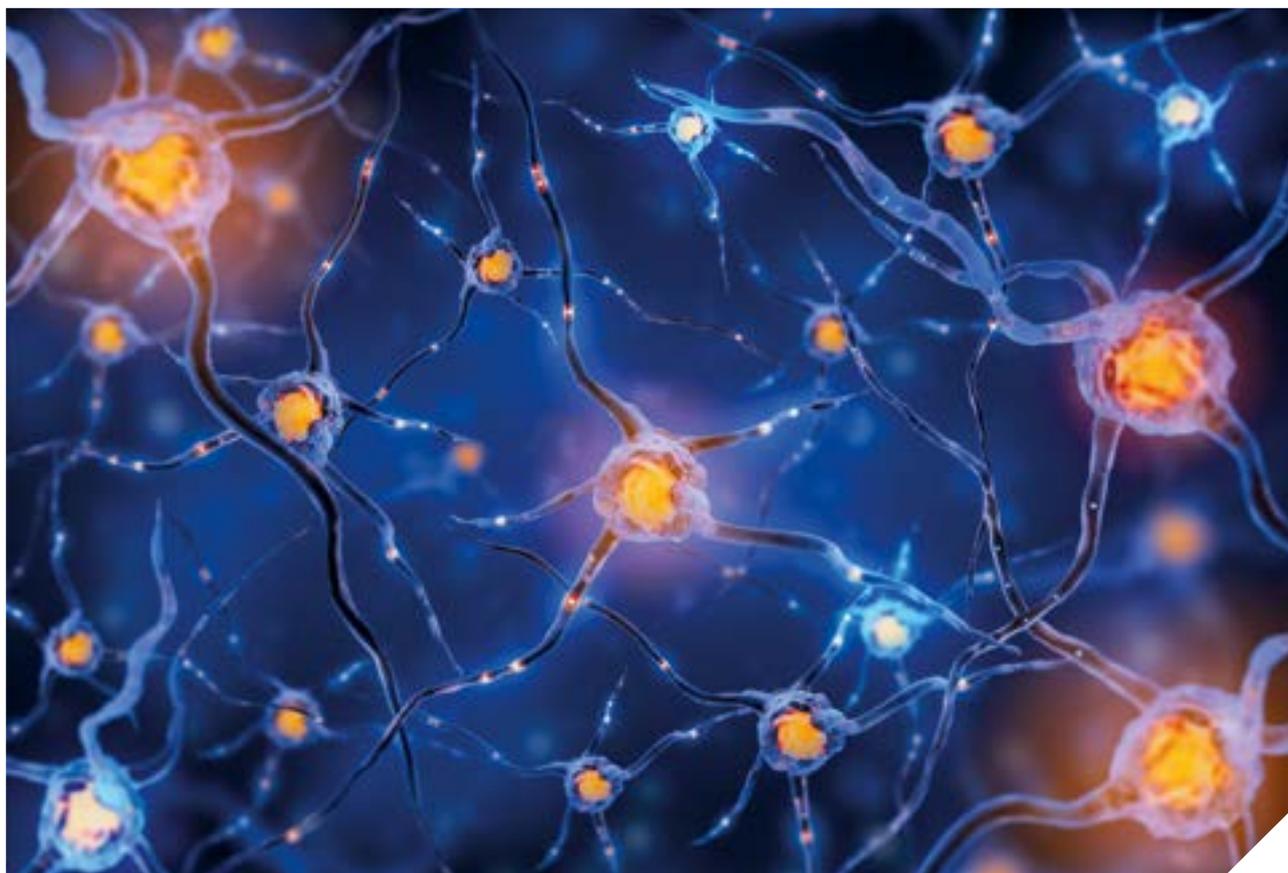
- La crise du Covid19 a fortement impacté les contraintes liées à l'exécution du suivi des dossiers pour les clients et engendré une forte croissance des coûts de traitement. La refacturation au clients de ces coûts « exceptionnels » est une mission délicate.
- Maintenir la base existante de clientèle et se focaliser sur l'acquisition de volumes supplémentaire de dossiers à traiter.
- Il convient également de rester vigilant à la compétitivité de l'entreprise en ayant une réflexion approfondie sur la stratégie d'investissement informatique et le financement de cette dernière.



© STATER BELGIUM

Dans le portefeuille 1,95 million EUR	Détention du capital  28,00 %	Résultat net 495.000 EUR	Total bilan 13,8 millions EUR	Nombre d'emplois 210
--	--	---------------------------------------	--	--------------------------------

Minoryx Therapeutics



Minoryx Therapeutics S.L. est une société biotechnologique espagnole qui concentre ses recherches sur le développement de traitements contre des maladies orphelines affectant le système nerveux central. La plupart de ces maladies sont génétiques, peuvent toucher un large éventail d'organes – outre le système nerveux central – et sont des maladies graves et dévastatrices, d'où un besoin médical non satisfait particulièrement élevé.

La société a développé une molécule (MIN-102) qui a démontré sa sécurité et son efficacité chez l'être humain dans le cadre d'une maladie neurodégénérative génétique, sur base d'un Proof of concept, mais également sa capacité à pénétrer la barrière hémato-encéphalique.

La SFPI a souscrit un engagement pour 3 millions EUR libérables en trois tranches. La SFPI a libéré les montants dédiés à la 3^{ème} tranche, elle détient 11.672 actions soit 6,3% de l'actionnariat.

Dans le portefeuille 1,83 million EUR	Détention du capital  4,59%	Résultat net -720.000 EUR	Pied de bilan 39,5 millions EUR	Nombre d'emplois 25 FTE
--	--	--	--	--------------------------------------

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Sur le plan financier : appel de la seconde tranche à la valeur de 270 EUR/Action.
- Sur le plan du recrutement : CFO – Biomarker manager – office et regulatory manager. Il y a 9 employés recrutés pour la Belgique.
- Sur le plan développement des activités :
 - 3 essais cliniques ont été lancés avec recrutement clôturé pour 2 d'entre eux.
 - Soumission FDA étude « Fast track » pour l'adrénomyélonéuropathie.
 - Etude pédiatrique préparée pour l'Europe.
 - Portefeuille de projets/brevets étoffé.
 - Accroissement des lots de matériel produits au-delà du business plan.

ENJEUX EN 2020

- Appel de la 3^{ème} tranche lié à une politique plus ambitieuse que prévue initialement (recrutement de personnel, de patients plus rapide et nombreux – 3 indications en études cliniques en parallèle) => maîtrise des coûts.
- Une politique réglementaire plus complète, pour pouvoir aller jusqu'à un enregistrement en fin de phase 3 (avec des études de toxicité supplémentaires).

- Arrivée de nouveaux investisseurs, dont la BEI pour 25 millions EUR.
- Octroi d'un bridge loan à concurrence de 10 millions EUR.
- Résultats des études ADVANCE, un essai clinique pivot de phase II/III pour le traitement de l'adrénomyélonéuropathie (AMN), la forme chronique de l'ALD (adrénoleucodystrophie liée à l'X) qui se déclare à l'âge adulte et est caractérisée par une neurodégénérescence progressive de la moelle épinière, entraînant un dysfonctionnement moteur progressif et FRAMES, une étude de phase II chez des patients atteints d'ataxie de Friedreich (AF), une maladie neurodégénérative potentiellement mortelle qui se manifeste par une perte de coordination, un affaiblissement musculaire et une cardiomyopathie. (Efficacité)



Theodorus III



© THEODORUS

Theodorus III SA (Th3) est un fonds fermé, constitué en septembre 2013 pour une période de 12 ans, doté d'une levée de capital qui atteint aujourd'hui 22,75 millions EUR, avec des investisseurs privés et publics. Ce fonds a pour vocation de financer des spin-offs de l'ULB sur la base de projets innovants et multisectoriels. Le management en est assuré par les services d'EEBIC.

La SFPI détient 5.000 titres de ce fonds, soit 24,7% du capital. Elle a versé à ce jour 2,5 millions EUR, pour un engagement de 5 millions EUR. Elle est représentée au sein du comité d'investissement et du conseil d'administration du fonds. Suite à l'exit d'OGEDA en 2017, son engagement a été réduit de 1,1 million EUR.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Réalisation d'une plus-value sur la vente de sa participation dans EPIC's, elle s'élève à 807.000 EUR.
- Obtention d'un montant complémentaire de revenus lié à l'opération OGEDA (milestone atteint qui a donné lieu au paiement des « success-fees » y attachés.
- Suivi de l'augmentation de capital dans Calyos et Pharmafluidics ;
- Le principe de prudence a conduit à prendre des réductions de valeur sur 3 participations.
- Le bénéfice de l'exercice s'élève à 867.000 EUR.

À l'avenir, le fonds se limitera à effectuer des investissements de suivi pour 12 des participations qui subsistent dans son portefeuille.

ENJEUX EN 2020

- Impact COVID pour les participations en Life Science.
- Opération financière sur Cluepoints et Pharmafluidics.



Dans le portefeuille 1,76 million EUR	Détention du capital  24,69%	Date de création 2013	Durée du fonds 10 (+2) ANS	Taille du fonds 21 millions EUR	Nombre d'assets gérés 12
--	---	---------------------------------	---	--	------------------------------------

Secteur : *Multisectoriel*

Accessia Pharma



La société abrite une unité GMP (Good Manufacturing Practice) mutualisée pour la production de lots cliniques et commerciaux, installée au sein des infrastructures de l'ancienne usine Colgate-Palmolive à Milmort. L'usine est déjà pré-équipée de nombreuses infrastructures utiles, en particulier des salles blanches de classe D et des surfaces de bureaux.

LA SOCIÉTÉ EST NÉE D'UN DOUBLE CONSTAT

- Un nombre significatif de projets à haute complexité technique fait face à des besoins de production de lots cliniques ou de produits en conditions GMP, alors que l'investissement nécessaire pour ce type d'infrastructures est trop conséquent pour un grand nombre de ces entreprises.
- Les infrastructures requises pour ce type de production n'étaient pas disponibles au niveau régional wallon, ce qui a amené un nombre important de sociétés wallonnes à collaborer avec des acteurs étrangers.

La SFPI est entrée au capital de la société Accessia GMP en date du 26 octobre 2016 et dispose d'un siège au sein du conseil d'administration de cette société. La société a modifié sa raison sociale en mars 2017 et est devenue Accessia Pharma.

La SFPI a investi 1 million EUR equity, ce qui lui permet de détenir 1.000 actions de la société, soit 25% du capital. Elle s'est également engagée, aux côtés des autres actionnaires, à soutenir le développement de la société en lui accordant 2 millions EUR en prêt

selon des milestones définis avec les autres actionnaires (taux de rendement attendu : 5% par an). Une 1ère tranche de 250.000 EUR a été libérée en février 2018.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Obtention de la première accréditation GMP grâce à la mise en œuvre d'un système contrôle/assistance qualité.
- Croissance des clients et du taux d'utilisation des locaux – 9 sociétés sont actuellement présentes sur le site, elles permettent un niveau d'occupation par catégories d'espaces de : 42% cleanrooms – 64% laboratoires – 52% des bureaux.
- Mise en place d'un système permettant de prévenir et de compenser les coupures de courant, impact négatif sur HVAC;
- Fort impact sur le résultat des amortissements et de l'évolution du prix des « utilities ».

ENJEUX EN 2020

- Impact COVID => chiffre d'affaires - trésorerie et structure du financement.
- Attitude des hôpitaux par rapport aux activités de biologie clinique.
- Rapprochement Mont Legia.
- Devenir du client ASIT Biotech.
- Evolution des prix des « utilities » au vu de leur niveau de consommation.

Dans le portefeuille 1,74 million EUR	Détention du capital  25,00 %	Résultat net - 922.000 EUR	Pied de bilan 9 millions EUR	Nombre d'emplois 5 FTE
--	--	---	---	-------------------------------------

Epics Therapeutics



Epics Therapeutics est une des premières sociétés créées au niveau mondial dans le domaine de l'épigénétique de l'ARN thérapeutique. Elle vise à devenir un leader dans le développement de petites molécules capables de corriger certains déséquilibres physiologiques provoqués par des modifications épigénétiques de l'ARN aberrantes conduisant à des cancers.

Pour ce faire, la société Epics Therapeutics entend mener à bien un programme de Drug Development ambitieux dans un délai très court en vue de constituer un pipeline agile incluant plusieurs composés reposant sur l'exploitation d'une plate-forme de cibles et modes d'actions enrichie méthodiquement.

Le programme vise à identifier et documenter deux « Fast-followers » d'une cible déjà connue (à l'horizon 2021) et deux agent « First-in-Class » d'une nouvelle cible (pour 2023) prêts à entrer en phase clinique pour traiter des patients atteints de leucémie myoblastique aiguë (en premier choix).

La SFPI a décidé de rejoindre le syndicat « post-OGEDA » afin d'aider au redéploiement de la technologie décrite

ci-dessus en investissant, en février 2019, un montant de 2,7 millions EUR, elle détient +/- 11,5% du capital de la société. (Le capital de la société est constitué de 224.968 actions)

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

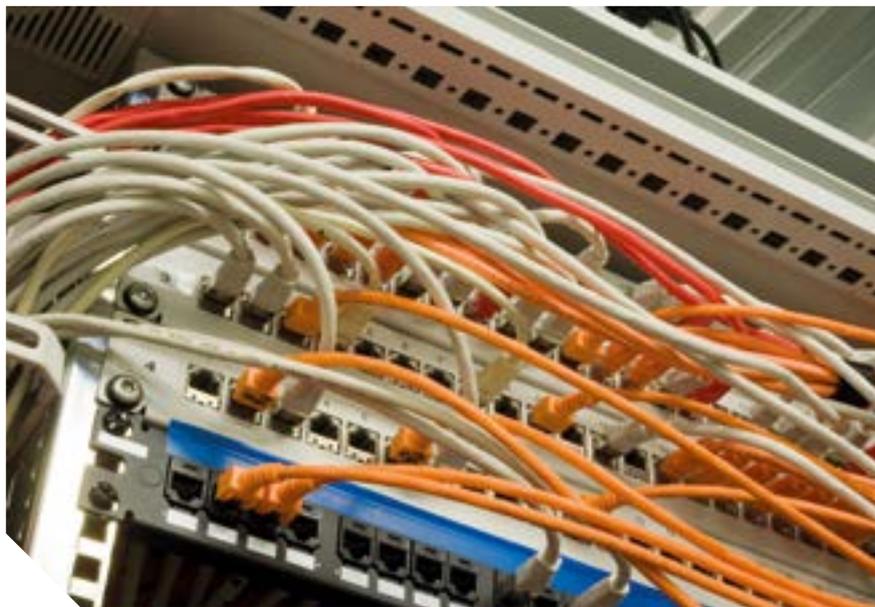
- Obtention des « milestones » de manière à appeler la seconde tranche de l'augmentation de capital à concurrence de 7,9 millions EUR (1^{er} objectif épigénétique rencontré).
- Accroissement des investissements à concurrence de 500.000 EUR.
- Obtention d'un subside la région wallonne pour 3,7 millions EUR sur une durée de 24 mois à compter du 1^{er} janvier 2019.
- La société dégage du chiffre d'affaires au travers de sa branche d'activités « service » à concurrence de 2 millions EUR.

ENJEUX EN 2020

- Impact Covid pour activités avec les sous-traitants.
- Confirmation des bons chiffres pour l'activité service et de la bonne tenue corrélative de la trésorerie.
- Confirmation des avancées des études cliniques dans 2 nouvelles cibles.

Dans le portefeuille 1,70 million EUR	Détention du capital  13,61%	Résultat net -2 millions EUR	Pied de bilan 13,3 millions EUR	Nombre d'emplois 27 FTE
--	---	---	--	--------------------------------------

Capricorn ICT Arkiv



Capricorn ICT Arkiv nv, un fonds fermé d'une durée de 10 ans (reconductible 2 ans) constitué à la fin décembre 2012, investit dans des entreprises actives dans le secteur ICT au sens large (en ce compris les domaines du big data et du digital healthcare) et respecte les conditions et modalités du règlement ARKImedes relatif à l'activation du capital-risque en Flandre.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

En octobre 2014, la SFPI est devenue actionnaire du Capricorn ICT Fund en y investissant 5 millions EUR, soit 15,06% des actions du fonds dont le capital s'élève à plus de 33,2 millions EUR.

La vente de Cartagena en 2015 a été suivie d'une réduction de capital de 9,3 millions EUR (opérée à travers un remboursement en cash et l'abandon d'un appel de capital), ce qui a ramené le capital du fonds à 23,9 millions EUR. Le 21 décembre 2018, une nouvelle réduction du capital de 3,3 millions EUR a été effectuée par le biais de l'abandon d'un appel de capital à la suite de la vente de Noona.

Au cours de l'exercice 2019, le fonds a réalisé 5 investissements additionnels.

Au total, à fin 2019, le fonds a investi à hauteur de 22,05 millions EUR (valorisés à 39,3 millions EUR, dont 17,5 millions EUR ont été réalisés) et a pris des participations dans les 9 entreprises early stage suivantes : NGDATA, Feops, LindaCare, Icometrix, Bluebee, Indigo Diabetes, Arkite, Sensolus et miaa Guard.

L'exercice s'est clôturé sur une perte de 2,1 millions EUR, due en grande partie à l'absence d'exits en 2019 et aux frais de management.

ENJEUX EN 2020

En 2020, le fonds s'emploiera à suivre les investissements déjà effectués et à étudier d'éventuels investissements additionnels et exits. Entre-temps, le fonds a déjà réussi un troisième exit (Bluebee). Il examinera également avec attention l'impact de la crise du coronavirus sur la valorisation des entreprises du portefeuille.

Dans le portefeuille 1,65 million EUR	Détention du capital  15,06 %	Date de création 2012	Durée du fonds 10 ANS	Taille du fonds 33,2 millions EUR	Nombre d'assets gérés 10
--	--	---------------------------------	------------------------------------	--	------------------------------------

Secteur : TIC/technologies numériques

Nucleis

La société Nucleis SA a été constituée le 9 juin 2017. Elle a pour vocation la production en environnement GMP de médicaments radiopharmaceutiques à usage humain (y compris l'imagerie médicale nucléaire ou non nucléaire). Elle est issue d'un processus « spin-off » du Centre de Recherches du Cyclotron à l'ULg.

Elle a fait l'objet d'une augmentation de capital en date du 3 novembre 2017 au travers d'apports en nature, à savoir une branche d'activités de fabrication GMP, une équipe de 9 personnes, des contrats commerciaux et une AMM sur le GlucoTrace « FDG ». À cette même occasion, la SFPI a souscrit en numéraire à concurrence de 700.000 EUR.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

Suite à l'augmentation de capital, la SFPI détient 3.500 actions de catégorie C et, de ce fait, 17,2% du capital de la société. Les autres grands actionnaires sont : Spinventure, Gesval, F.I.C.I et ORA.

La SFPI a également octroyé un emprunt convertible qui génère un rendement lié au taux IRS sur 7 ans augmenté de 3%. Fin 2018, il a été fait appel à une 1ère tranche de cet emprunt, qui a été libérée à concurrence de 400.000 EUR par la SFPI début 2019.

Les fonds propres s'élèvent à 100.000 EUR, le conseil d'administration de la société a validé le principe de continuité des activités au regard des éléments suivants :

- La contraction du chiffre d'affaires est liée à l'arrêt de production des flacons de conditionnement du FDG => problème résolu entretemps avec approbation par AFMPS, y compris pour le reste de la gamme des médicaments.
- L'ensemble des commandes FDG ont pu être honorés depuis janvier 2020, sans le Covid-19 la société aurait évité une perte de 10% de son chiffre d'affaires qui va néanmoins s'accroissant depuis septembre (production et nombre de médicaments vont en s'accroissant).
- Le chiffre d'affaires fin 2020 devrait s'inscrire à 1,45 million EUR – marge brute de 81%.
- Accès au marché allemand FDG.

ENJEUX EN 2020

- Renforcer encore la fiabilité de la production au regard de l'accroissement des rythmes pour répondre à la demande (état de la cible après irradiation répétée engendre des pertes de qualité).
- Accroître le réseau clientèle : enjeu belge – Luxembourg – Grèce.
- Installation d'un second cyclotron, éventualité à envisager à termes.
- Discussion avec un acteur majeur (CDMO et sécurisation FDG).
- Collaboration potentielle avec partenaire suisse (volet thérapeutique – Cuivre 61).



NUCLEIS
RADIOPHARMACEUTICALS

Dans le portefeuille 1,50 million EUR	Détention du capital  17,20 %	Résultat net -3,23 millions EUR	Pied de bilan 2,9 millions EUR	Nombre d'emplois 11,3 FTE
--	--	--	---	--



© SCALE-UPS

Scale-ups.eu est une initiative qui a pour but d'accélérer le développement des scale-ups en Europe, en mettant en contact ces dernières avec un réseau étendu d'investisseurs, tout en favorisant et en accélérant la collaboration avec des sociétés high-tech et des grandes entreprises de son réseau.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Mise en place de la première tranche de 700.000 EUR du crédit subordonné octroyé par la SFPI.
- Organisations réussies pour les événements (I) The Big Score réunissant Scale-ups, Investisseurs et entreprises (300 sociétés participantes), (II) The Big Squeeze destiné à rassembler la communauté des Start-ups et des fournisseurs de services et (III) deux salons de l'emploi (Anvers et Gand).
- Développement de l'activité innovante pour aider des entreprises partenaires à définir leurs plus grands défis et à trouver des startups / des technologies qui peuvent apporter une solution. P&G est devenu un premier client majeur.

ENJEUX EN 2020

- Mise en place de la seconde tranche de 700.000 EUR du crédit subordonné en janvier 2020.
- Le secteur de l'organisation d'événements subit de sérieux revers en raison de la crise du Covid 19. Les événements comme SuperNova (40.000 participants), The Big Squeeze et The Big Score ont, dans un premier temps, été reportés à la fin d'année. La durée de la crise a pour conséquence l'annulation de l'événement SuperNova et l'organisation virtuelle des autres événements Ceci a un impact négatif très conséquent sur les revenus.



Dans le portefeuille 1,40 million EUR	Détention du capital  24,56 %	Résultat net -1,4* millions EUR	Total bilan 318.949 EUR	Nombre d'emplois 1
--	--	--	--------------------------------------	------------------------------

* (1^{er} exercice de 15 mois)

Inventures II



Inventures II SA est un fonds « Venture Capital » impact belge géré par Inventures Investment Partners SA et constitué le 22 décembre 2016 sous forme de PRICAF.

Ce fonds investit dans des start-ups et scale-ups belges ainsi que dans les pays limitrophes à la Belgique. Le principal critère d'investissement est que ces sociétés répondent à au moins un des 17 objectifs de développement durable tels qu'identifiés par les Nations Unies en 2015. Bien que le fonds n'écarte aucun objectif, il se concentre surtout sur l'éducation, la santé, les « smart cities », les énergies renouvelables et la production alimentaire durable.

Le fonds investit habituellement une participation minoritaire dans des sociétés qui sont au stade de « Seed », mais aussi dans des « Series A » et des « Series B ».

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS EN 2019

- En 2019, 3 investissements ont été réalisés : dans Citizenlab (Gov Tech en Belgique), Samlabs (Ed Tech au Royaume-Uni) et Prêt à Pousser (Agri Tech en France). Ces investissements s'ajoutent à ceux réalisés avant 2019 dans 3D Side, Shiftmeapp, Fluigent, Turbulent et Univercells.
- Au total, 8,86 Millions EUR ont ainsi été investis dans 8 start-ups à impact societal fort.
- Le premier rapport d'impact a été réalisé pour l'année 2019.

ENJEUX EN 2020

- En principe, l'année 2020 sonne la fin de la levée de fonds pour Inventures II mais les circonstances particulières de la crise sanitaire pourraient reporter cet objectif d'une année.
- Continuer à développer le portefeuille d'investissement et, en particulier, promouvoir le développement rapide d'Univercells fait définitivement partie des priorités d'Inventures pour 2020.

Dans le portefeuille 1,35 millions EUR	Détention du capital  15,81 %	Date de création 2016	Durée du fonds 10 ANS	Taille du fonds 33 millions EUR	Nombre d'assets gérés 8
---	--	---------------------------------	------------------------------------	--	-----------------------------------

Secteur : Impact (en particulier éducation, santé, « smart cities », énergies renouvelables et production alimentaire durable)

Capricorn Health-Tech Fund



Capricorn Health-Tech Fund investit dans des entreprises qui se consacrent aux recherches scientifiques et aux développements technologiques dans le cadre de la prévention, du diagnostic et du traitement de maladies et de problèmes de santé chez l'être humain et qui souhaitent également commercialiser ces applications. Le fonds est spécialisé plus particulièrement dans des entreprises actives dans la biopharmacie, les dispositifs médicaux, le diagnostic clinique et le développement de nouvelles classes thérapeutiques.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Dans le courant de 2019, le fonds a opéré trois investissements additionnels dans iStar Medical, Nexstim Confo Therapeutics pour un montant total de 1,4 million EUR. Par ailleurs, il a vendu sa position dans Sequana Medical, une entreprise medtech gantoise cotée en bourse depuis le mois de février, pour un montant de 0,5 million EUR.

- À fin décembre, la société avait investi pour un montant total de 33,8 millions EUR. L'exercice s'est clôturé sur un bénéfice de 4,2 millions EUR, grâce au paiement d'étape de 4,7 millions EUR qu'il a reçu dans le cadre de la vente de son investissement dans l'entreprise biotech Ogeda qui a été cédée à la société japonaise Astellas en 2017.

ENJEUX EN 2020

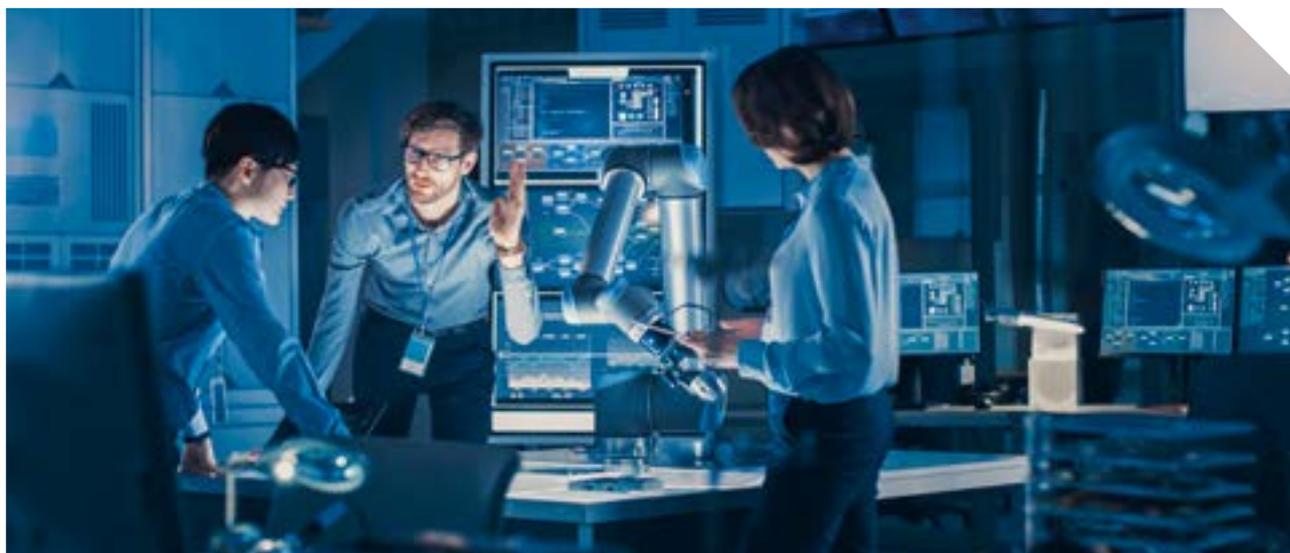
- Lors de l'Assemblée générale extraordinaire, les actionnaires ont approuvé la prolongation de la durée du fonds jusqu'à la fin de 2022.
- L'accent sera mis sur la poursuite de la gestion du portefeuille et la maximisation de la valeur pour l'actionnaire en allouant les moyens restants avec tout le soin nécessaire, tout en recherchant une sortie optimale pour les entreprises du portefeuille présentant un potentiel de croissance limité.

Dans le portefeuille 1,35 millions EUR	Détention du capital  11,89%	Durée du fonds 10* ANS	Date de création 2010	Taille du fonds 42 millions EUR	Nombre d'assets gérés 9**
---	---	-------------------------------------	---------------------------------	--	-------------------------------------

Secteur : Santé

*reconductible pour 2 ans moyennant l'accord des actionnaires
**à l'origine, il en reste 7

Theodorus IV



Le Fonds Th4 a été constitué sous la forme d'une pricaf, dans une logique de fonds fermé d'une durée de 12 ans prolongeable une seule fois pour 2 ans. Les périodes d'exit retenues seront de 6 à 8 ans selon le secteur d'activités et le rendement proviendra des plus-values réalisées en ces occasions. Rappelons l'IRR historique des fonds Theodorus précédents qui s'est situé entre 8 et 12%. Les secteurs visés par le fonds correspondent à la politique d'investissement de la SFPI (innovation technologique, sciences de la vie) et, notamment, à sa politique d'adossment aux universités afin de faciliter le débouché des résultats de leurs recherches. Il s'agit donc d'un fonds multisectoriel.

La particularité du fonds par rapport à ses prédécesseurs réside dans le mode de rémunération de l'ULB et des chercheurs, et dans sa volonté de faire entrer dans le capital des investisseurs sis hors de la Belgique pour valoriser la politique d'investissement de Theodorus. EEBIC reste gestionnaire du fonds.

Le fonds a été constitué en octobre 2018 avec un capital social de 25 millions EUR libérés à concurrence de 25%. La SFPI s'est engagée à investir 5 à 10 millions EUR dans Theodorus IV. La SFPI détenait à fin 2018, 5,075 actions (5,075 millions EUR), représentant 24,81% du capital.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Conclusion de manière informelle d'un partenariat avec la Sonaca.
- Réalisations de 3 investissements pour un montant global de 2,3 millions EUR : Apaxen – Inhatarget – Kaspard.
- Réalisations de 2 augmentations de capital, une en janvier 2019 l'autre en décembre 2019. Ce qui porte le capital de Theodorus 4 à +/- 32,3 millions EUR. A l'occasion de ces 2 augmentations de capital, la SFPI a vu sa participation s'accroître pour atteindre 9.425 titres du Fonds sur 32.300 titres.
- Lors de la dernière augmentation de capital, la structure du fonds a été adaptée pour accueillir des investisseurs québécois. Afin de coordonner les entités belges et québécoises, un LPAC a été mis sur pied, dont la SFPI assure la présidence. Ensemble, ces 2 entités disposent d'un capital d'investissement de +/- 42 millions EUR.
- Perte de l'exercice à 443.000 EUR.

ENJEUX EN 2020

- Concrétiser le « sourcing » au Québec.
- Étoffer les équipes d'analystes dans les 2 entités.
- Assurer la succession du CEO du fonds.
- Poursuivre les investissements en Belgique en incorporant la donnée Covid 19.



Dans le portefeuille 1,27 millions EUR	Détention du capital  20,30 %	Date de création 2018	Durée du fonds 12 (+2) ANS	Taille du fonds 42* millions EUR	Nombre d'assets gérés 3
---	--	---------------------------------	---	---	-----------------------------------

Secteur : *Multisectoriel*

*(Belgique + Québec)

NxtPort

La SCRL NxtPort gère une plateforme de données destinée à recueillir et regrouper/centraliser des données provenant des différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement logistique liée aux activités portuaires d'Anvers. La plateforme a pour but de permettre un meilleur partage des données, ce qui favorisera la transparence et l'efficacité, de même que l'interopérabilité entre les plateformes de gestion d'informations déjà existantes mais gérées de manière fragmentée.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- En raison du retard accumulé lors du déploiement du projet et afin de pallier le manque de liquidités nécessaires pour mener le projet à terme, le Port d'Anvers et la SFPI ont acceptés de libérer anticipativement les soldes des crédits et de convertir en capital ces crédits. La participation du Havenkoepel (fédération des sociétés logistiques liées aux activités portuaires) a par conséquent été diluée.
- Avec le soutien du Port d'Anvers et des Douanes, un nombre limité d'applications concrètes et un modèle de facturation, qui devrait permettre de rendre le projet rentable, a été mis en place.

ENJEUX EN 2020

- En raison de la crise du Covid-19, les initiatives d'onboarding sur la plateforme de NxtPort ont été arrêtées. Les entreprises concernées étant des acteurs de la chaîne logistique, celles-ci se sont concentrées sur l'approvisionnement du pays et mobilisent la totalité de leurs ressources humaines sur cette tâche. L'intégration (onboarding) des utilisateurs sur la plateforme et donc la génération de revenus qui va de pair sont dès lors fortement retardées.
- La SFPI, est intervenu en octroyant un crédit pont complémentaire de 2,5 millions EUR permettant de couvrir le besoin en liquidité supplémentaire généré par ces retards. Ce crédit a été prélevé sur l'enveloppe « Covid-19 » prévu pour soutenir les participations en difficultés du portefeuille.



Dans le portefeuille 1,17 million EUR	Détention du capital  23,72 %	Résultat net -3 millions EUR	Total bilan 2,61 millions EUR	Nombre d'emplois 9
--	--	---	--	------------------------------



© NxtPort

Seeder Fund



Le Seeder Fund a été créé en 2016 avec une approche novatrice pour mieux répondre aux besoins des start-ups belges de venture capital early stage. Son approche est divisée en deux temps :

1. Identification des sociétés prometteuses et novatrices et amorçage avec un prêt convertible de maximum 200.000 EUR (auparavant 100.000 EUR).
2. Investissement plus significatif, en capital cette fois (max 1 million EUR), dans les sociétés les plus performantes. Cet investissement a pour objectif de nourrir la croissance de ces entreprises.

Cette approche permet aux start-ups de gagner un temps considérable durant les trois premières années de leur développement en se concentrant sur leur croissance plutôt que sur leur financement à court et moyen terme. Les venture capital traditionnels n'interviennent pas encore à ce stade précoce.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Durant cet exercice, le portefeuille du Seeder a atteint 30 sociétés, parmi lesquelles 9 sont investies en capital.
- Au total ce sont 9 nouveaux prêts convertibles qui ont vu le jour en 2019, pour un total de 780.000 EUR. En parallèle, 5 sociétés du portefeuille ont reçu des financements complémentaires.
- 2019 a été marqué par plusieurs co-investissements aux côtés d'acteurs internationaux de grande renommée. C'est une reconnaissance de la qualité du travail effectué par l'équipe.
- Fort de l'expérience accumulée depuis 2016, la stratégie d'investissement a un peu évolué afin de donner la préférence à des dossiers de plus forte conviction. Ainsi, la proportion de moyens mis dans la poche « croissance » est augmentée, ce qui devrait permettre d'atteindre des TRI supérieurs.

ENJEUX EN 2020

- Continuer à sourcer des dossiers de qualité et diversifier et sécuriser la seconde phase d'investissement.



SEEDER FUND
Resources to start and grow

Dans le portefeuille 1,05 million EUR	Détention du capital  18,29%	Date de création 2016	Durée du fonds 12 ANS	Taille du fonds 16,4 millions EUR	Nombre d'assets gérés 30*
--	---	---------------------------------	------------------------------------	--	-------------------------------------

* (clôture 31/03/20)

Sky-Hero

Sky-Hero est une société spécialisée dans la conception, la production et la distribution de drones professionnels. Elle a conçu et développé un produit de niche destiné à des unités de type forces spéciales auxquelles le drone de Sky Hero permet d'observer des zones d'intervention sans mettre des hommes en situation de risque.

Une des caractéristiques de ce drone très pointu est d'être très facile à opérer au départ d'une télécommande et d'un logiciel conçus dans cet objectif. Cela permet d'être capable de maîtriser le drone dans des délais très courts et donc de disposer d'un nombre d'opérateurs élevé au sein de ces unités.

Le drone développé présente également une très grande robustesse. En conséquence, même après avoir été utilisé dans des conditions extrêmes ou avoir subi des chocs, le drone reste opérationnel et ne doit pas être remplacé.

La SFPI a pris est investie dans ce projet pour un montant global de 2 millions EUR dont 1 million EUR a été libéré en novembre 2019 dans le cadre d'une augmentation de capital. Sky Hero pourra bénéficier du second million dans le cadre d'un prêt obligataire.

La SFPI est présente ensemble avec le Groupe Parrot dont la réputation n'est plus à faire dans le secteur des drones, le fonds Sherpa Invest et les fondateurs.

La SFPI est représentée au sein du Conseil d'administration.

ELÉMENTS CLÉS EN 2019

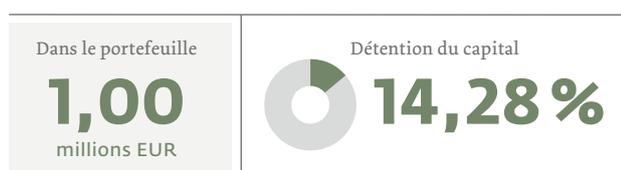
- Augmentation de capital.
- Recrutement d'un gestionnaire en charge du suivi financier administratif et, en partie, du commercial.



© SKY-HERO

ENJEUX POUR 2020

- Lancement et maîtrise d'une production à plus grande échelle via une ligne sous-traitée en Lituanie.
- Poursuite du développement commercial.



Résultat net -1.014.566 EUR	Pied de bilan 1.750.963 EUR	Nombre d'emplois 5
--	--	------------------------------

Nanocyl



Nanocyl SA est une entreprise spécialisée dans le développement et la production de nanotubes de carbone, des particules qui sont utilisées comme additifs de performance dans les polymères, les métaux, les matériaux composites et novateurs.

Nanocyl fabrique des nanotubes de carbone de haute qualité qui augmentent les performances de conductivité et mécaniques des applications dans les plastiques, les composites et les dispersions. Depuis plusieurs années, la société est l'un des deux principaux acteurs du marché mondial des nanotubes de carbone.



ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Après une bonne année 2018, 2019 a connu une baisse de chiffre d'affaires de 27%, générant une perte de 0,86 millions EUR et un EBITDA négatif de 259.000 EUR.
- Cette baisse d'activité est principalement due au ralentissement du secteur automobile amorcé fin 2018, et le retard sur le développement des batteries à réduction de flux a encore creusé l'écart.
- Par contre, Nanocyl a intégré le consortium sur les batteries engagé par les grands fabricants européens.
- Dans ce contexte difficile, les équipes ont pu être protégées, mais il a été fait appel aux actionnaires à hauteur de 750.000 EUR.

ENJEUX EN 2020

Se redresser des difficultés de 2019 et renouer avec la croissance connue depuis plusieurs années.

Rester attentif aux marges générées par les ventes.

<p>Dans le portefeuille</p> <p>0,97 million EUR</p>	<p>Détention du capital</p> <p>6,97%</p>	<p>Résultat net</p> <p>-1,06 millions EUR</p>	<p>Pied de bilan</p> <p>9,42 millions EUR</p>	<p>Nombre d'emplois</p> <p>40,5</p>
--	---	--	--	--

BeCentral



BeCentral est un campus numérique situé dans la gare de Bruxelles-Central. Les initiatives résidant à BeCentral s'adressent à tous les publics. Ceux qui ne connaissent rien au monde numérique peuvent y apprendre à coder ou se familiariser avec les outils numériques grâce à de nombreuses formations de courte ou longue durée. Les entrepreneurs y trouveront un espace de coworking complet ainsi que des bureaux privés pour faire grandir leur entreprise. Et les amateurs de technologie ou de l'univers des start-ups peuvent y puiser de l'inspiration au cours des nombreux événements tenus entre ses murs.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Juillet 2019: ouverture des youth campus (~500m² regroupant une dizaine de projets actifs dans l'éducation à la technologie) et du AI campus (également ~500m² consacrés à l'apprentissage et à l'entrepreneuriat IA).
- Septembre 2019: levée de fonds «Série A» (augmentation de capital de 1,8 Millions EUR).
- Novembre 2019: ouverture de Angels Hub, espace consacré à la mise en relation entre entrepreneurs et investisseurs ainsi qu'à la formation des business Angels.

ENJEUX EN 2020

- Croissance : augmentation prévue de ~50% de la capacité.
- Consolidation de la communauté.
- Soutien à l'accélération de la digitalisation en Belgique (éducation, formation, entrepreneuriat, PME,...).
- Agilité face à la crise sanitaire qui s'est annoncée début mars.

Dans le portefeuille

0,95
millions EUR

Détention du capital

31,20 %

* pour BeCentral (6 employés, 1 indépendant),
~250 personnes travaillant sur le campus

Résultat net

9.059,25
EUR

Pied de bilan

3.310.323,62
EUR

Nombre d'emplois

7*
FTE

9.5 Magnitude Ventures



© 9.5 MAGNITUDE VENTURES

9.5 Ventures est un fonds de corporate venturing qui investit dans des entreprises durant leur phase de lancement (early-stage) et de croissance (scale-up) dans le secteur de la technologie. Le digital et l'aspect consumer-centricity, ainsi que les partenariats avec de grands groupes corporate sont l'ADN de 9.5.

Ainsi les investissements sont systématiquement faits en co-propriété sous forme de joint-venture avec des sociétés innovantes et établies. Cette collaboration est basée sur une solide convention d'actionnaires entre les partenaires, sur des aspects tels que la gouvernance, la répartition des rôles, l'exit, ...

La valeur apportée par 9.5 est l'expérience de l'équipe dans la création de projets novateurs, sortant du core business et de la zone de confort des équipes du partenaire corporate. Le partenaire corporate lui apporte son expérience sectorielle, client et produit.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Le fonds a été officiellement lancé en mai 2019, avec la première augmentation de capital de 25 Millions EUR.
- Les deux premiers investissements sont effectués dans les sociétés Avail (plateforme d'e-commerce avec Torfs) et Park (réalité augmentée avec Telenet).
- Le troisième partner rejoint l'équipe en juillet.

ENJEUX EN 2020

- Le succès du nouveau tour de table en vue de la seconde augmentation de capital.
- Le lancement du troisième dossier du fonds sous la forme d'un partenariat avec Baierdsdorf.
- Le recrutement de la quatrième partner.

9.5 VENTURES

Dans le portefeuille 0,94 million EUR	Détention du capital  14,99 %	Date de création 2019	Durée du fonds 8-12 ANS	Taille du fonds 25 millions EUR	Nombre d'assets gérés 2
--	--	---------------------------------	--------------------------------------	--	-----------------------------------

Secteur : Technologie - Digitalisation

iTeos Therapeutics



© ITEOS THERAPEUTICS

iTeos Therapeutics est une spin-off commune de l'Institut Ludwig de Recherche contre le Cancer (L.I.C.R.) et de l'Institut De Duve de l'Université Catholique de Louvain (U.C.L.). La société, constituée en 2011, vise à combiner leur savoir-faire en immunothérapie et en immunologie tumorale pour le développement de traitements anti-cancer innovants.

Alors que le traitement du cancer s'effectue jusqu'ici par l'apport au patient d'un agent extérieur supposé détruire les cellules cancéreuses, on tend aujourd'hui à évoluer vers la stimulation du système immunitaire afin de lui permettre de détruire lui-même lesdites cellules cancéreuses. En effet, les tumeurs ont tendance à mettre en place des mécanismes, appelés immunosuppresseurs, qui leur permettent d'échapper à l'action du système immunitaire.

La société travaille sur deux volets principaux :

1. Soit rendre les cellules tumorales à nouveau perceptibles/visibles par le système immunitaire (essentiellement les lymphocytes T) afin de les combattre ou de rendre le traitement thérapeutique associé à la tumeur reconnue plus efficace.
2. Soit activer ce système immunitaire dans des cellules tumorales où les lymphocytes sont présents mais endormis.

iTeos propose le développement et la validation de petites molécules et d'anticorps destinés à stimuler le système immunitaire (immunomodulateurs), vaincre l'immunosuppression et améliorer l'efficacité de traitements contre le cancer, en se concentrant initialement sur les inhibiteurs de point de contrôle immunitaire.



L'« immuno-oncologie » est devenue une aire thérapeutique qui suscite un intérêt particulièrement élevé de l'industrie pharmaceutique.

Suite à la levée de fonds de 62 millions EUR de mai 2018, la SFPI a eu la possibilité de consacrer 1,75 million EUR à la souscription à cette augmentation de capital, ce qui lui confère 2,3% du capital post-money, soit 566.909 actions et 2 warrants.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

SUR LE PLAN CLINIQUE

- Résultats encourageants sur récepteur A2A (réponse bénéfique des patients traités- sans adverse effect) et anticorps TiGit qui devient un élément retenu par Genentech Phase 2 (Groupe Roche) => positif en stade clinique.
- Importante activité maintenue en R&D en Belgique => nouvel anticorps CCR8// cancer du sein.
- Nouvelle indication ciblée au-delà des tumeurs solides/chaudes – découverte d'un nouveau récepteur ENT1 (réactivation cytokine/programmation cellulaire et production cellules T).
- Activité (puissance et durée au-dessus des concurrents pour A2A dans un environnement tumoral à forte concentration d'adénosine – lien entre concentration (volume injecté) et activité/temps de vie => forte réduction de la tumeur observée chez patient atteint d'un mélanome.

- Recrutement des cohortes de patient clôturé pour « escalating dose » A2A.
- Deal de 30 millions EUR avec Merck sur anti-PDA en collaboration.

SUR LE PLAN FINANCIER

Recherche 'cross over' de 25 à 30 millions EUR pour début 2020, opportunité pour la SFPI d'accroître sa présence au sein du capital de la société.

SUR LE PLAN DE LA GOUVERNANCE

- Recrutement d'un CSO pour la Belgique.
- 4 nouveaux membres au sein du CSA (Boston – MIT et Pennsylvania cancer institute).
- Nouveau COO.

ENJEUX EN 2020

- Cotation sur le Nasdaq – IPO (levée de fonds de 200 millions EUR).
- Participation de la SFPI à la levée de fonds Pre-IPO (acquisition de 968.045 nouveaux titres).
- Poursuite de l'étude clinique sur TIGIT – Association A2A avec d'autres thérapies (Pembro – anticorps monoclonaux).
- Impact Covid sur le recrutement des patients.



<p>Dans le portefeuille</p> <p>0,93 million EUR</p>	<p>Détention du capital</p>  <p>2,71%</p>	<p>Résultat net</p> <p>-23,3 millions USD</p>	<p>Pied de bilan</p> <p>28,4 millions USD</p>	<p>Nombre d'emplois</p> <p>45 FTE</p>
--	---	--	--	--

SwiMove



SwiMove est une société à finalité sociale, créée à l'initiative de la VUB, avec pour mission de gérer la rénovation et l'extension de la piscine de la VUB, ainsi que l'exploitation d'une école de natation, dans les infrastructures ainsi modernisées.

La nouvelle piscine a déjà été désignée par la Région de Bruxelles-Capitale comme « bâtiment exemplaire » (<http://www.beexemplary.brussels/laureats-piscine.php>).

La SFPI a apporté son soutien à ce projet à concurrence d'un peu plus d'1 million EUR. Une partie de cette somme, soit 0,3 million EUR, a été apportée au capital de SwiMove afin de financer sa constitution. Le solde, soit 0,7 million EUR, a été mis à la disposition de SwiMove sous la forme d'un prêt, dont le remboursement est garanti par la VUB. Le projet, constitué de deux bassins, l'un destiné aux nageurs chevronnés, l'autre aux débutants ou aux activités sportives, pallie le manque criant de bassins de natation à Bruxelles. Il témoigne d'une démarche environnementale marquée, les matériaux et les techniques durables (bâtiment superisolé, récupération de l'eau de pluie et traitement de l'eau sale, éclairage LED, etc.), ainsi que l'énergie renouvelable ayant été privilégiés, et favorise la création d'emplois à Bruxelles.

Avec un prix d'entrée entre 2,9 et 4,2 EUR par personne et des technologies exceptionnelles (sol à hauteur variable, projecteur en cours d'installation, etc.), la piscine table sur une clientèle annuelle de 130.000 personnes.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- L'année 2019 a vu les revenus de Swimove croître de manière très importante, notamment grâce à la fidélisation du public et aux stages d'été organisés. En parallèle, les charges ont aussi connu une forte croissance, ce qui maintient le résultat net à environ -30.000 EUR.

ENJEUX EN 2020

- Les cours de natation doivent parvenir à rendre la société indépendante financièrement.



Dans le portefeuille	Détention du capital	Résultat net	Pied de bilan
0,93 million EUR	 49,00 %	-29.000 EUR	1,195 millions EUR

Belgian Infrastructure Fund - I4B



© BELGIAN INFRASTRUCTURE



I4B – The Belgian Infrastructure Fund a été constitué en février 2019 en vue de soutenir le développement des infrastructures belges. Il compte trois entités dans son capital : la SFPI, AG Insurance et Synatom.

Doté de 150 millions EUR dès sa création et basé en Belgique, le Fonds couvre une variété de secteurs, notamment celui de la transition énergétique, des transports, des infrastructures sociales et des infrastructures de télécommunication. Les projets de transition énergétique tels que les réseaux de chaleur sont au cœur de sa stratégie d'investissement.

I4B investit pour le long terme aux côtés de partenaires industriels clés tels que Veolia dans des actifs d'infrastructure situés en Belgique ou dans d'autres pays européens (avec la participation d'entités belges), notamment dans le cadre du « Pacte national belge pour les investissements stratégiques » et du programme InvestEU, qui s'inscrit dans la prolongation du plan Juncker. Le Fonds investit sous la forme de capitaux propres, de quasi-fonds propres ou de dette subordonnée.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Création du fonds le 22 février 2019.
- Première augmentation de capital de 9 Millions EUR le 1^{er} mars 2019.
- Durant ses dix mois d'activité en 2019, le Fonds I4B a réuni à sept reprises son comité d'investissement, qui a approuvé de manière préliminaire ou définitive 14 projets d'investissements; ces projets, qui font pour la plupart l'objet d'une mise en concurrence par des entités publiques ou des entreprises privées, sont dans les secteurs des énergies renouvelables, de la mobilité durable, des infrastructures sociales et de santé.

ENJEUX EN 2020

- Finaliser les premiers investissements parmi les projets figurant dans le pipeline identifié (représentant un montant d'investissement de 2 Milliards EUR et, en tenant compte des probabilités de succès, un potentiel d'investissement de près de 200 Millions EUR pour le Fonds I4B), en liaison avec des entreprises belges (grandes entreprises et PME de croissance).

Secteur : Infrastructures et équipements d'infrastructure belges, plus particulièrement dans les secteurs de la transition énergétique, de la mobilité, du numérique et des infrastructures sociales

Dans le portefeuille 0,85 million EUR	Détention du capital  33,33 %	Date de création 2019	Durée du fonds 15 ANS	Taille du fonds 150 millions EUR	Nombre d'assets gérés *
--	--	---------------------------------	------------------------------------	---	-----------------------------------

* portefeuille en cours de constitution

ASIT Biotech

ASIT Biotech SA est une société biopharmaceutique cotée en phase clinique et engagée dans le développement et la commercialisation de nouveaux médicaments d'immunothérapie pour des allergies respiratoires et alimentaires basés sur la plate-forme technologique ASIT+TM (Improved Antigen Specific Immunotherapy).

La technique repose sur une segmentation poussée des molécules afin d'en extraire la protéine la plus pure possible, c'est-à-dire la séquence peptide qui conserve les caractéristiques de la protéine sans atteindre un effet de masse qui suscite la réponse allergique, tout en activant les défenses immunitaires.

ASIT Biotech a initié le développement d'un premier produit pour l'immunothérapie de la rhinite allergique aux pollens de graminées (gp-ASIT+TM). Elle développe également, sous le concept de plateforme, d'autres immunothérapies allergéniques (acariens – ambroisie – lait de vache – cacahuètes, etc.).

La SFPI détient à ce jour 1.353.243 titres de la société ASIT Biotech.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Modification de la Gouvernance tant au niveau managérial qu'au niveau du Conseil d'administration :

- Michel Baijot remplace Thierry Legon en tant que CEO.
- Engagement de quatre personnes pour les postes de CCO - COO - Head CMC et Head clinical operations.
- Louis Champion devient Président.
- Yves Desiront a succédé provisoirement à Evrard Vanderstraeten au poste de CFO avant d'être remplacé par Frank Hazevoet.
- Lancement d'une ligne obligataire convertible en 2 étapes à laquelle la SFPI a souscrit pour 450.000 EUR.
- Sécurisation de la production GMP chez Accessia Pharma pour la lignée « allergie alimentaire ».
- La phase III sur la rhinite allergique au « Grass pollen » n'a pas atteint les performances utiles aux yeux du « PEI ».
- La société a été conduite à revoir son organisation interne et a demandé sa mise sous protection judiciaire.

ENJEUX EN 2020

- Approbation d'un plan de redressement judiciaire.
- Obtention d'une conversion des obligations pour alléger le poids financier de la dette.
- Partenariat à concrétiser avec une société qui offre de la complémentarité par rapport à la technologie maison.
- Consolidation du financement de la société car la cotation s'établit à 0,24 EUR.



Dans le portefeuille	Détention du capital	Cash fin 2019	Pied de bilan	Encours des dettes	Nombre d'emplois
0,81 million EUR	 6,31%	3,6 millions EUR	6,8 millions EUR	11,2 millions EUR	2*

* Emplois maintenus sous forme d'indépendants CEO et CFO

Fidentia Green Buildings



Fidentia Green Buildings (FGB) est un des premiers fonds immobilier de bureaux à focus exclusivement « green ». FGB est constitué sous la forme d'une société en commandite par actions.

Le financement des activités s'effectue pour moitié en equity et pour moitié en obligations subordonnées. L'actif a donc été principalement investi dans des participations financières au sein de SPV qui supportent l'investissement en biens immobiliers. Les activités du fonds en tant que tels sont aujourd'hui terminées, mais la structure demeurera afin d'honorer les garanties données.



Dans le portefeuille 0,80 million EUR	Détention du capital  21,33 %	Date de création 2012	Durée du fonds 10 ANS
--	--	---------------------------------	------------------------------------

Secteur : Immobilier vert du bureaux en Belgique et Luxembourg

White Fund



White fund a l'ambition de devenir le nouveau fonds d'investissement de référence en Belgique pour les sociétés early stage du secteur medtech.

Une des valeurs ajoutées du fonds repose sur ce triple niveau de services :

- Préqualification continue de ressources hautement utiles pour le projet : le fonds entretiendra et développera un carnet d'adresses directement utilisable par l'entreprise (gain de temps pour l'entrepreneur).
- Réécriture conjointe du business plan (White Fund + l'équipe du projet) sur base d'une due diligence réalisée

par des experts sectoriels/comité d'investissement du fonds.

- Gestion administrative et financière dans les mains du fonds (modèle de services payants), comprenant notamment la préparation des conseils d'administration, le statut financier du projet, la mise à jour du business plan, etc.

Le fonds a démarré ses activités avec un capital de 20 millions EUR et la SFPI a souscrit, à ce stade, à concurrence de 3 millions EUR au financement de celui-ci.

Dans le portefeuille

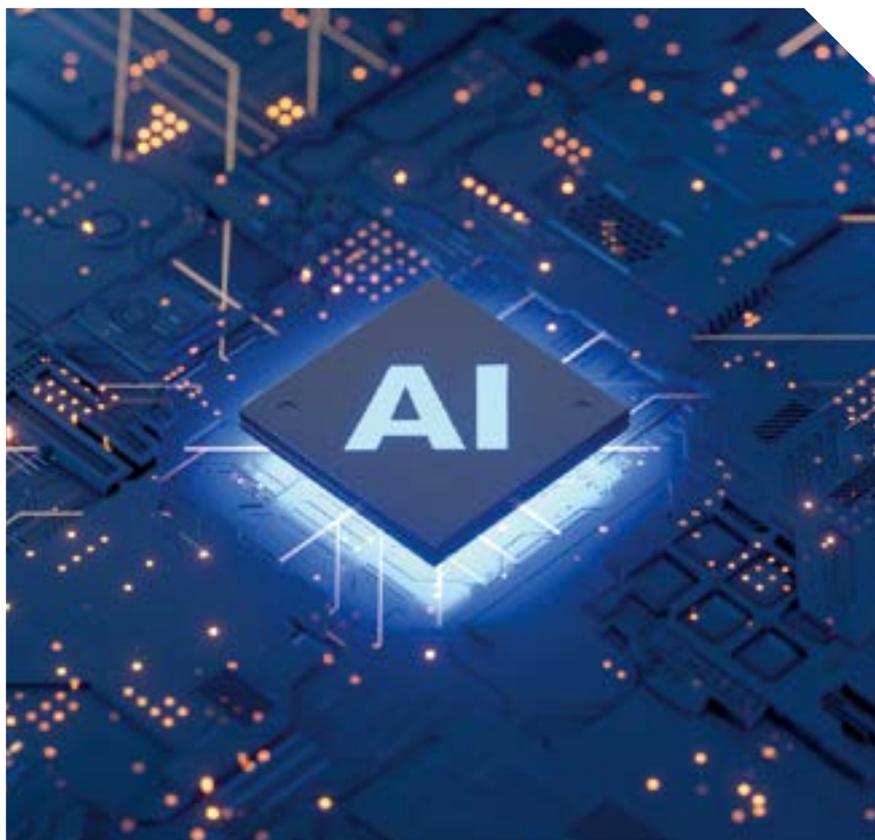
0,75
million EUR

Détention du capital

 **15,08 %**

White fund.

Volta Ventures II



Dans le sillage de son prédécesseur Volta Ventures I, qui avait vu le jour en 2014, ce fonds investit dans les entreprises de logiciels et internet au Benelux. L'équipe Volta Ventures nourrit l'ambition de prendre des participations dans une vingtaine d'entreprises au cours des cinq prochaines années. Elle s'intéressera particulièrement aux start-ups innovantes s'appuyant sur des équipes solides et équilibrées, mais aussi sur une position de marché unique et un business model évolutif. Dans le même temps, Volta Ventures proposera son expertise en matière de recrutement et de coaching des talents, d'identification de nouveaux marchés, d'organisation des tours de financement et d'examen des options stratégiques. L'équipe est assistée par des Venture Partners ayant mené à bien plusieurs entreprises et investi dans des sociétés technologiques. Volta Ventures II a le statut de Pricaf privée.

ÉVÈNEMENT MARQUANT EN 2019

- Une première clôture du fonds a eu lieu le 27 décembre avec un capital de départ de 35,7 millions EUR

ENJEUX EN 2020

- Poursuite du fund raising avec, comme objectif ultime, la collecte de minimum 50 millions EUR de capital
- Démarrage de la constitution du portefeuille d'investissements, avec une première transaction en mai : Volta Ventures a pris, aux côtés de KBC Focus Fund, une participation dans la société luxembourgeoise Wizata qui, au moyen de l'intelligence artificielle, développe une plateforme de transformation numérique visant à automatiser et à optimiser les processus de production dans l'industrie des matières premières

Dans le portefeuille 0,66 million EUR	Détention du capital  14,93 %	Date de création 2019	Durée du fonds 10* ANS	Taille du fonds 42,6** millions EUR	Nombre d'assets gérés 0
--	--	---------------------------------	-------------------------------------	--	--------------------------------------

Secteur : *Technologie*

* reconductible pour 2 ans moyennant l'accord de l'Assemblée générale
** (le 30-06-2020)

Air Belgium



© AIR BELGIUM



Dans le portefeuille 0,38 million EUR	Détention du capital  9,01 %	Résultat net 5,3 millions EUR	Pied de bilan 41,85 millions EUR	Nombre d'emplois 311
--	--	--	---	--------------------------------

Air Belgium est une compagnie aérienne belge qui a reçu son certificat et sa licence de transporteur aérien en mars 2018. Air Belgium a effectué son premier vol pour le compte de compagnie tierce le 29 mars 2018.

Suite aux difficultés rencontrées dans l'exécution des obligations du tour opérateur principal, Air Belgium revu son plan d'affaires et s'est concentrée sur les activités « wet-lease ». Depuis décembre 2019, des lignes directes vers les Antilles françaises ont été lancées.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- La SFPI a investi 2,5 millions EUR dans le capital d'Air Belgium aux côtés de la SRIW, de Sabena Aerospace et du management. Des partenaires chinois complètent l'actionnariat.
- Tout en conservant son flux de revenus ACMI, Air Belgium a lancé en décembre 2019 des vols à destination des Antilles Françaises (Martinique et Guadeloupe) avec de très bon taux de remplissage. Au vu du succès de ces vols, les fréquences ont été augmentées.
- D'un point de vue financier, les revenus totaux ont fortement augmenté en 2019 pour atteindre 62,5 millions EUR et le résultat net s'établit à 5,3 millions EUR.

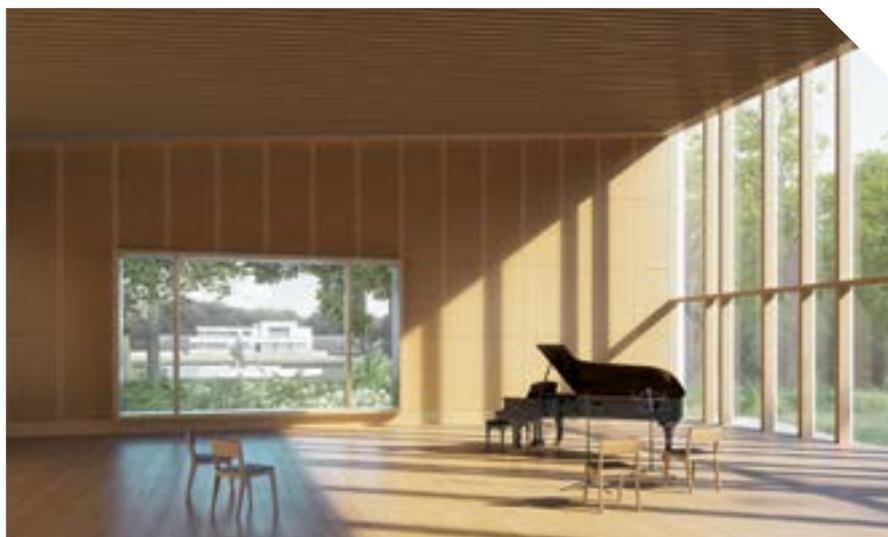
- Malgré de très bons résultats aux Q3 et Q4 2019, les fonds propres d'Air Belgium sont renforcés naturellement mais pas de manière suffisante. La SOGEPA a donc décidé de convertir un prêt de manière à recapitaliser Air Belgium et la SFPI a acquis de nouvelles actions pour un montant de 312.000 EUR (janvier 2020).

ENJEUX EN 2020

- Depuis fin février 2020, Air Belgium fait face aux conséquences imprévisibles de la crise du COVID-19 qui auront un impact très important sur les résultats de l'exercice 2020.
- Depuis le 23 mars 2020, Air Belgium a arrêté la desserte des Antilles Françaises. Les activités ACMI ont également cessé dans le courant de ce même mois de mars 2020. L'arrêt de ces activités entraînera une baisse significative des revenus en 2020.
- Malgré cette crise, Air Belgium a continué d'opérer des vols charters de rapatriement pour certains gouvernements ainsi que certains vols cargo.
- Air Belgium a également pris toutes les mesures nécessaires pour réduire au maximum ses dépenses. Néanmoins, pour faire face à des problèmes de liquidité, les actionnaires belges d'Air Belgium ont injecté 6,3 millions EUR (SFPI 2 millions EUR) en capital ainsi qu'1,5 million EUR via un prêt convertible (SFPI 0,5 million EUR).

Chapelle Musicale

© CHAPELLE MUSICALE



Depuis 2004, un nouveau projet artistique a été développé par la Chapelle Musicale et n'a cessé depuis de monter en puissance. L'année 2015 a marqué l'ouverture de nouvelles infrastructures sur le site de Waterloo qui permettent non seulement de développer l'activité artistique, mais aussi de donner au projet une dimension commerciale par la mise à disposition des différents lieux publics et par l'ouverture du site au grand public. La Chapelle Musicale, Société Anonyme à finalité sociale, a pour but la conservation, la protection et le développement de ce site classé à Waterloo.

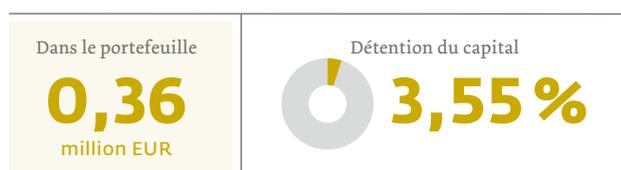
Ses activités se répartissent dans les domaines suivants : l'activité d'hôtellerie (la capacité de logement étant passée de 12 à 22 studios de logement), les activités de catering lors des séries de concerts pour le grand public et lors des réceptions données à des tiers ainsi qu'envers les personnes liées aux activités propres de la Chapelle Musicale Reine Elisabeth.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- 77 artistes en résidence ou associés – 24 nationalités – 9 maîtres en résidence.
- 80^{ème} anniversaire de La Chapelle Musicale (1939-2019).
- Projets artistiques d'envergure liés à cet anniversaire : MuCH Waterloo Festival avec lancement du 80^{ème}, MuCH Season avec 80 concerts pour le 80^{ème}, Music Chapel Festival dédié à Eugène Ysaÿe qui a inspiré le projet de la Chapelle.
- Lancement d'un nouveau projet de développement pavillonnaire des infrastructures.
- Projets internationaux importants en Europe, aux USA, Canada, Abu Dhabi, Inde, Japon, etc.

ENJEUX EN 2020

- Année 2020 pleine d'ambition avec une année académique et une saison de diffusion très intenses.
- Lancement d'un nouveau masterplan 2030 en février et validé par les conseils en mars 2020.
- 2^{ème} trimestre de l'année perturbée par le Covid 19 : maintien des cours « on line », arrêt de la saison de diffusion pendant 3 mois, budgets revus à la baisse de 15 à 20%.
- Incertitude sur la reprise commerciale de l'activité : principalement sur les mises à dispositions et le catering.



<p>Résultat net</p> <p>-739.775,43</p> <p>EUR</p>	<p>Pied de bilan</p> <p>13.223.062,70</p> <p>EUR</p>	<p>Nombre d'emplois</p> <p>3</p> <p>FTE</p>
--	---	--

Scale II

SCALEFUND II est un fonds d'investissement dédié à la phase post-seed et pre-scaleup, avec un investissement pouvant varier entre 300.000 EUR et 500.000 EUR dans le cadre d'un premier engagement, et la possibilité de suivre par la suite. La caractéristique du fonds est de n'investir que dans des dossiers qui ont déjà effectué une ou plusieurs levées de fonds, et dont nous connaissons les investisseurs existants. Le fonds est agnostique en termes de secteurs d'activités et se focalise majoritairement sur la Belgique.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Le fonds a pu procéder à son lancement avec un 1^{er} closing courant juillet et un second dès novembre 2019;
- L'équipe étant déjà en place, beaucoup de dossiers ont été étudiés jusqu'à des processus de Due Diligence assez avancés, mais dont les résultats ne se sont pas avérés suffisamment satisfaisants pour envisager un investissement;
- Très bon accueil du fonds et de sa solution de financement « post business angel - pré-VC » par le marché.

ENJEUX EN 2020

- L'équipe va continuer à se faire connaître et à travailler avec les co-investisseurs potentiels sur le marché;
- L'équipe a pu proactivement identifier deux opportunités. La première s'étant soldée par un investissement dans la société Kaspard www.kaspard.com, société spécialisée dans la détection de chutes des personnes âgées en maisons médicalisées, et la deuxième étant en cours de négociation avec, nous l'espérons, un bouclage avant la fin de l'année. Ce rythme de deux investissements dans l'année est en ligne avec le plan;
- Le dealflow s'est ralenti post-covid : les bons dossiers qui ne sont pas en manque de cash ont pu bénéficier de divers soutiens/aides de leurs actionnaires, en attendant plus de visibilité. Le futur incertain pèse sur l'environnement économique, mais l'équipe va continuer son travail de recherche pour sélectionner les meilleurs dossiers.

SCALEFUND



© SCALE FUND

Dans le portefeuille 0,27 million EUR	Détention du capital  13,38 %	Date de création 2019	Durée du fonds 6 ANS	Taille du fonds 8* millions EUR
--	--	---------------------------------	-----------------------------------	--

Secteur : **Multisectoriel**

* A fin 2019, la taille du fonds était de 8 millions EUR. C'est également la taille sous gestion à cette date, le premier investissement ayant été réalisé en 2020

Cissoïd



La société a pour objet, pour son compte propre ou pour celui de tiers, en Belgique et à l'étranger, la conception, la réalisation et la vente de circuits intégrés et de cellules IP, ainsi que la consultance dans ces matières.

Elle est plus particulièrement présente dans le domaine des semi-conducteurs à haute résistance thermique ou à durée de vie accrue.

Elle est notamment active, et considérée comme leader, dans le secteur de l'extraction pétrolière, et a développé des concepts dans le secteur aéronautique et automobile. Ces solutions sont également transposables dans les domaines dits des smart grids et du spatial.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- L'année 2019 a vu une augmentation des ventes dans le secteur Oil & Gas, et plus particulièrement dans les composants pour le Fracking.
- Les clients du marché automobile (électrique) ont accéléré la transition vers des solutions SiC, Cissoïd se positionne toujours plus sur ce marché.
- Les solutions résistantes à haute température sont toujours plus un enjeu, ce qui permet à Cissoïd de se démarquer par rapport à ses concurrents.
- Le chiffre d'affaires est en augmentation de 60% par rapport à 2018

ENJEUX EN 2020

- Boucler avec brio sa prochaine levée de fonds.
- Continuer à se développer sur le marché chinois en y implantant une entité et devenir un référence dans le marché SiC.

Dans le portefeuille

0,26
million EUR

Détention du capital

16,86 %

Résultat net

-148.212
EUR

Pied de bilan

1.939.240
EUR

Nombre d'emplois

11

Sinnolabs Hong Kong Limited



Sinnolabs

Pour faire face aux difficultés rencontrées pour s'établir en Chine (concurrence, langue, culture, fiscalité, ressources humaines, propriété intellectuelle...), des entrepreneurs belges basés depuis des années à Shanghai ont lancé en 2016 une plateforme, Sinnolabs, destinée à aider les PME belges innovantes à mieux appréhender le marché chinois et à les accompagner dans leur développement en Chine. La SFPI a décidé de rejoindre Sinnolabs en tant que « founding partner » avec une contribution en capital de 75.000 EUR aux côtés de Moore Stephens, Riverbanks et Dewolf. Solvay et BNP sont également impliqués à des degrés divers.

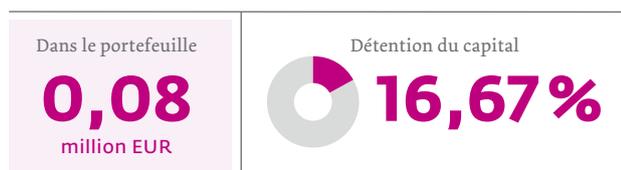
- Renforcement de l'équipe de Sinnolabs avec l'arrivée de Gaëlle Grollet dans l'équipe en Chine à la mi-2019.
- Discussions afin d'établir une représentation permanente de Sinnolabs en Belgique.
- Sinnolabs a continué d'offrir un support général aux organisations et entreprises belges visant le marché chinois notamment dans le cadre de la coopération avec startup.be/scaleup.eu.
- Sinnolabs a rencontré de nombreuses entreprises belges en visite en Chine, y compris lors de la mission princière en novembre 2019.
- Sinnolabs a participé à des conférences et séminaires en Chine (Shanghai, Beijing, Shenzhen) et en Belgique
- La société Pickit a rejoint l'étape 1 du programme (China Exploratory Tour) en novembre 2019.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- 2019 c'est révélée être une année de transition pour Sinnolabs notamment en raison de la réduction du support pratique et financier du district de Hongkou. Sinnolabs a donc développé de nouveaux contacts avec les municipalités voisines de Shanghai (Suzhou et Jiaxing) ainsi qu'avec la municipalité de Shenzhen.

ENJEUX EN 2020

- La priorité stratégique 2020 pour Sinnolabs sera de consolider les contacts avec les entreprises belges intéressées au programme et de développer des nouveaux.
- Formalisation de la représentation permanente de Sinnolabs en Belgique.
- Élargissement des initiatives commencées avec imec.istart.



<p>Résultat net</p> <p>299.985</p> <p>HKD</p>	<p>Pied de bilan</p> <p>1.390.365</p> <p>HKD</p>	<p>Nombre d'emplois</p> <p>1</p>
--	---	---

Xylowatt



La société Xylowatt est active dans le domaine de la gazéification du bois. Elle a développé une technologie appelée « NOTAR » qui permet de produire, à base de biomasse, après un processus de pyrolyse et de lavage des impuretés, un gaz d'une qualité telle qu'il sert à alimenter des groupes électrogènes en vue de la production d'électricité, de chaleur et de froid.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

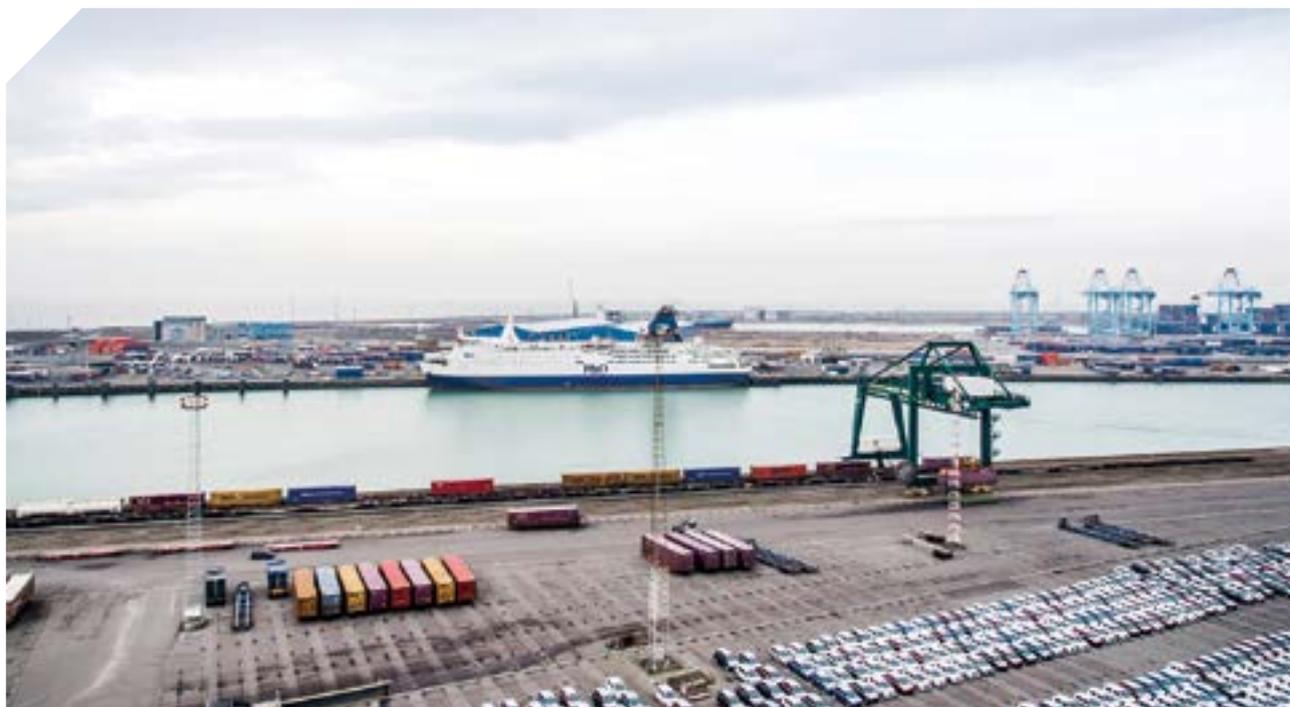
- Le design de la chambre de transfert de l'unité de Mont-Godinne a été refait.
- Des problèmes ont eu lieu avec le moteur de cogénération (hors du périmètre de XyloWatt), ceux-ci ont eu un impact négatif sur la revenus obtenus grâce aux certificats verts.
- Sur le plan commercial, des tests de production positifs ont eu lieu avec le Japon, mais les autres contrats ont été reportés pour des raisons diverses (attentes de subventions, attente de permis, ...).
- Une augmentation de capital de 1,3 millions EUR a lieu durant l'exercice 2019.

ENJEUX EN 2020

- Parvenir à obtenir le subside R&D de l'UE.
- Concrétiser les démarches commerciales en cours.
- Valider le fonctionnement de la technologie avec du bois recyclé (bois B).

Dans le portefeuille 0,06 million EUR	Détention du capital  4,39%	Résultat net -2,63 millions EUR	Pied de bilan 5,83 millions EUR	Nombre d'emplois 13,3
--	--	--	--	---------------------------------

Rx/Seaport



© RX/SEAPORT

RX/SeaPort est une société constituée à l'initiative des autorités portuaires de Zeebruges (MBZ) et de l'association des entreprises portuaires de Zeebruges (APZI) afin de préparer le port aux changements administratifs générés par le Brexit et ce, en rassemblant/fédérant tous les acteurs concernés sur une même plateforme d'échange de données.

Ceci permettra un traitement numérisé de tous les flux de données et d'informations requis dans le contexte administratif du Brexit. L'objectif final est que le flux du trafic physique ne soit pas interrompu en raison de la modification du traitement des documents et de renforcer la position compétitive du port de Zeebruges.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Le premier exercice comptable de RX/Seaport porte sur 18 mois.
- Le retard de la mise en place des accords liés au Brexit ont également retardé la génération de revenus. La perte 2019 est donc plus importante que planifiée.
- POM West-Vlaanderen a rejoint, au même titre que la SFPI, le rang des actionnaires non-utilisateurs pour un montant de 200.000 EUR en février 2019.

ENJEUX EN 2020

- À ce jour, le crédit subordonné de 200.000 EUR octroyé par la SFPI n'a pas encore été mis en place.
- Le développement d'outils informatiques complémentaires permettra d'accroître les revenus futurs.
- Un rapprochement avec l'initiative NxtPort est envisagé.

Dans le portefeuille

0,05
million EUR

Détention du capital

9,80%



Résultat net

-808.000
EUR

Total bilan

229.000
EUR

Nombre d'emplois

1

The Fakytory Fund



Le fonds Fakytory II ambitionne de réunir 20 millions EUR pour financer en capital d'amorçage des sociétés technologiques (Internet of Things et Software as a Service principalement) visant un leadership mondial dans des niches de marché 2B.

Créé en décembre 2019, sous la forme d'une pricaf privée, ce fonds a recueilli des apports à concurrence de 15 millions EUR. Il investit uniquement dans des sociétés proposant un produit, et non un service, afin qu'il soit déployable au niveau mondial.

Les technologies adressées aujourd'hui sont l'Internet of Things, les solutions Software as a Service et les outils d'extraction et d'analyse de données, essentiellement à destination des marchés en cours de bouleversement que sont l'industrie, le commerce et la distribution ou les infrastructures utilisées par les citoyens.

60% des montants investis devraient l'être sur un peu plus de 15 projets rentrant pleinement dans la stratégie du fonds (moyenne de 600.000 EUR par projet), 30% seront réservés au financement complémentaire lors des tours ultérieurs pour les projets les plus prometteurs, 10% pour financer des projets qui sortent quelque peu de la cible principale du fonds, par exemple sur des tours de série A directement (mais dans les marchés visés...).

L'IRR attendu est de 23%. La SFPI s'est engagée à investir 2,25 millions lors du tour de financement intervenu en décembre, elle peut compléter celui-ci ultérieurement jusqu'à concurrence de 3 millions EUR. Elle siège au sein du LPAC du fonds.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Création du fonds suite à l'augmentation de capital.
- Identification de 4 sociétés pouvant faire l'objet d'une prise de participation par le fonds.

ENJEUX EN 2020

- Poursuivre l'augmentation de capital (intérêt marqué par Noshag).
- Mise en place du LPAC.
- Alimentation du pipeline de projets.
- Impact Covid => opportunité pour le secteur.



Secteur d'activité : *Multisectoriel avec accent internet of Things*

Dans le portefeuille 0,02 million EUR	Détention du capital  15,00 %	Date de création 2019	Durée du fonds 12 (+2) ANS (EXTENSION)	Taille du fonds 15* millions EUR	Nombre d'assets gérés 2
--	--	---------------------------------	---	---	-----------------------------------

* pouvant aller jusqu'à 20 millions EUR - SFPI 15% du fonds (2.250.000 EUR libérés à concurrence de 18%)



#5.2

Rapport d'activités

Holding public

Holding public

par ordre alphabétique

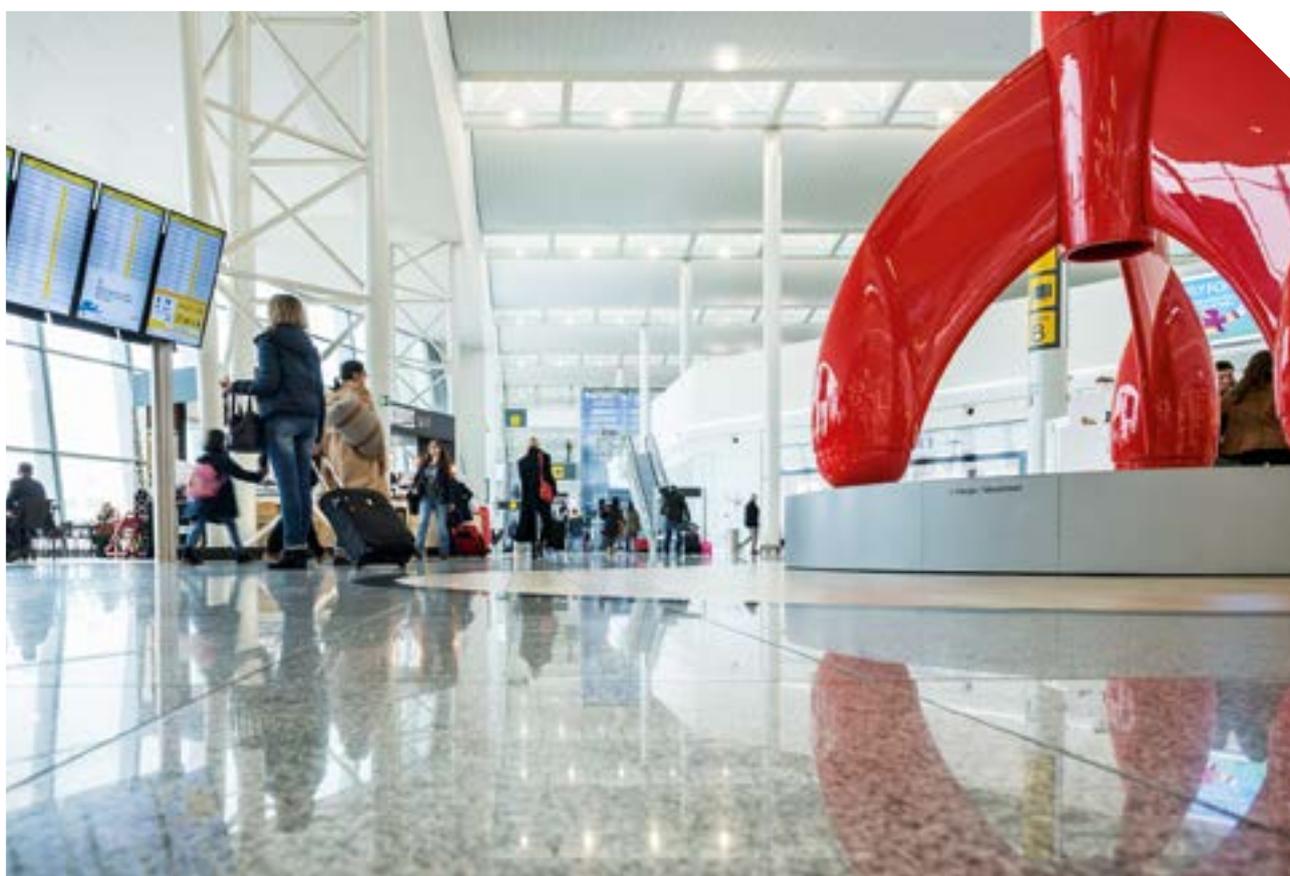
BNP Paribas	182
bpost	178
BOZAR	194
Brussels Airlines	189
Brussels Airport Company	176
Certi-Fed	192
China Belgium Direct Equity Investment Fund	196
Euroclear	180
Euronext	184
Euroports (Thaumas - Agenor)	187
FIF - FSI	183
Fluxys	188
Loterie Nationale	186
Maison de la Radio Flagey	197
Palais des Congrès « Square »	190
SBI	193
Zephyr-Fin	198

Holding public

par Composition du portefeuille holding public au 31.12.2019 en millions EUR

Holding public	Pourcentage de détention du capital (%)	Nombre de parts bénéficiaires	Participation en capital ou en parts bénéficiaires (millions EUR)	Prêt (millions EUR)	Valeur dans le portefeuille (millions EUR)
Brussels Airport Company	25,00	0	160,02	139,43	299,45
bpost	26,91	0	283,61	0,00	283,61
Euroclear	2,62	0	149,98	0,00	149,98
BNP Paribas	0,29	0	144,24	0,00	144,24
FIF - FSI	100,00	0	89,63	0,00	89,63
Euronext	4,50	0	60,48	0,00	60,48
Loterie Nationale	21,28	0	58,91	0,00	58,91
Euroports (Thaumas - Agenor)	23,32	18.175.000	75,77	0,00	75,77
Fluxys	2,13	0	22,22	30,00	52,22
Brussels Airlines	0,00	0	0,00	50,00	50,00
Palais des Congrès « Square »	100,00	0	35,15	0,00	35,15
Certi-Fed	100,00	0	34,13	0,00	34,13
SBI	60,07	0	12,38	0,00	12,38
BOZAR	32,53	0	7,50	4,00	11,50
China Belgium Direct Equity Investment Fund	8,50	0	8,06	0,00	8,06
Maison de la Radio Flagey	18,02	0	2,87	0,00	2,87
Zephyr-Fin	100,00	0	0,29	0,00	0,29
Fonds de l'Economie Sociale et Durable	0,01	0	0,00	0,00	0,00
Total			1.145,24	223,43	1.368,66

Brussels Airport Company



© BRUSSELS AIRPORT

La SFPI détient 25% des actions de Brussels Airport Company, les 75% restants étant détenus par Macquarie et Ontario Teachers' Pension Plan. Fin 2019, Macquarie a cédé ses actions à un consortium comprenant le fonds de pension hollandais APG, SwissLife et le fonds d'investissement du Queensland - QIC (Australie)
La SFPI a également accordé un prêt d'actionnaires d'une valeur de 139 millions EUR.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- En 2019, Brussels Airport a enregistré 26,4 millions de passagers, soit une croissance de 2,7% par rapport à 2018.
- Les volumes de fret en 2019 ont diminué de 8,8% par rapport à 2018, ce qui porte le volume total expédié (fret aérien et fret par camion) à 667,2 mille tonnes. Le segment des intégrateurs (-6%) et du cargo passagers (-2,5%) sont en baisse par rapport à 2019.
- Le nombre de mouvements d'appareils a diminué de 0,4% en 2019 par rapport à 2018, suite au recours à de plus grands appareils pour les vols de passagers et d'un meilleur taux de remplissage des avions.

Dans le portefeuille	Détention du capital	Résultat net	Pied de bilan	Nombre d'emplois
299,45 millions EUR	 25,00 %	76,5 millions EUR	3.249 millions EUR	879,9



© BRUSSELS AIRPORT

- En 2019, Brussels Airport Company a dépensé 260 millions EUR en nouveaux investissements (rénovation du Skyhall, centralisation des services de bus, développement de BRUcargo Real Estate, systèmes de screening des bagages, rénovation des aprons...).
- D'un point de vue financier, les revenus totaux ont augmenté de 10,6% en 2019 pour atteindre 658,5 millions EUR. L'EBIT (200,3 millions EUR) a par contre diminué de 9% par rapport à 2018. L'augmentation des revenus est essentiellement due à l'augmentation du trafic passager ainsi qu'à de nouveaux développements immobiliers ainsi que l'augmentation de revenus suite à la reprise d'Airhotel Belgium BVBA.
- Le bénéfice avant impôts s'est élevé à 118,1 millions EUR (137,2 millions EUR en 2018) et le résultat net s'établit à 76,5 millions EUR (110,8 millions EUR en 2018).

ENJEUX EN 2020

- Depuis fin février 2020, Brussels Airport fait face aux conséquences imprévisibles du Corona COVID-19 qui auront un impact très important sur les résultats de l'exercice 2020.
- Depuis mars 2020, Brussels Airport est confronté à une diminution très significative du trafic de passagers qui entraînera une baisse significative des revenus.
- Brussels Airport a pris les mesures nécessaires pour réduire les dépenses opérationnelles et dépenses d'investissement afin de maintenir le niveau de cash suffisant afin de pouvoir continuer les opérations sous l'hypothèse de continuité de l'exploitation.





© BPOST

bpost est le premier opérateur postal belge et un prestataire logistique pour la livraison de colis et l'e-commerce en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. Il emploie plus de 34.000 collaborateurs en Belgique et dans le monde. bpost livre le courrier et les colis de millions de consommateurs et fournit des services logistiques aux entreprises et aux particuliers. L'entreprise preste également des services financiers et bancaires et exerce des activités d'intérêt général pour le compte de l'État.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Par rapport au dernier exercice, le total des produits d'exploitation externes a légèrement diminué de 12,4 millions EUR, pour passer à 3.837,8 millions EUR, ou a diminué de 13,1 millions EUR pour s'établir à 3.837,2 millions EUR si l'on exclut la plus-value ajustée sur la vente d'Alvadis.
- Les charges d'exploitation ajustées, y compris le gain hors trésorerie lié à l'assurance groupe IAS19 (-10,9 millions EUR) et la reprise d'une provision de l'exercice précédent (-14,9 millions EUR), ont progressé de 110,4 millions EUR. En conséquence, l'EBIT ajusté a diminué de 113,5 millions EUR par rapport à l'année dernière.

Dans le portefeuille

283,61
millions EUR

Détention du capital

26,91%

Pied de bilan

1.786.200.000
EUR



© BPOST

- Le résultat net ajusté IFRS du Groupe s'est élevé à 173,1 millions EUR.
- Le 23 janvier 2019, bpost et la Ville de Bruxelles ont conclu une convention de vente du bâtiment du Centre Monnaie. Pour bpost, le produit total de la vente s'est élevé à 56,1 millions EUR, ce qui a généré une plus-value de cession de 19,9 millions EUR.
- Le 22 mars 2019, le conseil des ministres a approuvé les conditions d'octroi, par bpost, du service universel jusqu'au 31 décembre 2023.
- Le 25 juin 2019, Radial a ouvert un nouveau « fulfillment center » de 65.000 m² à Brownsburg dans l'État d'Indiana aux États-Unis. En juillet, Radial a encore inauguré un centre à Easton en Pennsylvanie et, en octobre, l'entreprise a annoncé l'extension de son centre à Rialto en Californie. Cette expansion s'inscrit dans la stratégie de croissance de Radial.
- Le 30 août 2019, bpost a clôturé la vente d'Alvadis, une entreprise du groupe Ubiway, à Conway.
- Le 20 septembre 2019, bpost a participé au premier Green Postal Day, une journée qui vise à mettre en lumière l'approche collective du secteur postal contre le changement climatique.
- Le 6 novembre 2019, un communiqué a annoncé que Jean-Paul Van Avermaet succéderait à Koen Van Gerven en qualité de nouveau CEO de bpost Group à partir de fin février 2020.
- Le 6 décembre 2019, le conseil des ministres fédéral a décidé de prolonger de deux ans les concessions de bpost pour la distri-

bution de la presse, aux mêmes conditions que dans les concessions actuelles.

- Le 9 décembre 2019, bpost a conclu la vente des activités de Citydepot à BD Myshopi. Citydepot est en effet spécialisée dans les livraisons aux entreprises et aux commerçants, alors que bpost souhaite se concentrer sur la livraison durable de colis aux consommateurs finaux.

ENJEUX EN 2020

- bpost entend rester un opérateur postal performant en Belgique, tout en développant des positions de premier plan dans la livraison de colis et la logistique de l'e-commerce tant en Europe qu'aux États-Unis. Le groupe devra consacrer le temps et les moyens nécessaires pour que ses activités Parcels & Logistics européennes et nord-américaines atteignent une taille critique.
- bpost Group estime dès lors que la réduction structurelle des volumes postaux ne pourra pas être compensée entièrement par la croissance des activités Parcels & Logistics au niveau de l'EBIT ajusté en 2020.
- En 2020, le total des produits d'exploitation du Groupe ne devrait progresser que de quelques pour cent. Nous tablons sur un EBIT ajusté du Groupe se situant dans une fourchette de 240 à 270 millions EUR.

Résultat net	Nombre d'emplois
173,1* millions EUR	34.369 personnes

* (selon les normes IFRS)



Euroclear

Euroclear est un opérateur mondial, établi à Bruxelles, dans le secteur du post-trade financier (post-négociation financière) – c'est-à-dire le clearing & settlement (compensation et règlement) – ainsi que du custody & collateral management (conservation et gestion des collatéraux). Cette entreprise gère donc une infrastructure de marché critique pour le bon fonctionnement des marchés financiers.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- En 2019, le groupe Euroclear a traité 239 millions de transactions, soit 3,9% de plus qu'en 2018, pour une contre-valeur de 837.000 milliards EUR ou l'équivalent de 10 fois la production économique mondiale.
- Les actifs sous gestion (custody) ont atteint un record de 31.400 milliards EUR et les actifs sous forme de collatéraux (collateral) ont progressé de 6% à 1.300 milliards EUR.
- Les revenus ont progressé de 8% à 1,435 milliard EUR avec une croissance de 6 % des revenus de commissions à 1,145 milliard EUR et de 13% des revenus d'intérêt à 290 millions EUR, poussés surtout par des taux d'intérêt plus élevés en dollar américain au cours du premier semestre.

Dans le portefeuille 149,98 millions EUR	Détention du capital  2,62 %	Résultat net 431 millions EUR	Pied de bilan 27,5 milliards EUR	Nombre d'emplois 3.990 personnes
---	---	--	---	---



- La progression organique de l'activité commissions est supérieure à la croissance économique et prouve la pertinence de la stratégie menée par Euroclear pour poursuivre le développement de ce business dans un marché mature comme celui d'Euroclear.
- Le contrôle des coûts combiné à la croissance des revenus de commissions a fait grimper la marge dans cette activité à 28,4%, soit 4% de plus qu'en 2018, ce qui permet à Euroclear de progresser dans la réalisation de son objectif d'atteindre une marge entre 30% et 35% d'ici 2023.
- La marge EBITDA a progressé de 5% à 49,4% avec un bénéfice d'exploitation de 616 millions EUR, marquant une hausse de 20% par rapport à 2018. Le bénéfice net a augmenté de 34% à 431 millions EUR.
- 6 des 7 entités opérationnelles, dont Euroclear bank, le CSD international du groupe, ont obtenu, de leurs autorités de surveillance respectives, une licence CSD.
- D'importants investissements ont été réalisés en cybersécurité, nouvelles technologies et innovations. Ces investissements visent à opérer de manière plus efficace à l'avenir et à minimiser le risque opérationnel.

ENJEUX EN 2020

- En occupant une position centrale dans les marchés financiers, Euroclear est investi de la grande responsabilité de contribuer à améliorer le fonctionnement de l'économie globale. Une étude de PwC a indiqué en effet que l'«Euroclearability» d'un pays avait un impact sur le coût d'emprunt des pouvoirs publics d'un marché émergent. Le coût d'une émission primaire a ainsi été réduit de 28 points de base, une économie considérable qui a pu être réinvestie dans des secteurs tels que les écoles et les hôpitaux.
- Euroclear continuera à œuvrer pour constituer un pool de liquidités mondiales pour les investisseurs en rendant les marchés «Euroclearable» à travers des solutions de gestion de collatéraux ou de nouvelles idées basées sur les données relatives aux liquidités.



BNP Paribas



BNP Paribas (BNPP), leader européen des services bancaires et financiers, possède quatre marchés domestiques en banque de détail en Europe : la France, la Belgique, l'Italie et le Luxembourg. Il est présent dans 73 pays et compte près de 196.000 collaborateurs, dont plus de 149.000 en Europe.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- BNP Paribas réalise en 2019 une très bonne performance d'ensemble avec un produit net bancaire en hausse de 4,9% (44,6 milliards EUR) et un résultat net s'établissant à 8,2 milliards EUR.
- Les frais, quant à eux, croissent de 2,5% mais sont impactés négativement par des coûts exceptionnels de transformation du plan 2020, des frais de restructuration et des frais de mesure d'adaptations.
- Le Conseil d'administration avait proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires de verser un dividende de 3,10 euros par action (+ 2,6% par rapport à 2018), soit un taux de distribution de 50 % conforme au plan. Toutefois, en considérant les

recommandations de la BCE relatives à la distribution de dividendes pendant la pandémie COVID-19, le conseil a proposé de ne pas procéder au versement de ce dividende. Les montants correspondants ont été affectés aux réserves.

ENJEUX EN 2020

- Le Groupe devrait poursuivre sa croissance, dans un environnement de taux plus défavorable qu'anticipé et ce en s'appuyant sur son modèle fort de revenus diversifiés.
- Le Groupe devrait pouvoir compter sur un modèle opérationnel toujours plus efficace et plus digital au service des clients et des collaborateurs.
- Le Groupe anticipe de bénéficier pleinement de l'effet du plan de transformation en 2020 et des mesures de réductions de coût qui devraient permettre une baisse en valeur absolue des frais de gestion et un effet de ciseaux positif.
- BNP Paribas devrait continuer de confirmer la force de son modèle et sa capacité de long terme à créer de la valeur dans des environnements économiques, technologiques, réglementaires, sociétaux et environnementaux en pleine évolution.



BNP PARIBAS

Dans le portefeuille	Détention du capital	Résultat net	Pied de bilan	Nombre d'emplois
144,24 millions EUR	0,29%	8,2 milliards EUR	2.164 milliards EUR	198.816 personnes

FIF - FSI

Depuis mars 2009, FIF-FSI est une filiale à 100% de la SFPI. Elle a pour objet la gestion et la valorisation des terrains sis auparavant dans le giron de la SNCB, ainsi que d'autres activités commerciales liées au développement, à l'achat et à la vente de biens immobiliers.

Depuis 2013, tout en continuant à écouler les terrains en portefeuille, elle a réorienté sa stratégie vers des investissements immobiliers répondant aux critères des « 3P » : People, Planet, Profit, et a constitué un portefeuille d'investissements correspondant à ces critères.



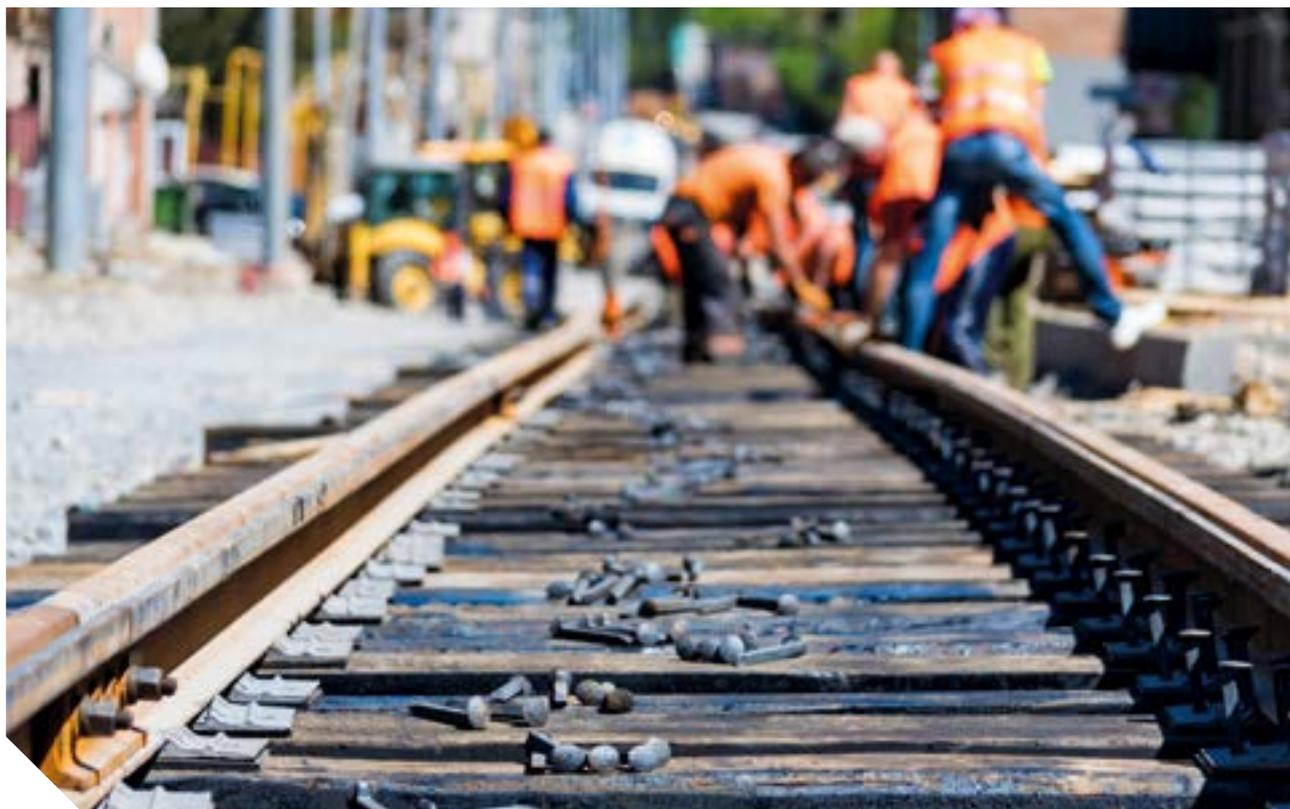
ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

En 2019, le FIF a pris la décision de participer au projet d'incubateur spécialisé Diginnov, ambitieux centre d'expertise avec pour double spécialisation (engins autonomes type drones et foodtech), sur un ancien site industriel à Nivelles.

Le FIF a également investi dans le fonds Canius avec Belfius Immo. Ce fonds social permet d'accéder à la propriété à des personnes qui en seraient autrement exclues. Canius met des logements en location, avec la possibilité pour les occupants de racheter les lieux en capitalisant les loyers payés.

ENJEUX EN 2020

Outre le « business as usual » et les nouveaux investissements, 2020 sera une année particulièrement remplie, une réflexion stratégique est entamée, dans la continuité des démarches entreprises en interne par son actionnaire.



Dans le portefeuille 89,63 millions EUR	Détention du capital  100 %	Date de création 2005 EVERGREEN	Taille du fonds 165 millions EUR	Nombre d'assets gérés 0
--	--	--	---	-----------------------------------

Secteur : Immobilier diversifié en Belgique à horizon long terme

Euronext



Euronext est le principal opérateur boursier dans la zone euro, avec plus de 1.500 émetteurs représentant une capitalisation boursière totale de 4.500 milliards EUR. Le groupe emploie plus de 1.200 personnes.

Euronext gère des marchés au comptant, des marchés réglementés ainsi que des marchés de dérivés transparents. Les titres qui y sont cotés sont très variés : actions, ETF (exchange-traded funds), warrants et certificats, obligations, dérivés d'actions, dérivés de matières premières, indices... Euronext propose également à des tiers son expertise en matière de services et de solutions technologiques.

Euronext comprend des marchés réglementés, Alternext, le marché libre et gère aussi EnterNext, une filiale destinée à financer les PME-ETI par le biais des marchés de capitaux.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Euronext a elle-même été introduite en bourse le 27 mai 2014. Pour cette entrée en bourse, un groupe d'investisseurs institutionnels dont la SFPI (dénommés collectivement ci-après les « actionnaires de référence ») a acheté au total 33,36% des actions mises sur le marché par ICE (Intercontinental Exchange) au prix 19,20 EUR par action, bénéficiant ainsi d'une décote de 4% par rapport au cours de bourse (20 EUR à la date d'émission).
- Ce groupe d'actionnaires de référence comprenait, outre la SFPI, Novo Banco, une filiale de Banco Espírito Santo SA, BNP Paribas SA, BNP Paribas Fortis SA/NV, ABN AMRO Bank NV, ASR Levensverzekering NV, La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), Bpifrance Participations, Euroclear SA/NV, Société Générale et Banco BPI Pension Fund, et était donc de facto un consortium à composantes française, belge, néerlandaise et portugaise.

Dans le portefeuille 60,48 millions EUR	Détention du capital  4,50 %	Résultat net 222 millions EUR	Pied de bilan 2,4 milliards EUR	Nombre d'emplois 1.200 personnes
--	---	--	--	---

- Les actionnaires de référence étaient liés par un lock-up de trois ans. Ils ne pouvaient donc pas céder leur participation dans Euronext jusqu'au 19 juin 2017. Huit des actionnaires précités ont reconduit le consortium pour deux ans, alors que Novo Banco Banco-BPI Pension Fund et ASR Levensverzekeringen en sont sortis. CDC a repris la participation de 3% détenue par Bpifrance, ce qui a porté à 6% sa part dans le capital d'Euronext.
- Depuis le 21 juin 2017, les actionnaires de référence détiennent donc encore conjointement 23,86% des actions. Le 20 juin 2019, l'accord qui les lie a été prolongé à nouveau de deux ans, avec 5 des actionnaires initiaux (ABN, BNPP, CDC, Euroclear et SFPI), la SFPI conservant une participation inchangée de 4,5% sur un total de 23,27%.
- La SFPI a perçu en mai 2019 un dividende de 4,85 millions EUR pour sa participation dans Euronext (4,5% pour un investissement de 60,5 millions EUR, ce qui représente un rendement de près de 8%), à comparer aux 5,4 millions EUR reçus l'année précédente.
- Après le rachat par Euronext en mars 2018 de l'ensemble des actions de l'Irish Stock Exchange, Oslo Børs a également intégré le modèle intégral d'Euronext dans le courant de 2019.
- En 2019, le chiffre annuel d'Euronext a progressé de plus de 10% à 679 millions EUR (2018 : 615 millions EUR) et la marge EBITDA est passée de 57,6% à 58,8% (en termes nominaux, de 354,3 millions EUR à 399,4 millions EUR).
- Le résultat net consolidé de l'exercice 2019 s'est élevé à 225,3 millions EUR, marquant une légère augmentation par rapport à l'exercice 2018 (217,6 millions EUR), ce qui correspond à un bénéfice (ajusté) par action de 3,90 EUR, contre 3,10 EUR en 2018.

ENJEUX EN 2020

- Euronext est actuellement en course pour le rachat de Borsa Italiana, une opportunité unique pour continuer à renforcer son modèle fédéral paneuropéen
- Le lock-up des actionnaires de référence a été reconduit jusqu'en juin 2021. Si Euronext réussit à mettre la main sur Borsa Italiana, elle devra effectuer une augmentation de capital pour financer cette acquisition. À cette fin, la Cassa Depositi e Prestiti (CDP) a déjà annoncé qu'elle se chargerait d'une partie de ce financement et intégrerait éventuellement le pacte des actionnaires de référence. L'entrée de ce nouvel actionnaire dans le pacte aura inévitablement des conséquences sur certains aspects de celui-ci. Dans ce cas, la SFPI sera également amenée à se positionner et à décider de souscrire ou non à cette augmentation de capital.



Loterie Nationale



La Loterie Nationale est une SA de droit public dans laquelle la SFPI détient une participation de 21,28%.

En tant que « prestataire socialement responsable et professionnel de plaisirs ludiques », la Loterie Nationale est investie de deux missions essentielles :

- La protection des consommateurs, et en particulier des mineurs d'âge, notamment par la canalisation ciblée du comportement de jeu et par des efforts permanents en matière de prévention et de traitement de la dépendance au jeu.
- Le soutien financier d'organisations et d'initiatives socialement utiles.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Malgré un chiffre d'affaires en croissance à 1,442 milliard EUR (hausse de 8,6%), la Loterie a jugé bon de prendre une provision « Covid » à concurrence de 32,3 millions EUR dans ses comptes 2019.

- Accroissement important des membres du Lottery Club et des ventes digitales.
- Implantation à Bruxelles du Lottery Shop qui permet les tirages en direct.
- Intensification de la collaboration avec la commission des jeux de hasard – jeux responsable.

ENJEUX EN 2020

- Le renouvellement de certains postes du management reste à l'agenda de 2020, soit du prochain gouvernement.
- Possible projet de déménagement du personnel de la Loterie.
- Evolution de l'actionnariat et du modèle de développement des activités de la Loterie (lien avec l'évolution de la jurisprudence européenne en matière de jeux de hasard);
- Impact du Covid sur les activités tant à l'égard des clients, des fournisseurs, du personnel et des sponsors/subsides.



Dans le portefeuille 58,91 millions EUR	Détention du capital  21,28 %	Résultat net 14.777 EUR	Pied de bilan 530 millions EUR	Nombre d'emplois 420 FTE
--	--	--------------------------------------	---	---------------------------------------

Euroports (Thaumas - Agenor)



Thaumas est une société holding créée et utilisée dans un premier temps comme entité juridique pour gérer le processus d'acquisition du Groupe Euroports et qui, à la date du closing de la transaction, est devenue propriétaire des actions. Euroports est une société d'infrastructures portuaires qui développe et gère des solutions globales dans la chaîne d'approvisionnement maritime et ce pour des clients internationaux actifs dans des secteurs industriels bien définis. Le groupe dispose d'un réseau de 26 terminaux dont de nombreux en Belgique.

- Le consortium s'est focalisé sur la gestion du groupe en portant beaucoup d'attention sur l'organisation (nouvelle organisation, efficacité, maîtrise des coûts, optimisation des investissements...), la gestion de la sécurité sur les sites et le développement des activités (entre autres en créant des synergies avec les activités de notre partenaire opérationnel MRG).

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

ENJEUX EN 2020

- La finalisation de l'acquisition du Groupe Euroports par le consortium, formé avec PMV (Participatie Maatschappij Vlaanderen) et notre partenaire opérationnel Monaco Ressources Group (MRG), a eu lieu en juin 2019.
- Le siège du groupe, auparavant localisé au Pays-Bas, a été déménagé en décembre 2019 vers la Belgique, dans les infrastructures des terminaux d'Euroports à Anvers.

- Le Groupe, même s'il a souffert de la crise du Covid-19, à relativement bien résisté par rapport à d'autres concurrents. Une des raisons est la moindre exposition au trafic de containers (qui a beaucoup souffert, surtout en début de crise). Euroports est surtout actif sur des activités de vrac.
- Il convient de rester vigilant par rapport à l'évolution de la situation, afin de la gérer au mieux.
- Le développement des activités et de l'excédent brut d'exploitation, la gestion des investissements et la sécurité sur les sites d'exploitation restent des points qui nécessitent une attention continue.



<p>Dans le portefeuille</p> <p>75,77</p> <p>millions EUR</p>	<p>Détention du capital</p>  <p>23,32 %</p>	<p>Résultat net</p> <p>-32,8</p> <p>millions EUR</p>	<p>Total bilan</p> <p>984,6</p> <p>millions EUR</p>	<p>Nombre d'emplois</p> <p>3.000</p> <p>personnes</p>
---	---	---	--	--

Fluxys



© FLUXYS BELGIUM - FRANK DUEZ

La SA Fluxys est présente sur le marché gazier au travers des trois activités que sont le transport, le terminalling LNG et le stockage.

En tant qu'acteur totalement indépendant des producteurs, Fluxys SA a pour ambition de demeurer un pivot dans les réseaux européens de transport de gaz de l'Europe du Nord. La SFPI détient une participation de 2,13% dans le capital de la SA, aux côtés des deux grands actionnaires que sont Publigaz et la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ).

La SFPI a octroyé en 2017 un emprunt subordonné à la SA Fluxys pour un montant de 30 millions EUR, échéance en 2032 au taux de 2,40%.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Nombre record d'activités au terminal de Zeebrugge et Dunkerque.
- Contrat long terme avec Yamal et Qatar Terminal qui pérennise l'activité LNG.

- Développement d'activités et d'infrastructures GNL.
- Ouverture d'un siège à Singapour (stratégie Asie du sud-est).
- Mise en œuvre de la 1ère canalisation EUGAL.
- R&D dans le domaine de l'énergie « neutre carbone » => captage du CO₂ – hydrogène vert.
- Finalisation de 2 points virtuels d'interconnexion.

ENJEUX EN 2020

- Reconnaissance du statut de transporteur pour d'autres molécules que le gaz naturel (biogaz et hydrogène).
- Participer à la transition énergétique dans le cadre du Greenddeal EU pour une neutralité carbone – power to gas comme complémentarité de l'énergie solaire ou éolienne.
- Conséquence du Covid.
- Conséquence géopolitique des élections américaines pour relation avec Russie et projet LNG ou via pipeline.
- Poursuite de la conversion gaz L-H.
- Investissements hors EU, Asie du Sud-Est et Amérique du sud.



<p>Dans le portefeuille</p> <p>52,22</p> <p>millions EUR</p>	<p>Détention du capital</p> <p>2,13 %</p>	<p>Résultat net</p> <p>214</p> <p>millions EUR</p>	<p>Pied de bilan</p> <p>8,3</p> <p>milliards EUR</p>	<p>Nombre d'emplois</p> <p>1.245</p> <p>(groupe)</p>
---	--	---	---	---

Brussels Airlines

Suite à la faillite de la Sabena en 2001, des investisseurs privés réunis au sein d'un holding, SN Airholding, ont trouvé les capitaux nécessaires afin de fonder une nouvelle compagnie aérienne, aujourd'hui Brussels Airlines.

En 2009, Lufthansa a acquis 45% des actions de SN Airholding. Après avoir exercé son option d'achat sur les actions restantes de SN Airholding, Lufthansa est devenue l'unique actionnaire de SN Airholding en janvier 2017.

- D'un point de vue opérationnel, Brussels Airlines a continué à augmenter le nombre de passagers transportés (10,19 millions passagers, soit 1,7% de plus qu'en 2018). Le taux de remplissage des avions a légèrement progressé pour atteindre 81,7%.
- Cependant, la pression sur les prix des billets d'avion est restée très forte en 2019.

ENJEUX EN 2020

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Malgré l'acquisition de Brussels Airlines par la Lufthansa, la SFPI reste un stakeholder important de Brussels Airlines via le maintien d'un prêt de 50 millions EUR, qui bénéficie d'une garantie de la part de Lufthansa.
- Changement de stratégie en juin 2019, Brussels Airlines ne sera plus intégrée au groupe Eurowings (et sa stratégie point-to-point) mais directement au groupe Lufthansa avec une stratégie Hub. De manière à permettre une rentabilité structurelle, Brussels Airlines a lancé un plan « Reboot » qui permettra à terme de financer le renouvellement de la flotte et l'élargissement du réseau.

- Depuis fin février 2020, Brussels Airlines fait face aux conséquences imprévisibles du Corona COVID-19 qui auront un impact très important sur les résultats de l'exercice 2020.
- Entre le 21 mars 2020 et le 14 juin 2020, tous les vols ont été annulés. Depuis le 14 juin 2020, les vols ont repris progressivement avec une capacité limitée.
- Brussels Airlines a adapté son plan de restructuration (« reboot plus ») avec une diminution de la flotte, des destinations et des effectifs. Brussels Airlines a également demandé à tous les « stakeholders » de faire des efforts.
- En septembre 2020, Lufthansa a renforcé le capital de Brussels Airlines de 170 millions EUR via une injection de capital dans SN Airholding. La SFPI a participé également au renforcement de la liquidité et de la solvabilité de Brussels Airlines par l'octroi d'une ligne de crédit à SN Airholding de 287,1 millions EUR ainsi que de l'apport de 2,9 millions EUR aux capitaux propres de SN Airholding en échange de parts bénéficiaires.



Dans le portefeuille	Détention du capital	Résultat net	Pied de bilan	Nombre d'emplois
50,00 millions EUR	0,00 %	- 35,4 millions EUR	672 millions EUR	3.192 personnes

Palais des Congrès « Square »



La société anonyme Palais des Congrès « Square », détenue à 100% par la SFPI, a pour objet :

- L'organisation de réunions, de congrès, d'expositions, de bourses, d'événements et de toutes autres activités similaires.
- L'exploitation et la gestion industrielle, financière et commerciale de ses biens, la mise à disposition d'infrastructures, de services et de personnel à des organisateurs tiers d'activités semblables, la livraison de tous

produits et services liés à ces activités ou pouvant promouvoir celles-ci.

- La transformation, la rénovation et l'organisation des bâtiments où se localisent ses services.

Dans les faits, la société centralise ses activités dans le bâtiment sis au Mont des Arts à Bruxelles, dont l'exploitation a été concédée à la SA GL Events Brussels. La SA Palais des Congrès « Square » gère pour sa part la mise à disposition de locaux à des fins commerciales, ainsi que sa trésorerie.

Dans le portefeuille	Détention du capital	Résultat net	Total bilan	Nombre d'emplois
35,15 millions EUR	 100%	-3,92 millions EUR	40,4 millions EUR	1

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Le Palais des Congrès « Square » clôture ses comptes sur une perte de 3,92 millions EUR, 304.000 de moins qu'en 2018. Cette différence est, entre autres, due à un manque à gagner dans les revenus provenant de la concession du parking Albertina qui a été réattribué. En raison d'une incertitude juridique concernant une commission à percevoir par le Palais des Congrès, le montant n'as pas été comptabilisé, par précaution. Conformément aux dispositions des statuts, la SFPI sera donc sollicitée en 2020, comme elle l'a été en 2019, pour libérer une nouvelle tranche de 5 millions EUR du capital qu'elle a souscrit.

ENJEUX EN 2020

- L'activité commerciale de GL Events, qui avait déjà souffert de nombreuses annulations d'événements suite aux attentats terroristes du 22 mars 2016 a subi en 2020 un arrêt quasi-total des activités en raison de la crise du Covid-19. Des mesures de soutien spécifique au secteur événementiel n'ont pas été décidées, ni octroyées après 6 mois d'inactivité.
- En raison d'une série d'éléments externes non prévu (paiement du précompte immobilier, de la taxe régionale sur immeubles non résidentiels, loi Geens...), et dont certains ont un aspect récurrent, le plan financier sous-jacent au financement initial du projet est mis à mal et les liquidités accumulées, en vue du remboursement du solde du financement à terme, seront donc insuffisantes. Une solution de refinancement à terme du projet devra être envisagée. La crise du Covid-19 pourrait encore creuser le déficit en raison du risque qui pèse sur les liquidités de l'exploitant et donc du paiement de la redevance au Palais des Congrès.



© PALAIS DES CONGRÈS

SUARE
BRUSSELS MEETING CENTRE

Certi-Fed



Certi-Fed a été constituée le 14 juin 2007 dans le cadre de la reconfiguration des structures de The Brussels Airport Company (TBAC) et de la création de Brussels Airport Holding (BAH). L'entreprise avait pour objectif principal l'émission de certificats avec comme valeurs sous-jacentes les actions de la compagnie TBAC détenues par la SFPI. La fusion par absorption de TBAC par BAH en 2013, devenue ensuite Brussels Airport Company (BAC), a entraîné l'annulation des certificats émis par Certi-Fed.

En novembre 2012, son objet social a été modifié de manière à ce que Certi-Fed, entre autres, puisse acquérir quelques-unes des actions Belfius. 5.000 actions Belfius ont ainsi été transférées par la SFPI à Certi-Fed, en exécution d'un contrat avec le gouvernement.

Suite à une augmentation de capital de 25 millions EUR en juin 2015, Certi-Fed développe dorénavant de nouvelles activités de cofinancement d'entreprises belges à l'international en étroite collaboration avec la Société Belge d'Investissement International (SBI), filiale à 60,07% de la SFPI.

Au vu du succès de la collaboration avec la SBI, la SFPI a décidé de renforcer les moyens financiers de Certi-Fed, via une augmentation de capital de 25 millions EUR complé-

mentaires, à libérer en deux tranches. Une première tranche de 10 millions EUR a été libérée en décembre 2018.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Certi-Fed a poursuivi ses activités de cofinancement d'entreprises belges à l'international en collaboration avec la SBI.
- En 2019, Certi-Fed a octroyé de nouveaux prêts, ce qui porte le total des investissements à près de 20 millions EUR.
- Au 31 décembre 2019, le total du bilan de Certi-Fed s'élevait à 33,9 millions EUR. Certi-Fed a terminé l'année 2019 avec une perte de -2,6 millions EUR (bénéfice de 617.489 EUR en 2018).

ENJEUX EN 2020

- Certi-fed continuera activement la collaboration avec la SBI-BMI et ce, dans l'intérêt tant de Certi-Fed et son actionnaire (la SFPI), que de la SBI-BMI, des sociétés belges cibles et donc de l'économie belge.



Dans le portefeuille	Détention du capital	Résultat net	Pied de bilan	Nombre d'emplois
34,13 millions EUR	 100%	-2,6 millions EUR	33,9 millions EUR	0

Société Belge d'Investissement International (SBI)



La SFPI détient 60,07% des actions de la Société Belge d'investissement International (SBI), dont la mission est de cofinancer à moyen et à long termes les investissements à l'étranger d'entreprises belges.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- À la fin de l'exercice comptable 2019, le portefeuille global de la SBI comptait 18 projets pour un montant total de 31,9 millions EUR (en ce compris les fonds gérés pour le compte de tiers), principalement investis sous forme de capital à risque ou de quasi-capital dans les pays émergents.
- Sur les 9 projets soumis à financement, deux ont été approuvés en 2019 pour un investissement total de 5,8 millions EUR.

- Depuis l'année 2015, Certi-Fed, filiale à 100% de la SFPI (voir dans ce rapport), a renforcé la force de frappe financière de la SBI au moyen d'un mécanisme de cofinancement qui permet depuis lors à la SBI d'envisager des investissements dans des projets de plus grande taille, mais également de limiter les investissements dans des projets plus risqués. Via ce mécanisme, des investissements dans une dizaine de sociétés ont d'ores et déjà été finalisés.
- La SBI a terminé l'année 2019 sur une perte de 1,4 million EUR, contre un bénéfice de 381.272 EUR en 2018.

ENJEUX EN 2020

- La SBI, en concertation avec son actionnaire majoritaire qu'est la SFPI, a décidé d'entamer une réflexion stratégique destinée à augmenter le volume de dossiers d'investissements.



Dans le portefeuille 12,38 millions EUR	Détention du capital  60,07%	Résultat net : -1,4 millions EUR	Pied de bilan 36,5 millions EUR	Nombre d'emplois 3,6
--	---	---	--	--------------------------------

BOZAR



© MIKAÄL FALKE

La société anonyme de droit public à finalité sociale BOZAR a commencé ses activités le 1^{er} janvier 2002. BOZAR est devenu une institution culturelle à part entière, produisant ou coproduisant une grande partie des événements organisés en son sein. Le Palais des Beaux-Arts (PBA) a également conservé son rôle d'accueil en permettant à des par-

tenaires d'organiser leurs activités (Orchestre National de Belgique, Orchestre de la Monnaie, Cinémathèque, Concours Reine Elisabeth, Europalia, etc.). Le lancement de la nouvelle structure du PBA a été accompagné par la mise en place d'un plan de rénovation du bâtiment Horta de BOZAR, toujours en cours d'exécution.

Dans le portefeuille

11,50
millions EUR

Détention du capital

 **32,53 %**

Pied de bilan

60.771.000
EUR

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- BOZAR s'inscrit comme Maison européenne de la culture avec comme thème annuel la « Renaissance », dans son organisation et sa programmation ;
- Expositions variées, de Bernard Van Orley, maître bruxellois de la Renaissance à Keith Haring, artiste américain emblématique de la fin du 20^{ème} siècle en passant par Brancusi, sculpteur du début du 20^{ème} siècle ;
- Music : programmation riche et diversifiée, avec le Pittsburgh Symphony Orchestra, le festival de musique électronique Nuits sonores, l'Organ Night Fever, le Nordic Festival ;
- Les projets de longue durée : Next Generation Please !, Afropolitan Festival.
- Poursuite de la rénovation profonde du bâtiment : réfection des toitures avec installation d'une terrasse de toit panoramique, installation d'un grand groupe frigorifique (circuit de refroidissement des salles d'exposition), régie vidéo ;
- Ressources Humaines : rétablissement du dialogue social.

ENJEUX EN 2020

- Thème : Santé et Culture comme soutien au bien-être de la population ;
- Expo : prolongation de l'expo K. Haring ;
- Fermeture du Palais en été 2020 pour permettre un gros entretien technique du bâtiment (économie d'énergie, confort du visiteur, ...);
- Organisation : passage progressif vers les outils de communication numériques et la culture du digital ;
- Finance : mise en place d'un processus budgétaire strict ;
- Crise sanitaire : réorganisation de toute l'organisation en fonction des mesures gouvernementales.
- Ressources Humaines : renforcement du dialogue social.



© YANNICK SAS

BO ZAR

Résultat net

-36.000
EUR

Nombre d'emplois

299
FTE

China-Belgium Direct Equity Investment Fund (CBDEIF)

Le CBDEIF a été créé fin 2004, avec un capital d'un peu moins de 1 milliard RMB (100 millions EUR).

La SFPI, au nom de l'État belge, participe à hauteur de 8,5%.

Le MOF (Ministry Of Finance), au nom de l'État chinois, participe également à hauteur de 8,5%.

Le Fund Manager HFFM (Haitong Fortis Fund Manager) est une joint-venture entre Haitong Securities Cie et BNP Paribas Fortis.

En 2013, le capital de fonds propres a doublé pour atteindre 2 milliards RMB, sous la forme du Fund II, pour arriver à l'équivalent de 260 millions EUR. La durée du fonds a été prolongée jusqu'en 2024 dans le but d'obtenir à long terme un « Evergreen Status ».

En 2017, le Fund Manager a créé le Fund III avec un capital de 3 milliards RMB, les investissements s'effectuant à ratio (1) du CBDEIF (Fund I & II) et (2) du Fund III. Concrètement, cela signifie que le China Belgium Fund dispose aujourd'hui sur le marché d'un capital de 5 milliards RMB, soit l'équivalent d'environ 675 millions EUR.



ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Fin juin 2020, un montant total cumulé de 2,977 milliards RMB a été investi dans 86 projets.
- Trente-sept sorties complètes ont été réalisées. Au total, il y a eu également 31 IPO réalisées et/ou enregistrées et 90 sociétés qui ont été cotées sur le marché OTC. Il y a trois projets « Belgian Related Projects » dans le portefeuille.
- Au total, fin juin 2020, un total de 2,52 milliards RMB a été versé en dividendes aux actionnaires. La SFPI a obtenu sur son investissement initial de 8,5 millions EUR, après déduction de la taxe étrangère de 10%, un dividende brut cumulé d'environ 193 millions RMB, soit une contre-valeur de plus de 25 millions EUR.
- Le fonds a investi dans trois « Belgian Related Projects »: Weihai Golden Star, Suzhou Eden SIP et Nanjing Raycham Laser Group,

une entreprise spécialisée dans l'impression en 3D liée à la société belge Materialise.

- L'investissement total dans les trois « Belgian Related Projects » est de 127,2 millions RMB, soit 17,2 millions EUR, ce qui représente plus du double de l'apport en capital initial de 8,5 millions d'EUR par la SFPI.

ENJEUX EN 2020

- La participation à plusieurs missions internationales a permis le sourcing intensif de projets belges potentiels supplémentaires. Plusieurs entreprises belges font actuellement l'objet d'un suivi actif. Plusieurs résultats collatéraux ont également été enregistrés.
- Néanmoins, la crise du Covid-19 a ralenti certains projets.



Dans le portefeuille 8,06 millions EUR	Détention du capital  8,50 %	Date de création 2014	Durée du fonds 10** ANS	Taille du fonds 1* milliards RMB	Nombre d'assets gérés 49
---	---	---------------------------------	--------------------------------------	---	------------------------------------

Secteur : **Multisectoriel**

* augmenté à 2 milliards RMB sur fonds propres
** mais exercice de conversion du fonds en fonds « evergreen » est en cours

Maison de la Radio Flagey

Constituée le 30 juin 1998, la société anonyme Maison de la Radio Flagey est devenue propriétaire de l'ancien bâtiment de l'Institut National de Radiodiffusion (INR), patrimoine architectural exceptionnel.

L'ASBL Flagey a la volonté de redonner au bâtiment le prestige qui était le sien du temps de la radio et de la télédiffusion, à savoir celui d'un centre communautaire, de rayonnement international, intégralement voué à la musique et à l'image. Par les qualités acoustiques exceptionnelles de ses salles et par sa programmation, Flagey se doit d'être l'un des protagonistes essentiels du paysage culturel de Bruxelles et de la Belgique.



© FRANKYVERDICKT

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS EN 2019

- Fin 2019, le bâtiment était totalement loué.
- Certains baux commerciaux arrivés à terme dans l'année ont été renouvelés avec une augmentation substantielle des loyers qui prendra pleinement effet en 2020.
- Le straight loan a été renouvelé pour un an afin de pouvoir faire face à une trésorerie plus tendue.
- Le mandat du commissaire au compte a été renouvelé pour une période de 3 ans.
- La SA a continué ses investissements dans l'immeuble pour un montant de +/- 250 mille EUR.
- La SFPI a touché un dividende de 15.668 EUR sur les résultats 2019.

ENJEUX EN 2020

- Le résultat budgétisé fin 2019 était d'environ 500.000 EUR pour 2020. Cette prévision ne tient évidemment pas compte de la crise sanitaire et de ses conséquences sur certains locataires et sur l'ASBL.
- La SA fera des investissements plus importants en 2020 qu'en 2019 et prendra en charge pour 150 mille EUR d'investissements dans la partie culturelle du bâtiment.
- La SFPI partagera équitablement sa participation avec les 2 autres actionnaires publics, Finance Brussels et PMV, afin que chaque institution détienne 9,1% du capital de Flagey.

flagey

Résultat net	Nombre d'emplois (2019)
365.594 EUR	1,7 FTE

Dans le portefeuille	Détention du capital	Pied de bilan
2,87 millions EUR	 18,02 %	20.361.249 EUR

Zephyr-Fin



L'activité historique de Zephyr-Fin était la gestion de la participation de 16,5% des actions de la Sabena en faillite depuis 2001. La société n'est depuis lors plus en activité.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Zephyr-Fin reste partie aux actions intentées avec l'État belge et la SFPI contre SAirGroup, SAirlines et Swissair International Finance III. Nous vous renvoyons au chapitre « gestion des risques » du présent rapport pour plus de détails.

- La perte de l'exercice 2019 de la société de 21.820 EUR résulte essentiellement de la prise en charge par la société des honoraires d'avocats et des frais de procédure relatifs au procès Sabena.

ENJEUX EN 2020

- Zephyr-Fin continuera à contribuer à la bonne exécution des actions intentées avec l'État belge et la SFPI contre SAirGroup, SAirlines et Swissair International Finance III.

Dans le portefeuille 0,29 millions EUR	Détention du capital  100%	Résultat net 21.820 EUR	Pied de bilan 299.829 EUR	Nombre d'emplois 0
---	---	--------------------------------------	--	------------------------------



#5.3

Rapport d'activités

Missions déléguées

Missions déléguées

par ordre alphabétique

ASTRID	208
Belfin	211
Belfius	204
Dexia	206
Ethias	207
Infrabel	209
Royal Park Investments	210

Missions déléguées

Composition du portefeuille des missions déléguées au 31.12.2019 en millions EUR

Missions déléguées	Pourcentage de détention du capital (%)	Participation en capital (millions EUR)	Valeur dans le portefeuille (millions EUR)
BNP Paribas ^o	7,44	5.301,45	5.301,45
Belfius	100,00	3.999,94	3.999,94
Dexia	52,78	3.942,85	3.942,85
Ethias	31,67	500,00	500,00
ASTRID	100,00	139,62	139,62
Fonds de l'Economie Sociale et Durable	99,98	8,40	8,40
Infrabel	0,59	4,98	4,98
Royal Park Investments	43,53	4,36	4,36
Belfin	26,09	2,34	2,34
Total		13.903,97	13.903,97

^o voir chapitre 5.2, p. 182

Belfius



© BELFIUS

Belfius SA est depuis le mois d'octobre 2011 détenu intégralement, à travers la SFPI, par l'État fédéral belge qui avait acheté la banque à l'époque au groupe Dexia pour un montant de 4 milliards EUR.

Belfius est un groupe de bancassurance qui compte 6.525 salariés, 3,6 millions de clients et 630 agences. Il propose localement des services financiers aux particuliers, professionnels, entreprises, institutions « social profit » et pouvoirs publics en Belgique.

Avec un bilan principalement belge pour l'ensemble de ses métiers commerciaux et des clients dans tous les segments, Belfius entend maximiser la satisfaction de ses clients et apporter sa contribution à la société en fournissant des produits et services à valeur ajoutée au travers d'un modèle de distribution moderne, organisé autour de deux marchés de clients : le retail et le commercial business pour les particuliers, indépendants et PME d'une part, et le public & wholesale banking pour les collectivités locales et le secteur social (hôpitaux, écoles, universités, maisons de repos, etc.) d'autre part.

Dans le portefeuille 3.999,94 millions EUR	Détention du capital  100%	Résultat net 667 millions EUR	Pied de bilan 172,4 milliards EUR	Nombre d'emplois 6.525 personnes
---	---	--	--	---

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- En 2019, Belfius a enregistré de solides résultats nets grâce à des revenus en hausse et un strict contrôle des coûts.
- Le résultat avant et après impôts s'élève respectivement à 918 millions EUR (+6 %) et 667 millions EUR (+3 %). S'agissant du résultat net, Belfius Banque prend à son compte 461 millions EUR et Belfius Insurance 207 millions EUR.
- Les revenus totaux s'élèvent à 2.489 millions EUR, en hausse de 5%. La banque affiche une progression tant des revenus d'intérêts nets (1.488 millions EUR, +3%) que des revenus de commissions nets (563 millions EUR, +5%), malgré le contexte financier très difficile, marqué par la faiblesse continue des taux d'intérêt et une aversion au risque persistante des clients pour les investissements.
- Les activités d'assurances de Belfius, tant en Vie qu'en Non-Vie, contribuent aux revenus respectivement pour 295 millions EUR et 199 millions EUR.
- Belfius réussit également à contrôler strictement les coûts en les limitant à 1.452 millions EUR (+2%), alors même que le groupe met en œuvre un programme d'investissements en solutions numériques innovantes pour ses clients et recrute des talents commerciaux et spécialisés supplémentaires pour poursuivre le développement de ses services. Cette maîtrise des coûts, combinée à des revenus en hausse, permet au groupe d'améliorer substantiellement son ratio coûts/revenus qui recule ainsi à 58%, contre 60% en 2018.
- Appliquant une approche commerciale très dynamique – qui se traduit une hausse de ses actifs à risques pondérés par le risque, en raison de la croissance des crédits octroyés – Belfius ne conserve pas moins toujours une position de liquidité et de solvabilité très solide.
- Le groupe doit cette solidité à une gestion efficace de son bilan et de ses risques, au succès de sa stratégie de diversification sur le plan financier et à ses performances commerciales durables.
- À fin 2019, le ratio Bâle III CET 1 s'élève à 15,9% (1), un niveau toujours excellent. Le ratio Solvency II de Belfius Insurance, à hauteur de 212% (2), reste également très solide. Avec un ratio LCR de 130% et un ratio NSFR de 116%, Belfius respecte largement les exigences en matière de liquidité.
- Le total des fonds propres du groupe progresse, par rapport à fin 2018, pour atteindre près de 10 milliards EUR, une augmentation de 0,5 milliard EUR.

ENJEUX EN 2020

- Le 2 avril 2020, le conseil d'administration de Belfius Banque a proposé de maintenir le dividende ordinaire pour l'exercice 2019 au niveau du dividende intérimaire de 100 millions EUR qui avait déjà été distribué en août 2019.
- Cette proposition est conforme à la recommandation de la BCE qui conseille aux banques de conserver leur capital et donc de ne pas distribuer de dividende ou de racheter d'actions propres au profit des actionnaires durant la crise économique liée au Covid-19. Cette mesure permet aux banques de soutenir l'économie et d'absorber les pertes potentielles dans le climat d'incertitude accru provoqué par cette crise.
- Malgré un environnement financier difficile et l'impact de la crise du Covid, Belfius devra continuer à renforcer sa position de marché dans les segments de clients. Fort de son profil de bancassureur, le groupe doit continuer à croître en combinant bien les investissements dans l'avenir et la diversification de ses activités et revenus. Dans le même temps, il devra conserver sa solvabilité solide et s'efforcer d'augmenter encore son résultat net.
- Belfius occupe une position unique dans le paysage financier belge : un bancassureur 100% belge qui déploie des activités à destination exclusive du tissu socioéconomique belge de particuliers, indépendants, professions libérales, PME, grandes entreprises, institutions sociales, pouvoirs publics et collectivités locales. Belfius se profile ainsi comme un partenaire important du secteur public et social : il entend l'inspirer activement et l'aider à procéder aux investissements nécessaires dans les domaines des infrastructures, du climat, etc. pour assurer la prospérité de notre pays.
- Belfius peut être un moteur du changement social qui apporte des solutions pour répondre aux défis de notre société future, comme le vieillissement et les soins de santé et peut donner lui-même l'exemple en s'efforçant tout particulièrement de maintenir sa solidité, d'appliquer une politique bilantaire durable, de veiller à la diversité et à un emploi durable, de viser la neutralité carbone et la mobilité multimodale.

Dexia



DEXIA

Depuis la crise financière de 2011-2012, Dexia est un groupe financier en gestion extinctive, ce qui doit permettre d'assurer un règlement acceptable du bilan sans créer de risques systémiques.

Le plan de résolution, approuvé par la Commission européenne le 28 décembre 2012, prévoit essentiellement la vente des franchises commerciales viables du groupe et la gestion en extinction des actifs résiduels sans nouvelle production commerciale.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- En octobre 2019, Mr Wouter Devriendt, CEO du groupe, a fait part de sa volonté de quitter le groupe Dexia afin de poursuivre sa carrière internationale. Après une période pendant laquelle la fonction d'Administrateur délégué a été exercée, ad intérim, par Mr Bart Bronselaer, il a été remplacé par Mr Pierre Crevits, entré en fonction en mai 2020.
- Dexia a poursuivi la réduction de ses portefeuilles d'actifs et de son empreinte géographique, marquée notamment par la cession de sa filiale allemande, la fermeture de sa succursale en Espagne et la transformation de sa succursale new-yorkaise en bureau de représentation. Le conseil d'administration a également approuvé, en juillet 2019, un plan supplémentaire

de cession d'actifs, pour un montant total de EUR 18 milliards, qui sera exécuté d'ici à fin 2021.

- Au 31 décembre 2019, le total de bilan du groupe Dexia s'inscrivait en baisse de 24%, à 120 milliards EUR.
- Dexia a obtenu l'accord de la Commission européenne pour la prolongation de la garantie de financement accordée par les États, pour une nouvelle période de 10 ans au-delà du 31 décembre 2021.
- Fin novembre 2019, l'action Dexia a été retirée de la cote sur Euronext Bruxelles.

ENJEUX EN 2020

- Dexia poursuivra ses divers projets de simplification de son réseau international afin de réduire son empreinte géographique et d'optimiser l'efficacité à l'échelle du groupe.
- Le groupe poursuivra également son programme de cession d'actifs, en tenant compte de l'évolution des paramètres macro-économiques, restera particulièrement attentif à l'évolution de sa base de coûts et à la protection de sa position de solvabilité.
- Dans le cadre de la propagation rapide du coronavirus Covid-19, le comité de direction de Dexia a rapidement activé les cellules opérationnelle et stratégique de crise, afin de protéger ses équipes.

Dans le portefeuille 3.942,85 millions EUR	Détention du capital  52,78%	Résultat net - 898 millions EUR	Total bilan 120,3 milliards EUR	Nombre d'emplois 610 personnes
---	---	--	--	---

Ethias



Le Groupe Ethias, qui emploie 3.500 collaborateurs (dont 1.800 pour Ethias SA), compte 1.200.000 clients particuliers et plus de 40.000 clients opérant dans des entités publiques et privées. Avec une part de marché de 9,3%, dont 10,6% en Non-Vie et 8,3% en Vie, Ethias est le 3^e assureur du pays, toutes branches confondues, et le 1^{er} assureur du secteur public et de ses agents.

Ethias se profile comme un assureur direct proposant une gamme complète de produits en Vie et Non-Vie aux particuliers et entreprises.

Ethias est également un assureur privilégié des collectivités locales au travers d'une offre diversifiée de produits et de services. Sa clientèle d'assurés compte l'État fédéral, les Régions et Communautés, les collectivités locales (provinces, villes et communes, CPAS, etc.), des entreprises publiques ainsi que des dizaines d'intercommunales, écoles, hôpitaux, services d'intérêt général et associations.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Le résultat net s'élève à 212 millions EUR en 2019, soit une hausse de 16 % par rapport à l'exercice précédent. Le ratio Solvency II s'établit quant à lui à 191%.
- Les résultats des activités Non-Vie particuliers sont excellents alors que les résultats des collectivités et des entreprises se caractérisent par une baisse de la rentabilité.
- Les activités Vie ont très bien performé. L'encaissement global s'élève à 2.662 millions EUR. En Non-Vie, l'encaissement progresse de 3% par rapport à 2018. Le recul de l'encaissement des activités Vie (-5%) est dû à la différence de rythme de paiement des primes en assurances pension.
- Cette performance a été saluée par l'agence de notation Fitch Ratings. La notation IFS d'Ethias (« Insurer Financial Strength »), qui était déjà passée de BBB+ à A- (Strong) en janvier, a été confirmée en août 2019, avec une perspective rehaussée de « stable » à « positive ».
- La mise en œuvre des axes stratégiques en 2019 a permis également de consolider la position d'assureur d'Ethias : assureur direct n° 1, assureur numérique n° 1 et assureur n° 1 du secteur public.

ENJEUX EN 2020

- L'impact de la pandémie de Covid-19 a démontré l'importance des enjeux en matière de prévention et de responsabilité sociale des entreprises.
- Grâce à son modèle unique d'assurance directe et numérique, Ethias est en mesure d'affronter cette crise avec résolution et de continuer à servir ses clients 24h/24 et 7j/7.
- Ethias était préparé, sur le plan technique et technologique, à faire face à la pandémie, notamment en faisant télétravailler pratiquement tous ses salariés, ce qui lui a permis de garantir à ses clients une prestation de services ininterrompue en exploitant au mieux tous ses outils numériques.
- Les équipes d'Ethias préparent également la période « post-covid-19 » et s'emploient non seulement à développer des solutions innovantes pour répondre aux nouveaux besoins de ses clients, mais aussi à prévenir les risques psychosociaux et à mettre au point de nouvelles solutions en matière de mobilité, d'accès aux soins de santé, de protection de l'environnement et d'investissements éthiques. Et elles mettent un point d'honneur à gérer humainement les sinistres impliquant des lésions corporelles.

Dans le portefeuille 500 millions EUR	Détention du capital 31,67%	Résultat net 212* millions EUR	Pied de bilan 19,5 milliards EUR	Nombre d'emplois 3.500** personnes
--	---------------------------------------	---	---	---

* pour le groupe
** dont 1.887 pour Ethias SA

ASTRID

ASTRID est la société de droit public qui gère et entretient le réseau de radiocommunication protégé pour les services de secours et de sécurité en Belgique.

La SFPI est actionnaire d'ASTRID depuis 1999. Après le rachat des actions du Holding Communal en 2011, la SFPI détient en mission déléguée 100 % des actions d'ASTRID.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- L'année 2019 grâce à ces 2.931 terminaux supplémentaires connectés à ses réseaux radio et paging a permis de dépasser la barre symbolique des 80.000 usagers (80.286 pour être exact), soit le double de l'ambition initiale de 40.000 usagers à la fondation d'ASTRID.
- Le réseau radio et sa transmission hertzienne ont été entièrement modernisés pour adopter le standard IP sur tout son périmètre et offrir une plus grande fiabilité. Pour assurer le soutien des services de secours et de sécurité sur tout le territoire, le réseau radio atteint une couverture du territoire belge exceptionnelle (99,99%) avec l'aide de la transmission hertzienne pour connecter les mâts d'antennes dans des zones isolées, là où les connexions par fibre ne sont pas possibles ou pour assurer la redondance servant l'objectif d'une fiabilité supérieure aux offres commerciales.
- Quant aux centres d'appels d'urgence 101 et 112 qui sont équipés par ASTRID, l'année 2019 a vu la mise en œuvre de 2 grandes réalisations :

- un accroissement de la redondance des systèmes grâce aux techniques modernes de virtualisation en vue d'assurer une plus grande disponibilité et une tolérance de panne et
- une mise à jour de la plateforme logicielle pour la mettre au niveau du jour (de CAD8 à CAD9). La réussite de la migration du centre d'appel de Bruxelles dans ce nouvel environnement en décembre 2019 est à marquer d'une pierre blanche.
- L'impact sociétal d'ASTRID ne s'arrête pas là :
 - des sauvetages inespérés de citoyens en détresse ultime ont apporté un retentissement médiatique à l'efficacité de l'app 112 développé par ASTRID. Grâce à l'app 112, l'identification et la localisation de la personne en détresse qui appelle le centre d'appel via cette application sont immédiates et précises, ce qui permet une intervention plus rapide. Comme la presse en a porté témoignage, cette efficacité accrue sauve des vies humaines.
 - En outre, cette app 112 est conçue pour être accessible aux malentendants et ceux ayant des difficultés d'allocation.
- Au 31 décembre 2019, les capitaux propres s'élevaient, après affectation du résultat, à 90.853.544,10 EUR (contre 80.143.250,51 EUR fin 2018), pour un capital social de 43.779.000 EUR.
- Côté chiffres, en 2019, le chiffre d'affaires a progressé de 5,5% pour atteindre 21,65 millions EUR. ASTRID a terminé l'année 2019 avec un bénéfice de 12,9 millions EUR.

ENJEUX EN 2020

- En 2020, ASTRID se renforcera dans le domaine de la conformité notamment en matière de protection des données et vie de privée, de gestion des risques et d'audit interne.



Dans le portefeuille 139,62 millions EUR	Détention du capital  100%	Résultat net 12,9 millions EUR	Pied de bilan 127,6 millions EUR	Nombre d'emplois 101,9
---	---	---	---	----------------------------------

Infrabel



INFRABEL
Right On Track

Infrabel est une société anonyme de droit public dont la mission principale est la gestion de l'infrastructure ferroviaire sur le territoire belge, elle est donc chargée de distribuer la capacité sur le réseau.

L'actionnariat se répartit entre l'Etat belge (99,30%), la SFPI (0,59%) et des actionnaires privés (0,11%).

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Adoption du nouveau plan stratégique GO ! Dans son plan GO ! 2020-2024, Infrabel souhaite s'adapter aux évolutions de la société en visant l'excellence dans ses missions opérationnelles d'une part et en se positionnant comme maillon essentiel de la chaîne de mobilité d'autre part.
- Infrabel a été condamnée dans le cadre du procès tenu suite à l'accident de Buizingen. A contre cœur, Infrabel a fait appel de ce jugement tant la mise en œuvre des mesures d'amélioration identifiées risqueraient d'impacter la continuité d'exploitation du réseau.
- Poursuite de la mise en œuvre du PPI et du PSPI, notamment avec la relance des travaux du RER sur la ligne 124, la modernisation de l'Axe 3 ou encore le lancement du projet visant à une augmentation de la capacité au port d'Anvers.

ENJEUX EN 2020

- La gouvernance au sein d'Infrabel sera un enjeu majeur en 2020 pour le futur de l'entreprise. Au-delà du renouvellement d'une grande partie du CA, Infrabel devra se doter d'un CEO de plein exercice après le départ de son CEO historique et son remplacement provisoire par deux personnes en interne depuis lors.
- Comme toute entreprise, Infrabel est impactée par la crise Covid-19, tant au niveau de la demande, qu'au niveau de la disponibilité de son personnel, ce qui se ressent sur la situation financière. Une aide financière a été demandée à l'Etat pour y faire face.
- L'entreprise rappelle souvent son souhait de refinancement par l'Etat fédéral afin de répondre au besoin d'investissement dans le rail et au maintien du réseau.
- Implémentation concrète du plan stratégique GO !

Total bilan

22.396.357.710

EUR

Dans le portefeuille

4,98

millions EUR

Détention du capital

0,59%

Résultat net

-26.790.768

EUR

Nombre d'emplois (2019)

9.924

FTE

Royal Park Investments



Royal Park Investments (RPI) a été créée en 2009 dans le cadre du sauvetage de Fortis Banque en tant que « bad bank », dans laquelle la SFPI/l'État belge a acquis 43,53% des parts pour un montant de 740 millions EUR.

Après quelques années de run-off, le portefeuille restant de RPI a été revendu à Lone Star et Crédit Suisse pour un montant de 6,7 milliards EUR, ce qui signifie que cette mission déléguée de la SFPI va, dans tous les cas, pouvoir être clôturée avec une plus-value significative. Seule la gestion des litiges est encore suivie au sein de RPI.



ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- L'exercice 2019 s'est clôturé sur un bénéfice de 3,83 millions EUR, notamment grâce à la perception de montants découlant des actions judiciaires menées par la société.

ENJEUX EN 2020

- L'année 2020 sera caractérisée par un nouveau versement de dividende de 3,86 millions EUR (dont un montant de 1,68 million EUR pour l'État belge via la SFPI) et une réduction de capital de 6,14 millions EUR (dont 2,67 millions EUR pour l'État belge via la SFPI) conformément à la décision de l'assemblée générale de RPI qui s'est tenue en avril 2020.
- Le résultat annuel décroissant chaque année étant donné la diminution des litiges en cours (confiés à des juristes spécialisés dans ce domaine), il en sera de même avec les dividendes futurs.

Dans le portefeuille 4,36 millions EUR	Détention du capital  43,53%	Résultat net 3,83 millions EUR	Total bilan 15,3 millions EUR	Nombre d'emplois 0
---	---	---	--	------------------------------

Belfin



La « Compagnie belge pour le Financement de l'Industrie », mieux connue sous le nom de Belfin, avait pour objet de contribuer, dans le cadre de la politique menée par l'État, au financement des investissements à réaliser en vue de la restructuration et du développement des divers secteurs industriels, commerciaux et des services de l'économie belge. Belfin a été mise en liquidation en 2001.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- Vu que les actifs de Belfin avaient déjà été presque totalement liquidés et que seule une potentielle créance (en second rang après l'État) subsistait, la clôture de la liquidation ne donnerait plus lieu à un bonus de liquidation significatif.
- De nombreux litiges ont empêchés pendant des années de clôturer la liquidation. Dans l'attente que les tribunaux tranchent définitivement, des solutions, afin que la clôture de la liquidation de Belfin puisse être réalisée tout en maintenant les droits sur la potentielle créance, ont été analysées.

ENJEUX EN 2020

- La clôture de la liquidation de Belfin a eu lieu en juin 2020.

Dans le portefeuille 2,34 millions EUR	Détention du capital  26,09%	Résultat net 4.263 EUR	Total bilan 17.640 EUR	Nombre d'emplois 0
---	---	-------------------------------------	-------------------------------------	------------------------------



SFPI-FPIM | Avenue Louise 32, boîte 4 | 1050 Bruxelles
+32 2 548 52 11 | secretary@sfpi-fpim.be
www.sfpi-fpim.be